Le Monde



55e ANNÉE – Nº 16858 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 8 AVRIL 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Enquête sur les administrateurs judiciaires

Un ancien directeur de la SDBO, filiale du Crédit lyonnais, a été mis en examen pour « *corruption* » le 1er avril, dans l'enquête sur les liens financiers entre cette banque et les mandataires de justice. Un audit révélé par *Le Monde* décrit les « *déviations* » du système. p. 8
et notre éditorial page 18

Corse : la justice et José Rossi

Deux informations judiciaires contre X visant la gestion du conseil général de Corse-du-Sud, alors dirigé par l'ancien ministre José Rossi (DL), ont été ouvertes mercredi. p. 40



Dresde émouvante

Bombardée, défigurée, la capitale de la Saxe se reconstruit et retrouve son visage baroque et émouvant. Egalement en pages Voyages, deux week-ends portes ouvertes en Toscane et les nouvelles colonies de vacances. p. 30 à 32

La croissance française

La France a une croissance plus élevée que la plupart des pays européens. « *La monnaie unique semble permettre de nouvelles divergences* », explique Michel Fitoussi. p. 18



Le cinéma français aux Etats-Unis

Soutenus par les critiques, les films français sont peu vus par les Américains. Avec les sorties de la semaine. p. 35 à 37

La bataille BNP contre SG-Paribas

Les conseils de la Société générale et de Paribas ont refusé massivement l'offre de la BNP. p. 22

Boris Berezovski sous mandat d'arrêt

Le parquet général de Russie a délivré, mardi, un mandat d'arrêt contre le baron de la politique et de la finance russes. p. 40

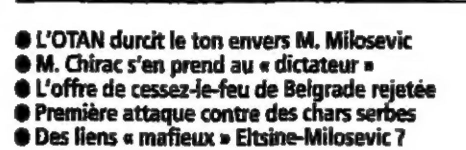
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL. Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 408 - 7,50 F

L'OTAN veut faire capituler Slobodan Milosevic

● Les Etats-Unis veulent pousser le président yougoslave à la reddition ● Jacques Chirac dénonce l'« épuration ethnique planifiée » par le « dictateur » ● Après avoir rejeté un cessez-le-feu, l'OTAN frappe pour la première fois une colonne de blindés serbes au Kosovo

LES ALLIÉS durcissent le ton envers Slobodan Milosevic, devenu leur cible principale. Les Etats-Unis affichent leur ambition d'obtenir sa reddition, sa destitution puis son jugement pour crimes de guerre. Jacques Chirac a dénoncé, mardi 6 avril, « *l'horreur voulue et organisée par Milosevic* », une « *monstrueuse opération d'épuration ethnique* », et « *la propagande du dictateur* ». L'OTAN a rejeté la proposition, jugée « *insuffisante* », d'un cessez-le-feu. Au contraire, ses avions ont mené, mardi, leurs premières attaques contre une colonne de véhicules blindés au Kosovo. L'OTAN a admis avoir commis une « *erreur* » de tir, lundi à Aleksinac, au sud de Belgrade, où douze civils auraient été tués. Au quinzième jour de la guerre, le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU estime à 450 000 le nombre de Kosovars qui ont fui leur province. *Le Monde* consacre un dossier aux huit années de terreur qui, de Vukovar (Croatie) à Pristina (Kosovo), ont fait au moins 200 000 morts et 3 millions de personnes déplacées.


Ce plan « fer à cheval » qui programmait la déportation des Kosovars

LE DOSSIER Milosevic s'alourdit. « *On en apprend tous les jours un peu plus* », dit un diplomate occidental dont les journées sont occupées par la guerre du Kosovo. Les responsables de l'OTAN sont, à juste titre, soucieux de convaincre l'opinion publique que l'exode des Albanais du Kosovo n'a pas commencé avec les frappes aériennes, qu'il est le résultat d'un projet longuement pensé et préparé par la direction serbe pour renverser la situation démographique dans la province. Une preuve supplémentaire leur en a été fournie, la semaine dernière, quand le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a reçu des autorités d'un pays voisin – non précisé – de la Serbie la copie d'un plan du gouvernement de Belgrade détaillant la politique de nettoyage ethnique appliquée au Kosovo.

Ce texte est daté du 26 février, soit quelques jours après l'échec des négociations de Rambouillet, échec camouflé sous l'expression « *difficultés de mise en œuvre* », et un mois avant le début de la camapagne aérienne de l'OTAN. Il porte le nom de code de « *plan fer à cheval* », sans doute pour symboliser la prise en tenaille des populations albanaises qui devaient être peu à peu repoussées en direction des pays voisins pour être finalement expulsées.

Ce texte de quelques pages prévoit notamment la déportation des Kosovars albanais habitant les centres urbains. Si son authenticité était confirmée, ce qui paraît faire peu de doutes, il viendrait s'ajouter aux nombreux éléments permettant de penser que la politique appliquée par Slobodan Milosevic a été préméditée. Après avoir fait mine en octobre 1998, d'accepter un retrait des forces serbes de la province pour écarter la menace de frappes de l'OTAN, l'homme fort de Belgrade n'avait pas attendu plus de quelques semaines pour masser des troupes autour du Kosovo et se préparer à toute éventualité.

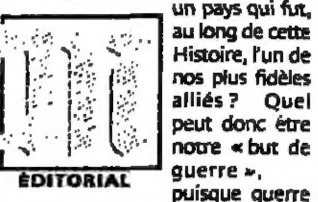
Les Occidentaux reconnaissent aujourd'hui qu'ils ont sous-estimé la détermination meurtrière de leur adversaire. Des dirigeants des Etats ayant naguère appartenu à la fédération yougoslave, qui connaissent bien Slobodan Milosevic pour avoir négocié des nuits entières avec lui au début des années 90, les avaient pourtant mis en garde. Mais il leur était difficile, malgré le précédent bosniaque, de concevoir qu'à la fin du XXe sicèle, il se trouverait un dirigeant européen assez fou pour appliquer, avec des moyens modernes, un plan datant de 1937. A cette époque, Vaso Cubrilovic, un académicien serbe qui devait être plusieurs fois ministres sous Tito, avait « théorisé » l'expulsion des Arnaoutes (Albanais) du Kosovo... vers l'Albanie et la Turquie.

Le plan « *fer à cheval* » reprend ces idées avec une brutalité qui a emporté, s'il en était besoin, les derniers doutes pacifistes du ministre allemand (Vert) des affaires étrangères : « *Pour la première fois en ce siècle*, a déclaré Joschka Fischer, *l'Allemagne se trouve du bon côté*. »

Daniel Vernet

Juste cause

POURQUOI la France fait-elle, avec d'autres, la guerre en Serbie ? A quel titre ? Au nom de quel intérêt vital, dans une région dont l'Histoire nous a appris à nous méfier, face à un pays qui fut, au long de cette Histoire, l'un de nos plus fidèles alliés ? Quel peut donc être notre « but de guerre », puisque guerre il y a ? Et puisque la Serbie donne un premier signe qu'elle cherche une sortie à la crise, à travers un cessez-le-feu au Kosovo, pourquoi le refuser ?


ÉDITORIAL

Personne n'aurait sans doute souhaité devoir répondre à de telles questions, dans une Europe qui s'enorgueillit, à juste titre, d'avoir donné naissance à une Union qui avait pour but d'en finir avec la guerre. Pourtant on ne peut nourrir aucun doute sur les conditions qui ont fait naître une telle crise, et qui sont à rechercher dans les erreurs et les atermoiements de nos gouvernements dans les dix dernières années, plutôt que dans celles commises ces dix derniers jours, conditions qui font que seul un usage approprié de la violence contre l'actuel régime serbe peut mettre fin à une situation dommageable, au premier chef, pour ces dizaines de milliers de malheureux contraints à l'exil, mais aussi pour l'Europe tout entière.

L'urgence est là, celle de ces deux millions d'Albanais du Kosovo, livrés au « droit de glaive » de M. Milosevic. Mais, a-t-on protesté, le Kosovo fait partie intégrante de la Serbie, il en serait même le « cœur » historique ! En fait, les frontières entre les républiques qui, hier encore, formaient la Yougoslavie de Tito, ont été considérées comme un compromis de nature à stabiliser le processus de divorce, mais nullement comme le dernier mot. Et surtout, il est patent que les Albanais du Kosovo, qui avaient accepté de vivre dans une Yougoslavie fédérale, ne voulaient pas, ne veulent toujours pas, vivre dans une Serbie centralisée.

J.-M. C

Lire la suite page 18

POINT DE VUE

Chasser le Chevènement de notre tête

par Bernard-Henri Lévy

Monsieur Chevènement est en retard, ce matin-là. Les ministres, quand il pénètre dans la pièce, ont déjà débattu du Kosovo. Alors il ne dit rien. Il s'assied et ne dit rien.

Mais quand vient l'heure de se séparer il sort de sa serviette une page polycopiée de l'écrivain allemand Hans Magnus Enzensberger et, tel un professeur ou un pion, tel un de ces « *grands éducateurs républicains* » dont il a la nostalgie et qui donnerait, en la circonstance, une « *colle* » à des élèves dissipés, il distribue le polycopié à chacun de ses collègues : « *Je ne dirai rien du Kosovo*, prévient-il. *Je vous distribue seulement ce texte qui résume mon état d'esprit – c'est de la philosophie.* »

Bizarre Chevènement, se disent, je suppose, les collègues. Bizarre texte qui, alors que l'émotion est à son comble, alors qu'il n'est question, dans le pays, que des moyens de voler au secours de nos frères européens du Kosovo et alors que les deux têtes de l'exécutif, d'une seule voix, disent leur détermination, cette fois, de ne pas laisser impunis les crimes contre l'humanité et de ne pas répéter les erreurs de la guerre de Bosnie – bizarre petit texte, oui, qui exhorte à « *renoncer aux fantasmes d'une morale omnipotente* », à conjurer le « *piège* » de la « *rhétorique universaliste* » et de la « *théologie* » des « *droits de l'homme* », à « *fixer des priorités* », à « *examiner* », avant de trop s'engager en faveur des lointains Kosovars, « *les différents degrés de la responsabilité* », à faire « *la différence* », en un mot, « *entre le proche et le lointain* ».

L'auteur est écrivain, répétons-le. Il est allemand. Et cet écrivain allemand aura été le premier surpris, j'en suis sûr, de se voir ainsi enrôlé dans la croisade d'un ministre français qui veut « *fermer sa gueule* » tout en l'« *ouvrant* » tout en conservant, quand même, son maroquin au sein de la majorité dite « *plurielle* ».

Lire la suite page 16

Bernard-Henri Lévy *est écrivain et directeur de « La Règle du jeu ».*

Déception marseillaise


ROLLAND COURBIS

DÉCEVANTE soirée pour les supporteurs de l'Olympique de Marseille et pour l'entraîneur, Rolland Courbis, dont les joueurs n'ont pu faire qu'un match nul (0-0) contre les Italiens du FC Bologne en demi-finales aller de la Coupe de l'UEFA. Solides en défense, les Italiens n'ont guère été inquiétés. Le match retour, le 20 avril, s'annonce difficile.

Lire page 29

BALKANS Dans son allocution radiotélévisée, mardi 6 avril, Jacques Chirac a estimé que *« l'horreur voulue et organisée par Milosevic dépasse aujourd'hui tout ce que l'on peut imaginer »* et qu'il voulait dire *« aux autorités serbes que le cessez-le-feu qu'elles semblent envisager est indispensable mais insuffisant »*. ● L'OTAN a mené, mercredi 7 avril, avec succès, un raid contre une colonne de véhicules blindés au Kosovo, a annoncé un responsable de l'Alliance à Bruxelles. L'attaque, opérée dans la journée de mardi, constitue le premier raid direct contre des unités en activité au Kosovo et directement impliquées dans les déportations massives. ● M. MILOSEVIC est désormais présenté par les Occidentaux comme un dangereux dictateur et un criminel menacé par la justice internationale, et auquel on ne peut plus faire confiance.

L'OTAN ne semble envisager que la capitulation de Slobodan Milosevic

Après le rejet par les capitales occidentales de la proposition de cessez-le-feu de Belgrade, l'Alliance atlantique a intensifié ses raids aériens sur la République fédérale de Yougoslavie et attaqué pour la première fois des colonnes de véhicules militaires serbes au Kosovo

L'OTAN a rejeté, mardi 6 avril, un cessez-le-feu et une offre de solution politique proposés par Belgrade, parce qu'ils ne répondent pas aux exigences de la paix. Alors que la guerre du Kosovo entre dans sa troisième semaine, plusieurs réunions de coordination entre les alliés sont prévues à partir de mercredi. Les raids de l'aviation alliée près de Belgrade et au Kosovo continuent.

● **Belgrade a fait une proposition en deux volets** : militaire, en vertu duquel un cessez-le-feu a été décrété, dès 20 heures mardi, au Kosovo ; et politique, en proposant au dirigeant modéré kosovar, Ibrahim Rugova, d'élaborer en commun un *« accord provisoire »*, qui conduirait, à terme, à une *« autonomie substantielle »* du Kosovo. Dans un communiqué lu à la radio-télévision, les gouvernements yougoslave et serbe ont précisé que cette proposition de cessation de *« toutes les opérations de l'armée et de la police au Kosovo contre l'organisation terroriste UCK* [Armée de libération du Kosovo] *»* est faite à l'occasion de la Pâque orthodoxe, célébrée cette année le 11 avril, *« dans l'espoir que cette décision sera comprise comme un geste de bonne volonté »*.

Quant à l'*« accord provisoire simple »*, il devrait rendre possible *« le travail d'organes d'auto-administration des communautés nationales albanaise et serbe et des autres communautés nationales »* : *« Au terme d'une période donnée, cet accord constituerait une base pour aménager durablement une autonomie substantielle du Kosovo dans le cadre de la Serbie et de la Yougoslavie. »*

Belgrade a également invité M. Rugova à œuvrer avec lui à un *« programme pour le retour des réfugiés, avec une participation adéquate du Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) »*.

● **La réponse de l'OTAN a été négative** : *« Le cessez-le-feu unilatéral proposé par la République fédérale de Yougoslavie et le gouvernement de Serbie est de toute évidence insuffisant »*, a déclaré le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana. *« Avant qu'un cessez-le-feu puisse être envisagé, le président Milosevic doit répondre aux exigences posées par la communauté internationale. »* C'est *« clairement insuffisant »*, a commenté Washington, qui a en outre demandé la *« libération »* de M. Rugova. Cette offre *« pourrait être un signe qu'il* [le président yougoslave] *est secoué »*, a commenté le porte-parole du Pentagone, Kennet Bacon.

● **Le président français Jacques Chirac, qui a qualifié** M. Milosevic de *« dictateur »* et dénoncé la *« monstrueuse opération d'épuration ethnique planifiée »* au Kosovo, a jugé l'offre serbo-yougoslave *« indispensable »*, mais *« insuffisante »*. Londres l'a qualifiée de *« très insuffisante »* et le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, a estimé que la place du président yougoslave était *« devant le tribunal des criminels de guerre de La Haye »*. Paris et Londres ont exigé la réponse de Belgrade à plusieurs exigences : un cessez-le-feu *« vérifiable »* ; le retrait des forces serbes du Kosovo ; le déploiement d'une *« force de sécurité internationale »* dans la province ; le retour des réfugiés dans leurs foyers ; un accès sans restrictions à l'aide humanitaire ; enfin, un *« cadre politique sur la base des accords de Rambouillet »*.

● **La Russie espère au contraire** que la proposition de Belgrade constituera un *« tournant sérieux dans les événements en Yougoslavie »*, a déclaré Sergueï Prikhodo, conseiller de Boris Eltsine pour les affaires internationales. La Grèce estime que la proposition serbo-yougoslave est un *« premier pas »* et une *« chance d'établir la paix qu'il ne faut pas laisser passer »*. Le Vatican a souhaité *« une attitude ouverte »*, et qualifié la proposition de Belgrade de *« pas important vers la paix »*.

● **Au 15e jour de la guerre, les consultations s'intensifient.** Le ministre américain de la défense, William Cohen, était attendu mercredi à Bruxelles pour des entretiens avec les responsables de l'OTAN. Il y a été précédé mardi par le chef d'état-major américain, Henry Shelton. Les directeurs politiques des six pays du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) devaient se réunir de leur côté à Bruxelles. Le ministre macédonien des affaires étrangères, Aleksander Dimitrov, est attendu jeudi à la Commission européenne à Bruxelles et le lendemain à l'OTAN. Une rencontre des directeurs politiques du G8 (les sept pays les plus industrialisés et la Russie) est prévue vendredi et samedi à Dresde, en Allemagne.

● **La coordination de l'aide humanitaire** aux réfugiés sera assurée par le HCR, a décidé mardi une conférence internationale sur cette question réunissant 56 pays, le CICR et plusieurs ONG à Genève. Les participants ont approuvé le principe d'une évacuation temporaire vers des pays tiers des réfugiés qui le souhaitent. Mardi, le HCR indiquait que 450 000 Kosovars ont fui la province depuis le 24 mars. Les ministres des affaires étrangères de l'UE rencontreront leurs homologues des pays proches du Kosovo jeudi à Luxembourg pour examiner la question des réfugiés. M. Chirac a demandé que le Conseil européen du 14 avril soit consacré à la discussion du problème des réfugiés.

● **Les bombardements** de l'aviation alliée ont touché mardi soir des immeubles d'habitation dans le centre de Pristina, chef-lieu du Kosovo, a affirmé la radio-télévision serbe. Une série d'explosions ont également été entendues mardi soir à Belgrade. Plusieurs cibles dans le sud-ouest du pays ont également été bombardées. Douze personnes avaient été tuées lundi soir par un raid allié sur la ville d'Aleksinac, au sud de Belgrade. L'OTAN a admis une erreur de tir.

Belgrade jugera les trois prisonniers américains en tant que « terroristes internationaux »

Le vice-premier ministre serbe, Vojislav Seselj, a affirmé que les trois soldats américains faits prisonniers par l'armée yougoslave allaient être jugés en tant que *« terroristes internationaux »*. Dans un entretien publié mardi 6 avril par le quotidien populaire russe *Moskovski Komsomolets*, il a estimé qu'*« étant donné que l'Amérique n'a pas déclaré la guerre à la Yougoslavie ces Américains ont le statut non pas de prisonniers de guerre, mais de terroristes internationaux. Nous allons les juger selon la loi yougoslave »*, a-t-il ajouté. Pour les Etats-Unis, ce sont des prisonniers de guerre, qui doivent être traités selon la convention de Genève. – *(AFP.)*

Lionel Jospin : « L'ONU devra jouer son rôle »

Voici quelques extraits des propos prononcés par Lionel Jospin, à l'Assemblée nationale, mardi 6 avril : *« Notre engagement aux côtés des alliés (...) vise, depuis le début, à casser l'appareil militaire et répressif serbe et à imposer une issue diplomatique et politique que M. Milosevic refuse obstinément depuis des mois. (...) Arrêter unilatéralement les frappes sans que nous ayons atteint nos objectifs reviendrait à accepter les conditions de M. Milosevic et sacrifier le sort des Kosovars. Mais la poursuite des frappes, inévitable aujourd'hui, ne doit pas nous interdire la recherche des solutions politiques et diplomatiques. A cette fin, (...) je suis convaincu que l'organisation des Nations unies devra jouer son rôle, (...) coordonner les opérations de soutien aux réfugiés, puis assurer le retour de ceux-ci une fois la paix revenue. Elle devrait aussi garantir leur sécurité dans un Kosovo autonome et conférer sa légitimité à la force multinationale qu'il faudra vraisemblablement déployer à cette fin. »*

Jacques Chirac : « Les alliés unis doivent poursuivre leur mission »

VOICI le texte intégral de l'intervention radiotélévisée, mardi soir 6 avril, du président Jacques Chirac sur la situation au Kosovo :

« Mes chers compatriotes,

» Comme je l'avais dit la semaine dernière, je voudrais faire à nouveau le point avec vous sur la situation au Kosovo. L'horreur voulue et organisée par Milosevic dépasse aujourd'hui tout ce que l'on peut imaginer. En accord avec le gouvernement, je vous redis que ce n'est pas acceptable.

VERBATIM

» Des centaines de milliers de Kosovars ont été chassés vers l'Albanie, le Monténégro ou la Macédoine. Contrairement à ce que dit la propagande du dictateur, ils n'ont pas fui pour échapper aux frappes de l'OTAN. Ils ont fui, et tous en témoignent unanimement, devant les soldats et les miliciens serbes qui les chassent, sous menace de mort, après leur avoir tout pris. Il s'agit là d'une monstrueuse opération d'épuration ethnique planifiée et conduite avec le plus grand cynisme et la plus grande cruauté par le régime serbe.

» L'aide humanitaire est à l'œuvre, progressivement, dans l'ensemble de la région. La France y prend toute sa part. Je voudrais rendre hommage à tous ceux, civils, militaires, volontaires des organisations humanitaires qui se mobilisent avec cœur, avec compétence. Et je veux aussi vous rendre hommage, à vous qui, par des gestes personnels, exprimez votre générosité.

» Mais nous devons faire davantage.

» D'abord pour les réfugiés. Faut-il envisager leur transfert dans les pays occidentaux ? Je ne crois pas que cela soit la solution, même si elle donne l'immpression d'être celle du cœur. Ce nouvel exode, refusé d'ailleurs par la plupart d'entre eux, conduirait à les éloigner plus encore de leur terre, des villages et des villes où ils ont le droit de revenir et de vivre librement et en paix. Nous devons, bien sûr, prendre en compte les situations exceptionnelles, les situations de plus grande détresse, et sur la base d'un volontariat clairement exprimé. Mais nous ne devons rien accepter qui puisse faire le jeu de Milosevic, dont l'ambition est clairement de chasser les Kosovars définitivement et le plus loin possible de chez eux. Perspective qui est précisément combattue par les forces alliées au nom de la morale et des droits de l'homme.

» Pour être efficace, notre solidarité doit s'exprimer aussi à l'égard des pays qui accueillent ces réfugiés, l'Albanie, la Macédoine, le Monténégro. Seul un véritable plan d'urgence peut leur permettre de surmonter les difficultés économiques et financières qui les assaillent. J'ai proposé cet après-midi au chancelier Gerhard Schröder, qui préside actuellement l'Union européenne, de faire de notre prochain conseil européen, le 14 avril, un conseil exceptionnel destiné à prendre les nouvelles mesures qui s'imposent.

» Mais ces légitimes préoccupations humanitaires ne doivent pas nous faire oublier la nécessité de poursuivre notre effort militaire.

» Je vous ai dit, il y a quelques jours, que cette action demanderait du temps et de la détermination. Je le répète aujourd'hui. Les frappes engagées contre le régime serbe ont pour objectif la destruction des moyens dont il dispose pour chasser les Kosovars par la terreur et par le crime. Jour après jour, l'action des alliés conduit à l'étouffement progressif de cet appareil militaire serbe. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes attaqués aux dispositifs de commandement, aux moyens de communication, à certains ponts stratégiques ou dépôts de carburant. Nous l'avons fait en prenant soin d'éviter au maximum les dommages civils. Ces frappes doivent se poursuivre, notamment sur les forces militaires, jusqu'à ce que ce régime cesse sa répression criminelle et permette réellement le retour chez eux des réfugiés. Ou alors jusqu'à ce qu'il n'ait plus les moyens de poursuivre ses funestes desseins.

» Je veux croire que le peuple serbe pour lequel nous n'avons qu'estime et amitié, ouvrira enfin les yeux sur la réalité de son régime. Dans le même temps, il appartient aux Européens, aux Américains, aux Russes, sous l'autorité de l'ONU – je le souhaite – de rechercher les voies d'un accord politique assurant la stabilité et la paix dans une partie de l'Europe qui a vocation à rejoindre, le moment venu, notre Union européenne.

» Je veux vous dire ce soir que l'action menée par Milosevic ne triomphera pas. La barbarie ne peut avoir le dernier mot. La justice doit passer et les criminels devront rendre des comptes. Les Européens unis, les alliés unis, doivent poursuivre leur mission. Ils le feront jusqu'à son terme.

» Notre ambition d'un Kosovo où chacun pourra vivre en paix demeure entière. Notre ambition d'une solution politique demeure le fondement de notre action. En plein accord avec le gouvernement, je voudrais dire aux autorités serbes que le cessez-le-feu qu'elles semblent envisager est indispensable, mais insuffisant. Dans le cadre d'un accord politique, il doit impérativement s'accompagner de l'ensemble des mesures permettant un retour effectif de la paix et de la sécurité au Kosovo.

» Mes chers compatriotes, en terminant, je voudrais exprimer en notre nom à tous, au nom de la nation réunie, une pensée d'estime et de reconnaissance à nos soldats et à tous les soldats alliés qui participent aux opérations pour la paix et pour le droit dans les Balkans. »

Il n'est plus possible de négocier avec « un dictateur »

SLOBODAN MILOSEVIC n'est plus un homme avec lequel on négocie. Ce que lui demandent les Occidentaux, c'est d'obéir sans condition à des exigences qu'ils lui ont rappelées mardi 6 avril. Le maître de Belgrade a, certes, toujours le pouvoir de stopper l'intervention aérienne de l'OTAN, mais de cette manière seulement, pas à moins.

Bill Clinton et Tony Blair avaient mis en garde mardi – avant même que ne soit connue la proposition de cessez-le-feu faite par Belgrade à l'armée de libération du Kosovo – contre toute manœuvre dilatoire du président yougoslave. Le chef du gouvernement britannique avait appelé à se méfier de tout prétendu *« plan »* que pourrait à tout moment sortir de son chapeau M. Milosevic, afin de se faire une fois de plus passer pour un *« faiseur de paix »*. Dès l'annonce par Belgrade de ses propositions, la réponse arriva, catégorique, de plusieurs capitales occidentales : *« insuffisant »*, *« inacceptable »*, *« absurde »*. Quelques heures plus tard, les ministères des affaires étrangères de plusieurs pays européens, conscients que les manœuvres de Slobodan Milosevic peuvent encore faire tanguer les opinions occidentales, prenaient la peine de formuler une réponse allant dans le même sens mais moins lapidaire. Ils rappelaient, sous la forme des cinq questions suivantes posées à Slobodan Milosevic, ce que l'on attend de lui :

« -M. Milosevic est-il prêt à un arrêt vérifiable de toute offensive et de toute répression ?

-M. Milosevic accepte-t-il un retrait de ses troupes militaires, paramilitaires et de police du Kosovo ?

-M. Milosevic accepte-t-il la mise en œuvre immédiate du droit au retour des réfugiés au Kosovo ?

-M. Milosevic accepte-t-il de mettre en place un cadre politique pour le Kosovo sur la base des accords de Rambouillet ?

-M. Milosevic accepte-t-il le déploiement d'une force de sécurité internationale ?

La seule marge laissée au président yougoslave est dans la forme interrogative : il a encore la possibilité de répondre oui à tout.

En fait, les dirigeants occidentaux, au moins à Washington, Londres et Paris, ne croient plus à la possibilité d'un arrangement honnête avec Milosevic. Comment croire au discours d'un homme qui annonce trois jours de cessez-le-feu en même temps qu'il sème la terreur et jette sur les routes de l'exode des civils par centaines de milliers ? Comment croire à la paix qu'il propose au leader kosovar modéré Ibrahim Rugova, qui est son prisonnier ?

Dans l'esprit de ces dirigeants occidentaux, Milosevic ne peut plus être l'homme de Dayton, le partenaire obligé d'une négociation pour la paix. Il a franchi les bornes de l'irrémédiable et le langage dont on use désormais à son égard est lui aussi sans retour. Le vocabulaire choisi mardi par Jacques Chirac est significatif. Celui qu'il appelait, il y a quelques jours encore, *« le président yougoslave »*, formule qui d'une certaine manière laissait encore ses chances à la diplomatie, est devenu mardi le *« dictateur »* aux *« funestes desseins »*. On ne négocie pas avec un dictateur criminel, multirécidiviste de surcroît. On ne peut plus lui faire aucune concession.

« LA JUSTICE DOIT PASSER »

MM. Jospin et Chirac, d'une même voix, ont fait comprendre mardi quel destin ils souhaitent au président yougoslave : les auteurs des *« crimes contre l'humanité n'échapperont pas à la justice internationale »*, a dit l'un ; *« la justice doit passer et les criminels devront rendre des comptes »*, a dit l'autre. Autrement dit, Slobodan Milosevic, un jour ou l'autre, devra faire face à une inculpation du Tribunal de La Haye qui signera définitivement sa perte politique. Depuis des mois, le TPI instruit le dossier du Kosovo et l'on peut supposer que les services de renseignements occidentaux ne lui refusent pas, cette fois, leur coopération. Le procureur de ce Tribunal, Louise Arbour, a lancé des mises en gardes à Slobodan Milosevic ces derniers jours. *« On a déjà les preuves qui permettraient de l'inculper »*, dit un responsable politique français.

M. Milosevic n'est plus l'homme de la négociation, mais il peut encore être celui de la reddition. C'est la seule éventualité que l'on maintient ouverte. De cette éventualité même, certains Occidentaux doutent très fortement : un haut responsable à Paris se disait récemment convaincu que *« toute solution devrait lui être imposée »*.

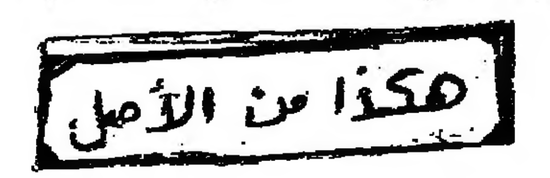
Que devient, dans ce contexte, la stratégie occidentale ? En ce qui concerne l'objectif politique, on maintient la référence au plan de Rambouillet prévoyant une autonomie du Kosovo, mais on ne l'évoque plus que comme un *« cadre »*. Même à supposer en effet que M. Milosevic finisse par l'approuver, on voit mal comment les Kosovars, qui n'y avaient souscrit qu'avec difficulté début mars, pourraient encore l'accepter tel quel, comme si rien, entre-temps, ne s'était passé. L'idée d'autonomie ne leur suffira plus et, si on leur refuse encore l'indépendance formelle, sans doute faudra-t-il pour espérer pacifier la région, placer le Kosovo sous un véritable protectorat international, et pour longtemps. C'est à quoi songent vraisemblablement les dirigeants français lorsqu'ils disent leur disposition à rechercher *« sous l'autorité de l'ONU »* une solution politique.

Sur le plan militaire, tant que M. Milosevic n'obtempère pas, l'objectif a dit Jacques Chirac est de *« détruire »* (non plus de *« réduire »*) son appareil de répression. Les Occidentaux ont réaffirmé, mardi, leur détermination à engager encore davantage de moyens pour y parvenir. Aucun d'entre eux ne veut donner plus de détails. Mais il paraît de plus en plus probable que, si l'on souhaite faire échapper le Kosovo à la répression et y réinstaller les populations déportées, il faudra préparer militairement le terrain pour ce retour, c'est-à-dire intervenir au sol dans un contexte, au mieux extrêmement affaibli, mais néanmoins hostile.

Claire Tréan

Pour le président du Monténégro, M. Milosevic est « la cause de la plupart des problèmes dans les Balkans »

Le président monténégrin, Milo Djukanovic, a accusé, mardi 6 avril, le chef de l'Etat yougoslave, Slobodan Milosevic, d'être un autocrate qui fait obstacle à la paix dans les Balkans. *« Milosevic est la cause de la plupart des problèmes dans les Balkans et par conséquent, par définition, ce n'est pas quelqu'un qui puisse contribuer à une solution à long terme »*, a déclaré le président Djukanovic dans une interview à la chaîne britannique Sky Television. Il s'agit des plus virulentes critiques du président monténégrin, pro-occidental et libéral, à l'encontre du président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), dont le Monténégro est la plus petite composante.





L'OTAN rejette l'offre de cessez-le-feu yougoslave et étudie une « sortie de crise »

La France souhaite la réintégration de l'ONU et de la Russie dans le processus de règlement du conflit

BRUXELLES
de notre correspondant

Parvenue mercredi 7 avril en fin d'après-midi au siège de l'OTAN à Bruxelles, la proposition du gouvernement de Belgrade instituant un *« cessez-le-feu unilatéral »* au Kosovo à partir de ce même jour à 20 heures et suggérant des négociations sur le retour des réfugiés a été, en fin de soirée, rejetée comme *« de toute évidence insuffisante »* par Javier Solana, secrétaire général de l'Alliance. Ce n'était pas une surprise, puisque, quelques heures auparavant, Washington et Londres avaient clairement rejeté cette initiative, suivis en cela par Jacques Chirac et la plupart des dirigeants européens. D'intenses consultations avaient eu lieu dans l'après-midi entre Paris, Londres, Bonn et Washington pour mettre au point la réponse occidentale à la démarche de Slobodan Milosevic.

Cette offre a néanmoins suscité un débat au sein du Conseil atlantique. Deux pays, la Grèce, sensible à l'idée d'une trêve pendant les fêtes de la Pâque orthodoxe, et l'Italie, où l'opération « Force alliée » suscite des tensions au sein de la majorité gouvernementale, ont manifesté le souhait de ne pas rejeter en bloc ce cessez-le-feu et d'en faire la première marche d'une stratégie de *« sortie de crise »*. Il a donc fallu pendant de longues heures *« limer au plus fin les termes du communiqué du secrétaire général »*, comme le constate un diplomate. Le résultat est néanmoins une fin nette de non-recevoir. Javier Solana rappelle que l'action militaire de l'OTAN vise à l'établissement de *« la paix, de la multiethnicité, de la démocratie pour un Kosovo où le peuple tout entier pourra vivre en sécurité »*. Ces objectifs ne peuvent être atteints, selon l'OTAN, que *« par le retour de tous les réfugiés, et partant, le déploiement d'une force de sécurité internationale, le retrait des forces armées, forces de police et forces paramilitaires serbes, et la mise en place d'un cadre politique pour le Kosovo qui soit fondé sur les accords de Rambouillet »*.

> Pour l'Alliance, la proposition de Belgrade montre que les bombardements « commencent à faire mal »

Le communiqué de l'Organisation atlantique ne reprend pas la formule qui était de rigueur il y a encore quelques jours, sur la nécessité d'avoir au Kosovo une force internationale *« dirigée par l'OTAN »*. C'est un petit signe d'ouverture envers les Russes, avec lesquels la discusssion devait être officiellement reprise, mercredi 7 avril, au sein du « Groupe de contact ». Les contours de cette force doivent être aussi repensés, dans la mesure où elle n'aurait plus seulement la tâche de surveiller l'application d'un éventuel accord, comme prévu dans le texte de Rambouillet, mais aussi d'assurer le retour des réfugiés.

Dans les couloirs de l'Organisation, on estimait que la proclamation par Belgrade d'un cessez-le-feu unilatéral était le signe que les frappes aériennes *« commençaient à faire mal »* et que les Serbes avaient besoin de souffler pour réorganiser leurs forces. On en concluait qu'il convenait d'autant plus de poursuivre les bombardements que le temps permettait actuellement de porter des coups sérieux aux éléments armés serbes dans la province. A ce propos, lors du point de presse quotidien, le général David Wilby a reconnu que la frappe ayant atteint une zone civile dans la région d'Aleksinac, au sud de la Serbie, faisant 12 morts et un nombre indéterminé de blessés, était due *« à une erreur du système de guidage du missile, qui l'a fait tomber 600 mètres avant la cible visée » (lire page 4)*.

La poursuite de ces frappes s'accompagne d'une intense activité diplomatique destinée à élaborer en commun une stratégie de « *sortie de crise* ». William Cohen, secrétaire américain à la défense, devait être mercredi 7 avril, au siège de l'OTAN, accompagné par plusieurs membres du Congrès. Il devait rencontrer le général Wesley Clark, commandant en chef de l'opération « Force alliée », et Javier Solana. La veille, le chef d'état-major interarmées américain, le général Henry Shelton, avait fait une visite au Shape, le quartier général des forces alliées à Mons.

On annonce pour lundi 12 avril la réunion, au siège de l'OTAN, d'un Conseil atlantique exceptionnel au niveau des ministres des affaires étrangères des pays membres. La trêve instaurée unilatéralement par Slobodan Milosevic arrivera alors à son terme, et la mise en place des hélicoptères d'attaque antichars Apache dans le nord de l'Albanie sera bien avancée. La plupart des dirigeants des pays membres de l'Alliance se placent déjà dans une perspective d'après-crise, quelle qu'en soit l'issue, et tiennent à faire connaître leurs préoccupations. Pour la France, il s'agit notamment la réintégration de l'ONU et de la Russie dans la gestion de la suite des événements.

Luc Rosenzweig

Jamie Shea, soldat de la rhétorique

BRUXELLES
de notre correspondant

Jamie Shea, porte-parole du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, est devenu un personnage planétaire. C'est lui qui transmet, chaque jour à 15 heures, à Bruxelles, le message des alliés sur l'évolution politico-militaire de la situation. D'origine écossaise, mais élevé dans les faubourgs populaires de Londres, cet homme de quarante-cinq ans au visage d'adolescent a gardé une pointe d'accent *cockney* que des études de droit international à Oxford n'ont pas éliminé. Il s'est fait une spécialité du *Slobodan bashing* – la « démonisation » rituelle du président serbe –, qui fait partie de la panoplie des moyens employés pour assurer le moral de « l'arrière », l'opinion publique des pays engagés dans l'opération « Force alliée ».

Répété quotidiennement depuis quinze jours, l'exercice pourrait devenir ennuyeux et peu efficace s'il se bornait à reprendre comme une litanie les qualificatifs utilisés par les hommes politiques à propos de l'homme fort de Belgrade. Dans un premier temps, alors que l'opinion européenne était partagée sur le bien-fondé de la guerre aérienne, Jamie Shea s'est attaché à trouver, chaque jour, une métaphore ou une comparaison historique « parlante » pouvant susciter les sentiments négatifs envers Slobodan Milosevic parmi les centaines de millions de téléspectateurs qui suivent ses briefings retransmis en direct dans le monde entier. Il a ainsi dénoncé *« l'organisateur de la plus grande catastrophe humanitaire depuis 1945 », « l'instigateur d'un exode semblable à l'évacuation de Phnom Penh par les Khmers rouges dans les années 70 »*, enfin *« le maître d'œuvre d'un projet orwellien d'effacement de la mémoire des Albanais du Kosovo »*.

Les sondages montrant que la côte du président yougoslave était désormais suffisamment basse dans l'opinion des pays occidentaux pour qu'il ne soit plus nécessaire d'en rajouter, Jamie Shea s'est attaché, mardi 6 avril, à miner le soutien dont il semble encore bénéficier au sein d'une population serbe traumatisée par les bombardements. Il s'est servi pour cela de la prosopopée, procédé rhétorique où l'orateur se met dans le personnage d'un absent et parle à sa place. Slobodan-Jamie a donc exposé au peuple serbe le bilan de dix ans de son pouvoir à Belgrade : *« Vous vivez maintenant dans un pays réduit des deux tiers. Vous ne pouvez plus aller en vacances sur la cote dalmate. Votre économie est en déconfiture. La monnaie a perdu 70 % de sa valeur. Vous êtes les citoyens d'une nation-paria, tenue à l'écart par la communauté internationale, alors que d'autres pays sortis du communisme entrent dans l'OTAN et dans l'Europe... »*

Puis Jamie Shea s'est mis dans le personnage d'un électeur yougoslave : *« Croyez-vous que moi, à l'écoute d'un tel bilan, je vais continuer à soutenir un tel dirigeant ? »* Question rhétorique, évidemment sans réponse, du moins immédiate, puisque ne risquant pas d'être posée en ces termes par le principal intéressé sur la place de la République de Belgrade occupée par les concerts de rock anti-OTAN. Mais M. Shea n'est pas homme à se décourager. Il recommencera, demain, sous une autre forme. Jusqu'à ce qu'il puisse réaliser son rêve le plus cher : *« Retourner à l'obscurité. »*

L. R.

« M. Milosevic peut mettre un terme aux frappes aériennes », rappelle M. Clinton

Washington appelle le président yougoslave à retirer ses troupes du Kosovo et à accepter le déploiement d'une « force internationale de sécurité »

WASHINGTON
de notre correspondant

Comme on pouvait s'y attendre, Washington a repoussé, mardi 6 avril, l'offre de cessez-le-feu de Belgrade. Cette offre avait déjà été rejetée par anticipation, dès lundi, par l'administration Clinton, qui avait prévenu d'une telle manœuvre.

Mardi, le président américain a affirmé que *« M. Milosevic peut mettre un terme dès maintenant* [aux bombardements] *en retirant ses forces militaires et paramilitaires, en acceptant le déploiement d'une force internationale de sécurité pour protéger non seulement les Albanais du Kosovo, dont la plupart sont musulmans mais pas tous, mais aussi la minorité serbe »*. Avant de s'envoler pour une réunion de l'OTAN à Bruxelles, le secrétaire à la défense, William Cohen, a jugé la proposition serbe *« non seulement totalement inacceptable, mais absurde »*.

On attend donc que le dictateur de Belgrade accepte – comme on continue de le souhaiter ici – un accord permettant aux troupes de l'OTAN de raccompagner les réfugiés au Kosovo dans un *« environnement permissif »* sur la base des accords de Rambouillet. Mardi, Madeleine Albright a dénoncé *« sa brutalité, sa duplicité, sa cruauté et son arrogance »*. « *Légalement*, a-t-elle ajouté, *nous coopérons pleinement avec le Tribunal pénal international de La Haye. Nous voulons que ceux qui ordonnent et commettent des crimes au Kosovo en paient le prix durant le reste de leur vie (...). Je pense qu'il est très difficile de séparer Milosevic de ce qui se passe »* dans la province. En même temps, elle lui a demandé de *« signer »* un accord qui serait en fait une capitulation déguisée.

> « Nous coopérons avec le Tribunal de La Haye. Nous voulons que ceux qui ordonnent et commettent des crimes au Kosovo en paient le prix durant le reste de leur vie »
> **Madeleine Albright**

« Il faudrait une sorte d'accord entre les deux parties pour permettre aux forces de l'OTAN d'entrer », a dit pour sa part mardi le porte-parole de la Maison Blanche. Mais comment justifier de parler avec celui que le vice-président Al Gore a qualifié de *« démon »* ? Un homme comparé à Hitler ou à Saddam Hussein et dont Washington souhaite publiquement le renversement, à l'instar du dictateur irakien, tout en sachant fort bien que la loi americaine interdit formellement d'attenter à la vie d'un dirigeant étranger. Les réponses officielles sont à ce propos vagues et contradictoires.

Sous couvert de l'anonymat, un membre de l'administration nous a expliqué que la position officielle évoluait en fonction de la situation : personne ne veut dire publiquement que l'on refuse catégoriquement de discuter avec M. Milosevic, ni admet que l'on pourrait négocier avec un criminel de guerre ; surtout s'il conserve le contrôle d'un appareil militaire auquel il faudra bien que quelqu'un donne l'ordre de cesser le feu.

Toute déclaration claire ne ferait que réduire la marge de manœuvre des alliés. Mais, ajoute cette source, ces pourparlers ressembleraient moins à de véritables négociations qu'à ceux qui eurent lieu à l'été de 1945 dans la baie de Tokyo pour obtenir la reddition de l'armée impériale japonaise. Après quoi, M. Milosevic pourrait être jugé comme criminel de guerre, tout comme le furent les dirigeants japonais responsables de Pearl Harbor.

Directeur des études est-européennes au CSIS, Janusz Bugaiski estime, pour sa part, que le gouvernement américain veut jouer sur les deux tableaux. *« C'est une contradiction insoluble. Les choses sont allées tellement loin qu'il faut renverser son régime, le dernier néo-communiste, ou néo-fasciste, d'Europe. »*

Car si l'OTAN ne peut aider les réfugiés à rentrer rapidement chez eux dans des conditions acceptables, *« d'autres prendront sa place auprès des Kosovars, des régimes radicaux ou même des groupes terroristes fondamentalistes islamistes, et l'on risque de créer en Europe une nouvelle Palestine, avec son cortège de réfugiés et de terroristes »*.

En tout cas, la secrétaire d'État a reconnu que la guerre en cours était *« un test pour l'OTAN du XXI[e] siècle avant même que ce siècle ne commence. Alors même que nous réagissons à la crise au Kosovo, nos partenaires et nous, au sein de l'OTAN, devons nous préoccuper davantage de l'avenir de la région. L'intégration pacifique du nord, de l'ouest et du centre de l'Europe est bien avancée ou sur les rails. Mais le continent ne peut être entier et libre tant que son coin sud-est n'est pas également stable »*.

Dix-sept jours avant l'ouverture du sommet de Washington pour célébrer les cinquante ans de l'Alliance atlantique, Madeleine Albright a voulu insister sur l'importance de ses valeurs morales : *« En agissant au nom de la paix et de la justice au Kosovo, nous réaffirmons l'objectif fondamental de l'OTAN, qui est de défendre la démocratie, la stabilité et la décence humaine sur le sol européen. »*

Patrice de Beer

هكذا من الأصل

Le couple Apache - A10 pour frapper blindés et artillerie serbe au Kosovo bientôt en action

Leurs premières interventions sont prévues pour la fin de la semaine

L'association du chasseur et de l'hélicoptère « tueur de chars », est, affirment les Américains, d'une redoutable efficacité. Il aurait largement fait ses preuves en Irak. Au Kosovo, on estime que l'armée serbe dispose de 300 à 400 véhicules blindés et mécanisés. Ceux-ci, camouflés et éparpillés sur le terrain, doivent se concentrer ponctuellement pour produire un effet militaire.

TRÊVE UNILATÉRALE ou pas, Slobodan Milosevic a engagé au Kosovo entre 300 et 400 véhicules de ses formations blindées et mécanisées, qui relèvent de l'armée yougoslave et des forces spéciales de sécurité. Il ne s'agit pas seulement de chars de combat, mais aussi de leurs véhicules d'accompagnement, dont des auto-mitrailleuses, des batteries mobiles de missiles sol-air et des pièces d'artillerie anti-aérienne à tir rapide.

Dans sa logique d'intensification et de diversification de son action militaire sur le terrain, l'OTAN a réclamé aux Etats-Unis – et obtenu –, des moyens supplémentaires, outre la frappe aérienne dont elle dispose déjà avec ses avions d'attaque au sol – des Harrier britanniques, des Jaguar et des Super-Etendard français –, qui ont été engagés la semaine dernière, mais à l'occasion de raids au sol ponctuels et très limités.

Aujourd'hui, l'objectif est plus spécialement de viser ces forces militaires et paramilitaires serbes de répression en action au Kosovo, qui sont, la plupart du temps, camouflées et dispersées sur le terrain, mais qui éprouvent la nécessité de se regrouper pour devenir efficaces. Ce ne sont pas, de façon permanente, de fortes concentrations blindées ou mécanisées. Cependant, elles font parfois mouvement en convois ou elles doivent se rassembler pour se ravitailler en carburant et en munitions.

Certains des moyens réclamés par l'OTAN pour contrer ce dispositif, en particulier l'avion A-10 Warthog, peuvent déjà être sur place, depuis des bases en Italie. Mais d'autres arrivent dans quelques jours, d'ici à la fin de la semaine, via l'Allemagne, comme l'hélicoptère d'assaut Apache AH-64D Longbow de Boeing.

POUVOIR DE DESTRUCTION

L'intervention de l'Apache a été sollicitée par le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, dans le cadre de l'opération « Force alliée ». Au début, l'armée de terre américaine, qui en possède environ 830 et qui l'a généreusement utilisé en Irak à raison de 288 exemplaires, s'est d'abord fait tirer l'oreille, puis elle a accédé à la demande de l'OTAN, en acceptant d'en déployer 24 en Albanie avec l'accompagnement protecteur et logistique qui s'impose.

Selon les spécialistes, le couple A-10/Apache se complète, et il devrait permettre au général Clark d'accélérer la neutralisation du corps blindé et mécanisé serbe au Kosovo, comme on lui en prête l'intention. Des expérimentations ont montré, en effet, que, malgré leur faible vitesse qui en fait aussi leur vulnérabilité, l'A-10, entré en service au milieu des années 70, et l'Apache, dix années après, se suppléent l'un à l'autre, selon la doctrine d'emploi appelée Ajaat (Advanced Joint Air Attack), qui couple chasseurs de chars et hélicoptères d'assaut et qui augmente leur pouvoir de destruction.

L'Apache demeure masqué derrière des plis de terrain ou des arbres. Il surveille et fixe, en quelque sorte, l'adversaire sur le terrain, en attendant l'arrivée de l'A-10 – armé d'un canon de 30, de roquettes et de missiles –, à environ une vingtaine de kilomètres de l'objectif que l'hélicoptère « illumine » au laser pour faciliter des tirs précis contre les véhicules blindés ou les batteries anti-aériennes. De la sorte, l'A-10 peut espérer rester hors de portée de la défense adverse et l'Apache achever la mission, avec son canon de 30, ses missiles anti-chars Hellfire et ses roquettes de 70.

Cette manœuvre couplée A-10/Apache a pour avantage de préserver au maximum la sécurité des équipages de l'avion et de l'hélicoptère dans un environnement hostile. Les Américains affirment que cette tactique leur a permis, en 1991, de détruire 1 200 des 1 700 chars irakiens atteints par des frappes aériennes, et 1 000 des 1 200 pièces d'artillerie dans les mêmes conditions d'engagement. Outre des véhicules, l'A-10 et l'Apache peuvent prendre pour cibles des ponts et des voies de communication.

Jacques Isnard

Première frappe directe sur des blindés au Kosovo

L'aviation de l'OTAN a mené avec succès pour la première fois un raid contre une colonne de véhicules blindés au Kosovo, a annoncé mercredi 7 avril un responsable de l'Alliance à Bruxelles. L'attaque, opérée dans la journée de mardi, constitue le premier raid direct contre des unités en activité au Kosovo et directement impliquées sous le commandement de Belgrade dans les déportations massives d'Albanais, a précisé ce responsable.

Le raid contre la colonne de blindés, rendu possible par l'amélioration des conditions météorologiques, est considéré par le commandement de l'OTAN comme le principal développement récent de l'opération « Force alliée ». L'Alliance atlantique entend démontrer ainsi que le recours exclusif aux moyens aériens lui permet tout de même de lutter contre les unités au sol yougoslaves. Dimanche 28 mars, un groupe de quatre chars serbes avait déjà été atteint à Malisevo, à l'ouest de Pristina.

Une « faute technique » de bombardement aurait entraîné la mort de douze civils

L'OTAN A ADMIS qu'une *« faute »*, liée à un défaut de guidage, sans autre précision, *« a pu être commise »* lors du raid qui a été conduit, lundi soir 5 avril, à Aleksinac, en Serbie, et qui a provoqué des pertes civiles. Selon Tanjug, l'agence de presse officielle yougoslave, qui fait état de rapports de la police locale, il y aurait eu douze morts et une cinquantaine de blessés dans cette agglomération de 20 000 habitants.

Selon le porte-parole du Pentagone, qui n'est pas en mesure d'évaluer le nombre des victimes, une bombe de 250 kg semble être tombée sur une zone résidentielle. Des dizaines d'immeubles ou de maisons ont été détruits ou endommagés. Le raid visait des baraquements de la 203e brigade d'artillerie mixte, stationnée dans cette petite ville minière à 200 km au sud de Belgrade. La bombe serait tombée à environ 600 mètres de l'objectif, dans l'une des artères de la ville.

A Bruxelles, le général David Wilby, l'un des commentateurs de l'OTAN devant la presse, a expliqué que, *« malgré une préparation méticuleuse des attaques, la loi statistique joue, à un moment ou à un autre, contre nous, et nous expose à des fautes techniques »*. *« Toute perte de civils est très regrettable »*, a-t-il ajouté. Cette nuit-là, l'OTAN a engagé des frappes contre plus d'une trentaine de cibles, en Serbie et au Kosovo, et elle a mobilisé une centaine d'avions environ pour ses bombardements.

C'est la première fois depuis le début de l'opération « Force alliée », le 24 mars, que l'OTAN évoque la possibilité que des avions aient pu provoquer des pertes parmi les populations, alors que la consigne donnée aux équipages est d'éviter *« des dommages collatéraux »*, c'est-à-dire des dégâts chez les civils, grâce à la précision de leurs armements et à leur guidage en fin de trajectoire au moyen de laser ou de GPS satellitaire.

Le conflit fait avancer l'idée de défense européenne

Des « critères de convergence » européens en matière de défense, de réforme des armées et de dépenses militaires pourraient voir le jour

SUR LA BASE ITALIENNE de Gioia del Colle, qui abrite des forces britanniques engagées dans la guerre au Kosovo, le ministre britannique de la défense, George Robertson, a lancé un avertissement : *« Nous sommes face à notre destin. Il va falloir régler nos problèmes, sinon les cinquante prochaines années nous réservent difficulté sur difficulté et nous ne pourrons rien y faire. »* A Paris aussi, on estime que le conflit dans les Balkans a renforcé la prise de conscience sur la nécessité de créer un pôle européen de sécurité et de défense. Le débat avait été relancé, à l'automne 1998, quand le premier ministre britannique Tony Blair avait affirmé la disponibilité de son pays à participer à une défense européenne. Quelques semaines plus tard, au sommet franco-britannique de Saint-Malo, Tony Blair, Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient signé une déclaration contenant les principes d'une telle politique.

Depuis, les diplomates et les militaires des deux pays, vite rejoints par les Allemands, ont abordé les conséquences pratiques et institutionnelles. Les ministres des affaires étrangères et de la défense de France, d'Allemagne et de Grande-Bretagne se sont réunis pour la première fois ensemble à Bonn pour fixer le calendrier et jeter les bases de l'intégration de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), la seule organisation européenne compétente en matière de défense, dans l'Union européenne elle-même, telle qu'elle est prévue par le traité d'Amsterdam. En même temps, ils prennent grand soin d'associer à leur réflexion leurs collègues des douze autres pays membres de l'UE pour ne pas donner l'impression de les placer devant un fait accompli. Certains pays *« non intégrés dans une alliance »*, comme on dit en jargon européen pour désigner les neutres (Irlande, Finlande, Autriche, Suède) sont mal à l'aise chaque fois que l'UE évoque les questions de défense, mais ils ne veulent pas bloquer les avancées possibles.

« MOMENT À SAISIR »

A la réunion informelle des quinze ministres des affaires étrangères, à la mi-mars, la présidence allemande a proposé un texte qui devrait servir de base aux discussions qui auront lieu d'abord à la réunion ministérielle de l'UEO, les 10 et 11 mai à Brême, puis en juin au Conseil européen de Cologne. *« Il y a un moment à saisir et on ne sait jamais combien de temps la conjoncture restera favorable »*, a déclaré le ministre allemand des affaires européenne, Günter Verheugen. Après l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le 1er mai, les Quinze vont nommer un haut représentant pour la « politique extérieure et de sécurité » – « M. ou Mme PESC » – qui aura à sa disposition une unité de prévision, d'analyse et de planification. L'Allemagne a proposé de donner à une seule personne la responsabilité de la PESC et le secrétariat général de l'UEO, qui doit être pourvu à peu près en même temps. La France a émis quelques réserves sur cette proposition, qui lui paraît prématurée, mais des arrangements pourraient être trouvés par la nomination d'adjoints.

Il paraît raisonnable de mettre petit à petit les capacités de planification et les capacités opérationnelles de l'UEO au service de l'UE et de les développer avec la création d'un comité militaire composé de représentants permanents et pouvant se réunir au niveau des chefs d'état-major en cas de besoin, d'un état-major et d'un comité politique avec des représentants ayant rang d'ambassadeurs. La question est de savoir si les représentants civils et militaires devraient avoir *« une double casquette »*, UE et OTAN.

ÉVITER LES DOUBLE EMPLOIS

En cas de crise, les Européens auraient le choix entre utiliser les capacités des Etats disposés à participer à une opération, des moyens collectifs que l'OTAN pourrait mettre à leur disposition ou des moyens proprement européens, en évitant cependant ce que la déclaration de Saint-Malo appelle *« les duplications inutiles »*. Pour certains, les trois possibilités devraient être maintenues, pour d'autres la voie royale de la défense européenne passe toujours par l'OTAN.

Français et Britanniques sont d'accord sur la nécessité de renforcer les capacités militaires des Etats européens et de réformer la structure des armées pour mieux les adapter aux tâches de maintien et de rétablissement de la paix qui leur seront de plus en plus demandées. L'idée commence à faire son chemin d'établir des « critères de convergence » pour les efforts en matière de défense, de réforme des armées et de dépenses militaires, sur le modèle des « critères de Maastricht » qui ont guidé la création de la monnaie unique.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

Les popes russes volent au secours des « frères orthodoxes »

Béni par le patriarche Alexis II, le premier convoi d'aide humanitaire part vers Belgrade

MOSCOU
de notre correspondant

« Dieu, nous t'adressons ces prières, aide nos frères qui souffrent en Yougoslavie. » Le chœur des popes s'est élevé, solennel, pendant que la fanfare militaire se préparait. Iouri Loujkov, maire de Moscou, tête nue sous une soudaine chute de neige, s'est écarté des caméras de télévision, cédant la place à Alexis II. Le patriarche de toutes les Russies s'est avancé vers les camions, de gros Kamaz peints en blanc et soigneusement bâchés. *« Nous allons faire une prière pour demander que Dieu, dans sa grande miséricorde, soutienne cette aide et accompagne cette colonne de véhicules. »* Chaque camion a été aspergé d'eau bénite, puis a démarré dans un nuage de gazole. Une icône a été confiée au chef de convoi. Direction Belgrade.

La Russie a officiellement envoyé, mardi 6 avril, son premier convoi d'aide humanitaire à la Yougoslavie. La cérémonie s'est déroulée dans la cour du monastère Danilovski, siège du patriarcat de Moscou et des plus hautes autorités orthodoxes. Une fois de plus, Alexis II a pu démontrer le poids de son Eglise dans la vie politique du pays. Dès les premières frappes aériennes, le patriarche avait dénoncé comme *« sacrilège »* l'opération de l'OTAN contre *« nos frères orthodoxes »*. Aussitôt, il appelait à organiser une aide humanitaire pour *« le peuple yougoslave »*.

L'« AGRESSION » DE L'OTAN

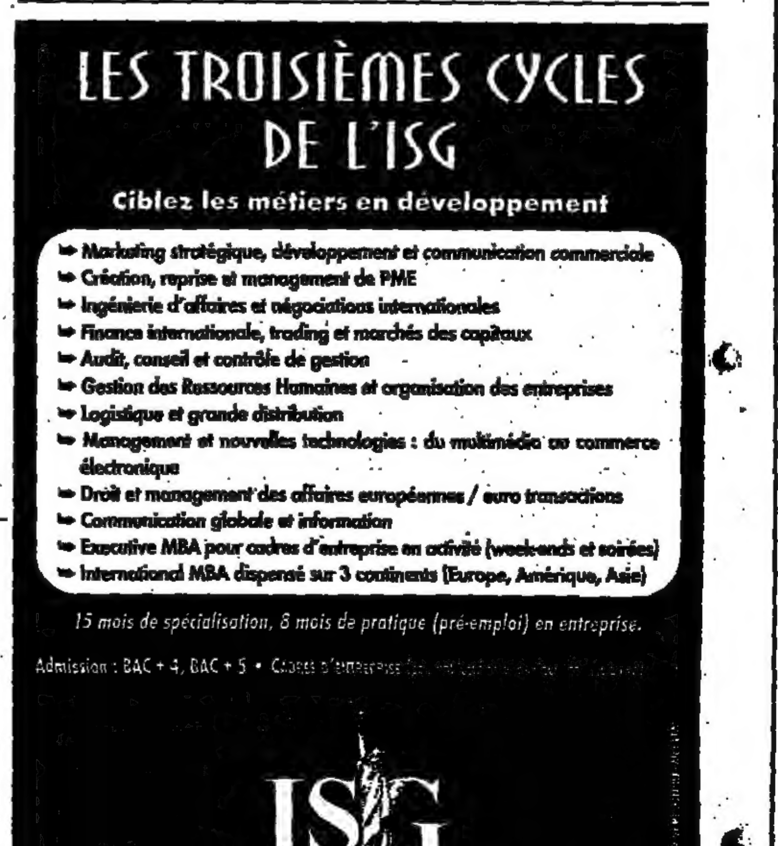
Iouri Loujkov, qui plaide également pour une aide militaire et technique au régime de Belgrade, et le ministère *« des situations d'urgence »* ont en quelques jours bouclé l'opération. Cinquante camions transportant de la nourriture, des vêtements, des médicaments, des groupes électrogènes arriveront, dimanche, à Belgrade pour être remis au ministère de la santé yougoslave. D'autres convois devraient suivre. *« Ce ne sont pas seulement des objectifs militaires qui sont bombardés, mais des lieux où vivent des gens*, a déclaré le patriarche Alexis II, *des gens qui sont forcés de quitter leur maison en raison des bombes et des coups portés au Kosovo. »*

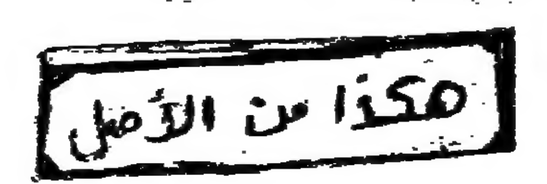
L'Eglise orthodoxe développe ainsi la ligne soutenue par le gouvernement Primakov : l'exode des centaines de milliers d'Albanais du Kosovo est provoqué par l'*« agression »* de l'OTAN. Alexis II et, avant lui, Iouri Loujkov n'ont donc pas dit un mot du nettoyage ethnique mené par l'armée serbe et ses milices paramilitaires. *« Cette aide*, a précisé le patriarche, *ne prend pas en compte la nationalité, elle est destinée aux réfugiés, des Albanais mais aussi des Serbes, victimes des combats. »*

Dans la cour du monastère, aux côtés d'Alexis II, était présent Borislav Milosevic, frère de Slobodan et ambassadeur de Yougoslavie à Moscou. Le matin, lors d'une conférence de presse, l'ambassadeur avait *« remercié la Russie pour sa solidarité »*. M. Milosevic avait également estimé *« à plus de 50 000 les Serbes obligés de fuir le Kosovo »*. Interrogé sur les déportations des populations albanaises, il s'en était pris *« à la propagande de guerre et aux mensonges des académiciens de la désinformation »*.

François Bonnet







Le conflit fait avancer l'idée de défense européenne

Les modalités de l'aide aux réfugiés sont l'objet de divergences à l'ONU

Les violations des droits de l'homme sont dénoncées par Mme Ogata

Réunis à Genève sous les auspices du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les donateurs ne sont pas parvenus à s'entendre sur l'accueil temporaire des réfugiés du Kosovo dans des pays occidentaux. Le HCR a estimé que ces transferts ne peuvent se faire qu'à titre exceptionnel et sur la base du volontariat.

GENÈVE
de notre correspondant

Les limites de l'action humanitaire de la communauté internationale et ses contradictions face à la crise du Kosovo sont apparues au grand jour lors d'une réunion convoquée dans l'urgence, mardi 6 avril, au Palais des Nations, à Genève, sous les auspices du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). En présence des délégués des gouvernements de Tirana, de Belgrade et de Skopje, les organisations d'entraide et les délégués de 56 pays traditionnellement donateurs ont exposé leurs points de vue sur l'aide financière et matérielle à apporter sur place. En revanche, aucune décision n'a été prise concernant l'accueil temporaire de réfugiés kosovars dans les pays occidentaux.

Avant de s'envoler dans la soirée pour un voyage de trois jours en Albanie et en Macédoine, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Sadako Ogata, n'a pas manqué de rappeler les proportions de plus en plus *« dramatiques »* que prend *« la tragédie au Kosovo »*. Pour elle, il s'agit d'une vague de départs *« forcés, planifiés et dirigés »*. Tout en reconnaissant que les organisations humanitaires avaient été prises de court par l'accélération des événements, elle a fait valoir qu'il ne suffisait pas d'exprimer son indignation, mais qu'il fallait agir et redoubler d'efforts.

« UN CADEAU À MILOSEVIC »

Le HCR estime que *« la meilleure solution pour tous les réfugiés demeure le retour volontaire et qu'il est évidemment préférable de les protéger et de les assister dans la région »*. Mme Ogata a souligné que *« des transferts humanitaires ne devraient se faire qu'à titre exceptionnel et sur une base volontaire »*. Pour le HCR, il ne saurait évidemment être question de départs forcés. Le HCR privilégie donc l'aide sur place. Il ne perd toutefois pas de vue que 650 000 personnes, dont 450 000 depuis le début des bombardements aériens de l'OTAN, ont quitté le Kosovo.

Conscient des problèmes que l'arrivée massive de réfugiés peut créer, en particulier en Macédoine, le HCR pense néanmoins que, dans certains cas d'urgence, il convient d'en transférer ailleurs *« pour sauver des vies »*. Mme Ogata a invité des pays non limitrophes à prendre en charge des réfugiés à titre *« exceptionnel et temporaire »*. Contrairement à d'autres pays de l'OTAN, comme l'Allemagne et les Etats-Unis, la France et l'Italie n'ont pas dissimulé leurs réticences. L'ambassadeur français auprès de l'ONU, Philippe Petit, a expliqué que la dispersion des Kosovars *« constituerait un cadeau au président Milosevic. Il est très important*, a-t-il ajouté, *de ne rien faire qui contrecarre l'objectif sur lequel nous sommes tous d'accord : que tous ces hommes et toutes ces femmes reviennent au plus tôt dans un Kosovo en paix, pluraliste et démocratique, pour y vivre en sécurité »*.

Si le Comité international de la Croix-Rouge a fait savoir qu'il partageait l'avis du HCR d'accorder un *« asile temporaire »* aux réfugiés, les organisations humanitaires ont besoin de fonds pour financer leurs programmes d'assistance. A cet égard, Mme Ogata a rappelé que, pour 1999, dix pour cent à peine des sommes requises pour les projets des agences de l'ONU en ex-Yougoslavie avaient jusqu'à présent été réunis.

Jean-Claude Buhrer

L'exode forcé continue au Kosovo

Environ 430 000 personnes ont quitté le Kosovo depuis le début des bombardements de l'OTAN le 24 mars, ou sont massées à sa frontière, selon le bilan diffusé mardi midi 6 avril par le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR). Quelque 262 000 réfugiés ont été recensés en Albanie, 120 000 en Macédoine, 36 000 au Monténégro. Parmi les personnes bloquées dans des conditions difficiles depuis plusieurs jours dans la zone-frontière de Blace, en Macédoine, environ 14 000 ont pu être transférées dans le « sanctuaire international » voisin de Brazda. La plupart des pays de l'OTAN ont accepté d'accueillir temporairement des réfugiés. L'Espagne a précisé mardi qu'elle pourrait en recevoir environ 7 000. La France, qui a exprimé sa réticence à des déplacements massifs de Kosovars hors des Balkans, pourrait finalement recevoir des *« milliers de personnes »*, sur la base du volontariat et sans séparation des familles, a déclaré le ministre de la coopération, Charles Josselin, mardi.

« Moi, je veux aller en France, le pays de Rambouillet »

TIRANA
de notre envoyé spécial

Béret, barbe blanche hérissée, mégot à la bouche, Avdil Berisha, soixante-treize ans, se fâche comme un jeune homme, prenant à témoin ses enfants et petits-enfants. *« Oui, j'ai entendu parler de la possibilité pour nous de partir en Europe. Eh bien, moi, je vous le dis : ce n'est pas bien du tout ! Nous, nous voulons rester ici, pour pouvoir retourner le plus vite possible dans notre pays. » « C'est là-bas que j'ai ma maison, mes animaux, ma vie »*, continue ce paysan du centre du Kosovo, réfugié dans un camp de Tirana. Autour de lui, tout le monde opine : *« Non, nous ne voulons pas partir ! »*

Un peu plus loin, un groupe de jeunes. Jogging Adidas, tennis, ils hésitent à parler. L'un d'entre eux se lance : *« Partir ? Notre pays est déjà vidé ! Au contraire, nous voulons rester ici. Si l'Europe ne peut rien faire pour nous, nous trouverons des armes, et nous irons nous battre chez nous. »* Une fille les regarde avec des yeux tristes. Elle ne semble pas trop croire à leurs fanfaronnades adolescentes. *« Dites-moi vraiment : quand est-ce que nous rentrerons chez nous ? »*

Instituteur, Feim s'en prend d'abord aux journalistes étrangers : *« Vous étiez en Tchétchénie pour raconter ce qui se passait là-bas, pourquoi n'êtes-vous pas au Kosovo pour rendre compte du génocide de notre peuple ? »* Lui aussi est catégorique : *« Il ne faut pas que nous allions nous réfugier en Europe, nous devons repartir chez nous, c'est toute notre jeunesse qui est là-bas et qui se bat. »* Une jeune fille avoue qu'elle souhaiterait aller en Allemagne retrouver un de ses frères. Elle se fait remettre au pas par ses voisins. *« Non, il ne faut pas partir. »*

« Dans deux semaines, je pense que la plupart d'entre eux voudront aller en Europe » : Guido Rietkerk, responsable d'une organisation humanitaire néerlandaise, sait de quoi il parle. Déjà, l'été dernier, il était responsable d'un camp de réfugiés de Kosovars à Tirana. *« Nous avions, le plus sérieusement possible, procédé à une enquête auprès de quatre-vingts familles pour savoir ce qu'elles souhaitaient. La quasi-totalité nous avait répondu qu'elles voulaient partir en Europe. » « Pour le moment*, explique-t-il, *ils sont fatigués, traumatisés. Après les semaines d'enfer qu'ils ont connues, ils n'aspirent qu'à une chose : se reposer, vivre en paix, ne plus bouger. La sécurité avant tout. Mais, bientôt, si la situation dure, ils changeront d'avis. »*

Qui croire ? Peut-être ces gamines, envoyées par leurs familles chercher des bouteilles d'eau au foyer voisin. *« Partir en Europe ? Oh, oui »*, dit la première, les yeux brillants. *« Mais c'est loin, très loin »*, ajoute l'autre. *« Partir, oui, mais après je veux revenir, je suis une Kosovare »*, affirme fièrement la troisième. Et s'il faut partir, quel pays choisiraient-elles ? *« La France, le pays de Rambouillet. »*

José-Alain Fralon

Des mines du Kosovo au « Kremlin-gate », les liens « mafieux » entre Milosevic et Moscou

Les amitiés tissées entre Soviétiques et Yougoslaves à l'époque communiste ont survécu sous forme de réseaux de l'ombre ayant partie liée avec le crime organisé

SELON un communiqué du département d'Etat américain, daté du 31 mars, dressant une liste de crimes de guerre au Kosovo, *« les forces serbes auraient commencé dès le 23 mars*, soit la veille des premières frappes de l'OTAN, *l'expulsion de tous les Kosovars de la ville de Kosvoska Mitrovica »*, seul centre industriel du Kosovo, au nord de Pristina. *« Plus de deux cents maisons et magasins albanais y ont été incendiés »*, poursuit le communiqué, citant, au nombre des personnalités locales assassinées, Agim Hajrizi, président d'une « Union indépendante des travailleurs », ainsi que sa mère et son fils de âgé de douze ans.

Cet acharnement précoce fut suivi d'expulsions par train jusqu'à Urosevac, puis par camions et autobus vers la Macédoine, selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU. Or Kosvoska Mitrovica est le chef-lieu de ce que le mensuel parisien pro-serbe *Balkan-Infos* décrit comme *« la région stratégique de Trepca, où se trouvent des mines de bauxite et d'or, d'une valeur de 5 milliards de dollars »*. *« Voilà pourquoi on mobilise l'OTAN »*, affirme le bulletin, accusant l'Alliance de vouloir prendre le contrôle du Kosovo pour servir les *« multinationales américaines »*...

Des « stratèges », traçant la future ligne de partition du Kosovo, abandonnent volontiers Trepca, comme la ville de Pec avec son monastère, à Slobodan Milosevic. Mais celui-ci a assuré ses arrières : outre ses forces qui tiennent le terrain, un montage juridico-financier assurerait déjà à sa famille le contrôle de ces mines, par une société, la RMHK-Trepca, englobant tous les gisements de zinc et de plomb du pays et devenue, selon les médias serbes, le premier exportateur de la République fédérale yougoslave (Serbie-Monténégro).

La RMHK-Trepca est d'abord passée sous le contrôle de la Banque nationale de Yougoslavie, la Yugobanka, et de la Genex, une des principales firmes de l'import-export national. Ces institutions, créées sous Tito, l'ont servi comme elles servent aujourd'hui son successeur Milosevic. En 1996, elles ont signé des contrats de vente de minerais avec une société enregistrée aux Etats-Unis (Trafiguro) et, pour 500 millions de dollars sur cinq ans, avec une autre, grecque (Evangelos Mitilineos-holding). Les Kosovars se sont émus de cette *« mainmise serbe sur leurs ressources naturelles »* et Ibrahim Rugova a dénoncé ces contrats, le 3 octobre 1996. Un an plus tard, RMHK-Trepca, mais aussi Genex, figuraient pourtant sur la liste des soixante-quatorze entreprises stratégiques serbes devant être « privatisées » sous la férule de Slobodan Milosevic.

A l'époque de la guerre de Bosnie, Genex aurait quelque peu « périclité » en raison de l'embargo sur les livraisons d'armes et de pétrole à Belgrade, ayant été accusée de l'avoir violé. Le 16 avril 1998, une procédure de banqueroute a été entamée, selon l'agence serbe BTA, contre ce *« géant du commerce extérieur »* dont le capital était, en 1990, estimé à plus d'1 milliard de dollars et qui entretient des activités dans tous les secteurs qui comptent. Aujourd'hui, elle ne coûte, avec ses mines de Trepca, que 70 millions de dollars, *« pour mieux retomber dans le giron de la famille Milosevic »*, remarquent de mauvais esprits à Belgrade.

Or Genex avait aussi une autre « mine » à exploiter, non moins juteuse : celle, apparemment inépuisable, des flux financiers transitant par le Kremlin. Elle fut, en effet, associée à la firme suisse Mabetex, au centre du *« Kremlin-gate »* qui fait trembler Moscou après un article publié par *Le Monde* le 26 février. En janvier encore, le site internet de Mabetex (remanié par la suite) citait la Genex comme son agent pour la rénovation du Kremlin et du siège du gouvernement, ses deux plus gros contrats en Russie.

> Le centre de cet axe Moscou-Belgrade n'est autre que Borislav Milosevic, le frère du président serbe

Une telle association n'est guère étonnante : le patron de Mabetex n'est autre que Bahgjet Pacolli, un Kosovar naturalisé suisse et actif sur les marchés soviétiques, avec de fortes « amitiés » au Kremlin. Ces dernières lui ont-elles permis, comme il s'en est vanté, d'avoir été reçu, à trois reprises, par Slobodan Milosevic, en tête à tête et sans attente préalable, impressionnant fortement l'entourage du chef de l'Etat ? *Le Temps* de Genève, qui a révélé ces rencontres, est aujourd'hui menacé de poursuites par M. Pacolli, qui n'aime guère voir ses liens avec Belgrade et Genex ainsi éclairés : il tente, en effet, de passer pour un généreux bienfaiteur du peuple kosovar – mais non de l'UCK, dont il dit volontiers du mal – et de lancer en Suisse une télévision albanaise.

Mais c'est dans l'ex-URSS que sa fortune s'est faite, et en Russie que le scandale a éclaté : les bureaux de Mabetex furent perquisitionnés, à Lugano et à Moscou, dans le cadre de soupçons pesant sur des comptes ouverts en Suisse par des membres de la garde rapprochée de Boris Eltsine *« liés à la criminalité organisée »*. Lancées par le procureur fédéral suisse à la demande de son homologue russe Iouri Skouratov, elles ont coûté cher à ce dernier, que l'entourage du président russe tente depuis plus d'un mois, et par tous les moyens, de museler.

M. Pacolli, relais du maître de Belgrade dans les milieux kosovars, est donc aussi un des chainons liant la Serbie à Moscou, l'importance des sommes passant par lui étant indéniable : il s'insurge aujourd'hui d'un simple *« solde non payé »* en Russie d'un montant de 250 millions de dollars, soit de quoi construire une vingtaine de gros *bizness-center* à Moscou... Mais le centre incontournable de cet axe Moscou-Belgrade n'est autre que Borislav Milosevic, le frère du président serbe et son ambassadeur en Russie.

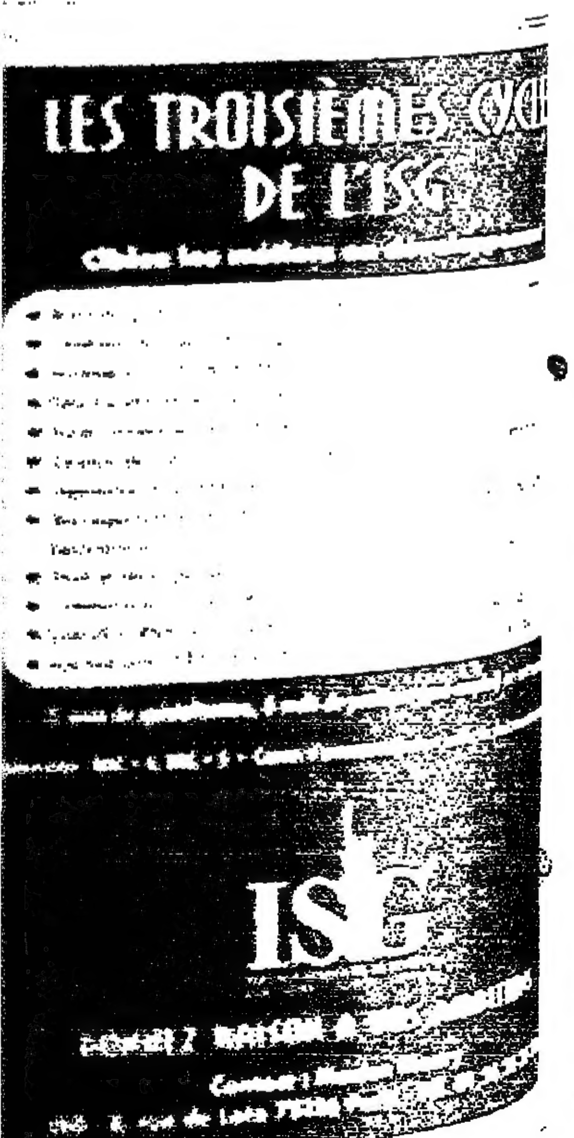
« C'est le seul homme auquel Slobodan fait encore totalement confiance », dit-on dans les Balkans. Il fut seul interprète lors du sommet russo-serbe de l'été 1998 à Moscou. Borislav fut cité comme étant le vrai dirigeant de Genex. Or c'est une firme jumelle, Inex-intereksport, qu'il a dirigée à partir de son poste moscovite, où l'embargo durant le conflit bosniaque ne pouvait guère le gêner.

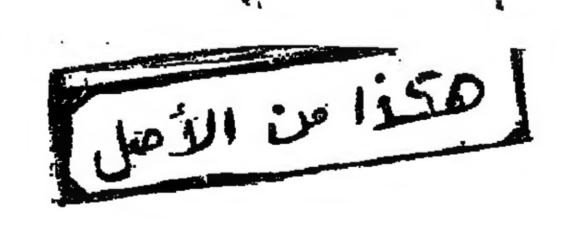
Interpol s'est intéressé en 1995 au rôle d'Inex dans une affaire liée à des exportations d'aluminium. La police belge avait auparavant retrouvé cette firme dans un trafic de cigarettes à Saint-Pétersbourg et des liens apparaissent, dans un rapport de police occidental, entre Inex et la très scandaleuse Nordex. Cette vieille machine « guébiste » de recyclage d'argent du PCUS fut accusée devant le Sénat américain, par un directeur de la CIA, de liens avec le crime organisé.

Les intérêts en Russie du frère du chef de l'Etat serbe ne se limitent d'ailleurs pas à Inex : son ambassade moscovite abrite aussi une filiale de l'AKA-bank, active notamment dans les diamants de Lakoutie, vieille base du chef de la direction des affaires presidentielles, Pavel Borodine, qui distribuait les contrats à Mabetex...

Les « affaires » Mabetex-Genex-Inex ont nécessairement plané, au minimum, sur la rencontre à Moscou, le 3 avril, entre Borislav Milosevic et Evgueni Primakov. Le premier ministre russe, qui tente depuis des mois de se prémunir de coups venant de l'entourage de Boris Eltsine, est soupçonné d'avoir laissé se développer, voire de télécommander l'offensive sans précédent du procureur russe contre les affairistes du Kremlin, si étroitement liés à la famille Milosevic. Alors que le climat s'alourdit de jour en jour à ce sujet à Moscou, une question s'impose : quelle influence peut avoir un tel « parasitage » sur les négociations Primakov-Milosevic, qualifiées de cruciales pour le sort des Balkans, de l'OTAN et de la sécurité de l'après-guerre froide, sans parler de celui des mines de Trepca ?

Sophie Shihab avec Vladimir Ivanidze à Moscou





Le philosophe Enzensberger contre le « socialisme droitier » de M. Chevènement

POÈTE, essayiste, penseur singulier, volontiers à contre-courant, ne craignant pas la polémique, Hans Magnus Enzensberger n'ignorait pas que ses écrits l'exposaient à des incompréhensions, voire à des méprises. Toutefois, il a été surpris que M. Chevènement utilise un extrait de son ouvrage *La Grande migration*, suivi de *Vues sur la guerre civile* (Gallimard, 1995) pour exprimer en conseil des ministres ses réserves à l'égard de l'intervention de l'OTAN contre la Serbie (*Le Monde* du 3 avril).

« *Oui, étonné, c'est cela que j'ai été en premier lieu*, dit-il. *Un ministre allemand ne lirait sûrement pas un livre de ce genre. Donc, cela a un aspect culturel intéressant. Sur le fond, il me semble inévitable qu'une réflexion sur les exigences de la morale universaliste soit instrumentalisée, tôt ou tard, par la politique. C'est un risque qu'il faut accepter.* » Aussi ne souhaite-t-il pas argumenter avec le ministre français. « *Je voudrais seulement dissiper le malentendu qui a surgi, parce que, cité ainsi dans la situation politique actuelle, je me trouve interprété de manière tout à fait insidieuse. Si l'on étudie cet essai que cite M. Chevènement, on constate qu'il n'est absolument pas en faveur d'un quelconque isolationnisme. J'exprime seulement, de manière polémique, une position contre la prétention de certains à intervenir partout et pour n'importe quelle raison. Par exemple, lorsque les Etats-Unis sont intervenus en Somalie, ce n'était pas pertinent, l'analyse n'avait pas vraiment été faite.* »

Enzensberger estime qu'« *en Europe, la situation est différente, les liens entre les peuples sont particuliers, les responsabilités sont d'un autre ordre* ». « *Par exemple*, dit-il, *je n'accepte pas l'argument que j'entends ici ou là en ce moment : "Puisqu'on n'a pas aidé les Kurdes, il ne faut pas intervenir au Kosovo." Que signifie donc cette position extrémiste et maximaliste : "Je n'ai pas le droit d'aider si je n'aide pas tout le monde" ? Dirait-on : "Je n'ai pas le droit de donner 10 francs à un mendiant si je ne donne pas à tous les mendiants" ? C'est absurde.* »

« *Dans mon essai*, précise-t-il, *je me suis limité à tenter de démontrer que les promesses abstraites de l'universalisme dépassent, soit la volonté politique, soit les capacités concrètes de la société contemporaine. Il conviendrait donc, selon moi, de s'abstenir d'une rhétorique illusoire et hypocrite, d'éviter la prétention à sauver le monde entier et de définir, à chaque moment, nos choix politiques en tenant compte des limites de notre champ d'action.* »

« *Dans le cas du Kosovo*, poursuit-il, *j'ai l'impression que l'Europe est non seulement capable, mais obligée d'intervenir.* » Tout l'inverse, autrement dit, de ce que M. Chevènement voulait suggérer en le citant. D'ailleurs, aux yeux du philosophe allemand, le ministre de l'intérieur « *a une position très nette qui*, dit-il, *me semble être un "socialisme droitier"* ». « *Il a récemment polémiqué avec Daniel Cohn-Bendit, avec des accents bien suspects. Je ne me sens pas de proximité avec ses positions* », conclut-il.

Josyane Savigneau

Le PS français souhaite une initiative commune des socialistes européens

François Hollande est également chargé de clarifier le débat avec le PCF

Inquiets quant à la suite des opérations, nombre d'élus de la majorité mettent l'accent sur la diplomatie. Le rejet par les Occidentaux de la proposition de Belgrade d'un « *cessez-le-feu* » unilatéral a été critiqué par M. Bocquet (PCF) et M. Sarre (MDC). Le PS, qui évoque « *un premier pas effectué sous la pression* », souhaite que les sociaux-démocrates européens prennent une initiative en faveur d'une conférence sur les Balkans.

PREMIER secrétaire du Parti socialiste, François Hollande a souligné, mardi 6 avril, devant le bureau national de son parti, que celui-ci doit « *s'exprimer d'une seule voix* ». Il souhaite organiser, dès cette semaine et, peut-être, à Paris, une réunion des sociaux-démocrates européens, pour prendre une initiative diplomatique en faveur d'une conférence sur les Balkans. Chargé des relations internationales au secrétariat national, Pierre Guidoni a souligné que le conflit du Kosovo « *modifie profondément les conditions de la campagne européenne* ».

Toutefois, l'alliance avec le MDC n'a pas été discutée. M. Hollande, qui participait mercredi matin avec Lionel Jospin au petit-déjeuner des socialistes à Matignon, auquel ont été conviés MM. Lang et Quilès, a demandé au PCF une rencontre pour évoquer les divergences sur le conflit.

« UN SUJET DE TRAVAIL »

Les inquiétudes sur la suite des opérations militaires sont telles, en effet, dans les rangs de la gauche, que bon nombre de députés ont tendance à se raccrocher comme à une bouée de sauvetage à la moindre initiative diplomatique. Le 30 mars, lors de sa précédente audition devant les commissions des affaires étrangères et de la dégense de l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait dû réfréner les ardeurs de ceux qui voyaient déjà dans la mission conduite à Belgrade par le premier ministre russe, Evgueni Primakov, une porte de sortie dans le conflit du Kosovo. Entendu par les mêmes députés, mardi soir, M. Védrine a dû, cette fois, commenter la position de l'OTAN vis-à-vis de l'annonce faite peu avant, par Belgrade, d'un « cessez-le feu » unilatéral au Kosovo. Secrétaire national du PCF, Robert Hue, a en effet déploré le rejet immédiat de cette proposition par Washington et Londres. Le président de la commission de la défense, Paul Quilès (PS) a également interrogé le ministre pour savoir si cette proposition pouvait être considérée comme un « *premier pas* ». « *Ce pourrait être le signe d'un premier craquement de Milosevic* », a commenté Jack Lang (PS), président de la commission des affaires étrangères.

Tandis que M. Védrine émettait des doutes sur l'authenticité des premières réactions américaines et britanniques, le ministre de la défense, Alain Richard, a indiqué aux députés que l'on pouvait considérer le cessez-le-feu décrété à Belgrade comme un « *sujet de travail* ». « *Si l'on déclare d'emblée que cette proposition est inacceptable*, nous a indiqué M. Quilès après la réunion, *cela revient à dire qu'il n'y a pas d'autre solution que les frappes militaires. Il faut, au contraire, enfoncer un coin et dire à Milosevic : "Vous avez proposé quelque chose. Il faut faire plus."* »

« UNE ERREUR GRAVE »

Lors de sa réunion hebdomadaire, mardi soir, le bureau national du Parti socialiste a pris en compte ces préoccupations en évoquant « *un premier pas effectué sous la pression* ». Cette déclaration, indique toutefois le PS, « *n'aura de portée que si elle signifie la fin de la répression des populations civiles au Kosovo, le retrait des forces militaires serbes, le retour des populations civiles avec les garanties nécessaires et l'ouverture de négociations sous l'égide des Nations unies* ».

Interrogé, mercredi matin, sur RMC, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, a qualifié d'« *erreur grave* » le refus par les occidentaux du cessez-le-feu proposé à Belgrade, refus qui conduit, selon lui, « *à une escalade supplémentaire dans cette guerre* ». Ce refus, pour Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, « *paraît ne laisser ouverte que la seule porte d'une intervention terrestre, qui serait un enlisement contraire aux intérêts de la France et de la paix* ».

Cette pression en faveur de ce que M. Quilès qualifie de « *position diplomatique offensive* » s'accompagne de doutes persistants sur la nature des opérations militaires, doutes qui traversent tous les bancs de l'Assemblée. Plusieurs des élus socialistes qui ont fait part de leurs inquiétudes depuis le début des frappes aériennes se félicitent que le gouvernement ait mis davantage l'accent, mardi, sur la recherche d'une solution diplomatique. « *La proposition que j'ai formulée a pas mal avancé* », estime M. Quilès, relevant que « *chacun reconnaît désormais qu'une solution passe par l'ONU. Il faut accélérer, aboutir à ce qu'une sorte de cadre de référence soit voté par le Conseil de sécurité.* »

Michel Vauzelle (PS, Bouches-du-Rhône) salue le « *tournant* » de l'intervention du premier ministre lors de la séance des questions au gouvernement. « *L'intervention de l'OTAN ne pouvait être admise que si l'ONU retrouve toutes ses responsabilités* », explique-t-il. Cela n'a pas empêché plusieurs élus – Henri Emmanuelli, Georges Frêche, Jean-Luc Mélenchon, Paul Quilès – de revenir à la charge, mardi soir, au bureau national.

Jean-Baptiste de Montvalon et Michel Noblecourt

L'inflexion de M. Jospin sur les réfugiés n'apaise pas les Verts

LIONEL JOSPIN a profité de la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mardi 6 avril, pour corriger le mauvais effet produit, à gauche, par ses déclarations de dimanche lorsqu'il avait déclaré que « *l'objectif, c'est que ces hommes et ces femmes retournent chez eux* » (*Le Monde* du 6 avril). Lors de la réunion du groupe socialiste, mardi matin, plusieurs élus ont fait part de leurs états d'âme devant le ministre de la défense, Alain Richard. « *On a eu l'impression que la France se distinguait de manière très malheureuse* », a commenté ensuite Michel Vauzelle (Bouches-du-Rhône).

« *Il semble qu'une partie de ce que j'ai dit dimanche n'ait pas été reproduit* », a indiqué le premier ministre dans l'hémicycle, avant d'assurer : « *Oui, nous pourrons accueillir des réfugiés qui en feraient la demande.* [...] *N'ajoutons pas un transfert contraint à une déportation.* » Il s'est dit « *prêt, en liaison avec les associations, à favoriser les conditions d'un accueil en France par des familles qui le souhaiteraient* » et assuré que la France était « *naturellement disponible pour accueillir temporairement sur son sol un certain nombre* » de réfugiés kosovars, « *sur la base du volontariat et sans que les familles soient séparées* », grâce au dispositif d'« *asile territorial* » institué par la loi Chevènement.

Le ministre de l'intérieur a indiqué à *France-Soir* (dans son édition non parue du 7 avril) que « *des directives ont été envoyées pour que des autorisations provisoires de séjour soient accordées* » aux réfugiés kosovars « *qui le souhaitent* ». « *Encore faut-il* [...] *qu'ils puissent en exprimer le souhait*, a renchéri M. Chevènement. *On ne va pas les envoyer sur l'île de Guam, dans le Pacifique, sans leur demander leur avis.* »

Les Verts, qui s'étaient élevés, mardi, contre les propos de M. Jospin, n'ont pas été convaincus par le changement de ton du premier ministre. Si le député du Val-d'Oise, Yves Cochet, s'est félicité que M. Jospin ait « *infléchi* » sa position, le porte-parole du mouvement écologiste, Denis Baupin, ancien conseiller de Dominique Voynet et membre de la majorité des Verts, a estimé que, sur les réfugiés, l'intervention du premier ministre n'était « *pas à la hauteur de la responsabilité de la France : on ne peut pas dire que l'on souhaite que les populations puissent retourner chez elles sans dire comment on va le faire* ». Les députés Verts, qui tenaient, mercredi matin, une conférence de presse avec le comité Kosovo d'Alain Finkelkraut et de Romain Goupil, demandent à tous leurs élus « *de réunir un conseil municipal extraordinaire pour décider du principe d'un jumelage avec un ville ou un village du Kosovo* ».

PS ET PCF À L'UNISSON

Jugeant « *tout à fait choquant* » que « *les condition de l'accueil* » des réfugiés « *n'aient pas été pensées avant* » les frappes de l'OTAN, Dominique Voynet n'a pas été en reste. Sur LCI, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a réaffirmé, mardi, son soutien aux frappes de l'OTAN et à une éventuelle intervention terrestre, puisque « *aujourd'hui, il n'y a plus de questions à se poser* ». En revanche, Mme Voynet a jugé que « *L'accueil* [des réfugiés] *est une obligation morale, une obligation humaine* ». « *Je préfère que les communautés albanaise mais aussi française accueillent quelques milliers de réfugiés plutôt que de savoir que des gamins sont en train de patauger dans la boue, sous la pluie, sans aller à l'école et en étant exposés aux maladies* », a estimé la ministre, qui a indiqué que « *si une décision était prise qui viole les choses auxquelles* [elle] *croit de façon fondamentale,* [elle] *en tirer*[ait] *les conséquences* ».

Le message du premier ministre a, en revanche, été bien accueilli dans les rangs socialistes et communistes. Dans un communiqué, le bureau national du PS, qui « *appuie et approuve l'attitude du gouvernement* », estime que « *l'essentiel est d'assurer la sécurité des réfugiés afin qu'ils puissent le plus rapidement possible regagner leur foyer* ». « *La position du gouvernement est raisonnable* », a estimé pour sa part Alain Bocquet, mercredi matin sur RMC. Il faut que « *la France soit à la tête de la solidarité* » mais elle ne doit « *accueillir* [que] *sur la base du volontariat* », a ajouté le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, se démarquant ainsi de l'extrême gauche.

DÉPÊCHES

LE CAMP DE BLACE EST VIDE

■ Le camp de réfugiés albanais du Kosovo qui s'était créé au poste-frontière macédonien de Blace – où, selon le HCR, jusqu'à 65 000 personnes étaient entassées dans un champ de boue – était totalement vide mercredi 7 avril, selon des témoins. Plus aucun réfugié n'était visible dans la vallée, seuls une vingtaine de malades se trouvaient dans un poste de secours. Mardi, le gouvernement macédonien aurait demandé aux Etats-Unis de reporter le déploiement de certaines de ses forces chargées d'aider à la construction de camps de réfugiés et annoncé qu'il allait stopper le flot de réfugiés après avoir examiné le cas des 65 000 Albanais du Kosovo coincés dans l'« *enfer de Blace* ». Par ailleurs, l'armée yougoslave a fermé, dans la nuit de mardi à mercredi, le poste-frontière de Morina, en Albanie. – (*AFP, AP.*)

BATON HAXHIU EST VIVANT

■ Baton Haxhiu, rédacteur en chef du journal kosovar *Koha Ditore*, donné pour mort durant la première semaine des frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie, est vivant, a-t-il annoncé lui-même à Londres dans un entretien au quotidien britannique *The Independent*. Il devrait rencontrer, mercredi 7 avril, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, pour discuter d'un projet de publication de son journal en exil. Le 29 mars, le porte-parole de l'OTAN avait annoncé l'exécution de Baton Haxhiu par les forces de sécurité serbes à Pristina, chef-lieu du Kosovo. « *L'information de ma mort n'était pas complètement incroyable puisque je me trouvais avec un avocat des droits de l'homme le jour-même où il a été tué en compagnie de ses deux fils* », a dit M. Haxhiu.

JAPON

■ Le Japon a annoncé, mardi 6 avril, qu'il pourrait accueillir des réfugiés albanais du Kosovo : « *Selon l'évolution de la situation, accueillir des réfugiés est une hypothèse qui peut être envisagée* », a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Sadaaki Numata. Le Japon a par ailleurs fourni une aide d'urgence de 15 millions de dollars aux réfugiés et un millier de tentes permettant d'abriter dix mille d'entre eux par l'entremise du Haut-Commissariat aux réfugiés. – (*Corresp.*)

BORISLAV MILOSEVIC

■ Borislav Milosevic, ambassadeur de Yougoslavie à Moscou, estime que son frère, le président yougoslave Slobodan Milosevic, « *ne cédera pas* » devant les bombardements de l'OTAN, et exclut la solution d'une « *partition du Kosovo* », dans une interview publiée mercredi dans *Aujourd'hui/Le Parisien*. Estimant que l'annonce par Belgrade d'un cessez-le-feu au Kosovo « *aurait dû amener une réaction positive des gouvernements occidentaux* », il souligne : « *Nous voulons trouver une solution politique. Elle est possible. La France a, dans cette affaire, une responsabilité historique.* » – (*AFP.*)

KOSOVARS EN SAVOIE

■ Vingt-sept réfugiés kosovars ont été interpellés à la gare de Gap (Hautes-Alpes), mardi 6 avril, alors qu'ils s'apprêtaient à acheter des billets de train pour se rendre à Paris. Ces seize adultes et onze enfants, dépourvus de papiers d'identité, seraient partis du Kosovo le 25 mars et arrivés en France en passant par l'Italie, selon la police. La préfecture des Hautes-Alpes devait décider, mercredi, de les reconduire à la frontière vers l'Italie ou de les accueillir en France.

DÉPÊCHES

Le Rwanda commémore le génocide de 1994

KIGALI. Le Rwanda devait célébrer officiellement, mercredi 7 avril, le cinquième anniversaire du génocide de 1994, à Kibeho, dans la préfecture de Gikongoro (Centre-Ouest), où les restes de quelque 20 000 victimes devaient être inhumés en présence des plus hautes autorités du pays, au terme de sept jours de deuil. Les drapeaux sont en berne depuis le 1er avril. La radio d'Etat diffuse à longueur de journée des chansons à la mémoire des disparus, tandis que la télévision nationale a mis en place une programmation spéciale avec reportages sur le génocide, documents d'époque et débats. Pour ceux – la grande majorité – qui n'ont pas accès à la télévision, des films sur le génocide sont projetés au grand stade Amahoro de Kigali. Entre le 7 avril et le 19 juillet 1994, entre 500 000 et 800 000 Tutsis et Hutus modérés ont été massacrés par les soldats des ex-Forces armées rwandaises et les miliciens extrémistes hutus. – *(AFP.)*

Trois Tibétains en grève de la faim devant l'ONU à Genève

GENÈVE. Trois Tibétains, dont un ancien détenu politique qui a passé vingt-deux ans dans les geôles chinoises, sont, depuis le lundi 5 avril, en grève de la faim sur la place des Nations, devant le palais de l'ONU à Genève, où se déroulent les travaux annuels de la Commission des droits de l'homme. Soutenus par plusieurs organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme, ils demandent notamment la nomination d'un rapporteur spécial sur la question tibétaine auprès de la commission. Ils réclament qu'une délégation du Comité des droits de l'enfant de l'ONU soit autorisée à rencontrer Gedhun Choekyi Nyima, le onzième panchen lama, âgé bientôt de dix ans, que les autorités chinoises récusent et passent pour avoir placé en détention. Les grévistes demandent encore la libération de quatre détenus symboles du millier de leurs concitoyens incarcérés pour raisons politiques. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **BRÉSIL : l'économie brésilienne *« donne des signes positifs mais il est encore trop tôt pour desserrer la ceinture et respirer »***, a déclaré, mardi 6 avril à Brasilia, Pedro Parente dans son discours d'investiture à la tête du nouveau ministère du budget et de la gestion. Selon lui, *« le principal ennemi de la confiance, encore faible, est le déficit public, qui n'a pas été surmonté et qui peut "suffoquer le pays et inhiber la croissance" »*. Le président, Fernando Henrique Cardoso, présent à la cérémonie d'investiture, s'est félicité quant à lui de *« l'amélioration des indicateurs économiques »* tels que la baisse du dollar face au real, la chute de l'inflation, le retour des investissements et des lignes de crédit à l'exportation. *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : environ cinq millions de sikhs**, soit un quart de cette communauté dans le monde, sont attendus à Anandpur Sahib, une petite ville du nord de l'Inde, pour le tricentenaire de la fondation de leur religion. Ces célébrations doivent se dérouler pendant une semaine, à partir de jeudi 7 avril, sous très haute sécurité en raison de la crainte d'attentats terroristes par des groupes sikhs radicaux. Les sikhs sont environ 20 millions dans le monde, dont 19 millions en Inde. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE/FRANCE : le groupe franco-allemand sur les questions nucléaires** s'est réuni le 30 mars, a-t-on appris mardi 6 avril dans l'entourage de Lionel Jospin. Les Allemands se sont déclarés prêts à participer au financement de l'achèvement de deux réacteurs nucléaires, demandé par l'Ukraine en échange de la fermeture de la centrale de Tchernobyl. De même,la France et l'Allemagne ont décidé de continuer à financer les études pour l'installation en Russie d'une usine de transformation du plutonium militaire russe en « mox », un mélange d'uranium et de plutonium utilisable dans les réacteurs civils. – *(Reuters.)*

■ **ESPAGNE : la mine de pyrite du groupe Boliden-Apirsa à Aznalcollar** (Andalousie), à l'origine en avril 1998 d'une catastrophe écologique aux abords du parc national de Donana, recommencera à fonctionner jeudi, a indiqué mardi 6 avril un porte-parole de la multinationale suédoise. Le 25 avril 1998, la rupture d'un bassin de décantation de la mine de pyrite, produit utilisé dans la fabrication d'acide sulfurique, avait entraîné le déversement de plus de 5 millions de mètres cubes de boue et d'eau très toxiques dans la rivière Guadiamar. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : quelque 14 500 femmes russes sont tuées chaque année** par leurs proches, a rapporté, mardi 6 avril, le quotidien *Vremia*, citant des statistiques du ministère russe de l'intérieur. Seulement 7 % des victimes de violence domestique s'adressent à la police. *« La violence à domicile n'est pas un phénomène purement russe, mais les pays civilisés ont adopté des lois adéquates pour l'enrayer, alors qu'en Russie* (...) *ces lois n'existent pas »*, a estimé Galina Sillasté, sociologue. – *(AFP.)*

■ **Le ministère russe des finances a annoncé, mardi 6 avril, de mauvais résultats budgétaires** pour mars, d'autant plus mal venus qu'une mission du Fonds monétaire international (FMI) était attendue dans la journée à Moscou pour discuter des modalités de la reprise de l'aide à la Russie. Les résultats de mars publiés mardi par le ministère russe des finances tombent d'autant plus mal qu'ils sont en partie causés par une collecte des impôts insuffisante (20,7 % de moins que les prévisions), qui est un des chevaux de bataille du FMI, ainsi que par la faiblesse des revenus des privatisations (23,2 % de moins que prévu). – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a revendiqué**, mardi 6 avril, l'attentat-suicide commis la veille contre le gouverneur de la province de Bingol (est) qui a fait deux morts (une fillette et l'auteur de l'attentat) et vingt blessés, selon l'agence pro-kurde DEM reçue à Ankara. Il s'agit du quatrième attentat-suicide perpétré depuis que le PKK a annoncé, début mars, l'intensification de sa guerre contre l'Etat turc à la suite de l'arrestation de son chef, Abdullah Öcalan, mi-février. – *(AFP)*

L'OMC donne raison aux Etats-Unis dans le conflit de la banane

WASHINGTON. Les Etats-Unis viennent de remporter une bataille importante dans le conflit qui les oppose depuis des années à l'Union européenne sur la banane. Mardi 6 avril, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a confirmé que le règlement de l'Union européenne sur les importations de bananes était contraire aux règles commerciales internationales, autorisant Washington à imposer des sanctions sur un certain nombre de produits européens.

La commission d'arbitrage de l'organisme a évalué à seulement 191,4 millions de dollars (178 millions d'euros) les dommages que subissent annuellement les entreprises américaines, contre une estimation initiale américaine de 520 millions de dollars. Les sanctions américaines seront appliquées rétroactivement à compter du 3 mars. L'Union européenne, selon le commissaire Leon Brittan, se réserve le droit de faire appel de cette décision. Pour le négociateur spécial des Etats-Unis, Peter Scher, cette décision crée un précédent majeur pour d'autres conflits commerciaux agricoles avec l'UE, notamment l'interdiction d'importation de boeuf traité aux hormones. *« Nous espérons que cette décision de l'OMC va finalement convaincre l'UE d'adopter immédiatement un règlement conforme aux règles de cette organisation »*, a indiqué la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, faute de quoi *« son engagement à participer à un système commercial multilatéral sera sérieusement remis en question »* – *(AFP.)*

Le spectre d'une sécession complète menace le sud du Soudan

La « plus vieille guerre d'Afrique » coûte un million de dollars par jour à Khartoum

La rébellion sudiste n'a pas immédiatement donné de réponse au cessez-le-feu global déclaré, lundi 5 avril, par le général Omar Al Bechir. Ce cessez-le-feu interviendrait le 15 avril, à l'expiration d'une trêve partielle en vigueur dans la région du Bahr el-Ghazal entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération des peuples du Soudan, en guerre depuis 1983. Mais la sécession complète menace le sud du pays.

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

La sécession du sud du Soudan n'est plus une idée inconcevable. Elle pourrait même être, à en croire les Soudanais, au nord comme au sud du pays, *« la seule solution possible »*. Opposant le Nord, arabe et musulman, aux rebelles du Sud, africains chrétiens et animistes, la guerre, qui déchire le pays depuis l'indépendance en 1956 – avec une période de paix entre 1972 et 1983 –, a déjà coûté la vie à plus de deux millions de personnes.

Ce conflit, le plus long de l'Afrique, est, selon l'expression des Soudanais, *« la guerre oubliée »*, qui *« n'intéresse plus personne »*. Les parties en conflit en sont de plus en plus conscientes. Si elles continuent de se battre, ce n'est pas pour remporter une victoire militaire, qu'elles savent désormais impossible, mais pour avoir une meilleure position à la table de négociation le moment venu.

A Khartoum, où la guerre coûte un million de dollars par jour au gouvernement du président Omar Al Bechir, les stratèges et les idéologues semblent être arrivés à la même conclusion : en termes politiques et financiers, le prix est trop élevé. Au Sud, les rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan auraient abandonné l'idée d'un pays uni.

La sécession du Sud n'est toutefois pas chose simple, à cause des multiples divisions qui, au fil des ans, ont déchiré les factions de rebelles. Certaines se sont ralliées au gouvernement de Khartoum et, en contrepartie, deux formations de l'opposition nordiste se sont alliées à l'Armée de libération des peuples du Soudan.

EFFORT DE MÉDIATION

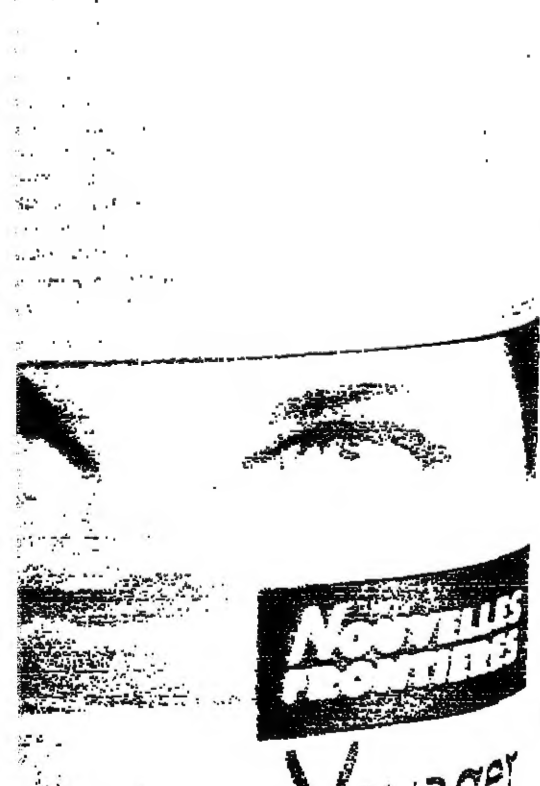
A ce labyrinthe politique s'ajoutent les craintes des pays voisins du Soudan, singulièrement de l'Egypte, dont toute la stratégie géopolitique au Soudan est déterminée par le Nil, et qui, tout en étant hostile au gouvernement de Khartoum, est opposée à son démembrement et à la création dans le Sud d'un « autre Soudan », pauvre et politiquement proche d'Israël. Avec leurs propres problèmes ethniques, les autres Etats voisins du Soudan redoutent la division du pays. Pour leur part, les Etats-Unis craignent avant tout l'Islam politique de Khartoum. A tort ou à raison, les dirigeants du gouvernement soudanais sont, aux yeux de Washington, *« les nouveaux ayatollahs »* et représentent donc une menace.

Depuis 1986, un effort de médiation entre le Nord et le Sud est mené par un groupe d'Etats africains, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui regroupe le Kenya, Djibouti, la Somalie, l'Ethiopie, l'Erythrée et l'Ouganda. L'Ethiopie et l'Erythrée, qui se font la guerre depuis quelques mois, soutenaient les rebelles soudanais, qui bénéficiaient également de l'appui de l'Ouganda. L'IGAD n'est donc peut-être pas l'instance la plus appropriée pour jouer les médiateurs. Malgré leurs déclarations publiques en faveur de la médiation de l'IGAD, en privé certains responsables soudanais admettent que le gouvernement *« ne compte plus »* sur cet organisme et regarde plutôt du côté de l'Egypte, pays sans lequel *« aucune solution n'est possible »*.

CINQ MILLIONS DE DÉPLACÉS

En attendant, la guerre a ruiné le pays. Plus de cinq millions de personnes sont déplacées, pour certaines depuis des décennies. Un demi-million de réfugiés subsistent dans des camps dans les pays voisins. Dans certaines régions, le taux de scolarisation est de moins de 5 %. Entre deux et trois millions de mines sont éparpillées sur un tiers du pays. Sans l'aide humanitaire, qui en dix ans a déjà coûté plus de deux milliards de dollars à la communauté internationale, près de trois millions de personnes n'auraient pas de quoi se nourrir. Les Soudanais souffrent aussi de l'isolement de leur pays. Ils ne rêvent que d'une chose : le retour en grâce aux yeux des Etats-Unis, sans lesquels, entend-on dire souvent, *« rien ne changera dans ce pays »*.

Afsané Bassir Pour



مكبرا من الأصل

JUSTICE L'ancien directeur général de la Société de banque occidentale (SDBO), Pierre Despessailles, a été mis en examen pour *« corruption active »*, jeudi 1er avril, par le juge d'instruction Edith Boizette. Le magistrat enquête sur les relations ayant existé entre cette filiale du Crédit Lyonnais et une quarantaine d'administrateurs de Paris et de la région parisienne qui encourent autant de mises en examen pour corruption passive. ● EN 1996, les nouveaux dirigeants de la SDBO avaient demandé au cabinet d'audit Miallot et associés un rapport sur les avantages *« accordés aux administrateurs parisiens »*. ● CE DOCUMENT, dont *Le Monde* révèle le contenu, démontre de quelle manière la profession de mandataire de justice *« semble avoir été délibérément organisée pour tirer un profit maximum de la mise en règlement judiciaire des entreprises en difficulté ».* *(Lire aussi notre éditorial page 18)*

Une enquête menace les administrateurs judiciaires parisiens

La mise en examen pour « corruption active » de l'ancien directeur de la SDBO – une filiale du Crédit Lyonnais – laisse envisager des poursuites contre une quarantaine de mandataires de justice

LA NOUVELLE a fait frémir les familiers du tribunal de commerce de Paris. Le 1er avril, l'ancien directeur général de la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, Pierre Despessailles, a été mis en examen pour *« corruption active »* par le juge d'instruction Edith Boizette, dans le cours de l'information judiciaire concernant les relations financières entre la banque et une série d'administrateurs judiciaires.

Ouverte au début de l'année 1998 par le parquet de Paris, cette enquête vise les avantages financiers consentis – notamment sous forme de prêts à taux préférentiels – à une quarantaine d'administrateurs de la capitale et de la région parisienne, qui encourent autant de mises en examen pour *« corruption passive »*. Cette perspective pourrait, par ricochet, ébranler le tribunal de commerce de Paris, déjà secoué par les enquêtes de la commission parlementaire et de l'inspection conjointe des finances et des services judiciaires.

La personnalité de M. Despessailles, qui siégea de 1971 à 1982 au sein de la juridiction consulaire parisienne, comme juge puis comme président, avant de diriger la SDBO, semble de nature à renforcer les soupçons sur l'implication de certains réseaux bancaires dans la conduite des procédures collectives – parfois au détriment des entreprises et de leurs salariés. Fort de son expérience de magistrat et de sa connaissance du monde consulaire, le dirigeant de la SDBO avait conduit la filiale du Crédit lyonnais à se spécialiser dans le crédit aux mandataires de justice et aux entreprises en difficulté.

Depuis la déconfiture de la banque, partiellement due à son association persistante avec Bernard Tapie, M. Despessailles a été l'objet de plusieurs poursuites judiciaires, qui ont entraîné plusieurs fois sa mise en examen pour *« abus de biens sociaux »*, *« complicité d'abus de biens sociaux »* et *« abus de confiance »*, ainsi qu'à sa condamnation à une peine d'emprisonnement avec sursis dans l'affaire du *Phocéa*, le voilier de l'ancien député-homme d'affaires.



« CLAUSE DE FIDÉLITÉ »

« La SDBO a certainement été la première banque de la place à prendre le risque de favoriser la reprise d'affaires en difficulté puis de soutenir leur réinsertion dans le tissu économique, évitant ainsi des liquidations pures et simples, avec leur cortège de gâchis et de chômage », écrivait au *Monde* M. Despessailles en 1994. L'enquête du juge Edith Boizette éclaire, quant à elle, les dessous du rapprochement entre la banque et de nombreux administrateurs, qui lui apportaient les fonds des entreprises dont ils avaient la charge et bénéficiaient en retour de prêts accordés – à titre personnel ou professionnel – à des taux s'échelonnant entre 0 % et 5 %.

En 1995, les services fiscaux avaient contesté ces avantages et exigé leur réintégration dans les revenus de 42 mandataires. La banque avait alors exigé le remboursement des sommes concernées et porté le taux de certains contrats de prêts à 7,5 %. Mais l'existence, au sein de la banque, d'une *« clause de fidélité »*, qui prévoyait jusqu'alors la suppression des avantages financiers dans le cas où le *« volant d'affaires »* apportées par le mandataire diminuerait, semble constituer, aux yeux des enquêteurs, l'élément constitutif d'une forme de corruption.

Au mois de novembre 1995, le président de la SDBO, Pierre Dorel, avait lui-même signalé ces faits au parquet de Paris, qui avait ouvert une enquête préliminaire. C'est cette enquête qui a débouché sur l'ouverture de l'information judiciaire dans laquelle M. Despessailles est, pour l'heure, l'unique mis en examen. La découverte, lors d'une perquisition effectuée au mois de février au siège du Consortium de réalisation (CDR) *[la structure de défaisance du Crédit lyonnais, chargée de liquider les actifs douteux de la banque publique]* d'un rapport d'audit réalisé en 1996 à la demande des dirigeants de la SDBO, atteste que ces pratiques étaient considérées comme *« généralisées »*, quoique manifestement *« à la limite de la légalité »* (*lire ci-dessous*). La saisie de ce document a conduit les enquêteurs de la huitième division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) à interroger, la semaine dernière, les dirigeants du cabinet d'audit Miallot et associés, auteurs du rapport. Spécialisés dans l'*« intelligence économique »*, ceux-ci ont attesté l'authenticité du document, qui décrit, au-delà de la question des fonds confiés aux mandataires, certaines *« déviations »* du système des procédures collectives dans lesquelles apparaissent mises en cause d'autres banques. L'une d'entre elles, la banque Gallière, fait l'objet d'une autre information judiciaire sur des faits similaires, elle aussi confiée au juge Edith Boizette.

H. G.

« Des pratiques du passé »,

***« S'il y a eu corruption, nous le condamnons »*, a déclaré au *Monde*, mercredi 7 avril, le président du Conseil national des administrateurs et mandataires de justice, Jean-Louis Laureau. Evoquant des *« pratiques du passé »*, localisées selon lui *« davantage à Paris qu'en province »*, M. Laureau rappelle que *« le Conseil national avait condamné ces pratiques en 1996 »* et postule qu'elles ont *« sans aucun doute cessé »*. Réagissant à la possible mise en cause d'une quarantaine de mandataires, il a assuré n'avoir *« aucune information sur un nombre aussi important de personnes soupçonnées »*. Devant la commission d'enquête parlementaire, souligne-t-il, le procureur-adjoint de Paris, Jean-Claude Marin, avait estimé que le parquet ne prendrait pas forcément *« une position globale »*. M. Laureau rappelle enfin que le Conseil national ne dispose *« d'aucun pouvoir disciplinaire »* sur les membres des deux professions qu'il représente.**

« Un haut lieu de la spéculation parisienne »

La SDBO (Société de banque occidentale) est née en 1981 de la fusion de la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce du groupe de Jimmy Goldsmith et de la SBC (Société de banque et de crédit, filiale du Crédit lyonnais). Cette dernière est à l'origine une banque « familiale », qui s'est progressivement spécialisée dans le crédit aux mandataires de justice, aux syndics, aux entreprises en difficulté et autres marchands de biens. Elle a été acquise en 1969 par le Crédit lyonnais auprès de Jean-Marie Mazart, le fondateur de Prénatal, qui, effrayé par mai 68, décide de se retirer des affaires. Président de la banque, il en a confié progressivement la direction à Pierre Despessailles. Ce dernier a gravi les échelons un à un, d'attaché de direction en 1953 à directeur général à partir de 1965 et jusqu'à son départ à la retraite en juin 1992. Sa stratégie se résume dans la formule : *« marges importantes, risques importants et garanties importantes »*. La commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais avait porté un jugement éloquent sur la banque : *« Sous l'impulsion de Pierre Despessailles, la SDBO est devenue un haut lieu, discret et feutré, de la spéculation parisienne. »*

Des auxiliaires de justice

La loi du 25 janvier 1985 réformant les procédures collectives a remplacé l'ancienne profession de syndic par deux professions distinctes : les administrateurs judiciaires et les mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises. Les administrateurs et les mandataires ne sont pas des fonctionnaires, mais des auxiliaires de justice chargés d'un ministère de service public. Ils sont rémunérés par les entreprises en difficulté qu'ils prennent en charge.

● **Redressement et liquidation judiciaires :** La procédure de redressement judiciaire est ouverte par le tribunal de commerce quand une entreprise se trouve en état de cessation des paiements. Elle s'achève par un plan de redressement ou par une liquidation.

● **L'administrateur judiciaire :** Il ne peut être désigné que s'il est inscrit sur une liste établie par une commission nationale comportant actuellement 138 noms. Le choix par le tribunal d'un administrateur est souverain.
Sa mission est fixée par le tribunal : elle peut aller de la surveillance ou de l'assistance du chef d'entreprise jusqu'au remplacement de celui-ci.
L'administrateur doit élaborer un rapport économique et social dans lequel il établit un plan de redressement ou propose la liquidation.

● **Le mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises :** encore souvent appelé « mandataire-liquidateur », il est désigné par le tribunal sur une liste établie par une commission.
En cas de liquidation, il joue le rôle de liquidateur, chargé de vendre les biens de l'entreprise et de procéder aux licenciements. Les mandataires-liquidateurs sont actuellement 343.

● **Le juge-commissaire :** il est désigné parmi les membres du tribunal. Il est chargé de veiller au déroulement rapide de la procédure et de contrôler l'application des ordonnances du tribunal.
Il peut révoquer l'administrateur judiciaire et bénéficie de pouvoirs importants en cas de désaccord avec ce dernier.



« Un pouvoir quasi discrétionnaire sur la vie des entreprises en difficulté »

PASSÉES AU CRIBLE, au cours de l'année 1998, par la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce puis par une mission conjointe de l'inspection générale des finances (IGF) et de l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ), les relations entre les administrateurs judiciaires, les banques et les juges consulaires avaient fait l'objet, deux ans plus tôt, d'une étude autrement plus discrète : confiée à un grand cabinet d'audit parisien, Miallot et associés, l'enquête avait été commandée par les dirigeants de la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, et portait sur *« les avantages accordés aux administrateurs judiciaires »*.

Consignées dans un rapport *« confidentiel »* de 44 pages daté du 23 janvier 1996 et versé au dossier du juge Edith Boizette, les conclusions des auditeurs indiquaient qu'il s'agissait d'une *« pratique généralisée »* et soulignaient sans ambages que *« la profession* [de mandataire de justice] *semble avoir été délibérément organisée pour tirer un profit maximum de la mise en règlement judiciaire des entreprises en difficulté »*.

Le secret censé entourer ces investigations – d'ailleurs confiées à d'anciens membres des services de renseignement – semble avoir inspiré aux auteurs du rapport une liberté de ton inédite. Aucune des analyses précédentes du fonctionnement des procédures collectives en France, émanant de la haute administration ou des parlementaires, n'a atteint une telle rudesse dans la description de mécanismes *« souvent à la limite de la légalité »* et pourtant officiellement niés par l'ensemble des corporations concernées.

Ainsi, lorsque les inspecteurs des finances et de la chancellerie pointaient sobrement le décalage entre le *« maigre bilan économique »* des procédures de redressement et les résultats *« extrêmement confortables »* des professionnels du secteur, les auditeurs du cabinet Miallot évoquent carrément l'existence de *« rémunérations occultes »* et de pratiques corruptrices. Peu effrayée par la polémique, la commission parlementaire avait, elle, clairement dénoncé ces pratiques, mais elle s'était heurtée à l'hostilité déclarée des juges consulaires comme des mandataires, qui avaient critiqué la prétendue *« partialité »* de ses travaux. L'étude commandée par la SDBO ne saurait être traitée sur le même mode par les différents acteurs de la justice commerciale, dès lors qu'elle s'est fondée sur des témoignages couverts par l'anonymat issus de l'intérieur même des professions concernées.

Le document fait, en outre, référence à un rapport de la direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF), daté de 1987 et lui aussi *« classé confidentiel »*, pour conclure que *« le système mis en place favorise la marche vers la liquidation des entreprises en dépôt de bilan et non leur redressement »*. *« Cette dérive par rapport aux objectifs initiaux a ouvert la porte à de nombreux abus*, est-il précisé, *et aucun opérateur, qu'il soit juridique ou bancaire, ne semble y échapper. »* Dès 1987, les fonctionnaires de la DNEF avaient relevé, à en croire le même rapport, *« les défauts d'un système »* né des réformes successives des procédures collectives et qui *« installait les administrateurs judiciaires sur une véritable mine d'or »*, à savoir : l'argent des entreprises en difficulté.

Les mandataires de justice contrôlaient, en 1998, quelque 57 milliards de francs

Le chiffre essentiel est connu : les mandataires de justice (c'est-à-dire l'ensemble des administrateurs et des mandataires-liquidateurs) contrôlaient, en 1998, quelque 57 milliards de francs déposés auprès de la seule Caisse des dépôts et consignations. Mais les interstices de la législation permettent aux mandataires d'entreposer des fonds auprès d'autres établissements, sur lesquels le contrôle est plus incertain.

Dans ces conditions, *« l'objectif* [consiste] *pour les banques,* [à] *fidéliser une clientèle représentée par les mandataires de justice, et pour ces derniers* [à] *bénéficier des avantages financiers les plus importants possibles à partir de leur position privilégiée sur un créneau particulièrement porteur »*, résument crûment les auteurs du rapport, détaillant les *« services »* offerts par les banquiers tant aux chefs d'entreprise qu'aux mandataires chargés d'oeuvrer au redressement des sociétés ou à leur liquidation, et disposant à ce titre d'un *« pouvoir quasi discrétionnaire sur la vie des entreprises en difficulté »*.

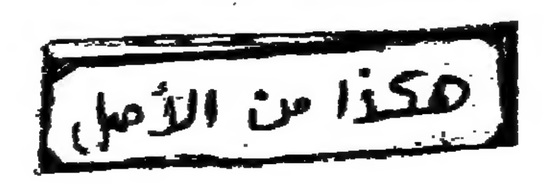
Ils indiquent ainsi, sans pudeur excessive, comment tel établissement – nommément désigné – est *« en rapport avec des avocats et des praticiens reconnus, connaissant bien le milieu du tribunal de commerce* [de Paris] *et capables de choisir, par les artifices de procédure adéquats, le président de chambre qui leur sera le plus favorable »* ; ou comment tel autre propose un *« service* [en] *amont »* aux dirigeants de société, les orientant vers des *« conseils spécialisés »* afin d'aider à la constitution, avant le dépôt de bilan, d'un *« trésor de guerre »* tout en *« asséchant les banques traditionnelles »* de l'entreprise et en sélectionnant par anticipation *« les créanciers à ne pas régler »*. En contrepartie de l'apport de ces *« affaires »* particulièrement fructueuses, les banques octroient des *« facilités bancaires »* aux administrateurs, sous forme de prêts personnels ou de crédits fort avantageux, et favorisent parfois le versement de *« rémunérations occultes »* aux mandataires, assure le rapport.

« Lorsqu'il y a désignation d'un administrateur judiciaire après dépôt de bilan, précise le document, *il est normalement interdit d'ouvrir de nouveaux comptes entre le dépôt de bilan et le jugement (sauf à la Caisse des dépôts et consignations). Il y a alors recours à des artifices de dates pour contourner cette interdiction, ce qui implique la participation active de la banque dans cette opération qui sort du cadre légal, et fait intervenir le juge-commissaire. »*

Ainsi, ce magistrat consulaire qui supervise l'exécution des directives du tribunal de commerce devient-il, à son tour, un acteur déterminant, également susceptible d'être « approché ». *« Les avantages accordés aux juges-commissaires sont définis au pourcentage des sommes en jeu. Cette rémunération est confidentielle et liée à chaque cas. Certaines opérations nécessitent des rémunérations occultes pour permettre des manoeuvres particulières »*, affirment sans périphrase les auditeurs du cabinet Miallot, qui citent plusieurs exemples. *« La banque,* écrivent-ils encore, *peut être amenée à assurer la solidité de ses affaires en acceptant le "chantage" du juge-commissaire et les conditions de l'administrateur, qui peuvent alors bénéficier d'enveloppes [...]. La banque peut ainsi assurer sa clientèle en contrôlant à la fois l'administrateur judiciaire et le juge-commissaire. Quand elle bénéficie de bons rapports avec le président du tribunal de commerce ou que certains de ses collaborateurs sont aussi présidents de chambre, les choses sont rendues encore plus faciles. »*

Allant jusqu'à évoquer le *« ticket d'entrée »* nécessaire à un repreneur potentiel ainsi que l'identité du juge qui *« doit être "intéressé" »* afin *« d'être sûr d'obtenir le dossier »*, les auteurs du rapport soulignent aussi le rôle de cabinets-conseils spécialisés – plusieurs sont nommément désignés –, décrits comme *« parfaitement au point dans ce domaine »*. *« Les relations entre ces* [différents] *opérateurs et les banques sont relativement diverses, mais reposent pratiquement toutes sur le principe de relations personnelles privilégiées avec le tribunal de commerce »*, conclut le rapport, qui soulignait, dès 1996, les *« déviations du système »* rendues possibles par l'absence d'un *« véritable contrôle »*.

Hervé Gattegno



Le gouvernement prépare un statut d'autonomie renforcée pour la Polynésie

L'assemblée du territoire approuve la réforme

PAPEETE
de notre correspondant

« La Polynésie française garantit ses intérêts propres de pays d'outre-mer au sein de la République. La Polynésie française se gouverne librement et démocratiquement. » De la Polynésie qui s'*« administre »*, selon l'ancienne formulation, à la Polynésie qui *« se gouverne »*, le glissement sémantique est de taille. Si le projet de loi constitutionnelle est adopté par le Parlement, la Polynésie fera un nouveau pas vers une autonomie renforcée. Consultée pour avis, l'assemblée de Polynésie, elle, a adopté le projet, mardi 6 avril, par 26 voix contre 2 ; il y a eu 12 abstentions provenant des indépendantistes.

Trois points essentiels marquent l'évolution statutaire. L'assemblée de Polynésie pourra voter des « lois de pays » – comme le congrès de Nouvelle-Calédonie – qui seront soumises au contrôle du Conseil constitutionnel. En matière internationale, le gouvernement du futur « pays d'outre-mer » pourra négocier et signer des accords directs dans sa zone de compétence géographique. Enfin et surtout, une *« citoyenneté polynésienne »* sera créée. Les bénéficiaires, affirme l'exposé des motifs du projet de loi, *« posséderont des droits spécifiques en matière d'accès à l'emploi, d'établissement pour l'exercice d'une activité économique et de protection du patrimoine foncier »*.

« ÉMANCIPATION »

Cette question de la citoyenneté promet des débats serrés localement, voire nationalement au moment du vote de la loi organique. A Papeete, Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement territorial, évoque une présence minimale de dix ans sur le territoire. Paradoxe : le leader indépendantiste Oscar Temaru, président du Tavini Huiraatira, propose une durée de cinq ans. Ce n'est pas la seule originalité du débat politique local. Ainsi, M. Flosse défend le franc Pacifique qui assure, selon lui, l'autonomie économique et fiscale de la Polynésie, alors que le Tavini Huiraatira s'est prononcé pour l'adoption de l'euro.

Cette préférence pour la monnaie européenne est un avatar supplémentaire de l'évolution du camp indépendantiste : menacé d'isolement politique, privé de ses arguments antinucléaires depuis la fin des essais de Moruroa, le Tavini Huiraatira revient à une pratique d'opposition plus conventionnelle. Sur le plan local, il a vu, sans déplaisir, le député Emile Vernaudon faire un pas dans sa direction. En conflit avec M. Flosse, l'ex-élu RPR a rejoint le groupe RCV de l'Assemblée nationale. Sur le plan national, un *« projet d'accord »* a été élaboré entre les indépendantistes et le Parti socialiste. Le *« pouvoir conservateur »* du Tahoera, la formation polynésienne de Gaston Flosse, y est dénoncé et l'*« émancipation »* de la Polynésie évoquée sans détour. Cet accord pourrait valoir, sinon un appel direct en faveur de la liste conduite par François Hollande de la part du Tavini aux prochaines européennes, du moins une déclaration favorable aux listes issues de la majorité « plurielle ».

Ces engagements ne concernent toutefois que les partis. Sur le plan institutionnel, le gouvernement français s'en tient à une démarche prudente. Il laisse se développer le processus autonomiste voulu par M. Flosse qui, outre les liens privilégiés qu'il entretient avec Jacques Chirac, a toujours maintenu des rapports de confiance avec le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne. Et rien n'indique, par exemple, que Paris retienne la proposition de loi qui vient d'être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale par M. Vernaudon ; ce texte vise à redécouper les quarante et une circonscriptions territoriales de Polynésie et ne manquerait pas de bousculer la majorité conduite par M. Flosse.

Claude Régent

Nouvelle-Calédonie : M. Jospin tente d'apaiser les craintes du FLNKS

COMMENT trouver la parade ? C'est peu dire que le gouvernement et sa majorité avaient été mécontents des corrections apportées par le Conseil constitutionnel à la loi organique sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie (*Le Monde* du 18 mars). Le rapporteur du texte à l'Assemblée nationale, René Dosière (PS, Aisne), avait ainsi jugé que la décision du Conseil était *« grave »* et *« susceptible de remettre en cause le processus »* mis en place par l'accord de Nouméa du 5 mai 1998. En effet, le Conseil avait jugé qu'il suffisait de dix ans de résidence en Nouvelle-Calédonie pour pouvoir participer aux élections provinciales. Dans l'esprit des négociateurs, et particulièrement dans celui des indépendantistes du FLNKS, il y avait une autre condition : être inscrit sur le tableau annexe des listes électorales tel qu'il avait été arrêté pour le référendum du 9 novembre 1998, faute de quoi l'équilibre démographique, déjà défavorable à la communauté mélanésienne, risquerait d'être encore fragilisé par l'arrivée de nouveaux immigrants en provenance de métropole ou de l'archipel voisin de Wallis-et-Futuna.

A l'occasion d'une visite en Guyane, le 18 mars, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, avait indiqué au *Monde* que *« le gouvernement et les parlementaires sont tout à fait disposés à voir quels sont les moyens juridiques de revenir à l'esprit et à la lettre des accords de Nouméa »*. Ce premier engagement n'a pas suffi. Divisé par des querelles internes, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS, indépendantiste) n'a pas manqué de se saisir du rétablissement par le Conseil constitutionnel d'un corps électoral dit *« glissant »* pour se ressouder et menacer de boycotter les élections provinciales prévues le 9 mai.

A la veille de la dernière convention du FLNKS, le premier ministre s'est lui-même efforcé de donner tous les apaisements nécessaires au président du Front, Roch Wamytan – ainsi qu'au président du RPCR, Jacques Lafleur – pour leur indiquer, dans un courrier daté du 2 avril, que le gouvernement travaillait sur un projet d'amendement qui pourrait être introduit lors de l'examen du projet de révision constitutionnelle relatif à la Polynésie française. Dans un entretien à RFO, mardi 6 avril, M. Queyranne a précisé que cet *« amendement constitutionnel d'initiative parlementaire »* était préparé par la commission des lois de l'Assemblée nationale. *« Nous avons été trop souvent roulés dans la farine depuis cent cinquante ans pour nous contenter de cela »*, a répliqué, à Nouméa, M. Wamytan.

Aussi, le gouvernement travaille parallèlement sur le calendrier pour que le texte polynésien et son amendement néo-calédonien puissent au moins faire l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale avant les élections du 9 mai. Mais, sur le plan juridique, l'affaire est délicate : si elle prend pour modèle l'accord de Nouméa et l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie, la révision constitutionnelle relative à la Polynésie ne porte aucunement sur une modification du corps électoral local. L'avantage, pour le gouvernement, est qu'il pourrait ainsi éviter un nouvel examen par le Conseil constitutionnel des dispositions sur le corps électoral calédonien.

Jean-Louis Saux

La seconde phase du plan social étudiant fixe un objectif de 500 000 boursiers en 2003

Claude Allègre a obtenu un supplément de 1 milliard de francs par an

Le ministère de l'éducation nationale a détaillé, mercredi 7 avril, les mesures de la seconde phase du plan social étudiant qui entreront en application à la rentrée 1999. L'objectif est de parvenir, d'ici à 2003, à ce que 30 % des étudiants bénéficient d'une aide financière. Claude Allègre a obtenu 1 milliard de francs supplémentaire par an pendant quatre ans afin d'étendre et de diversifier les aides attribuées.

LA SECONDE PHASE du plan social étudiant annoncé en juillet 1998 par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale et de la recherche (*Le Monde* du 11 juillet 1998), devrait entrer en application lors de la prochaine rentrée universitaire. Après avoir augmenté le nombre et le montant des bourses, le gouvernement s'apprête à proposer de nouvelles mesures afin de parvenir, dans les quatre ans, au nombre de 30 % d'étudiants bénéficiaires d'aides sociales, soit un plus de 500 000, au lieu de 26 % actuellement.

A l'issue de récents arbitrages interministériels, Claude Allègre a obtenu un engagement supplémentaire d'environ 1 milliard de francs (15,6 millions d'euros) chaque année jusqu'en 2 003. Ils s'ajouteront aux 6,59 milliards de francs (102 millions d'euros) inscrits au budget 1999.

La décision la plus attendue par les syndicats intéresse les étudiants de premier cycle, dont la bourse ne sera plus automatiquement supprimée en cas d'échec aux examens. Pour tenir compte des nouvelles modalités de validation des études (semestrialisation, passages conditionnels...), la bourse sur critères sociaux sera attribuée sur l'ensemble des deux ou trois années du cycle, en incluant un éventuel redoublement.

Elle sera également confirmée en cas de réorientation dans un autre établissement. Un peu plus de 13 000 étudiants devraient être concernés par cette mesure autrement appelée *« l'année joker »*, promise en 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur.

Une bourse « à taux zéro » est par ailleurs instituée en faveur des étudiants dont les ressources parentales dépassent légèrement le plafond autorisé. Cette aide devrait exonérer 11 500 étudiants des droits d'inscription universitaires (1 000 francs environ, soit 15,6 euros) et du paiement de la Sécurité sociale (1 050 francs, soit 16,4 euros).

Plus timidement en revanche, le gouvernement s'est engagé en faveur d'une allocation préconisée par l'UNEF-ID au profit d'étudiants revendiquant leur autonomie par rapport à leurs parents. Parmi eux, les services sociaux ont constaté une proportion non négligeable de jeunes en situation de grande précarité. Cette allocation pourrait aussi s'adresser à des étudiants plus âgés, d'environ 22 à 23 ans, contraints d'assumer une activité salariée pour subvenir à la poursuite de leur scolarité. Pour la rentrée 1999, 7 000 allocations de cette nature seulement seront attribuées par des commissions académiques en fonction de critères imposées par des situations financières d'urgence.

« COMMISSIONS DE SITES »

Dans le dispositif gouvernemental, le plafond maximal de ressources familiales sera, en 1999 comme en 1998, relevé de 6 % pour permettre à environ 7 500 étudiants de bénéficier d'une bourse de premier échelon. Enfin, deux cents nouvelles aides *« au mérite »* d'environ 40 000 francs (625 euros) ont été reconduites en faveur d'étudiants d'origine modeste qui s'engagent à préparer les concours de l'Ecole nationale d'administration ou de la magistrature. En choisissant de diversifier les mécanismes d'attribution des bourses sur critères sociaux, le gouvernement s'est bien gardé de mettre en chantier une vaste réforme pourtant revendiquée par les syndicats. Un rapport élaboré en 1996 avait ainsi relevé que le système actuel bénéficiait autant aux familles aisées qu'aux défavorisées, en excluant la frange des classes moyennes. La réduction de divers avantages fiscaux (abaissement du quotient familial et diminution de la prise en charge de la pension alimentaire) cumulée avec le relèvement des plafonds de ressources devrait, en partie, combler cet écart.

Enfin, le plan social retenu par le gouvernement prévoit la relance de la médecine préventive ainsi que la création de « commissions de sites » dont la première mission sera la mise en place de guichets uniques pour faciliter l'ensemble des démarches d'accueil des étudiants.

Michel Delberghe

Un rapport parlementaire estime injustifiée une aide permanente pour favoriser les 35 heures

L'étude privilégie une réforme des cotisations patronales

Alors que la présentation, par le gouvernement, de la seconde loi sur les 35 heures se rapproche, le débat sur la réforme des cotisations patronales s'intensifie. Le rapport sur les dépenses publiques en faveur de l'emploi que devait présenter, mercredi 7 avril, le député socialiste Gérard Bapt, dresse plusieurs pistes de réforme. Mais il s'oppose à l'instauration d'une aide pérenne pour encourager les entreprises à réduire leur temps de travail.

LA RÉFORME des cotisations sociales patronales, promise par le gouvernement, n'est pas *« automatiquement liée aux 35 heures »* pour le député Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne) qui devait présenter devant le Sénat, mercredi 7 avril, un épais rapport sur le *« rôle des flux financiers pour les collectivités publiques et les entreprises en matière d'emploi »*. Commandité par l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques, qui réunit les élus des deux Assemblées, le document va à l'encontre des solutions envisagées par Martine Aubry dans le cadre de la préparation de la seconde loi sur la réduction du temps de travail. L'aide pérenne que la ministre de l'emploi souhaite mettre en place pour prendre le relais de celle destinée à faciliter le passage aux 35 heures et fixée, jusqu'en juin, à 9 000 francs par an et par salarié, ne *« se jusfifie pas »*, selon le rapport.

A partir de cette étude, qui passe en revue l'ensemble des aides publiques en faveur de l'emploi, M. Bapt a rédigé une note de synthèse. Ses conclusions s'appuient sur des études coordonnées par l'économiste Liêm Hoang-Ngoc et confiées à deux unités du CNRS, le Metis (Mutation espace travail industrie et stratégie) et le LEST (laboratoire d'économie et de sociologie du travail). La dernière page est explicite : *« Le Metis estime que l'aide pérenne ne se justifie pas. Il considère qu'elle doit prendre fin avec les aides accordées dans le cadre de la première loi, au motif que les entreprises qui en bénéficient ont maintenant pu absorber le choc des 35 heures grâce à ces aides et aux gains de productivité qu'elles réaliseront. »* Mais c'est surtout le peu d'empressement des entreprises qui est en cause puisqu'elles *« préfèrent visiblement attendre la seconde loi sans recourir à ces aides dont la contrepartie était un accroissement significatif d'emplois »*. Les grands groupes, notamment, s'en passent. Par conséquent, le document insiste sur *« l'inutilité de l'aide pérenne »*.

Pour encourager la création d'emplois, une réforme des cotisations sociales suffirait. Or, Mme Aubry envisage toujours de combiner les deux, en réservant l'aide, sous forme d'allègement de charges, aux entreprises qui auront effectivement réduit leur temps de travail et selon un certain niveau de salaires. *« Au lieu d'aller surveiller l'entreprise pour savoir si elle a bien rempli ses obligations en matière d'emploi, on pourrait mettre en place un système qui favorise la masse salariale »*, souligne, pour sa part, M. Bapt.

Plusieurs pistes, *« à coût global constant »*, insiste le député, ont été tracées. La première est basée sur un transfert partiel, et éventuellement progressif, de l'assiette des cotisations sur la valeur ajoutée. Ce scénario, envisagé par Mme Aubry, aurait les faveurs de la CFDT. Une autre solution consisterait à transférer l'assiette sur l'excédent brut d'exploitation des entreprises. L'hypothèse séduit notamment le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) mais pénalise l'investissement et risque donc de favoriser l'évasion fiscale et les délocalisations. La troisième voie, regardée de près par la CGT, vise enfin à garder l'assiette des salaires en modulant le taux des cotisations patronales en fonction de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

Isabelle Mandraud

La CGC-métallurgie veut une nouvelle négociation

Le président de la Fédération CFE-CGC de la métallurgie, Jean-Pierre Chaffin, a souhaité, mardi 6 avril, rouvrir des négociations en mai avec le patronat de cette branche pour *« améliorer »* l'accord sur les 35 heures conclu le 28 juillet 1998. Très controversé, cet accord, dont la CGC, comme la CFTC et FO, fut signataire, généralise les « forfaits-cadres », c'est-à-dire la rémunération fixe de tout le temps de travail, heures supplémentaires comprises. Pour la CGC, ces forfaits annualisés doivent désormais être *« détachés »* du contingent des heures supplémentaires : *« Pour le calcul du temps de travail des cadres, la seconde loi sur les 35 heures doit valider le recours à l'unité jour et non plus à celle des heures »*, a précisé M. Chaffin, favorable à une semaine de quatre jours. M. Chaffin a aussi exprimé à propos de la loi sur les 35 heures son *« satisfecit sur le plan qualitatif »*, car elle a *« relancé la négociation »*, mais il a estimé que l'impact en termes d'emplois était « un peu décevant ».

La vie de château de Michel Giraud devant la justice

Le prévenu se dit victime d'un complot

LE TRAIN DE VIE et les obligations professionnelles et sociales de Michel Giraud nécessitaient-ils l'emploi à plein temps, dans sa résidence privée, d'un couple de domestiques payés par le conseil régional d'Ile-de-France quand il en était le président ? Ou bien l'élu (RPR) a-t-il tiré illégalement profit de son titre et de l'argent public pour disposer gratuitement, dans son château de Morsang-sur-Seine (Essonne), d'un gardien-jardinier et d'une employée de maison ?

La question fit l'objet, le 6 avril, d'un long débat à la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris devant laquelle M. Giraud comparaissait pour *« prise illégale d'intérêts et complicité de faux et d'usage de faux »*. Un débat pointilleux, au cours duquel le prévenu afficha une incompréhension totale devant ce qui lui était reproché. Car, disait-il, c'était dans *« un souci d'économie des fonds publics »*, de *« simplicité »*, de *« légalité »*, et aussi *« d'efficacité conviviale »* qu'il s'était résolu à utiliser son château personnel comme lieu de séminaire et de réception.

Le ministre de l'intérieur de l'époque, Gaston Defferre, ajoutait-il, avait approuvé la *« modestie »* de ce dispositif dans lequel M. Giraud se contentait comme logement de fonction d'un petit pied-à-terre parisien et de la mise à disposition personnelle de deux agents. Un système particulièrement économique pour le contribuable, affirmait encore le président du conseil régional.

Là n'était pas la question, coupait la présidente Martine Ract-Madoux. *« Ce qu'on vous reproche, c'est d'avoir personnellement tiré profit du dispositif, en faisant l'économie de l'entretien de votre résidence privée. »* Faux, s'insurgeait M. Giraud, assurant que le travail du couple d'employés faisait l'objet d'un *« calibrage »* précis, se concentrant sur les nombreuses réceptions officielles et laissant à la famille du propriétaire (enfants et petits-enfants) la responsabilité des autres tâches, et notamment du jardinage.

« En fait, estimait l'ancien président, *ce nouvel avatar ne devrait pas être dissocié d'une série dont j'ai été victime, dans le cadre d'une entreprise de démolition personnelle. J'ai tout entendu depuis trois ans. Et je me dis que tout cela n'est pas innocent, ne peut être qu'inspiré...*

– Suggérez-vous un complot ?, demanda la présidente.

– Oui, bien sûr. Mais je n'ai ni explication ni délation... »

UN SIMPLE « HABILLAGE » ?

C'est alors que l'on en vint à examiner les circonstances dans lesquelles furent signés, en janvier 1995, deux avenants aux contrats des deux employés : le premier perdait son titre de jardinier pour ne rester que *« gardien »* de la résidence, la seconde demeurait *« employée de maison »* mais se voyait affectée au logement de fonction parisien. Le signataire des avenants, Xavier de La Gorce, alors directeur général adjoint des services de la région, aujourd'hui accusé de faux, a du s'expliquer : *« Je voulais mettre le contrat en conformité avec le droit (...) car jamais Michel Giraud n'aurait accepté qu'on lui retire les deux personnes à son service. »* N'était-ce donc qu'un simple *« habillage »* ? a demandé la juge. Comment le savoir, répondit M. de La Gorce en admettant n'avoir jamais osé demandé à son patron : *« Président-ministre, ce n'est pas rien ! »*

Plaidoieries et réquisitoires le 19 avril.

Annick Cojean

La nouvelle PAC en toile de fond du débat agricole

LES DÉPUTÉS devaient reprendre, mercredi 7 avril, l'examen du projet de loi d'orientation agricole, dans un contexte modifié par l'accord sur la nouvelle politique agricole commune, intervenu, vendredi 26 mars, au sommet européen de Berlin. Après l'échec de la commission mixte paritaire, jeudi 4 mars, le texte présenté par Jean Glavany, ministre de l'agriculture, compte 150 articles au lieu de 64.

« L'accord de Berlin a changé la donne », estime François Sauvadet (UDF, Côte d'Or), qui posera la question préalable car *« il faut reprendre ce texte au fond, sur la fiscalité ou les questions économiques et sociales et proposer un vrai projet d'avenir »*. Or, pour lui, le gouvernement et la majorité veulent *« revenir à la mouture la plus dure du texte initial, sans esprit d'ouverture »*. L'opposition devait aussi demander le renvoi en commission et soulever l'exception d'irrecevabilité.

« CASUS BELLI »

Rapporteur du projet, François Patriat (PS, Côte d'Or) salue les *« avancées »* obtenues par le Sénat. *« Mais sur des points essentiels, ni le gouvernement ni moi ne céderont »*, précise-t-il. Exemple : l'article 1 bis sur la représentativité des organisations syndicales est particulièrement conflictuel car il aboutit à faire siéger la Confédération paysanne dans tous les organismes gérant des fonds publics ou investis d'une mission de service public. La FNSEA et le CNJA, habitués depuis longtemps à une « cogestion » à leur seul profit, ont fait savoir qu'il s'agissait, si l'article est adopté, d'un « casus belli ».

La majorité et le gouvernement veulent aussi supprimer l'article 6 d'origine, qui tentait de définir le périmètre des activités agricoles et para-agricoles (tourisme, travaux d'entretien), ce qui avait provoqué une levée de boucliers des milieux de l'artisanat, qui craint une concurrence déloyale. A propos des contrats territoriaux d'exploitation, Jean Glavany prone une certaine souplesse afin d'y intégrer des aides aux agriculteurs des zones difficiles, aux éleveurs ovins ou aux producteurs de graines oléagineuses mis à mal par les orientations de la PAC. Enfin, la FNSEA veut la création d'un fonds de promotion de l'agriculture qui devrait être doté, selon elle, d'au moins 50 millions de francs dont une partie financée par les professioneis.

François Grosrichard

« Transaction pénale » pour les usagers de drogues « douces »

BERNARD KOUCHNER propose depuis longtemps d'assouplir la loi du 31 décembre 1970 sur la consommation de drogues douces. Le secrétaire d'Etat à la santé sait que la modification de l'article L. 628 du code de procédure pénale, qui prévoit des peines de deux mois à un an d'emprisonnement pour usage de stupéfiants, n'est pas à l'ordre du jour. Or voilà que le débat sur le projet de loi relatif aux *« alternatives aux poursuites pénales »*, sans mettre en cause l'article L. 628, ouvre une *« troisième voie »* entre le classement sans suite et les poursuites pénales pour usage de stupéfiants.

INTERPRÉTÉ COMME UN « SIGNAL D'INDULGENCE »

Mardi 6 avril, les députés ont discuté, en première lecture, du projet de loi d'Elisabeth Guigou, adopté en juin 1998 par le Sénat. Ce texte, qui vise à éviter les classements sans suite des délits, prévoit notamment la création d'une procédure alternative intitulée *« composition pénale »* : le procureur de la République pourrait proposer aux auteurs de certains délits et contraventions une *« transaction »* pour réparer les dommages : versement d'une amende, réalisation d'un travail non rémunéré au profit de la collectivité, etc.

Lors de l'examen du texte en commission des lois, en janvier, Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) a fait adopter un amendement qui étend la composition pénale à l'*« usage de stupéfiants »*. *« Ce délit ne fait l'objet, actuellement, d'aucune poursuite ; ou, au contraire, pour avoir fumé un joint, une personne se retrouve au tribunal correctionnel, au milieu des voyous ! »*, explique M. Gouzes, qui n'est pas, par ailleurs, partisan de la dépénalisation des drogues douces. L'amendement a été discrètement salué par M. Kouchner.

En séance, Mme Guigou lui a réservé un accueil plus prudent. Cette mesure ne doit pas être perçue comme un *« signal d'indulgence »*, a prévenu la ministre de la justice, qui s'en est remise à la *« sagesse »* de l'Assemblée. *« Je suis désolé, c'est comme cela que ce sera interprété dans l'opinion publique ! »*, a répondu Thierry Mariani (RPR, Vaucluse). Selon M. Mariani, soutenu par François Goulard (DL, Morbihan), cet amendement donne un *« second signal »* inquiétant : le 16 mars, lors de l'examen, en seconde lecture, du projet de loi de Jean-Claude Gayssot sur la sécurité routière, l'Assemblée avait rejeté deux amendements de l'opposition visant à instaurer le dépistage de stupéfiants chez les conducteurs.

L'amendement de M. Gouzes a été adopté, mais les députés ont refusé d'étendre la composition pénale à la conduite en état d'ivresse, sévèrement sanctionnée dans le texte de M. Gayssot. *« Sortons-nous de l'idée que nous votons un texte laxiste ! »*, a plaidé, en vain, Louis Mermaz (PS), rapporteur de la commission des lois. Pour dissiper tout malentendu, les députés ont modifié le titre du texte, devenu projet de loi *« renforçant l'efficacité de la procédure pénale »*...

Clarisse Fabre

Les députés déplorent la limitation des pouvoirs de la CPI

BIEN QUE le conflit du Kosovo démontre la nécessité d'une juridiction internationale permanente, capable de juger à tout moment les auteurs de crimes contre l'humanité, de génocides ou de crimes de guerre, les députés n'étaient qu'une poignée, mardi 6 avril, dans l'hémicycle, pour examiner le projet de loi constitutionnelle autorisant le gouvernement à reconnaître le statut de la Cour pénale internationale (*Le Monde* du 7 avril). Le texte a été adopté à l'unanimité, seul le député « souverainiste » Jacques Myard (RPR, Yvelines) s'étant abstenu pour exprimer sa crainte d'une dérive vers une *« justice politique »* internationale.

La plupart des députés présents ont cependant regretté la limitation des pouvoirs de la future Cour pénale internationale (CPI) et déploré que la France ait, au moment de la négociation du traité créant la CPI, introduit une clause qui permet à chaque Etat signataire de récuser pendant sept ans la compétence de la Cour pour les crimes de guerre. François Goulard (DL, Morbihan) a jugé cette disposition *« frustrante »*. François Asensi (PCF, Seine-Saint-Denis) l'a trouvée *« très discutable »* ; elle revient, selon lui, à accorder une *« immunité totale pour tous les crimes de guerre commis pendant cette période »*. Arthur Paecht (UDF, Var) a affirmé qu'*« à titre personnel »*, il y est *« hostile »*. Louis Mermaz (PS, Isère) a noté que *« cette disposition transitoire risque de ne pas l'être »* car elle *« devra être réexaminée lors d'une conférence de révision du traité »*, dans sept ans. Or, a-t-il observé, *« les crimes de guerre sont les plus fréquents »*. Guy Hascoët (Verts, Nord) a indiqué que les Verts ont demandé au premier ministre que la France n'y ait pas recours.

Elisabeth Guigou a justifié cette clause en expliquant qu'elle *« a permis d'obtenir un accord général sur le statut de la Cour »*. Selon la ministre de la justice, la définition des crimes de guerre est si large que *« des plaintes manifestement infondées (...) pouvaient être assez facilement* [déposées] *contre des dirigeants de pays démocratiques, en visant des opérations menées dans le cadre du maintien de la paix »*. Elle a affirmé que *« si des citoyens français commettaient des crimes de guerre, ils seraient de toute façon traduits devant les tribunaux français »*.

« UN LONG PROCESSUS »

Après son adoption en première lecture par l'Assemblée, cette révision constitutionnelle va devoir être adoptée dans les mêmes termes par le Sénat – qui l'examinera le 29 avril – avant d'être ensuite soumise au Parlement réuni en Congrès. Après quoi, les parlementaires devront adopter le projet de loi autorisant formellement la ratification par la France du traité signé à Rome le 18 juillet 1998. Il faudra enfin que soixante Etats procèdent à des ratifications similaires pour que la CPI entre en fonctions. C'est donc *« la première étape d'un long processus de construction du droit international »* que les députés se sont félicités de franchir.

Rafaële Rivais

DÉPÊCHES

■ **INSPECTEURS DU TRAVAIL : l'association Villermé, groupe de réflexion comptant deux cents inspecteurs du travail, vient de lancer un appel pour exiger l'abrogation de la circulaire du 5 janvier 1999** du ministère de l'emploi et de la solidarité portant sur les relations que doivent avoir les fonctionnaires avec les médias (*Le Monde* du 10 février). L'initiative de cet appel, précise le président de Villermé, Bernard Grassi, a été prise après *« une série de contacts infructueux avec le ministère de l'emploi pour modifier cette circulaire »*. De leur côté, les syndicats CGT, CFDT, FO, UNSA et SUD du ministère de l'emploi viennent de lancer une pétition interne dans laquelle ils demandent aussi le retrait de cette circulaire, qui invitait les fonctionnaires du ministère à faire preuve d'une *« vigilance redoublée »* dans leurs contacts avec les médias.

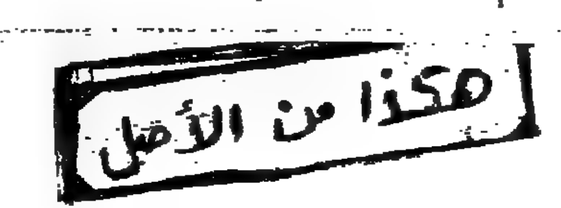
■ **JUSTICE : la défense de l'avocat Eric Turcon a cité à comparaître,** mardi 6 avril, devant le tribunal correctionnel, de Paris les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky pour *« violation de domicile »* et *« atteinte au secret des correspondances de l'avocat »*. Les conseils de Me Turcon reprochent aux deux magistrates les conditions d'une perquisition effectuée le 26 janvier au cabinet et au domicile de leur client, avocat d'Alfred Sirven, l'ex-directeur des *« affaires générales »* d'Elf, actuellement en fuite (*Le Monde* du 3 avril).

■ **MNEF : Pouria Amirshahi, vingt-sept ans, ancien président du syndicat UNEF-ID, a été élu,** vendredi 2 avril, président de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) par le conseil d'administration issu des élections de février. Arrivé en tête avec 40,08 % des voix sur une liste commune UNEF-ID et UNEF, il succède à Marie-Dominique Linalle. La première décision du nouveau président a été de retirer toutes les délégations de représentation de la MNEF dans les structures, associations et sociétés commerciales où siège la Mutuelle.

هكذا من الأصل

La vie de château de Michel Giraud devant la justice

Le prévenu se dit victime d'un complot



L'environnement donne de l'imagination au travail

Cantonnier de rivière, jardinier-animateur, éco-gardien ou esthéticienne de ville... La préservation du cadre de vie ressuscite d'anciens métiers ou en crée de nouveaux. Ce sont d'abord les associations, par le biais des emplois-jeunes, qui soutiennent ces activités d'utilité publique

SAINT-OMER
(Pas-de-Calais)
de notre envoyé spécial

Le ciel gris et bas donne un charme mélancolique à Saint-Omer, à la rencontre de la terre et de l'eau, sur les bords de la rivière Aa, au cœur du parc naturel régional de l'Audomarois : son marais de 3 400 hectares, à la jonction des plaines de Flandres et des collines de l'Artois, est l'un des seuls en France à être encore en activité. Anciennes tourbières transformées en étangs, roselières sauvages, pâtures humides, l'ensemble est sillonné par plus de 160 kilomètres de watergangs – ces *« chemins d'eau »* navigables caractéristiques des zones humides du nord – sur lesquels glissent *« bacôves »* ou *« escutes »*, bateaux traditionnels à fond plat. Entre Saint-Omer et la rive flamande, ils servent, en cette terre d'élection du maraîchage, au transport du chou-fleur, l'été, et de l'endive, l'hiver.

Cent vingt familles maraîchères exploitent toujours, bon an mal an, 500 hectares de *« lègres »*, îlots de terres cultivables enserrés par les canaux qui jouent un rôle essentiel pour la survie du marais, milieu exceptionnel et fragile qu'il faut préserver et entretenir. C'est l'un des soucis de Bernard Acloque, le directeur du parc, qui entend privilégier le côté pédagogique auprès du public (quelque 90 000 visiteurs par an) et renforcer le secteur entretien des canaux et des 80 kilomètres de berges de la rivière Aa, un des charmes de la région.

« EMPLOIS DE BONNE QUALITÉ »

Une expérience originale en matière de création d'emplois est née de cette nécessité : le cantonnier de rivière. Il n'y a pas si longtemps encore, les agriculteurs entretenaient les petits cours d'eau : élagage des arbres, réparation des berges, ramassage de détritus divers... Une pratique peu à peu abandonnée si bien que les rivières, devenues parfois de véritables poubelles, ont vu leur débit se modifier ; le risque d'inondation s'en est trouvé accru.

Le parc naturel régional a donc mis sur pied, il y a un an, une équipe permanente d'entretien de l'Aa. Le budget annuel de fonctionnement de l'opération s'élève à 1,6 million de francs (près de 244 000 euros) avec la participation des dix communes concernées et de leurs structures intercommunales, du conseil général du Pas-de-Calais, du conseil régional Nord - Pas-de-Calais, des aides de l'Etat et de l'Agence de l'eau. Encadrés par un technicien de rivière, onze jeunes (âgés de dix-huit à vingt-six ans) reçoivent, un jour par semaine, une formation « diplômante » et, parallèlement, s'attachent à la remise en état de la rivière Aa et à la sensibilisation des riverains.

Attachés à leur région, ayant pour la plupart exercé des petits boulots bien loin de ceux attachés à l'environnement, ils ne regrettent pas leur choix. *« J'aime bien la nature,* explique Frédéric, vingt-six ans, qui a travaillé en usine à la fabrication de boîtes de vitesse. *Ce qui m'intéressait, c'était d'avoir des contacts humains. » « C'est mieux qu'à l'usine,* renchérit Laurent, son cadet de deux ans qui a une formation d'électricien. *Maintenant, je regarde la rivière d'une autre manière. »* Tous espèrent faire carrière dans ce métier original, au-delà des cinq ans stipulés dans leur contrat.

La pérennisation de ces nouveaux métiers de l'environnement reste l'objectif principal et le point d'ancrage des inquiétudes des uns et des autres. *« Le parc n'est qu'un impulseur d'une certaine dynamique,* rappelle M. Acloque. *À l'issue du contrat de cinq ans, ce sont aux structures intercommunales de prendre le relais et de pérenniser des emplois dont elles commencent à entrevoir l'utilité. »* Aussi est-il envisagé une extension du périmètre d'intervention et des domaines de compétence de l'équipe pour le maintien de tous les postes.

« On a prévu, dans le cadre des emplois-jeunes, la création de plus de 10 000 emplois et nous sommes dans une courbe qui ne fléchit pas, déclare Jean-David Abel, conseiller de Dominique Voynet, ministre de l'environnement. *Ces nouveaux emplois sont de bonne qualité, occupés pour une bonne part par des gens formés, qui ne sont pas des bouche-trous. Mais l'expérimental a fait son temps, il faut désormais mettre du vrai contenu dans les emplois. »*

Dans cette filière de protection et de gestion de l'environnement en milieu rural, la Fédération des parcs naturels régionaux de France aura créé 250 emplois-jeunes fin 1999. Le milieu urbain s'avère lui aussi propice aux nouveaux services liés à l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, à Apt (Vaucluse), a été créé le poste d'esthéticienne de ville : sa titulaire a pour mission de relever tout ce qui enlaidit l'espace urbain.

Jardinier-animateur, éco-garde, guide-gardien de gîtes ruraux... Les nouveaux services doivent nécessairement s'articuler autour d'une dynamique de développement territorial durable. *« Il faut que tout le monde soit persuadé qu'un poste lié à l'environnement est autant créé pour le jeune que pour l'intérêt public »*, souligne Chantal Ogier, du parc naturel régional du Lubéron. Certaines collectivités locales l'ont bien compris : elles se tournent désormais vers le mouvement associatif qui défriche ce nouveau terreau d'emplois avec plus de souplesse et d'imagination.

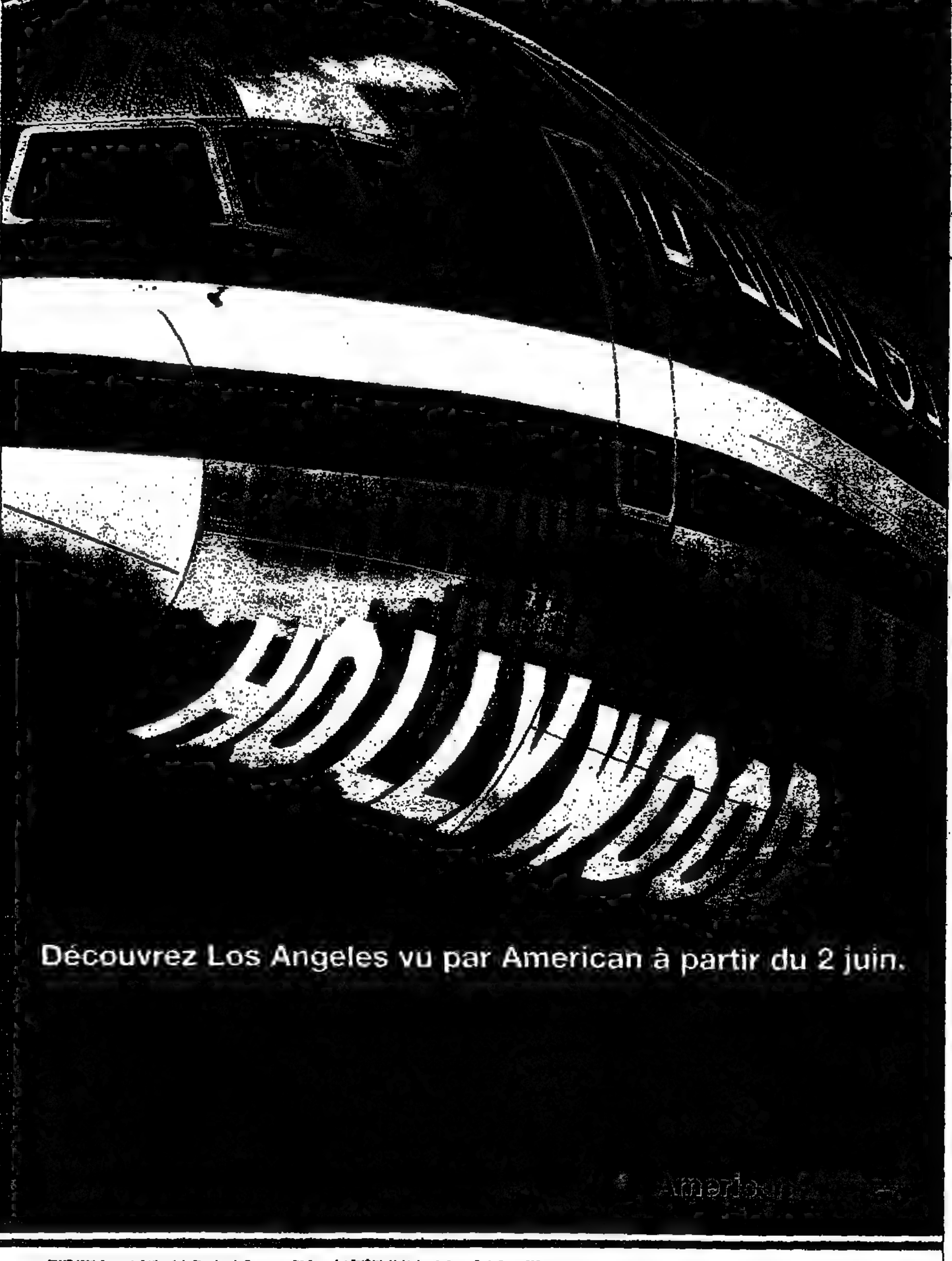
INITIATIVES INDIVIDUELLES

De nombreuses initiatives individuelles sont entreprises ici et là. L'audace et la ténacité de leurs promoteurs sont souvent payantes. Ainsi, trois Angevins quinquagénaires, un peu sur la touche en raison de leur âge, ont décidé d'unir leur compétence, leur enthousiasme et... leurs économies pour réhabiliter les anciens *« métiers du feu »* : forgeron, charron, maréchal-ferrant, souffleur de verre, doreur sur métaux, sans oublier les artisans du bois – tonnelier, ébéniste, marqueteur. Ils ont mis sur pied un projet de village artisanal itinérant – « Vulcain, les métiers d'antan » –, qui s'étend sur 15 000 m² et déplacera six camions à travers la France. Vingt artisans, rémunérés par « Vulcain », parraineront un jeune et lui apprendront leur savoir-faire. Jacques Bernard, sculpteur, à l'initiative de ce projet qui représente un investissement de 5 millions de francs (l'association attend les aides d'organismes bancaires et de collectivités locales), ne doute pas du succès. *« On va créer d'un seul coup trente-sept emplois »*, dit-il. La caravane « Vulcain », qui doit démarrer en mai, recherche le premier village qui voudra bien l'accueillir...

Ali Habib

Tac-Tic et réhabilitation du patrimoine

Le territoire de la Thiérache du centre, situé dans le nord-est de la Picardie, pays de bocage célèbre pour ses églises fortifiées, s'est engagé dans une opération de valorisation de son patrimoine bâti en y greffant une action d'insertion. L'association Tac-Tic, qui a été chargée en 1995 de ce projet, emploie cinq permanents et quarante-cinq personnes sous divers types de contrats qui sont formées aux métiers traditionnels du bâtiment (tailleurs de pierre, briquetiers...). Tac-Tic gère plusieurs dizaines de chantiers par an pour la résorption des ruines ou la réhabilitation du petit patrimoine local (calvaires, lavoirs...). Elle commercialise les matériaux récupérés pour un chiffre d'affaires qui s'élevait en 1998 à 250 000 francs (38 112 euros).



Paris : règlement sur mesure dans le 1er arrondissement

LE PROBLÈME avec Alain Le Garrec, conseiller socialiste du 1er arrondissement de Paris, c'est qu'on ne peut pas l'arrêter quand il prend la parole. Tel est le reproche, en forme d'aveu, que lui fait le maire RPR, Michel Caldaguès, maître des séances du conseil d'arrondissement depuis 1983. Pour limiter les interventions de son opposant, qui a fait irruption en 1995 sur la scène municipale, le sénateur gaulliste a donc fait adopter, mardi 6 avril, un règlement intérieur taillé sur mesure contre son adversaire. En usant d'arguments que des élus de gauche ne sauraient contester.

Des témoignages d'abord : M. Caldaguès a fait venir deux élus RPR des 19e et 20e arrondissements, Michel Bulté et Paul Aurelli, tous deux adjoints au maire de Paris, Jean Tiberi, venus dénoncer le *« comportement totalitaire »* des maires de gauche, Roger Madec et Michel Charzat. *« Le portrait de Jacques Chirac ne figure même pas dans la salle des séances de la mairie du 19e »*, accuse M. Bulté.

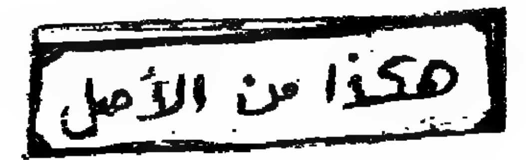
La caution politique ensuite : le nouveau règlement est inspiré de celui de Clichy-La-Garenne, commune de gauche des Hauts-de-Seine. Des questions d'actualité y sont possibles, mais limitées dans le temps, lequel est réparti en fonction de l'importance des groupes municipaux. Magnanime, M. Caldaguès propose un aménagement de la formule, au nom d'une valeur dans l'air du temps : la parité. Désormais, les trois élus d'opposition (deux femmes, un homme) pourront poser chacun une question, alors que, depuis le début de la mandature, M. Le Garrec en a posé 114, contre 10 pour chacune de ses colistières. *« Reconnaissez que je n'ai jamis usé à votre encontre d'un quelconque rapport de force »*, lance le maire en direction de Françoise Fabre, unique élue de gauche jusqu'en 1995. *« Mais le rapport de force, justement, a changé »*, répond doucement celle-ci, se défendant d'être victime d'une quelconque *« pression machiste »*.

« De quoi avez-vous peur ? Vous me reprochez d'être en prise avec la réalité de l'arrondissement », rétorque M. Le Garrec. Le règlement est adopté, *« à l'unanimité »*, annonce machinalement M. Caldaguès, alors que la gauche a voté contre. Rectification faite, il passe à la suite de l'ordre du jour. Sur chaque dossier, M. Le Garrec, têtu, demande : *« Pourquoi ça coûte si cher ? »* Question rituelle perçue par le maire comme un *« sous-entendu venimeux »*.

Pascale Sauvage

Les députés débattront d'un « haut conseil de l'agglomération parisienne »

UNE PROPOSITION de loi de Georges Sarre, député (MDC) de Paris et maire du 11e arrondissement, sur la création d'un « haut conseil de l'agglomération parisienne » sera examinée par l'Assemblée nationale le 29 avril. Actuellement, Paris et les communes de sa proche périphérie n'ont aucune structure de coopération. Selon le projet de M. Sarre, il s'agit de mettre en place une instance élue de coopération intercommunale pour mettre fin aux inégalités entre Paris et les communes des trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Le « haut conseil » disposerait de compétences en matière d'aménagement et de logement, de transports et d'environnement, ainsi que de développement économique. Cette instance serait financée par une dotation de l'Etat et par des recettes fiscales provenant d'une taxe professionnelle à taux unique.




هكذا من الأصل

Vukovar-Pristina : huit années de terreur

Massacres, expulsions, déplacements de populations : au nom de la « purification ethnique », les nationalistes serbes, de l'ex-Yougoslavie ont multiplié depuis 1991 les crimes contre les civils croates et bosniaques. Cette politique a fait des émules chez les Croates, à un moindre degré. Les estimations les plus fiables font état de deux cent mille morts et plus de trois millions de personnes déplacées

Les deux cent mille morts du « nettoyage ethnique »

IL n'existe aucun bilan chiffré incontestable des morts qu'a provoquées la politique de « nettoyage ethnique » mise en œuvre à partir de 1991 dans l'ex-Yougoslavie – en Croatie d'abord, puis en Bosnie –, avant de toucher le Kosovo. L'évaluation la plus couramment admise est de 200 000 morts. On dispose en revanche d'une masse considérable de documents décrivant les crimes commis au nom de cette politique qui, par définition, s'en prend aux civils.

L'objectif étant d'éliminer une catégorie ethnique de tout un territoire, les moyens sont les exactions et la terreur pour la faire fuir, ou les massacres purs et simples ; dans les villes de Bosnie assiégées par les forces serbes et dont les habitants ne pouvaient par conséquent pas s'enfuir, des actes de violence sans aucune utilité militaire ont aussi été commis (obus tirés sur des groupes d'enfants, des marchés à Sarajevo, sur des terrasses de café à Tuzla).

C'est en Croatie, dans les régions où résidait une forte minorité serbe qui ne voulait pas vivre dans une Croatie indépendante de Belgrade, que cette politique a été, pour la première fois, mise en œuvre par l'armée fédérale yougoslave à dominante serbe, aidée par les milices. Les atrocités commises à Vukovar et Osijek, en Slavonie orientale, en marquèrent l'apogée à la fin de 1991. Le nettoyage ethnique allait ensuite être très systématiquement mis en place par les Serbes pendant trois ans et demi en Bosnie, d'abord dans la région de Prijedor (nord-ouest) et de Brcko (nord), puis dans de larges parties de tout le territoire bosniaque, jusqu'à l'attaque des enclaves musulmanes de Bosnie orientale et à la chute de Srebrenica en juillet 1995.

Entre-temps, la politique du « nettoyage ethnique » avait fait des émules chez les Croates. A partir du début de 1993 et pendant plus d'un an, les forces croates s'y adonnèrent en Bosnie centrale contre les musulmans. En Croatie, lors de la reconquête de la Krajina en août 1995, des méthodes similaires furent utilisées par l'armée croate contre des civils serbes ; il y a deux semaines, des fuites émanant du Tribunal de La Haye annonçaient que trois généraux de l'armée croate, qui avaient commandé ces opérations de l'été 1995 en Krajina, allaient être prochainement inculpés.

Mais ce qui ressort de tous les rapports officiels est que les actions criminelles n'ont pas été menées sur la même échelle par les Croates (et encore moins par les Bosniaques) et par les Serbes.

UNE ÉNORME DOCUMENTATION

Des documents officiels recensant les crimes commis ont assez vite été disponibles. Dès octobre 1992, le Polonais Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, publiait le premier de ses rapports sur la Bosnie, dans lequel il dénonçait *« le nettoyage ethnique comme but de guerre »*. En mai 1994, le Conseil de sécurité de l'ONU recevait les cinq imposants volumes de l'étude qu'il avait commandée à une commission d'experts dirigée par l'Egyptien Cherif Bassiouni. Le rapport, portant sur la Croatie et la Bosnie, concluait que *« les actes de nettoyage ethnique n'ont pas été commis par des groupes isolés ou des bandes incontrôlées »*.

Tout *« concourt à révéler un dessein, une systématisation ainsi qu'une certaine planification et une coordination de la part des plus hautes autorités (...) : Ces actes illégaux sont fréquemment vantés par leurs auteurs comme étant des tâches positives, patriotiques. Ces facteurs, ainsi que d'autres, montrent l'existence d'un élément de direction supérieure »*. Le rapport précisait que l'armée fédérale était directement impliquée dans la mise en œuvre du *« nettoyage ethnique »* dans certaines régions.





Devant l'ampleur des exactions, le Conseil de sécurité décida début 1993 de créer un Tribunal ad hoc pour l'ex-Yougoslavie (le TPI). Les enquêtes qu'il a menées constituent un recensement très précis, bien que non exhaustif, des crimes commis en Croatie et en Bosnie. L'acte d'accusation dressé, par exemple, contre l'ancien maire serbe de Vukovar, Slavko Dokmanovic (qui s'est suicidé dans sa cellule de Scheveningen aux Pays-Bas en juillet 1998), décrit dans le détail certains aspects du siège de la ville, particulièrement l'épisode de l'extermination des malades de l'hôpital. L'acte d'accusation contre le général Tihomir Blaskic, l'un des officiers qui commandaient les forces croates de Bosnie, éclaire sur les exactions commises dans la vallée de la Lasva, en Bosnie centrale, notamment *« l'assassinat de femmes, d'enfants et de vieillards par les troupes de Blaskic, parfois à moins de 300 mètres de son quartier général »*.

La déposition, en juillet 1996, du jeune Drazen Erdemovic, seul inculpé à avoir plaidé coupable à ce jour, confirme les méthodes des forces serbes en Bosnie. Il a raconté notamment avoir tué en une journée, le 16 juillet 1995, plusieurs dizaines de Musulmans (70 environ) faits prisonniers après la chute de l'enclave de Srebrenica. Des cars arrivaient, on en faisait descendre les hommes, désarmés, les mains liées dans le dos, par groupes de dix qu'on amenait à 20 mètres devant les soldats serbes et qui étaient exécutés à l'arme automatique. Quinze à vingt autobus sont arrivés dans la journée, a raconté Erdemovic, entre 1 000 et 1 200 Musulmans ont été liquidés ce jour-là à la ferme de Pilica, près de Srebrenica. Le TPI a enquêté sur le site de ce massacre et nombre d'autres charniers en Bosnie.

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Ce ne sont que quelques exemples du travail effectué par le TPI. Le texte qui donne une idée globale de ce qui s'est passé en Bosnie est le premier acte d'accusation dressé contre Radovan Karadzic, chef politique des Serbes de Bosnie pendant la guerre, et contre Ratko Mladic qui commandait l'armée (le deuxième acte d'accusation contre les deux hommes porte exclusivement sur les événements de Srebrenica). Les deux hommes, en dépit de démêlés politiques avec Milosevic sur la fin, ont bénéficié, jusqu'en août 1995, du soutien militaire de Belgrade.

Ils sont accusés de *« génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre »*, notamment pour les faits suivants :

Camps d'internement : le document, qui en donne une liste non limitative, indique que *« des détenus ont à maintes reprises assisté et/ou fait l'objet d'actes inhumains, y compris les suivants : meurtre, viol, violences sexuelles, tortures, coups et blessures, vol, ainsi que d'autres formes d'atteinte à l'intégrité mentale et physique. »* Beaucoup ont disparu.

Prise pour cibles de dirigeants politiques et d'intellectuels : le texte indique que des listes étaient fournies par le parti de Karadzic ; *« sur la base de ces listes, des dirigeants musulmans et croates bosniaques ont été arrêtés, internés, ont fait l'objet de violences physiques et dans de nombreux cas ont été exécutés »*.

Déportations : *« Des milliers de Musulmans et de Croates bosniaques des régions de Vlasenica, Prijedor, Bosanski Samac, Brcko et Foca notamment, internés dans des camps, ont été expulsés et déportés. De plus, des civils – y compris des femmes, enfants et personnes âgées – ont été enlevés directement de leurs domiciles et utilisés dans le cadre d'échanges de prisonniers par les forces militaires et politiques serbes. »*

Pilonnage de rassemblements de civils : la liste, non exhaustive, cite douze cas, dont le pilonnage d'un stade de football à Sarajevo lors d'un match (15 morts) et celui des terrasses de café de Tuzla (195 morts).

Appropriation de biens, destructions : elles ont eu lieu, dit le texte, *« sur une grande échelle, sans être justifiées par des raisons militaires »*. Les personnes expulsées ou détenues dans des camps devaient signer des documents par lesquels ils abandonnaient la propriété de leurs biens aux autorités serbes. *« Les maisons et établissements industriels et commerciaux musulmans et croates ont été systématiquement détruits dans des zones où les hostilités avaient cessé ou qui avaient été épargnées par les combats. Le but était de s'assurer que les habitants ne pourraient pas rentrer. »* Les mosquées et églises catholiques ont été détruites *« systématiquement et sur une grande échelle »*.

Claire Tréan

★ **Voir les articles d'Yves Heller sur l'ex-Yougoslavie de 1990 à 1995, rassemblés dans *Des brasiers mal éteints*, Le Monde Editions, 339 pages, 120 F.**

Quelques noms dans une liste sinistre d'assassinats et de déportations

VUKOVAR

Symbole de la résistance croate, la ville tombe le 18 novembre 1991, après trois mois de siège, aux mains de l'armée serbo-fédérale appuyée par des milices serbes. La ville est détruite, les rues jonchées de cadavres. Outre les morts – entre 3 000 et 5 000 selon les sources –, 4 000 personnes sont portées disparues. Le 19 novembre, 260 personnes – malades, personnel soignant, combattants croates –, sont évacuées de l'hôpital municipal par les Serbes. Deux cents d'entre elles vont être exécutées non loin de Vukovar et leurs corps ensevelis dans le charnier d'Ovcara.

PRIJEDOR, KERATERM, OMARSKA

C'est dans cette région nord que commence, au printemps 1992, la première grande vague de nettoyage ethnique en Bosnie. Au lendemain de la prise de Prijedor par les forces serbes, le 30 avril, les femmes, enfants et vieillards non serbes sont séparés des hommes de 16 à 60 ans, et envoyés dans un camp établi dans un village voisin, puis déportés vers les régions sous contrôle du gouvernement musulman bosniaque. Les hommes sont emmenés dans deux camps de prisonniers, celui de Keraterm et celui d'Omarska. Les témoignages des rescapés de ces camps (privation d'eau pendant plusieurs jours alors qu'il fait 40 degrés, tortures, mutilations, viols, exécutions sommaires) sont rassemblés et nourrissent plusieurs dossiers d'instruction du TPI.

SARAJEVO

Le siège de la ville commence le 2 mai 1992. Il va durer trois ans et demi, pendant lesquels les Sarajéviens devront affronter la menace des obus et des tirs de snipers pour aller se procurer de l'eau, vivront sans électricité et sans chauffage, survivront grâce au pont aérien humanitaire. Trois ans et demi ponctués des massacres perpétrés par les forces serbes massées sur les collines alentour : 29 mai 1992, un obus de mortier s'abat sur une file d'attente devant une boulangerie (16 morts) ; juin 1993, des obus tuent 15 personnes dans une foule assistant à un match de football ; puis huit personnes dans un groupe assistant à un enterrement dans un cimetière musulman ; puis sept enfants qui jouent dans une cour d'immeuble. Des enfants qui jouent sont à nouveau visés le 22 janvier 1994 (six morts). Le 5 février, un obus s'abat sur le marché de Markale, tuant 68 personnes et en blessant 200. Le 27 août 1995, le marché est à nouveau le théâtre d'un massacre : 37 morts et 80 blessés.

FOCA

En avril 1992, la ville, dont la population est pour moitié musulmane, tombe aux mains des forces serbes de Bosnie, aidées de groupes paramilitaires de Serbie et du Monténégro. Une campagne de terreur est lancée dans toute la région, pour faire fuir les non-Serbes. La prison de la ville est transformée en camp pour musulmans. Chaque jour, racontent des rescapés, des prisonniers sont emmenés pour être torturés, la plupart ne reviennent pas. Dans l'ensemble sportif de la ville, sont rassemblés des femmes et des enfants, en vue de leur déportation. Ce local, de même qu'un établissement scolaire de la ville, va devenir l'un des plus grands centres de viol et de torture de la Bosnie. Foca est ensuite devenue un sanctuaire pour les criminels serbes recherchés par le TPI.

SREBRENICA

L'enclave musulmane de Bosnie orientale tombe aux mains des forces serbes dirigées par le général Mladic, le 10 juillet 1995. Elle va être le théâtre, quelques semaines avant la fin de la guerre en Bosnie, de l'un de ses épisodes les plus barbares. Le 10 juillet, une partie de la population de la ville tente de s'enfuir à travers la zone serbe afin de gagner Tuzla, tandis que l'autre partie décide de s'en remettre à la protection des « casques bleus ». Une marche de l'enfer commence pour les fuyards : traversée de champs de mines, attaques des forces serbes, sévices sur les femmes et les enfants, exécution systématique des hommes faits prisonniers. Ceux qui s'en sont remis à la protection de l'ONU sont séparés : les femmes et les enfants sont déportés en zone bosniaque musulmane. Les hommes sont exécutés par groupes et jetés dans des fosses communes. Le nombre des disparus de Srebrenica est évalué entre 8 000 et 10 000 personnes.

KOSOVO

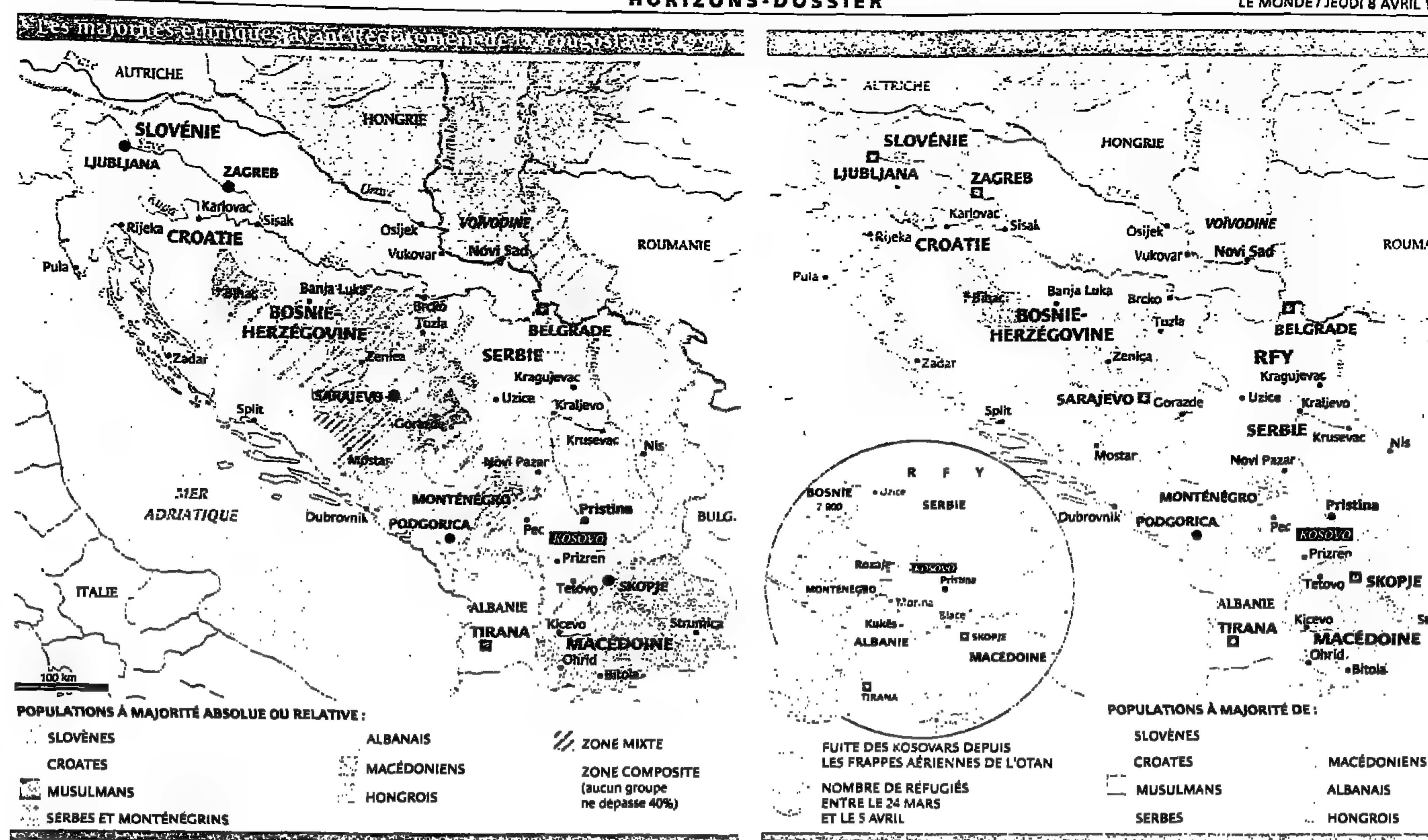
Les droits de la communauté d'origine albanaise (90 % de la population) y sont bafoués depuis dix ans dans tous les domaines (accès au système de santé, à l'enseignement, etc.). Les Albanais font l'objet d'une féroce répression (détentions et jugements abusifs, mauvais traitements dans les prisons, etc.). La situation s'est aggravée et les exactions se sont multipliées depuis l'apparition d'un mouvement de résistance armée, l'UCK, il y a deux ans. Avant l'entreprise de déportation massive qui a débuté avec l'intervention de l'OTAN, il y avait eu trois temps forts dans la répression : en février-mars 1998, à l'été 1998, et au début de l'année 1999.

Fin février-début mars 1998, les forces de sécurité serbes lançaient une violente offensive dans la région de la Drenica, qui entraîna la fuite d'une partie des habitants. Passé l'assaut contre les villages de Cirez, Likoshan, Skendreaj, Prekaj, on découvre des corps mutilés dans les maisons dévastées. Les rescapés font des récits hallucinés des atrocités dont ils ont été témoins et qui se soldent par une cinquantaine de morts.

Les offensives se poursuivent et s'intensifient à l'été. Le scénario est souvent le même : à l'approche des forces serbes, les civils s'enfuient ; leurs villages sont bombardés et les maisons systématiquement détruites pour qu'ils ne reviennent pas.

Après un retrait partiel et temporaire des forces serbes sous les pressions internationales en octobre, les offensives reprennent les semaines suivantes. Le 15 janvier, les images du massacre de Raçak – les corps de 45 villageois en civil jetés dans un fossé – mobilisent la communauté internationale.





Trois millions de personnes déplacées

APRÈS huit ans de conflit, 200 000 morts et le déplacement de plus de 3 millions de personnes, les nationalistes serbes, croates et musulmans de l'ex-Yougoslavie semblent avoir gagné la guerre. Du moins du point de vue qui paraît leur importer le plus : constituer par la « purification ethnique » – massacres, expulsions, déplacements et échanges de population – des « territoires purs ». Comme tend à le montrer une nouvelle fois l'expulsion des Albanais du Kosovo par les Serbes, le « nettoyage ethnique » est sans doute le but de la guerre, et non sa conséquence.

Paradoxalement, le bilan de la guerre en termes de « purification ethnique » des territoires n'a pas été officiellement dressé : il n'y a pas eu de recensement depuis 1991. Comme si les pouvoirs nationalistes de l'ex-Yougoslavie triomphaient en silence tandis que les organisations internationales chargées des déplacés taisaient la défaite de la multi-ethnicité.

Avant la guerre, la Yougoslavie était l'Etat européen dont le « taux de cohésion » était le plus faible, l'unique Etat dont la population la plus nombreuse, les Serbes, n'était pas majoritaire (pas plus de 36 % de la population totale). Après huit ans de guerre et de nettoyage ethnique, le pays est éclaté : d'après des statistiques et estimations éparses et souvent divergentes, les populations sont aujourd'hui regroupées dans des territoires où une ethnie est soit majoritaire (plus de 50 % de la population), soit « homogène » (plus de 80 %) :

– **La Slovénie** est homogène (avec plus de 90 % de Slovènes parmi son 1,9 million d'habitants). Elle l'était avant la guerre.

– **La Croatie** est devenue homogène. Elle compte aujourd'hui plus de 80 % de Croates et 5 % de Serbes (contre 78 % de Croates et 12 % de Serbes avant guerre).

– **En Bosnie**, où les populations étaient extrêmement imbriquées et aucune majoritaire, la guerre a découpé des territoires presque « ethniquement purs ». Les terres sous contrôle serbe comptent plus de 90 % de Serbes. Celles sous contrôle croate plus de 90 % de Croates. Et celles sous contrôle des Bosniaques musulmans plus de 90 % de Musulmans.

– **En Serbie-Monténégro** (« petite Yougoslavie »), Serbes et Monténégrins sont majoritaires alors qu'ils n'étaient qu'une majorité relative (36 %) dans la « grande » Yougoslavie. Si les événements du Kosovo conduisent à un départ d'une majorité d'Albanais, la Serbie-Monténégro deviendrait un fédération « homogène ».

– Seule **la Macédoine** (1,9 million d'habitants), si elle est épargnée par le conflit, ne serait pas « homogène », mais « majoritaire » avec 66,5 % de Macédoniens et près de 23 % d'Albanais.

LA CROATIE

La Croatie est devenue, après la Slovénie, l'Etat le plus « homogène » de l'ex-Yougoslavie. Avant la guerre, la population de la Croatie était de près de 4,5 millions d'habitants. Elle est estimée à 4,7 millions. Sa composition a changé. Le nombre de Croates a été augmenté (de 200 000 à 300 000) par les réfugiés croates venus de Bosnie. Le nombre de Serbes a diminué (270 000 à 350 000 départs). Les Serbes de Croatie, qui représentaient plus de 12 % de la population du pays (580 000 personnes), ne seraient plus que de 200 000 à 350 000 selon les estimations, soit près de 6 %. La loi croate sur les minorités ne prévoit une représentation proportionnelle au Parlement que pour les minorités dépassant les 8 %.

● **La fuite des Serbes de Croatie.** Elle a eu lieu, pour l'essentiel, en quatre temps en direction de la Yougoslavie (300 000-330 000) et de la Bosnie serbe (30 000-35 000).

En 1991, la guerre d'indépendance, qui se termine par la reconnaissance du pays et la sécession de la « République serbe de Krajina », entraîne le départ de 100 000 à 130 000 Serbes vers la Yougoslavie et des déplacements de Croates (250 000 personnes) qui fuient les zones tombées aux mains des Serbes dans les frontières croates. Après la chute de Vukovar, 84 000 Croates fuient ainsi la Slavonie orientale.

1991-1995. On assiste à un lent exode de la population serbe des zones sous contrôle croate (20 000), mais aussi de la « République serbe de Krajina » (80 000).

1995. Les forces croates lancent en août l'opération « Tempête » de renconquête de la Krajina. Elle provoque la fuite de l'essentiel de la population serbe (entre 100 000 et 130 000 personnes). La Krajina, sous contrôle croate, ne compterait plus, dès lors, que 10 000 Serbes, des personnes âgées. Les Serbes partent pour la Yougoslavie, mais 50 000 d'entre eux s'installent en Slavonie orientale, encore sous contrôle serbe.

1995-1998. Avant la restitution pacifique de la Slavonie orientale à la Croatie en 1998, environ un tiers des Serbes de la région (50 000 sur 150 000) la quittent pour la Yougoslavie. Depuis, entre 10 000 et 20 000 Croates sur les 84 000 chassés par la guerre sont rentrés en Slavonie orientale. La population de cette région est encore majoritairement serbe. Mais les Serbes continuent de partir tandis que les déplacés croates se réinstallent.

● **Le transfert de Croates de Serbie et, surtout, de Bosnie vers** la Croatie. Ces déplacements, tout au long de la guerre, se font essentiellement lors de la guerre en Bosnie. La Croatie accueille près de 200 000 Croates de Bosnie, chassés des zones serbes essentiellement en 1992 et des zones bosniaques en 1993. La plupart de ces réfugiés (150 000) acquièrent la nationalité croate ; 30 000 personnes sont toujours considérées comme des réfugiés. La Croatie a donc renforcé sa « cohésion ethnique », récupéré ses territoires et, de plus, contrôle une zone croate homogène en Bosnie (l'Herzégovine).

> Comme tend à le montrer une nouvelle fois l'expulsion des Albanais du Kosovo par les Serbes, le « nettoyage ethnique » est sans doute le but de la guerre, et non sa conséquence

LA BOSNIE

Avant que la guerre n'éclate en 1992, la Bosnie-Herzégovine comptait 4,3 millions d'habitants. Aujourd'hui, la population de la Bosnie serait d'un peu plus de 3,7 millions d'habitants. Soit une perte de plus de 600 000 personnes, que l'on peut décomposer ainsi : de 100 000 à 200 000 tués ; 220 000 Serbes de Bosnie réfugiés en Yougoslavie ; 120 000 Musulmans toujours réfugiés hors des frontières ; 150 000 Croates réfugiés en Croatie.

Avant le conflit, les Musulmans (des Slaves islamisés) représentaient 43,7 % de la population (soit 1,9 million de personnes), les Serbes 31,4 % (1,37 million) et les Croates 17,3 % (750 000 habitants). Aucune population n'était majoritaire. Ce qui semble plus important : à de rares exceptions, aucune ethnie n'était en situation d'« hégémonie » (plus de 80 % de la population). Dans certaines régions, une majorité absolue ou relative se dégageait *(voir carte)*. Avant la guerre, les territoires ethniquement « homogènes » auraient représenté 9 % de la superficie du pays : après, ils représenteraient 80 %.

La Bosnie est *de facto* divisée en territoires presque « ethniquement purs » : les Serbes sont en position hégémonique en Republika Srbska (plus de 90 %), les Musulmans en République bosniaque (plus de 90 %), les Croates en « Herceg-Bosna » (plus de 90 %). Juridiquement, mais non dans les faits, les territoires bosniaques et croates sont unifiés en une « Fédération de Bosnie-Herzégovine ». Dans seulement deux cantons (sous contrôle bosniaque), les minorités dépasseraient 10 % : à Tuzla (près de 13 %) et à Sarajevo (13 %).

● **Les Serbes.** Sur le territoire de la Republika Srpska (49 % de la Bosnie) vivraient entre 1 et 1,2 million de Serbes. Sur cette même portion de territoire, avant le conflit, les Serbes auraient été près de 900 000. Près de 350 000 Serbes, venant des zones sous contrôle bosniaque ou croate, les auraient rejoints, principalement en 1992, victimes du « nettoyage » ou volontairement. D'autres ont fui lors de la perte de territoires. Ainsi, près de 50 000 Serbes ont quitté les faubourgs de Sarajevo rétrocédés aux Bosniaques après l'accord de Dayton, sous la pression de leurs autorités (« auto-nettoyage ethnique »).

Avant la guerre, sur l'actuel territoire des Serbes de Bosnie, les non-Serbes, Musulmans et Croates, auraient été à peu près 1 million. Ils seraient aujourd'hui entre 70 000 et 100 000, ce qui revient à estimer que 900 000 d'entre eux ont été chassés. Leur présence serait ainsi passée de 50 % de la population de ces territoires à 6 % à 8 %. La Républika Srpska serait « pure » – serbe – dans une fourchette de 92 % à 94 %.

● **Les Musulmans.** Après la guerre contre les Serbes mais aussi les Croates, les Musulmans contrôleraient 32 % du territoire de la Bosnie avec une population de 1,7 million d'habitants, à plus de 90 % musulmans. La majorité des Musulmans qui ont fui les zones contrôlées par les Serbes vers les zones bosniaques l'ont fait au début de la guerre en 1992, avant le gel des lignes de front, lors d'une campagne de terreur *(lire page 14)*. Les autres mouvements ont été moins importants. La « réduction des poches » musulmanes s'est traduite par des massacres (Srebrenica, 1995) ou a échoué (Bihac, Gorazde).

● **Les retours.** Loin de rétablir la situation d'avant-guerre, comme le voulaient les accords de paix de Dayton de 1995, le retour des réfugiés accentue au contraire l'homogénéisation. Dans leur écrasante majorité, les réfugiés ne retournent pas dans leur zone d'origine géographique (« retour minoritaire »), mais dans la zone contrôlée par leur ethnie (« retour majoritaire »). Les retours des réfugiés en Europe, principalement des Musulmans, a ainsi gonflé la population musulmane de la zone bosniaque. Fin 1998, près de 350 000 réfugiés bosniaques (majoritairement originaires de territoires devenus « serbes ») se sont réinstallés en zone bosniaque. Selon le HCR, seuls 10 000 Musulmans et 1 000 Croates (âgés pour la plupart) se seraient réinstallés en territoire serbe.

● **Les Croates.** Ils contrôleraient une zone (la République d'Herceg-Bosna, officiellement dissoute) qui représente 19,5 % de la superficie de la Bosnie, avec une population de 420 000 habitants, à plus de 90 % croate. La tentative croate de s'emparer des territoires sous contrôle bosniaque (guerre croato-musulmane de 1993) en Bosnie centrale s'est soldée par un exode bosniaque (60 000 personnes), une contre-offensive bosniaque, puis un exode croate vers le sud sous contrôle croate et la Croatie (140 000 personnes).

LA SERBIE-MONTÉNÉGRO

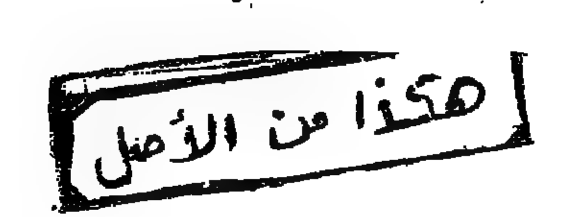
La Yougoslavie (256 000 km²) est réduite à la Serbie et au Monténégro (102 000 km²). Sa population serait passée de 23,5 millions d'habitants (dont 38 % de Serbes et de Monténégrins) à 10,4 millions. Jusqu'à récemment épargnée par la guerre, la « petite Yougoslavie » a accueilli un demi-million de Serbes venus de Croatie (de 300 000 à 330 000) et de Bosnie (220 000). Elle demeure la République qui compte encore le plus de minorités ethniques, en raison de la présence d'une forte minorité hongroise en Voïvodine et, surtout, d'une importante minorité d'Albanais, concentrés au Kosovo (où ils sont encore largement majoritaires).

LE KOSOVO

Avant le début de la guerre en 1996, le Kosovo comptait près de 2 millions d'habitants dont 90 % d'Albanais, avec une tendance des Serbes au départ et une croissance de la population albanaise, à forte natalité. Depuis le début des affrontements entre l'Armée de libération du Kosovo (UCK) jusqu'aux bombardements de l'OTAN, le conflit aurait fait, selon le HCR, près d'un demi-million de réfugiés ou de déplacés : 300 000 déplacés dont 250 000 à l'intérieur du Kosovo, 30 000 en Serbie et 25 000 au Monténégro ; 144 000 réfugiés hors de la République de Yougoslavie (100 000 en Europe, 18 500 en Albanie, 16 000 en Macédoine, 10 000 en Bosnie). Après douze jours de frappes aériennes de l'OTAN et, surtout, d'offensive serbe au Kosovo, près de 400 000 Albanais auraient fui le Kosovo. Qualifiant cet exode de « *tremblement de terre démographique* », des responsables de l'OTAN ont estimé qu'« *à ce rythme* » la province « *serait entièrement vidée d'ici dix à vingt jours* ».

Jean-Baptiste Naudet

★ **Sources :**
Vie et mort de la Yougoslavie, **Paul Garde, éditions Fayard. Recensement yougoslave de 1991. Recensement en Macédoine de 1994** ***sous*** **contrôle de l'Union européenne. Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés ; Organisation internationale des migrations ; gouvernements croate et yougoslave.**
DEA de troisième cycle, ***Fronts, frontières et population en Croatie et en Bosnie***, **de Zvonimir Frka-Petesic, à l'université Paris-VIII.**
Les Balkans, paysage après la bataille, **sous la direction de Jacques Rupnik (CERI), éditions Complexe.**
Bosnie, anatomie d'un conflit, **Xavier Bougarel, éditions La Découverte.**
Les minorités nationales en Europe centrale et orientale, **André Liebich, éditions Georg. International Crisis Group.**
Rapport ***Bosnia : return or mass relocation.***
L'Union europénne et la crise yougoslave, **Jean-Antoine Giansily.**
Des Brasiers mal éteints, **Yves Heller, Le Monde Editions.**



Du danger d'humilier la Russie *par Jacques Attali*

QUI ne voit le redoutable parallèle en train de s'installer entre la Russie d'aujourd'hui et l'Allemagne de Weimar ?

Comme la fragile République allemande installée tant bien que mal au sortir de la première guerre mondiale sur les ruines de l'empire prussien, la Russie d'aujourd'hui est une nation affaiblie, divisée, nostalgique de sa grandeur passée. Comme les anciens ennemis de l'Allemagne, ceux de la Russie d'aujourd'hui se réjouissent de sa débâcle, sans comprendre qu'en l'humiliant ils ne font que préparer les conditions de son terrifiant retour sur le devant de la scène.

Comme l'armée allemande des années 20, l'armée russe d'aujourd'hui a le sentiment que les hommes politiques lui ont fait perdre une guerre – la guerre froide – qu'elle avait tous les moyens de gagner. Comme la classe moyenne de l'empire allemand, la classe moyenne de l'Union soviétique a été prolétarisée par l'inflation et vit dans la terreur du lendemain.

Comme les vainqueurs de l'Allemagne n'ont rien trouvé de mieux, après le traité de Versailles, que de lui prêter des sommes gigantesques et sans cesse renégociées, on noie la Russie sous des prêts immenses en les sachant non remboursables, tout en pillant très soigneusement les joyaux humains et technologiques du vaincu. Comme dans l'Allemagne des années 20, on laisse les groupes mafieux tuer ceux des politiques qu'ils ne peuvent corrompre et corrompre ceux qu'ils n'ont pas besoin de tuer. Comme on laissa l'Allemagne étouffer de solitude, on encercle chaque jour davantage la Russie, par exemple en étendant l'Alliance atlantique jusqu'à ses frontières. Enfin, comme on traita Aristide Briand de dangereux pacifiste quand il proposa à Genève, le 5 septembre 1929, d'*« établir un lien fédéral »* avec l'Allemagne, on traite aujourd'hui d'utopistes naïfs ceux qui proposent d'associer la Russie à la construction européenne.

On connaît la suite : mis à part Keynes en Grande-Bretagne et Stresemann en Allemagne, tout le monde refusa le projet de Briand. Le vaincu de la Grande Guerre n'avait pas encore assez expié ; on n'en avait pas encore extirpé tous les démons ; il n'était pas encore prêt à rejoindre la communauté des nations développées. Et quand, quelques semaines plus tard, le krach de Wall Street emporta les dernières velléités de promouvoir le libre-échange, l'Allemagne fut abandonnée à son sort. Au total, c'est parce qu'on n'avait pas su traiter Weimar avec considération qu'il fallut affronter le IIIe Reich.

Bien sûr, l'Histoire ne se répète jamais à l'identique. Et nous ne sommes pas condamnés à voir poindre un Hitler russe après la Russie de Weimar. Pourtant, les parallèles entre les deux situations deviennent de plus en plus inquiétants.

La façon dont on traite la Russie dans l'affaire yougoslave participe de cette même erreur et peut précipiter cette évolution. Au lieu de comprendre qu'il n'y a rien de plus dangereux que de laisser se recréer un front slave au cœur de l'Europe, au lieu de demander poliment aux Russes d'aider les alliés à faire céder Milosevic, de les associer aux décisions de l'Ouest par le biais du Conseil de sécurité de l'ONU ou du G 8, l'Amérique leur fait comprendre, de la façon la plus humiliante qui soit, qu'ils n'ont qu'à se taire et à laisser faire s'ils veulent qu'on continue de financer leurs fins de mois.

Pour l'instant, et peut-être pour quelques années encore, les Russes se tairont. Ils ont trop besoin de l'argent de l'Occident pour faire autrement. Ils avaleront encore quelques couleuvres mais n'oublieront rien, nourrissant la longue mémoire des humiliés.

Et s'il y a quelque part dans la Russie d'aujourd'hui un petit caporal attendant son heure, il doit être en train de rédiger un opuscule vengeur contre cet Occident corrupteur et capricieux, promettant mille morts aux ennemis du peuple, à l'intérieur et à l'extérieur. Quand ce pamphlet paraîtra, on s'en moquera, à Bruxelles et à Washington. Quand il connaîtra un énorme succès de Kiev à Vladivostok, on se réjouira de ne pas avoir aidé ces gens-là et on montrera du doigt ceux qui voulaient les associer à l'Europe.

Mais quand le petit caporal sera au pouvoir, on se souviendra que la Russie a encore 40 000 têtes nucléaires, qu'elle est un des plus riches pays pétroliers du monde, qu'elle dispose encore d'une élite intellectuelle, scientifique et politique hors pair et que, malgré la mafia, elle a les moyens de redevenir une grande puissance économique, scientifique et militaire. Et quand il faudra dépenser des sommes folles pour se réarmer, on regrettera amèrement le temps où il était encore possible d'inviter les Russes, et avec eux les Ukrainiens et tous les peuples slaves, à prendre leur place en Europe et à participer à la reconstruction du continent.

Car telle serait aujourd'hui la seule décision que les Européens devraient prendre pour éviter cette catastrophe : proposer à la Russie d'adhérer à l'Union européenne. Non pas pour qu'elle y entre tout de suite, mais pour commencer dès aujourd'hui les discussions en vue de son adhésion ultérieure, suivie par une très longue période de transition économique et sociale. L'expérience espagnole ou grecque a montré que l'adhésion elle-même aide à réduire la durée de ces périodes en créant un environnement stable. Une telle perspective stabiliserait la démocratie russe, fournirait un cadre aux réformes et multiplierait les occasions d'échange et d'assistance technique et juridique. La Russie redeviendrait peu à peu un Etat de droit, selon le modèle qu'est en train de suivre, avec le plus grand succès, la Pologne. Enfin, cela permettrait d'associer naturellement la Russie aux réflexions qui devront bientôt commencer, entre Européens, sur l'avenir des Balkans.

Au lieu de demander poliment aux Russes d'aider les alliés à faire céder Milosevic, l'Amérique leur fait comprendre qu'ils n'ont qu'à se taire et à laisser faire s'ils veulent qu'on continue de financer leurs fins de mois

Une telle proposition est aussi folle que celle visant à la création d'une Union européenne avec l'Allemagne de Weimar en 1929. Aussi folle et aussi réaliste. Car la Russie l'accepterait, même si elle est trop fière pour se porter candidate, de peur d'essuyer un refus.

Prendra-t-on aujourd'hui ces idées plus au sérieux que celles d'Aristide Briand à l'époque ? J'en doute : qui se préoccupe d'après-demain ?

***Jacques Attali** est conseiller d'Etat en disponibilité, président d'une société de conseil.*

Cette Realpolitik qui n'ose pas dire son nom *par Predrag Avramovic*

DEVANT l'escalade dans la guerre aérienne que mène l'OTAN contre la Yougoslavie depuis deux semaines, et l'apparente inéluctabilité, maintenant, de l'intervention terrestre, peu d'observateurs semblent s'interroger sur les motivations profondes de cette intervention, au-delà des apparences et de l'alibi humanitaire. Et si l'intervention terrestre était précisément l'objectif premier des Américains, déguisant sous les préoccupations morales la poursuite de la Realpolitik de Washington contre Moscou, par-dessus les têtes des Européens ?

Il n'est pas inutile de rappeler que c'est le refus par la Serbie du volet militaire de Rambouillet, qui prévoyait l'occupation du Kosovo par les troupes de l'OTAN (et non par l'ONU comme la Serbie le souhaitait), qui a déclenché les opérations (le volet politique sur l'autonomie du Kosovo avait, lui, été accepté par Belgrade). Et la catastrophe humanitaire actuelle pourrait avoir été consciemment provoquée par les Etats-Unis, pour préparer leur propre opinion publique à l'intervention terrestre.

Une première interprétation serait celle de la « naïveté » et de la réactivité de l'administration Clinton, qui aurait en premier lieu procédé aux frappes pour protéger la population civile albanophone du Kosovo et qui, surprise devant la radicalisation du régime de Milosevic et sa réaction de « nettoyage » de la province, serait à présent, pour des raisons morales et humanitaires, acculée à intervenir par voie de terre.

Bien obligé, au passage, de violer le droit international devant l'impératif moral, Washington se mettrait à la tête de la croisade pour la défense des valeurs occidentales, envoyant à contrecœur les *boys* américains et européens mourir pour le Kosovo. Mais accuser le département d'Etat de la première puissance de la planète de naïveté serait le sous-estimer, car ces conséquences de l'intervention aérienne étaient toutes facilement prévisibles, et sans doutes prévues.

Une interprétation plus réaliste est que, devant le refus serbe du déploiement de troupes de l'OTAN au Kosovo, les frappes aériennes avaient pour objectif immédiat de provoquer la catastrophe humanitaire, pour rendre possible ce déploiement par la force. Le signal clair à Milosevic que l'intervention terrestre était exclue rendait atrocement rationnel le nettoyage ethnique du Kosovo. La catastrophe humanitaire bien réelle ainsi provoquée visait à émouvoir les opinions publiques des pays de l'Alliance suffisamment pour recevoir leur aval à la coûteuse intervention terrestre, le vrai objectif de Washington dès le départ.

Cette thèse semble étayée par la mise à l'écart récente du leader modéré des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, dont la rencontre avec Milosevic et les appels à l'arrêt des attaques alliées ont permis à l'aile radicale de l'UCK (dont l'objectif premier d'un Kosovo indépendant est servi par l'intervention occidentale) de le destituer, avec la bénédiction des Occidentaux.

Un accord politique négocié localement ne satisferait pas Washington : c'est pour la même raison que la tentative de médiation de Primakov de la semaine dernière a été aussi facilement rejetée.

Les Etats-Unis continuent à vouloir enfermer la Russie dans la masse terrestre eurasiatique

Mais pourquoi vouloir imposer, de gré ou de force, la présence militaire occidentale durable dans la région ? La réponse réside dans le désir américain d'endiguer davantage la Russie, profitant de sa situation actuelle de faiblesse et de dépendance à l'égard des créditeurs occidentaux. Que ce soit pour des raisons de jeux de puissances traditionnels ou dans l'optique d'un possible conflit de civilisations au siècle prochain, les Etats-Unis continuent à vouloir enfermer la Russie dans la masse terrestre eurasiatique, barrant son accès aux « mers chaudes ».

Depuis deux siècles, ce verrouillage continental de la Russie a été poursuivi avec une remarquable constance par l'Angleterre, puis par les Etats-Unis – leur soutien au non-alignement de la Yougoslavie titiste n'en fut qu'une des illustrations. Actuellement, l'occupation militaire de l'espace reliant la Hongrie à la Grèce (deux membres de l'OTAN) achèverait de verrouiller Moscou, empêchant, même à moyen terme, son retour dans la région et surtout dans les ports monténégrins, dont la base navale de Boka Kotorska. L'encouragement croissant de l'Occident à la sécession du Monténégro de Djukanovic de la Fédération yougoslave va dans le même sens : le scénario alternatif à l'occupation militaire de la Serbie serait alors au moins de soutenir militairement l'indépendance du Monténegro, ce qui semble se dessiner.

Washington serait donc guidée par des préoccupations globales pour étendre et préserver sa domination. Le fait d'y entraîner ses alliés européens ne gâche rien, car l'Europe aura non seulement à supporter l'essentiel du coût des réfugiés et de l'intervention terrestre, mais sera, de surcroît, ainsi davantage éloignée de Moscou, et de moins en moins crédible comme puissance politique et militaire indépendante du siècle prochain.

Seule l'étendue de la réaction russe reste inconnue : Washington continue à tabler sur des gestes au mieux symboliques de l'équipe Eltsine-Primakov. Mais la possible destitution prochaine de Boris Eltsine pourrait modifier la politique de Moscou. Si un futur gouvernement Ziouganov privilégie l'intérêt géopolitique russe à long terme, plutôt que l'intérêt économique immédiat (ce qui n'affecterait pas significativement le niveau de vie des populations russes), la signification de l'envoi de navires russes dans l'Adriatique pourrait se révéler différente, même si ce scénario reste peu probable. Mais cet endiguement de Moscou par Washington aura aussi, à moyen terme, pour conséquence de créer une alliance objective russo-chinoise, Pékin étant l'autre contestataire crédible de l'ordre américain.

Cette explication systémique de l'intervention occidentale semble malheureusement plus cohérente que celle inlassablement servie au public par les responsables de l'Alliance. Ce ne serait pas la première fois qu'un jeu de Realpolitik se cacherait derrière des préoccupations morales. Si le vrai motif de l'intervention est humanitaire, Washington a agi naïvement, mais c'est peu probable ; sinon, le pays-phare du « monde libre » a agi cyniquement. Dans les deux cas, l'intervention terrestre qui est l'aboutissement de cette politique passera par des dizaines de milliers de victimes, albanaises, serbes, et demain occidentales.

***Predrag Avramovic** est assistant en politique internationale et en économie politique à l'Université libre de Bruxelles.*

Chasser le Chevènement de notre tête

Suite de la première page

Mais enfin : *« faire la différence entre le proche et le lointain »*... Fixer des *« priorités »*... Des *« degrés »*... Ne pas céder à l'orgueilleux vertige qui consisterait à se croire *« responsable de tous »*, les plus *« lointains »* comme les plus *« proches »*...

Il est difficile aux ministres réunis ce matin-là de ne pas sursauter à la lecture de ces formules. Il leur est impossible de ne pas songer qu'ils ont déjà vu, lu, entendu ça quelque part. Aucun ne le dit, mais chacun le pense : un lecteur attentif et de bonne foi ne peut que reconnaître là une version philosophique, mais à peine élaborée, de l'infect adage lepéniste : *« Si je devais choisir entre ma fille et ma cousine, je choisirais ma fille ; entre ma cousine et ma voisine, je choisirais ma cousine, etc. »*

Chevènement, Le Pen, même combat ? Je ne dis pas cela. Pas plus que je ne dis qu'il y a exacte identité de vues entre tous les signataires d'une telle pétition, issue de l'extrême droite, contre les frappes de l'OTAN, ou bien entre les manifestants communistes et les fascistes serbes qui défilent au coude à coude, à Rome ou à Paris, devant les ambassades des Etats-Unis. Mais qu'il y ait entre tous ces gens une identité de réflexes, qu'ils partagent une même vision torve non seulement de la France, mais de l'Europe et de la morale, qu'ils communient, par exemple, dans une même détestation non seulement de *« l'Amérique »*, mais de ce que l'extrême droite des années 30 appelait déjà *« l'Amérique intérieure »*, et que tout cela, tout ce stock de mauvaises passions soit comme un fil qui les rassemble, ou un pacte secret qui les lie, voilà qui n'est pas douteux – et qui permet de voir en effet, dans ce petit texte d'un écrivain de gauche retrouvant, sans le savoir, l'adage du lepénisme le plus vulgaire, une sorte de *« manifeste philosophique »*. Lire Enzensberger ? Mais oui ! Et le lire philosophiquement, puisque c'est, nous dit-on, de *« philosophie »* qu'il est question !

Oui, bien sûr, nous avons – ce sont les mots d'Enzensberger – *« une obligation illimitée par principe »* envers le peuple kosovar. Pourquoi illimitée ? Parce que l'obligation *« morale »*, en effet, est illimitée, ou elle n'est pas. Ou bien nous n'avons pas d'obligation morale du tout : le drame du Kosovo est alors une affaire politique *« yougoslave »* ; c'est une affaire de *« souveraineté »* plus que de *« droits de l'homme »* ; et on pourra, comme y invitent les tenants de la nouvelle pensée Homais, se laver allègrement les mains du sort des centaines de milliers d'hommes, femmes et enfants qui passent, tous les jours, les frontières de la Macédoine, du Monténégro, de l'Albanie. Ou bien nous avons une obligation morale, et elle est par définition totale, absolue, sans limite : obligation de mettre le plus grand nombre possible de ces gens à l'abri de la barbarie ; obligation de les prendre en charge lorsqu'ils arrivent dans les camps de Rozaje et de Podgorica ; obligation de leur garantir, dès à présent, de la manière la plus solennelle, un imprescriptible droit au retour ; et obligation, enfin, de protéger, d'armer ceux qui n'ont pas encore pris le chemin de l'exode et qui entendent résister sur place à la férocité de la soldatesque serbe.

Oui, le *« noyau »* de l'affaire est – Enzensberger, encore – un *« noyau théologique »*. Mais attention ! Il y a théologie et théologie. Aucune *« terre sainte »* ne mérite que l'on fasse peser sur un peuple entier la menace, comme dit Kadaré, d'une *« extermination »*. Extase des lieux ou sainteté des visages. Il y a plus de sainteté dans le regard d'un enfant kosovar chassé à la pointe du fusil de son village que dans les bosquets sacrés de Kosovo Polje ou les lieux-dits de la bataille du Champ des merles.

Cette morale est-elle – Enzensberger, toujours – *« le dernier refuge de l'eurocentrisme »* ? Oui,

Chevènement, Le Pen, même combat ? Je ne dis pas cela. Mais qu'il y ait entre tous ces gens une identité de réflexes, qu'ils partagent une même vision torve de la France, de l'Europe et de la morale, voilà qui n'est pas douteux

Celle des pierres et celle des corps. Celle qui, pour sauver les pierres de quelques monastères, est prête à faire le sacrifice de centaines de milliers de corps et celle pour qui le salut des corps – des âmes, donc des corps – est le premier, le dernier, le seul vrai commandement de toutes les religions du Livre. Le monastère de Pec est-il, comme le répète hystériquement la propagande de guerre, le berceau de la nation serbe ? Peu importe. Car aucun *« berceau national »* ne vaut que l'on massacre des dizaines de milliers de personnes ; voilà ce que dit la vraie théologie.

bien sûr. Pourquoi pas ? Mais à condition, là aussi, de s'entendre et de savoir reconnaître l'enjeu de cette bataille pour l'Europe dont le Kosovo est, aussi, en train de devenir le théâtre. Les soldats de Milosevic qui viennent, village après village, rue par rue, chercher les « Albanais » pour les tuer ou les chasser, ces gens qui, autrement dit, retrouvent et remettent en œuvre le geste du tri contre lequel s'est pensée l'Europe d'après Auschwitz, auront beau dire, ils ne sont pas, ou plus, des Européens dignes de ce nom. Les civils qui, à Belgrade, manifestent contre les frappes sans avoir, pour la plupart, un mot de protestation contre l'horreur de la purification ethnique ont beau faire, beau dire, ils ont beau venir danser, tous les soirs, sur des airs de rock européen ou américain, ils ont beau tenter de répéter, dans un mimétisme pathétique, les gestes de défi de ces habitants de Sarajevo qu'ils ont laissés bombarder pendant quatre ans (il n'y a pas de snipers, que l'on sache, autour de Belgrade, et les bombes de l'OTAN, contrairement à celles de Karadzic, évitent les maternités et les hôpitaux !), ces gens, donc, se sont mis eux aussi, et pour longtemps, au ban de l'Europe et de ses valeurs.

Ce sont les pauvres gens du Kosovo, ce sont ces villageois dont on a volé les biens, brûlé les titres de propriété ou d'état civil et qui arrivent exténués, après des jours d'errance ; ce sont eux l'âme de l'Europe ; ce sont eux les plus européens des Européens d'aujourd'hui. Et ce sont eux, en tout cas, que l'Europe, à l'aube du siècle, se doit impérativement d'adopter.

Un autre Allemand, Gerhard Schröder, vient d'annoncer que son pays accueillerait, provisoirement, en attendant qu'ils retournent chez eux, 40 000 de ces déportés. Que dit la France ? Comment répond-elle à ce défi ? Continuerons-nous de nous défausser au motif que cette hospitalité vaudrait ratification de la victoire serbe ou chasserons-nous, enfin, le Chevènement de notre tête, et le Milosevic du cœur de l'Europe ?

Bernard-Henri Lévy

AU COURRIER DU « MONDE »

Kosovo-Palestine

La seule chose positive de la « bêtise » commise par l'OTAN sera la destinée du peuple palestinien. Comment dire « non » à Arafat lorsqu'en mai il proclamera la République palestinienne ? Comment Clinton, Blair et Chirac pourront-ils dire « non » à la face du monde entier ? *(...)* Les journalistes les plus pertinents se demandent pourquoi les nations de la Ligue arabe font silence, mais attendez donc le mois de mai et, là, il sera difficile de faire de nouveau la politique du « deux poids, deux mesures ». Comment peut-on accepter que les Albanais du Kosovo aient une seconde patrie en pleine Serbie et refuser la République palestinienne aux Palestiniens dans leur propre pays ?

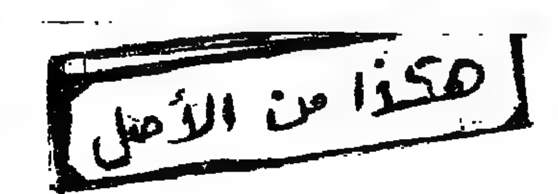
Ouardia Yahiaoui
Montrouge (Hauts-de-Seine)

Conseil à Milosevic

La France vend des hélicoptères de combat, le Cougar MK1 et le Tigre, à l'armée turque. Au même moment, le gouvernement français décide de ne pas soutenir le projet de loi sur la reconnaissance du génocide des Arméniens perpétré par les Turcs (*Le Monde* du 20 mars). Je suggère à Milosevic de commander quelques dizaines d'avions et autres matériels aux pays les plus influents de l'OTAN. Gageons que nos gouvernants trouveraient des arguments pour tergiverser avant d'entreprendre une éventuelle intervention militaire. *(...)*

Jean-Marie Michel
Correns (Var)

هكذا من الأصل


مكبرا من الأصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Profiteurs des faillites

NUL ne devrait être surpris par l'ampleur du scandale. Le rapport, révélé par *Le Monde*, d'un des plus grands cabinets d'audit parisien sur les pratiques des administrateurs judiciaires démontre certes avec force comment moins de cinq cents personnes profitent abusivement des quelque 50 000 dépôts de bilan annuels. Ces dysfonctionnements de la justice commerciale sont connus depuis longtemps, trop longtemps.

Sans remonter jusqu'à Balzac qui déjà les dénonçait en son temps, le travail, remarquable, d'une commission d'enquête parlementaire, rendu public en juillet 1998, en avait démonté les mécanismes. A la même époque, un autre rapport de l'inspection des finances et des services judiciaires avait dressé le même constat. Mais alors les milieux concernés avaient dénoncé la partialité de ces mises en cause. Il leur sera difficile d'en faire de même cette fois, l'acte d'accusation n'étant dressé ni par des élus ni par des fonctionnaires mais par une entreprise privée.

Ces auxiliaires de justice, administrateurs et liquidateurs judiciaires, bénéficient en fait d'un statut mêlant mission de service public et droit privé, à l'image des notaires. La profession profite d'un monopole, mais n'a de comptes à rendre qu'aux juges consulaires. Son système de rémunération, de plus, ne peut que l'inciter à faire traîner les procédures et à préférer une fermeture définitive des entreprises en difficulté à leur redressement. A ces dysfonctionnements légaux s'ajoutent trop d'affaires de corruption pure et simple. Nul n'a jamais eu le courage de s'attaquer à ce mélange détonnant de libéralisme et d'étatisme qui cumule les inconvénients des deux systèmes. Le patronat ne souhaite pas la remise en cause d'un mécanisme dont certains des siens ont largement profité. Les gouvernements successifs n'ont jamais osé vraiment mettre de l'ordre dans ces professions réglementées. Robert Badinter, en 1984 et 1985, a bien fait adopter une réforme de la faillite, mais cet avocat a surtout pensé aux grandes entreprises en oubliant que le plus grand nombre des dépôts de bilan sont le fait de petits commerçants et de petits entrepreneurs. Et s'il a scindé l'ancienne profession de syndic pour distinguer les administrateurs, chargés de gérer les entreprises poursuivant leurs activités, des liquidateurs défendant les créanciers, il ne s'est guère préoccupé des conditions de la bonne application de sa réforme, laissant les deux branches cohabiter dans les mêmes organismes professionnels.

Persuadés de leurs impunités, ces mandataires de justice ont continué à gérer leurs petites affaires avec leurs amis juges des tribunaux de commerce, sans même prendre exemple sur les notaires qui se sont ressaisis après la peur que leur avaient inspirée l'arrivée de la gauche au pouvoir. Une intervention législative est donc indispensable. Un projet de loi sur le fonctionnement de cette justice des affaires a été approuvé par les conseil des ministres du 14 octobre. Malgré la charge de travail du Parlement, sa discussion ne doit plus tarder. Cette réforme n'a que trop attendu.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Éditoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'immigration familiale

SISE en bordure de la plaine de Limagne, Riom, ville d'art aux vieilles rues truffées d'hôtels Renaissance, voit depuis quelques jours flâner dans ses murs des personnages, vêtus de vert ou de kaki, dont les allures étrangères surprennent. Des familles entières, avec leurs bagages misérables, se rendent au centre qui leur est destiné à proximité de la ville : le « camp Madeline », ancien champ de tir, qui a successivement abrité des FFI et des CRS. L'armée l'a cédé à l'Office national d'immigration, qui vient de conclure avec l'Organisation internationale des réfugiés (OIR) un accord connu sous le nom de « plan culture-famille ».

Ce dernier marque une étape importante dans le sort des « personnes déplacées » qui se réfugient en France. Jusqu'à présent, l'office d'immigration faisait venir, sans leurs familles, des volontaires qui signalent un contrat de travail avant leur départ des camps allemands. Cette formule a donné des résultats assez fâcheux. Le nouvel accord a fait disparaître ces inconvénients.

La France s'est engagée à faire venir mille familles au complet, sans contrats de travail, sous la seule condition qu'elles soient placées à la campagne. L'office d'immigration les héberge à leur arrivée dans des camps situés à Riom, Auxerre, Givet, Mulhouse et Rochefort. Les agriculteurs qui ont besoin de main-d'œuvre viennent sur place prendre contact avec les familles et en choisir à leur convenance. A ce jour, près de sept cents familles de réfugiés ont été introduites, dont la plupart ont déjà trouvé à se placer dans les fermes françaises.

Henri Fesquet
(8 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La croissance enviée de la France

LES ÉCONOMIES européennes divergeraient-elles ? Comment expliquer l'avance de la croissance française sur la plupart de celles des pays européens, l'Allemagne et l'Italie notamment ? Le paradoxe apparent est que la monnaie unique, au lieu d'accentuer la convergence des taux de croissance qui avait caractérisé la période de transition, semble permettre de nouvelles divergences. Les conjonctures entre pays européens paraissent aujourd'hui davantage désynchronisées qu'elles ne le furent dans les sept premières années de la présente décennie, où l'ensemble des pays avaient convergé vers la médiocrité. La France est en bien meilleure posture que la plupart des autres grands pays européens. Son taux de croissance n'est dépassé que par celui de l'Espagne.

De nombreux facteurs ont été invoqués pour expliquer ce phénomène. La politique économique de la France aurait été, dans les deux dernières années, plus habile que celle des autres pays européens. Elle aurait su se faire moins restrictive et combiner aux exigences du pacte de stabilité – alpha et oméga des politiques européennes dans l'ère de la monnaie unique – des éléments hétérodoxes de relance de la demande. Même marginaux, ces éléments auraient suffi à faire la différence.

Les crises financières des pays émergents et le ralentissement du commerce mondial qui s'en est suivi ont, d'autre part, beaucoup moins pesé sur l'économie française, en raison d'une structure du commerce extérieur qui la rend moins vulnérable à cet infléchissement récent. L'Italie est beaucoup plus exposée aux turbulences de la région asiatique, l'Allemagne à celles de l'ex-empire soviétique, etc.

Une troisième raison tiendrait à l'avance en France du secteur des services, dont la part dans la production nationale serait la plus élevée, ce qui rendrait la croissance française beaucoup plus autonome par rapport aux vicissitudes que pourrait connaître l'industrie du fait de la crise mondiale. Enfin, les économies de nos deux grands voisins n'ont pas encore fini de digérer le passé récent : l'unification pour l'Allemagne, un effort d'ajustement budgétaire considérable pour l'Italie.

EXCÈS DE RESTRICTIVITÉ

Toutes ces raisons ont probablement joué un rôle, mais il ne me semble pas, comme on a trop tendance à le faire aujourd'hui, que l'on puisse en tirer des leçons pour l'avenir de long terme des pays de la zone euro. Le passé immédiat n'est généralement pas un bon élément de prédiction de l'avenir. On peut cependant, si on n'a pas la mémoire courte, tirer un enseignement robuste de ces évolutions. Il suffit de se souvenir que la convergence des taux de croissance entre les pays européens dans la première grande moitié des années 90, singulièrement entre la France et l'Allemagne, ne put être obtenue que par la médiation de politiques monétaires fort différentes en chacun de ces pays. La politique monétaire française, par exemple, fut beaucoup plus restrictive que celle conduite par la Bundesbank, comme l'atteste l'importante différence des taux d'intérêt réels entre les deux pays. Or les conjonctures de part et d'autre du Rhin exigeaient exactement l'inverse, car l'Allemagne connaissait un regain d'inflation alors qu'en France la désinflation se poursuivait.

Si les politiques monétaires avaient été mieux adaptées aux évolutions conjoncturelles, il ne fait guère de doute que la croissance française aurait été plus élevée. Cet excès de restrictivité des politiques monétaires dans tous les pays européens à l'exception de l'Allemagne a fait l'objet de nombreux débats. Il me paraît que ceux-ci se sont conclus par un consensus : le niveau anormalement élevé des taux d'intérêt fut un des déterminants de la croissance molle et de l'aggravation du chômage dans les pays européens à souveraineté monétaire limitée.

Une autre façon de dire les choses, plus pertinente pour le débat d'aujourd'hui, est que la convergence des taux de croissance caractéristique de cette période fut artificielle. Ils auraient dû être assez différents, et ils l'auraient été spontanément si les politiques monétaires n'avaient pas été aussi contraintes. Si, par exemple, les autorités monétaires des autres pays européens avaient suivi les mêmes règles de conduite que la Bundesbank – qui, elle, n'avait pas à se préoccuper du maintien de la parité intra-européenne du mark –, les taux de croissance auraient été bien plus élevés en chacun de ces pays.

Depuis disons mi-1997, l'atténuation puis la fin des divergences entre politiques monétaires nationales permettent – et surtout permettront, à l'avenir – aux différents pays de la zone euro de connaître des taux de croissance plus conformes à leurs fondamentaux. En particulier, les pays dont l'augmentation de la population est plus élevée qu'ailleurs devraient connaître des taux de croissance plus élevés. L'alignement vers le bas des taux de croissance en Europe, caractéristique de la période de transition, fut en partie la conséquence des désordres du système monétaire européen (SME), ou, si l'on préfère, du dogmatisme des politiques monétaires nationales qui ont conduit à ces désordres.

Cette époque appartient maintenant au passé, mais elle nous a légué l'idée (fausse) selon laquelle l'avènement de la monnaie unique allait accentuer la convergence entre les taux de croissance des différents pays. Il se peut qu'en régime de monnaie unique, même si cela est aussi objet de débat, les conjonctures des différents pays acquièrent davantage de synchronie. Mais cela ne signifie en aucun cas que les taux de croissance doivent être identiques. Ils ne le sont pas entre régions d'un même pays, car la croissance est un phénomène réel dont les principaux déterminants sont aussi réels : les rythmes d'évolution de la productivité et de la population active. La croissance devrait être d'autant plus forte que l'un et l'autre sont élevés. Par exemple, pour faire litière d'une idée reçue, il est absurde d'imaginer que le chômage puisse mécaniquement disparaître en raison de la baisse attendue de la population active. Si rien d'autre n'était fait, cette dernière n'aurait pour conséquence que de ralentir le rythme de la croissance économique sans affecter le niveau du chômage.

Un développement harmonieux de l'Europe implique donc que les différences de croissance potentielle entre les pays, fondées sur les déterminants réels que je viens de souligner, puissent s'exprimer. Cela fut empêché par les dysfonctionnements monétaires de la période de transition vers la monnaie unique. Mais la création de l'euro, parce qu'elle supprime les différences de politique monétaire entre les pays, permet à nouveau l'expression de ces différences réelles. En un sens, la croissance de chaque pays y gagne en souveraineté, puisqu'elle peut désormais être davantage en harmonie avec les données nationales.

Jean Paul Fitoussi
pour Le Monde

Juste cause

Suite de la première page

Dans la Yougoslavie fédérale – se souvient-on que celle-ci fut, longtemps, un modèle pour une large part de l'intelligentsia européenne ? –, les Kosovars étaient les égaux des Serbes. Depuis l'arrivée au pouvoir de Milosevic, ils ont successivement subi l'abolition de leur statut territorial, de leurs droits culturels et d'éducation, vu leurs fonctionnaires licenciés, avant d'être menacés puis contraints de fuir ou de devenir des étrangers dans leur propre pays. Indépendamment d'un contexte régional déjà lourd de dix ans de folie « grand serbe », de huit années de terreur, de cette litanie lugubre de l'épuration ethnique, de ces 200 000 morts et de ces trois millions de personnes déplacées, de ces crimes et de ces déportations rappelés, dans ce numéro, par Claire Tréan et Jean-Baptiste Naudet (*lire pages 14 et 15*), la seule situation faite aux Kosovars était de nature à justifier que l'Europe dise, selon l'expression bienvenue de Jacques Chirac : *« Cela suffit ! »*

Avant de faire usage de la force, le temps a pourtant été pris de la négociation. A la veille de celle-ci, M. Milosevic paraissait en difficulté, face à la fois aux conséquences de plus en plus sensibles du blocus économique, à une opposition qui semblait relever la tête, à une armée enfin qui adressait quelques signes d'impatience à son égard et de rapprochement à l'égard des « Occidentaux ». Comme il y a dix ans, au commencement du processus, c'est par une aggravation délibérée de la situation que le leader serbe a cherché à préserver son pouvoir. En agissant tel un chef de bande, qui n'est capable de maintenir sa férule que dans une urgence provoquée, tel aussi un criminel de guerre, cherchant à compromettre le plus grande nombre de Serbes, comme d'autres avant lui réussirent à compromettre tel ou tel peuple.

Face à ce scandale, il était et il reste juste de faire la guerre au régime serbe. Pour porter un coup d'arrêt à une politique qui risque de ruiner l'avenir européen, évoqué par le président Chirac, des Serbes eux-mêmes. Venu au pouvoir par la surenchère contre les Kosovars, il serait juste que Slobodan Milosevic soit contraint de le quitter du fait des crimes perpétrés au Kosovo.

■

Agir dans ce sens signifie-t-il que la France tourne le dos à ses intérêts, représentés dans la région par l'alliance avec la Serbie ? Les liens historiques sont là, tissés dès la première guerre mondiale, avant même que les Serbes fassent preuve d'un courage enviable face aux nazis. Mais la France ne peut être comptable des fautes des ultra-nationalistes serbes. Et les Français les plus illustres, et les plus favorables aux Serbes, n'ont jamais été dupes : c'est Clemenceau qui avait obtenu de Pierre I[er] que soient jugés les auteurs commandités par les services secrets serbes du funeste attentat de Sarajevo ; c'est encore Clemenceau qui coupa court au projet serbe d'alors d'expulser les Albanais du Kosovo. C'est surtout Milosevic qui, par le mythe de la grande Serbie, a inexorablement conduit à une petite Serbie. Comme tant d'autres illusionnistes du grand ceci ou de la grande cela ont accouché de pays rétrécis à tous les sens du terme. Seule une Serbie débarassée des outrances – le mot est faible – nationalistes du régime Milosevic pourra gagner sa place dans le concert des nations démocratiques, voire civilisées.

Quant à la France moderne, celle de l'après-guerre, elle n'a jamais voulu une grande Serbie, mais plus simplement la Yougoslavie. De ce point de vue l'histoire récente est une défaite de la diplomatie française. Mais qui a détruit la Yougoslavie, ou ce qui pouvait subsister d'une authentique fédération, sinon Milosevic ?

La nature des crimes commis, celle du régime de Milosevic, aurait rendu parfaitement compréhensible qu'on lui tendît un piège. Plutôt que de paraître tomber dans le sien. Non que l'on puisse considérer les frappes aériennes comme inévitablement inefficaces ; ou qu'il faille se ranger au réflexe unique qui veut que, dès lors que les Etats-Unis seraient mêlés à une opération, celle-ci s'en trouverait *ipso facto* polluée. Mais chacun voit bien qu'il eût été de beaucoup préférable de faire précéder les bombardements par un large déploiement de troupes au sol, ne serait-ce que pour rendre crédible leur éventuelle intervention, plutôt que d'exclure maladroitement celle-ci *a priori*, comme le fit Hubert Védrine.

■

Bien sûr, l'incertitude est une arme de la dissuasion. Nul ne songerait donc à reprocher aux alliés une part d'incertitude, si l'on était persuadé de la clarté des objectifs poursuivis. Or tout s'est passé comme si l'on était entré en guerre à reculons, comme si l'administration Clinton avait été surprise que la Serbie puisse refuser de voir le Kosovo passer sous la tutelle de l'OTAN. Le film de ces dix derniers jours, et le sort fait aux Kosovars, a pour le moins montré qu'il y a eu, chez les décideurs, et au premier chef chez les Américains, une certaine légèreté. Laquelle s'ajoute à un passif déjà lourd : de la critique absurde de Bill Clinton contre la politique de son prédécesseur George Bush, qui fit perdre le temps que mit le nouveau président à se raviser, jusqu'au ralliement tardif du même Clinton au plan européen pour la Bosnie, en passant par les inutiles grossièretés du « médiateur » Holbrooke à l'endroit des « partenaires » européens, la liste des erreurs américaines n'est pas exhaustive. Elles furent toutes dommageables.

Et l'on redécouvre aujourd'hui une diplomatie faible, et un président enfermé dans trop de considérations de politique intérieure, touchant désormais aux conditions de l'élection de son vice-président Al Gore à la prochaine présidentielle. Au reste, cette situation renvoie à un constat plus général : depuis dix ans, l'intensité et la qualité de la réflexion et de l'action ont quitté la sphère de la géopolitique pour rejoindre celle de la géoéconomique. En Europe, l'euro est là et M. Pesc (celui qui devrait porter une politique extérieure et de défense commune) n'est pas même nommé ! Aux Etats-Unis, MM. Greenspan et Rubin agissent de main de maître, tandis que M[me] Albright et M. Cohen font piètre figure !

A tout le moins, il eût fallu des moyens de négociation plus forts, et des moyens de dissuasion, au sol notamment, plus amples. Mais il va de soi qu'au point où nous en sommes, il faut éviter un scénario « à l'irakienne », qui verrait Milosevic rester maître d'une Serbie en ruine. Il faut donc souhaiter la victoire, aussi rapide et totale que possible, des alliés.

Et ce d'autant plus que les conséquences de cet énième épisode balkanique mettent en jeu beaucoup plus que nos relations avec les Etats-Unis, beaucoup plus que le sort du Kosovo.

■

En premier lieu se joue le premier conflit d'ampleur régionale en Europe depuis la Libération. L'OTAN élargie à trois anciens pays de l'Est teste sa propre efficacité, et avec elle la future architecture de la sécurité en Europe. A travers elle se joue l'ébauche d'une ambition européenne : un outil propre de défense, coordonné avec celui de l'OTAN.

En second lieu, et là encore pour la première fois, l'Europe défend une population à dominante musulmane, d'un islam « laïcisé » certes, mais tout l'arc islamique observe avec attention cette situation inédite, qui rompt avec l'idée simple selon laquelle la ligne de partage du prochain millénaire séparerait inéluctablement l'« Occident » d'origine chrétienne de l'Islam. Ceci nous rappelle que l'Islam est une composante de l'Europe.

En troisième lieu, et pour la première fois depuis la chute du Mur de Berlin, l'Union européenne elle-même est confrontée à la Russie. Une Russie que l'on croyait alignée, occupée par sa propre misère, et qui en fait a pris fait et cause pour la Serbie, spontanément, profondément : comme si beaucoup de Russes, vivant leur actuelle précarité comme la fin d'un monde, avaient trouvé, dans les bombes de Belgrade, la preuve, enfin, de la culpabilité de l'Ouest dans le malheur russe ! De ce point de vue, Jacques Chirac a raison de se dissocier de Washington, pour tenter d'obtenir que la Russie soit associée à tout règlement global. Faire crédit aux Russes ne serait pas, dans ce domaine, inutile pour l'avenir si l'on veut préserver l'Europe d'une relation conflictuelle avec Moscou.

Enfin, qui ne voit que Milosevic exprime, avant l'heure, ce mélange rouge-brun, cette fusion du ressentiment communiste et de l'exaltation sous-nationale qui pourrait bien un jour, si toutes les digues rompent, emporter la Russie, provoquer cette fois une catastrophe de dimension planétaire. Loin d'être une resucée balkanique ou une butte-témoin du passé, le régime Milosevic incarne en pointillé du neuf, et non du vieux : la tentative d'inventer, sur les décombres du communisme et dans le réveil du nationalisme, une nouvelle vision totalitaire qui trouve le chemin d'un soutien populaire.

Voilà pourquoi cette guerre n'est pas, contrairement aux apparences d'un commandement unifié, une guerre américaine : elle concerne l'avenir de l'Europe. Celle-ci est, hélas, contrainte de se construire contre la Serbie, pour que cette dernière puisse la rejoindre un jour !

■

Notre siècle a commencé dans ces mêmes lieux, par ce que tout le monde s'accorde à décrire comme un suicide de nos vieilles nations. L'Europe a depuis, et surtout depuis 1957, tout fait pour échapper à ce vertige. C'est le même effort qui se prolonge aujourd'hui. Chacun est en droit d'espérer que ces jours inquiets et sanglants passent vite. Mais chacun peut aussi constater que ce ne sont ni les richesses du Kosovo, ni la volonté d'étrenner de nouvelles armes qui ont déclenché ce combat, mais bel et bien la défense du droit des gens, des droits de l'homme face à ceux, jusqu'alors omnipotents, des Etats. Nous sommes entrés dans un monde nouveau où les souverainetés nationales ne sont plus ce qu'elles étaient, où émerge une « communauté internationale », où s'imposeront des protectorats, toutes novations qui peuvent conduire, pourquoi pas, à plus de « morale » et à moins de nationalisme, à plus de solidarité et à moins d'exclusion, à plus de fraternité et à moins de haine.

Cette nouveauté-là n'a pas fini de bouleverser l'idée que nous nous faisons de l'Europe de demain.

J.-M. C.

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

AUTOMOBILE Mitsubishi Motors devait, selon la presse économique nippone, annoncer mercredi 7 avril une coopération technique et commerciale avec Mazda, constructeur dont l'américain Ford détient 33,4 %. ● DERNIER industriel japonais de l'automobile en quête d'un partenariat, après la conclusion de l'accord Renault-Nissan, Mitsubishi cherche des accords ponctuels susceptibles de déboucher sur une ouverture de son capital. ● POUR L'EXERCICE clos au 31 mars, le numéro quatre de l'automobile japonaise devrait afficher un léger bénéfice, au lieu de lourdes pertes initialement prévues. Le marché nippon, en revanche, ne se reprend toujours pas et affiche une baisse des ventes de 11,2 % sur l'ensemble de l'année fiscale. ● DE SON CÔTÉ, Nissan rationalise ses liens avec ses 250 sous-traitants, faisant voler en éclats le traditionnel modèle japonais du *keiretsu*.

Mitsubishi Motors cherche à nouer une alliance avec Mazda-Ford

Le quatrième constructeur nippon négocierait une coopération avec le numéro cinq de l'archipel, adossé au géant américain. Dernier groupe automobile japonais en quête d'un partenaire, Mitsubishi a entamé son redressement

MITSUBISHI MOTORS a-t-il trouvé en Mazda, dont l'américain Ford est l'actionnaire de référence, son futur sauveur ? La Bourse de Tokyo en est persuadée. Mercredi 7 avril, le titre du quatrième constructeur automobile japonais a gagné 18 yens (+ 4,2 %) dans l'attente d'un communiqué du groupe, à paraitre dans la journée. Le matin, le quotidien économique *Nihon Keizai* avait annoncé dans ses colonnes la signature prochaine d'un accord technologique et commercial entre Mitsubishi et Mazda. Le 2 avril, la presse avait fait état d'un autre projet d'alliance, dans les poids lourds cette fois, entre Mitsubishi et le suédois Volvo.

Dans l'automobile, Mitsubishi Motors envisagerait de mettre à son catalogue, dès le mois de juin, le petit véhicule utilitaire Bongo de Mazda alors que son propre produit, le Delica, arrive en fin de vie. Cette opération lui permettrait de poursuivre l'un de ses objectifs, la réduction du nombre de ses modeles, trop nombreux actuellement. En sens inverse, Mitsubishi fournirait à Mazda son moteur propre à injection directe, le GDI, dont il pourrait ainsi allonger les séries. Mitsubishi vendrait également des *mini-vans* à son nouveau partenaire, qui s'approvisionne actuellement chez Suzuki, lié à General Motors.

OUVERTURE DU CAPITAL

Dans les poids lourds, les projets de Mitsubishi Motors et de Volvo, recentré sur les camions après la vente de sa branche automobile à Ford, porteraient sur le développement d'une gamme commune de véhicules pesant entre 7,5 et 10 tonnes. Cette possibilité, a indiqué la direction du groupe, est à l'étude depuis l'automne 1997.

De telles collaborations pourraient préluder à des alliances plus vastes. Après Nissan, qui a choisi de s'adosser au français Renault, Mitsubishi Motors est le dernier constructeur japonais en difficulté à rechercher activement un partenaire étranger, voire deux s'il décidait de dissocier le sort de ses automobiles de celui de ses camions. Ses dirigeants ont d'ailleurs declaré être à la recherche de partenariats technologiques et commerciaux, susceptibles de déboucher, dans un deuxième temps, sur une ouverture du capital. Renault, avant de se fixer sur Nissan, avait pris le temps d'examiner cette autre piste.

La situation de Mitsubishi Motors, cependant, est réputée encore plus délicate que celle de Nissan. Membre d'un des principaux *keiretsu* japonais, ces groupes aux liens financiers parfois ténus mais qui fonctionnent dans un même esprit de « famille », Mitsubishi Motors est notoirement en surcapacité. Et son endettement, considérable, représente l'équivalent de 15,42 milliards d'euros, même si sa situation financière semble s'améliorer.

Le constructeur, qui avait initialement annoncé de lourdes pertes pour l'exercice 1998-1999 achevé au 31 mars, a révisé ses prévisions à deux reprises. Les dernières, à mi-mars, indiquaient même que Mitsubishi pourrait finalement afficher un léger bénéfice. Mais cette amélioration semble devoir plus à la vente de terrains, donnant lieu à des plus-values exceptionnelles, qu'au déstockage invoqué par le groupe.

Alors que la conjoncture japonaise ne s'améliore toujours pas – les ventes de mars, dernier mois de l'exercice nippon, ont encore enregistré une baisse de 10,1 %, portant à 11,2 % la chute du marché automobile sur l'ensemble de l'année –, tout partenaire potentiel de Mitsubishi Motors se montrera donc particulièrement prudent avant de convoler. Ford encore plus que quiconque. Le numéro deux mondial, qui détient 33,4 % de Mazda, a eu du mal à redresser le cinquième constructeur japonais. Et il vient d'acquérir les automobiles Volvo, qui lui ont coûté 6,45 milliards de dollars (6 milliards d'euros). Sans doute n'est-il pas très pressé de prendre de nouveaux risques dans l'archipel. Mais il peut être tenté de développer les coopérations. D'autant que Volvo et Mitsubishi possèdent déjà, en Europe, une filiale commune, NedCar, qui produit des voitures particulières.

Anne-Marie Rocco (avec Bloomberg)

Toyota préfère Zeebrugge à Dunkerque

Le premier constructeur japonais d'automobiles, Toyota, a choisi le port belge de Zeebrugge pour importer des modèles produits au Japon et exporter les Yaris, qui sortiront à partir de 2001 de son usine en construction à Onnaing, près de Valenciennes (Nord). « *Nous avons visité plusieurs ports, dont Dunkerque, Anvers et Rotterdam* », a déclaré Seiichiro Adachi, directeur général du bureau de représentation de Toyota à Valenciennes. « *Dunkerque était un candidat important, mais Zeebrugge nous offre la meilleure solution logistique* », a souligné M. Adachi. Zeebrugge et Dunkerque sont tous deux situés à environ 140 km d'Onnaing. – *(AFP)*

Nissan commence à couper le cordon avec ses sous-traitants

TOKYO
correspondance

Face à la nécessité de réduire ses coûts, Nissan remet en question sa politique d'approvisionnement et ses relations avec ses fournisseurs affiliés, mettant à mal la logique de *keiretsu* (conglomérat unissant dans un même ensemble un fournisseur et ses sous-traitants) qui a longtemps prévalu chez les grands constructeurs nippons. Ce devrait être l'une des premières tâches de Carlos Ghosn, le dirigeant de Renault, qui s'apprête à rejoindre l'état-major de Nissan après l'entrée du français dans le capital du constructeur japonais.

Pas moins de vingt-huit sociétés forment le noyau dur d'équipementiers fournissant 50 % des besoins de Nissan en pièces détachées. Cinq d'entre elles sont des filiales consolidées dans lesquelles le constructeur possède plus de 50 % du capital. Dans les vingt-trois autres, la part de Nissan est supérieure à 20 % et nombre de dirigeants sont issus de la maison mère. Autour de ce premier anneau d'une trentaine de sous-traitants gravitent plus de deux cent cinquante fournisseurs secondaires, formant une nébuleuse de petites sociétés dans lesquelles Nissan détient des participations inférieures à 20 %.

Mais ce schéma est déjà à mettre partiellement au passé : en l'espace de moins de six mois, le *keiretsu* Nissan n'est plus tout à fait le même. Nissan a réduit sa participation dans au moins neuf des vingt-huit équipementiers de base. Le désengagement est encore plus radical dans les fournisseurs secondaires, et dans les métiers hors automobile.

DES LIENS HISTORIQUES

« *Le démantèlement du* keiretsu *est d'abord le résultat direct de l'effondrement de la demande* », note Masato Ogasawara, chargé du secteur automobile à l'institut de recherche Daiwa. Les usines de Nissan au Japon et aux Etats-Unis tournent à 70 % de leurs capacités. Dans ce contexte, Nissan commande de moins en moins à ses fournisseurs. Pour Masanobu Yoshizawa, directeur général adjoint de la division achats de Nissan, « *nous sommes en train de dénouer les participations croisées qui nous lient aux petits fournisseurs, ceux dans lesquels nous avons moins de 20 %. Quant aux vingt-huit fournisseurs principaux, que nous contrôlons, il est certain que nous n'avons pas besoin d'avoir des actions dans tous. Quand ce ne sont pas des pièces essentielles, nous vendrons. Mais il faut bien voir que les liens capitalistiques avec les sous-traitants ont une histoire. Dans les années 60, la demande était très forte, donc il nous fallait fidéliser des fabricants. Puis les besoins croissants en recherche-développement ont fait qu'il était important de garder un contrôle managérial. Aujourd'hui, la tendance est de passer d'abord par une phase de sous-assemblage, c'est-à-dire de faire faire des modules, qui nécessitent que les équipementiers coopèrent et se regroupent* ».

RATIONALISATION NÉCESSAIRE

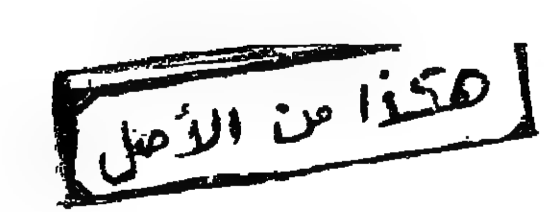
Pour M. Ogasawara, de Daiwa, le retard pris par Nissan en matière de rationalisation s'explique notamment par son obsession de rivaliser avec Toyota : « *Nissan a cherché à être présent sur exactement les mêmes segments que Toyota. Il lui fallait absolument développer ses propres pièces en interne. Honda, Mitsubishi ou Mazda font depuis longtemps appel à des fabricants hors* keiretsu. »

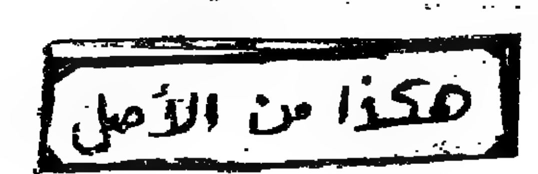
Les nouveaux impératifs de rentabilité et l'arrivée d'acteurs étrangers ont tout lieu de porter jusqu'au coeur de l'archipel nippon la vague de consolidation que connait le secteur équipementier aux Etats-Unis et en Europe. Fin février, l'Allemand Robert Bosch devenait le premier étranger à s'emparer d'un équipementier japonais de taille, en faisant passer de 31,7 % à 50,04 % sa participation dans Zexel (pompes à injection diesel). Dans le même temps, les importations d'équipements automobiles ont franchi un record en 1998 (même si elles incluent des importations en provenance de fabricants japonais délocalisés). Chez Valeo, on reconnait que cette mouvance présente des opportunités intéressantes : « *Le marché japonais était fermé, les regroupements étaient difficiles. Mais le Japon est vraiment en train de devenir une zone ouverte* », analyse Thierry Dreux, vice-président de Valeo Japan.

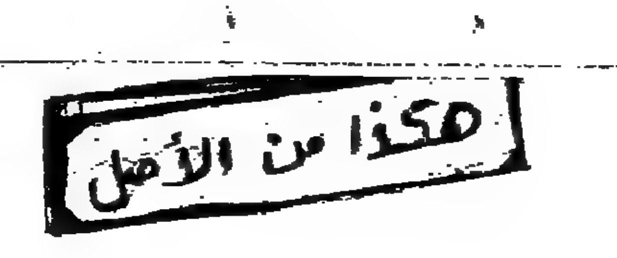
Economiquement nécessaire, la rationalisation du secteur va rencontrer des résistances. Traditionnellement, le sous-traitant vassalisé peut accepter les pires exigences de son client et travailler à des prix défiant toute concurrence. En retour, il attend de lui un soutien et une loyauté à toute épreuve. « *Il est aussi difficile au Japon de couper un lien avec un fournisseur que mettre quelqu'un à la porte* », note l'économiste Jean-Pierre Rieupeyrout, qui mène actuellement une recherche sur les PME japonaises.

« *L'un des premiers résultats de l'alliance avec Renault sera d'ailleurs que nous pourrons comparer nos prix d'achat respectifs et acheter chez le fournisseur le moins cher* », reconnait M. Yoshizawa, chez Nissan.

Brice Pedroletti




هكذا من الأصل


هكذا من الأصل

La Société générale et Paribas durcissent leur opposition au projet de mariage avec la BNP

Les deux banques n'ont proposé aucune riposte boursière

Les conseils de la Société générale et de Paribas ont refusé massivement, mardi 6 avril, les offres publiques d'échange d'actions (OPE) déposées par la BNP le 9 mars et ouvertes depuis le 31 mars. Ils ont infligé ainsi un revers à la banque dirigée par Michel Pébereau et à son principal soutien, l'assureur Axa. M. Pébereau a indiqué, mercredi, sur l'antenne d'Europe 1, qu'il maintenait ses offres.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (SG) et Paribas viennent de gagner une manche dans la bataille qui les oppose à la Banque nationale de Paris (BNP), infligeant un revers sévère à la banque et à son principal soutien, l'assureur français Axa. Le conseil d'administration de SG, qui s'est réuni mardi 6 avril pendant plus de trois heures au siège de la banque à la Défense, a décidé *« à l'unanimité à l'exception d'une voix contre »* – en l'occurrence celle de Claude Bébéar, le président du directoire d'Axa – de rejeter l'offre publique d'échange d'actions déposée le 9 mars par la BNP et ouverte depuis le 31 mars. *« Cette offre n'est dans l'intérêt ni de la Société générale ni de ses actionnaires et ni de ses collaborateurs »*, conclut le communiqué du conseil, qui mandate le président de la banque, Daniel Bouton, *« pour poursuivre la réalisation du rapprochement entre la Société générale et Paribas »*.

Le conseil de surveillance de Paribas, en position plus difficile, s'est montré presque aussi uni. En moins de deux heures, le même jour, les administrateurs ont déclaré considérer l'offre de la BNP comme *« non sollicitée et hostile »*, *« à l'unanimité moins deux voix contre et deux abstentions »*. Les deux voix « contre » sont celles de M. Bébéar et de Jean Gandois, l'ancien président du CNPF (devenu Medef). Tous deux sont également administrateurs de la BNP. M. Gandois s'est rangé du côté de la BNP, bien qu'il n'ait pas pris part au conseil de cette banque qui a lancé l'offensive sur SG Paribas. Il était à l'étranger. Un troisième administrateur, Colette Neuville, président de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), a voté comme la majorité, mais a tenu à faire savoir qu'elle regrettait *« l'absence d'engagement de la BNP sur la valeur des actions à remettre aux actionnaires, alors que son offre les expose à des risques »*. De ce fait, il n'est pas intéressant, selon elle, pour les actionnaires de Paribas d'apporter leurs titres, à moins que l'offre ne soit améliorée.

Reflétant le scepticisme d'une partie des salariés de Paribas face au projet de rapprochement avec la Société générale, deux administrateurs salariés (FO et CFDT) sur trois de Paribas ont choisi de s'abstenir. Ils avaient pris la même position lors du conseil qui s'était prononcé sur l'opération SG-Paribas. A l'inverse, les salariés de SG, très mobilisés par la direction, ont soutenu les dirigeants de leurs banques. Mardi, 3 840 cadres de *« l'Amicale des cadres de la Société générale »* ont publié un encart publicitaire dans *Les Echos*, contre *« le raid de la BNP »*.

Ces consultations font ressortir l'« union sacrée » des conseils en dépit d'un travail de persuasion et de pression mené très activement au cours du week-end pascal, notamment par les administrateurs de la BNP et par les pouvoirs publics auprès de certains administrateurs de SG et Paribas. Jacques Calvet, l'ancien président de Peugeot et de la BNP, s'est finalement rangé du côté de la direction de SG. Pierre Faurre, le président de Sagem, *« frère spirituel »* de Jean-Louis Beffa, administrateur et fervent défenseur du projet BNP, a fait de même, tout comme Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, administrateur de SG, pourtant très proche du président d'Axa. Cette union sacrée n'a pas non plus été remise en cause par Antoine Jeancourt-Galignani, le président des AGF, filiale de l'assureur allemand Allianz.

Ces décisions des conseils ont été obtenues à l'issue d'une longue discussion. Les administrateurs de la Générale ont pris le temps d'entendre les arguments de M. Bébéar en faveur de la constitution d'une très grande banque française, avant de décider d'indiquer dans leur communiqué : *« Ce projet non concerté d'intégration simultanée de trois grandes banques présenterait des risques d'exécution majeurs préjudiciables aux actionnaires »*. Les administrateurs se sont ensuite concentrés sur les questions de parité boursière et d'intérêt financier des offres pour les actionnaires de la Générale : depuis quelques jours, le cours de l'action SG a remonté et l'offre de la BNP n'est plus intéressante financièrement. Certes, la période à courir avant la fin de l'offre reste longue, mais la BNP, qui a tenté de profiter de la déprime du cours de l'action SG après la crise des marchés financiers de l'été et de l'automne 1998, a pris le risque de proposer une prime assez modérée, voire négative par rapport à certaines références, comme si elle engageait une opération amicale.

RENTABLE PLUS RAPIDEMENT

Si jusqu'à présent l'action SG était relativement peu appréciée par la Bourse, c'est à cause de l'engagement de cette banque sur les activités de marchés de capitaux et de banque d'affaires que les investisseurs jugent trop risquées. Cet engagement s'est trouvé renforcé, dans un premier temps tout du moins, par le rapprochement SG-Paribas. Depuis, – c'est la première conséquence tangible de l'offensive de la BNP – la Société générale et Paribas ont révisé leur projet industriel, réduisant drastiquement la part des activités risquées pour séduire les analystes financiers. Leurs conseils en ont pris acte.

Pour le conseil de Paribas, face aux deux offres en présence, la décision n'était pas évidente. Au vu des évolutions récentes des cours de Bourse de la BNP ou de SG, les deux sont financièrement intéressantes et sans doute pas très éloignées de la valeur réelle de Paribas. Laquelle choisir ? Il fallait faire un pari sur l'avenir de la restructuration du secteur bancaire français pour décider. L'un des projets, SG-Paribas, s'annonce rentable plus rapidement, l'autre, celui de la BNP, sera peut-être plus rentable, mais à une échéance plus éloignée. *« L'offre faite par la BNP aux actionnaires de Paribas ne tient pas compte de ces incertitudes »*, a décidé le conseil.

Pour l'heure, mise à part cette belle unanimité, les conseils n'ont proposé aucune riposte. *« Il est trop tôt, l'affaire n'est pas terminée »*, constate un banquier d'affaires. SG et Paribas vont d'abord observer le comportement des marchés qui peuvent creuser l'écart entre les deux offres. Ils ont de toute façon jusqu'à cinq jours avant la clôture de l'offre, qui n'est pas attendue avant la fin du mois de juin compte tenu des procédures juridiques en cours, pour prendre une décision.

Interrogé mercredi 7 avril par Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1, Michel Pébereau a indiqué qu'il maintenait sa double offre malgré le refus des conseils, persuadé qu'*« il va nous falloir dialoguer à un moment ou à un autre, mais apparemment le moment n'est pas encore venu »*. Ce moment semble même de plus en plus improbable.

S. F.

Le suspense reste entier avant la réunion de la BCE

Pour nombre d'observateurs, la perspective d'une baisse des taux n'a jamais paru aussi forte depuis le lancement de la monnaie unique

FRANCFORT
de notre correspondant

Trois semaines après leur dernière rencontre, les gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) se retrouvent, jeudi 8 avril, à Francfort. Le rendez-vous est très attendu car, selon nombre d'observateurs, la perspective d'une baisse des taux n'a jamais paru aussi forte depuis le lancement de la monnaie unique. En quelques semaines, l'environnement domestique et international a, en effet, évolué. La guerre au Kosovo, la glissade prolongée de l'euro vis-à-vis du dollar, la révision à la baisse des perspectives de croissance française, les inquiétudes sur la situation allemande sont parmi les paramètres que les membres du conseil auront à l'esprit. Nombreux sont les opérateurs qui considèrent que les gardiens de la stabilité de l'euro pourraient décider de baisser légèrement le principal taux directeur pour le porter de 3 % à 2,7 %. Attitude révélatrice de l'attente des marchés, les économistes de la Commerzbank estiment à plus d'une chance sur deux la probabilité d'une baisse des taux.

Différents éléments plaident en faveur d'un changement. Outre son impact sur la parité euro-dollar, le conflit kosovar ajoute à la morosité ambiante dans les pays de l'euro. La Commission européenne a revu à la baisse ses prévisions de croissance de la zone pour 1999 (2,2 % au lieu de 2,6 % à l'automne). Elle a ainsi emboîté le pas au gouvernement français, où Dominique Strauss-Kahn évalue aujourd'hui entre 2,2 % et 2,5 % la hausse prévisible du PIB (contre 2,7 % auparavant). La situation en France, un pays qui semblait en mesure d'atténuer la faiblesse de l'Allema[illegible] pourrait préoccuper les banquiers centraux.

En outre, l'Allemagne continue de noircir le tableau européen. Malgré l'arrivée au ministère des finances de Hans Eichel, un homme dont le *« pragmatisme »* est déjà apprécié à la BCE, le tournant « pro-entreprises » annoncé par le gouvernement allemand ne fait pas pour l'instant remonter le moral des patrons. Le successeur d'Oskar Lafontaine a rencontré discrètement le président de la BCE, Wim Duisenberg, mardi 6 avril. La démission de M. Lafontaine ouvrirait également des marges de manœuvre à des banquiers centraux en quête de crédibilité et désireux de se prononcer en dehors de toute pression politique.

« DEUX PARADOXES »

Toutefois, *« le paysage reste des plus contrastés »*, selon un expert monétaire. Si l'Allemagne et l'Italie traversent une passe difficile, d'autres pays de la zone continuent à afficher une croissance très dynamique (Irlande, Pays-Bas, Espagne, Finlande). *« Le fond des choses est qu'il y a en ce moment en Europe deux paradoxes : il y a un très bon niveau de confiance des consommateurs, en moyenne, dans toute l'Europe et un niveau de confiance des entrepreneurs qui est insuffisant*, a estimé mardi le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, dans un entretien accordé à l'AFP. *Le second paradoxe, c'est qu'il y a une croissance quelque peu décevante et en revanche un dynamisme tout à fait marqué de l'économie monétaire. »* La masse monétaire M3 a crû à un rythme de 5,2 % en février, au-dessus de l'objectif de 4,5 % fixé par la BCE.

Le maintien des taux serait également motivé par l'érosion de l'euro face au billet vert américain, que le conflit au Kosovo confirme comme principale valeur refuge. *« Nous ne sommes pas éloignés du niveau auquel il est important que nous manifestions notre vigilance »*, a précisé, mardi, M. Trichet. Même si le taux de change ne figure pas parmi les objectifs prioritaires de [illegible], un affaiblissement prolongé de l'euro pourrait avoir des conséquences néfastes sur sa crédibilité. Soulignant son impact sur les exportations, un expert monétaire fait d'ailleurs valoir que *« l'effritement raisonnable de l'euro vaut une bonne baisse des taux »* pour estimer probable un statu quo.

Philippe Ricard

Le combat solitaire de Claude Bébéar

CLAUDE BÉBÉAR va avoir du mal à s'imposer comme le successeur d'Ambroise Roux, décédé dans la nuit du 4 au 5 avril (*Le Monde* du 7 avril), éminence grise du patronat français et fondateur de l'influente Association française des entreprises privées (AFEP), à laquelle appartient le président d'Axa. Le souhaite-t-il vraiment ? S'il affirme haut et fort que sa seule motivation est de faire progresser son entreprise, le patron d'Axa aime tirer les ficelles. *« C'est un homme d'influence et d'intelligence, certes, mais il est trop libre pour jouer les entregents »*, rétorque son entourage.

Cela ne l'a pas empêché de défendre avec ferveur le projet de la BNP et de plaider activement pour une restructuration du secteur bancaire, un projet qui dépasse le champ strict de l'intérêt de son entreprise. Seulement, M. Bébéar a été mis en minorité au conseil de la Société générale. Il a été le seul à voter pour l'offre de la BNP. Au conseil de Paribas, auquel il siège aussi, M. Bébéar s'est également distingué, appuyé cette fois par Jean Gandois. Selon certains observateurs, ce dernier manifesterait avant tout sa rancune vis-à-vis d'Ernest-Antoine Seillière, son successeur à la présidence du Medef (ex-CNPF), ou encore de Denis Kessler, vice-président du Medef et président de la Fédération française des société d'assurances, tous deux opposés au projet de la BNP.

Lors du conseil de Paribas, M. Bébéar a soumis au vote une proposition demandant que Michel Pébereau, président de la BNP, puisse venir présenter lui-même son projet ou qu'un expert indépendant – en l'occurrence le professeur Viander, conseil de la BNP – soit mandaté. Ces deux propositions ont été rejetées à l'unanimité moins une voix, celle de M. Bébéar, et une abstention, celle de M. Gandois. *« Au-delà des questions d'hommes, ce qui gêne M. Bébéar, c'est que les administrateurs refusent de discuter de l'offre de la BNP, en allant uniquement dans le sens du management et pas nécessairement dans celui de tous les actionnaires »*, indique-t-on dans l'entourage du président d'Axa, qui cherche à faire de M. Bébéar un chantre du gouvernement d'entreprise.

C'est pourtant précisément sur ce terrain que l'attaquent ses adversaires. Axa est aussi au conseil d'administration de la BNP, en la personne de Jacques Friedmann. Il en est le premier actionnaire. Depuis qu'il a approuvé fin janvier le projet de rapprochement SG-Paribas, il est également administrateur de la Société générale. Il a été vivement critiqué pour sa présence aux conseils de la Générale et de Paribas. Critiques qu'il réfute : il ne fait que défendre l'intérêt des actionnaires de ces maisons. Défenseur du marché, c'est bel et bien son statut mutualiste, protection anti-OPA, qui lui a permis son ascension fulgurante, à coups d'acquisitions. Claude Bébéar est *« un homme d'opportunités »*, confie un de ses proches.

En tout cas, il sortira gagnant, au moins sur le plan financier, de ces opérations, qu'elle qu'en soit leur issue. Le cours de Bourse d'Axa a progressé de près de 10 % depuis l'annonce de l'opération BNP et ses participations financières ont également gagné du terrain. Claude Bébéar a toujours dit qu'il envisageait de laisser les rênes d'Axa en juillet 2000, lorsqu'il fêtera ses soixante-cinq ans, mais il n'a pas dit son dernier mot.

Sophie Fay et Pascale Santi

La délicate indépendance des analystes financiers

MARDI 9 MARS, l'analyste financier chargé des valeurs bancaires de la banque américaine Morgan Stanley, Dean Witter, rédige une courte note dans laquelle il porte un avis négatif sur l'action Société générale, et la diffuse au moment même où la BNP annonce son raid sur SG et Paribas. Mais la Société générale s'étant adjoint quelques jours plus tard les services de Morgan Stanley en tant que banquier-conseil, l'analyste n'a pas été en mesure de justifier par une étude approfondie les raisons de son opinion défavorable. Pour ne pas être soupçonnée de conflit d'intérêts, les dirigeants de Morgan Stanley lui ont demandé de ne plus émettre jusqu'à nouvel ordre de recommandation sur la Société générale, comme c'est d'ailleurs l'usage chez les autres banques-conseils dans toutes les opérations financières de ce type. Si l'opération de la BNP ne constitue pas une exception, elle permet toutefois de mettre en lumière les relations complexes, parfois ambiguës, qu'entretiennent les analystes financiers et les sociétés qu'ils sont chargés d'étudier. Ainsi, pour mettre toutes les chances de leur côté, la BNP, Paribas et la Société générale multiplient les entrevues avec les analystes pour leur démontrer la pertinence de leurs projets respectifs. Car ce sont eux qui, en émettant des recommandations, influenceront les actionnaires dans leur décision finale. *« Nous sommes véritablement chouchoutés par les trois banques*, indique un analyste. *Pour la première fois de toute ma carrière, j'ai même pu obtenir un long tête-à-tête avec le président de la BNP. »*

MURAILLES DE CHINE

S'ils ont accès à une information plus détaillée de la part des sociétés pour se faire une opinion sur les différents projets, ce n'est pas pour autant qu'ils peuvent tous et toujours exprimer leur point de vue librement. Certains analystes travaillant dans les établissements actionnaires des banques parties prenantes au projet « SBP » ont ainsi été encouragés à ne pas afficher un point de vue trop marqué. Les fameuses murailles de Chine, supposées séparer de façon étanche, afin d'assurer leur indépendance, les différents métiers à l'intérieur d'un même établissement financier, ont bien du mal à résister.

Et, parfois, les entreprises elles-mêmes n'hésitent pas à user de leur pouvoir pour tenter d'infléchir l'opinion des analystes financiers. En janvier 1993, Alcatel avait choisi de réduire son volume d'affaires avec Paribas après que son analyste eut conseillé de vendre l'action du groupe. Sans aller jusqu'à prendre de telles mesures de rétorsion, les entreprises n'hésitent pas à demander des explications sur les recommandations des analystes... lorsque celles-ci leur sont défavorables ! André Chassagnol, analyste chez Meeschaert-Rousselle, a ainsi été récemment convoqué par France Télécom pour justifier son avis négatif sur l'action.

Pour éviter de telles mésaventures, les analystes financiers doivent donc jongler constamment entre le souci d'exercer leur métier de façon objective et la nécessité de conserver de bonnes relations avec la société. Avant la diffusion d'une étude détaillée, ils n'hésitent pas à la soumettre aux dirigeants de l'entreprise concernée, officiellement dans le but de valider leurs anticipations de résultats. *« En aucun cas l'entreprise ne peut modifier notre opinion, et cette pratique peut nous permettre d'obtenir des informations supplémentaires*, signale un analyste. *Ainsi, nous forçons parfois volontairement les traits de notre étude, pour que la société réagisse en tempérant nos propos ou en les validant. »*

Les analystes financiers sont d'autant plus surveillés par les directions des entreprises que leurs avis ont une influence croissante sur les marchés. *« Depuis dix ans, les entreprises ont pris conscience de l'impact de leur politique de communication financière sur leur coût de financement par appel au marché et sur la réaction de leurs actionnaires »*, ajoute un analyste.

Cécile Prudhomme

Le bénéfice du Crédit lyonnais souffre des pertes d'une filiale

LE CANARD ENCHAÎNÉ du mercredi 7 avril révèle qu'une filiale du Crédit lyonnais, la banque Trad, spécialisée notamment dans le financement des activités pétrolières, a enregistré des pertes considérables en 1998 qui pèsent sur les résultats de la banque publique. Le groupe dirigé par Jean Peyrelevade a été contraint de passer plus de 800 millions de francs (122 millions d'euros) de provisions sur des opérations réalisées par la banque Trad, amputant d'autant le bénéfice 1998 du Crédit lyonnais, ramené à 1,1 milliard de francs (167,7 millions d'euros). Selon l'hebdomadaire satirique, la commission bancaire aurait exigé que le Lyonnais couvre le trou de sa filiale.

Les bonus des dirigeants d'Intel revus à la baisse

LES BONUS VERSÉS aux principaux dirigeants d'Intel, le numéro un mondial des micro-processeurs, ont été réduits significativement en 1998, suite à l'offensive menée par leurs concurrents AMD et Cyrix et à la baisse du résultat net de 6,9 à 6,1 milliards de dollars (de 6,4 à 5,65 milliards d'euros). Conséquence, Andrew Grove, le président d'Intel, ne percevra plus « que » 1,9 million de dollars (1,76 million d'euros) de bonus, contre 2,7 millions de dollars (2,5 millions d'euros) un an plus tôt, pour un salaire de base de 490 000 dollars (450 000 euros). Craig Barrett, le directeur général, devra « se contenter » de 1,7 million de dollars (1,57 million d'euros), contre 2,1 millions de dollars (1,9 million d'euros) en 1997, pour un salaire de base de 454 000 dollars (420 000 euros).

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 8 AVRIL 1999

Les chaînes françaises ont tiré les leçons de la guerre du Golfe

Pour traiter le conflit au Kosovo, TF 1, France 2 et France 3 ne font plus appel à des militaires comme conseillers et évitent les émissions spéciales. Les journaux télévisés ont allongé leur durée et réalisent, dans leur ensemble, de forts scores d'audience, la Une en étant la première bénéficiaire

DEPUIS le début du conflit au Kosovo, les chaînes françaises ont laissé de coté l'information-spectacle tant pratiquée à l'époque de l'opération « Desert Storm » pour lui préférer une manière de rigueur et de sobriété. Ainsi, TF 1 est bien consciente des obligations que lui confère son statut de chaîne la plus regardée des téléspectateurs. *« Nous avons mené une réflexion sur la guerre du Golfe*, précise Robert Namias, directeur de l'information de la Une. *Aujourd'hui, nous travaillons dans des conditions délibérément différentes. »*

Changement le plus visible par rapport à l'affrontement dans les sables : les plateaux ont disparu. L'heure n'est plus aux « généraux » à l'antenne avec cartes d'état-major à l'appui. *« Ce serait ridicule »*, confie M. Namias, car *« les généraux qui pourraient parler sont très, très loin du terrain »*. Seul le général Philippe Morillon, général de corps d'armée et ancien patron de la Forpronu en Bosnie, trouve grâce à ses yeux. Et encore ! TF 1 lui demanderait éventuellement *« un bref commentaire et certainement pas des explications sur la stratégie future »*.

France 2 a fait le même choix. Selon Pierre-Henri Arnstam, directeur général délégué chargé de la rédaction, l'absence des militaires *« est une des leçons de la guerre du Golfe »*. A l'époque, ajoute M. Arnstam, *« le téléspectateur avait l'impression que les plateaux des chaînes étaient envahis par l'armée »*. A l'écran, les gradés se font rares. Dans une directive, Alain Richard, ministre de la défense, a demandé aux généraux d'active de ne pas se rendre sur les plateaux de télévision. Seuls quelques militaires à la retraite cèdent aux sollicitations des médias.

Les rédactions veulent éviter les « tentatives de déstabilisation »

Comme son confrère de TF 1, Jean-Claude Dassier, directeur de l'antenne de LCI, chaîne d'information en continu, admet lui aussi que *« des leçons ont été tirées de la guerre du Golfe »*. Pour le premier conflit, *« il y avait beaucoup d'images. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Il y a peu d'images et elles sont sous contrôle »*. Selon lui, les manques sont nombreux. Ainsi les chaînes n'ont qu'une *« idée très relative de la réalité des dégâts causés par les frappes de l'OTAN »*. De même, M. Dassier aimerait connaître les *« conséquences des bombardements sur la vie quotidienne des Belgradois »*. Selon lui, le conflit au Kosovo est l'*« image inverse de celle de la guerre du Golfe »*.

Moins orientée vers le spectaculaire, l'information est aussi moins répétitive. TF 1 comme France 2 ont décidé de la concentrer dans les habituels rendez-vous des deux chaînes. *« La politique des flashes spéciaux répétés n'est plus la nôtre aujourd'hui »*, pointe le directeur général de France 2. Pour la Une, ce choix correspond à une volonté de *« sanctuarisation de l'information »*. Selon M. Namias, *« le journal télévisé est le lieu privilégié de l'information »*. La Une ne devrait pas programmer d'émission « spéciale ». A la place des flashes, les deux chaînes ont allongé la durée des journaux. Ceux de TF 1 ont gagné un quart d'heure, tout comme ceux de France 2 et de France 3. Ce contingentement est aussi dû à la *« nécessité pour les chaînes de vérifier toutes leurs informations »*, d'où qu'elles viennent.

Sur TF 1 ou LCI comme sur les chaînes publiques, la prudence est de mise. Les premières images, fournies par la BBC, d'un présumé massacre commis par les forces serbes ont été diffusées avec un luxe de précautions. *« Nous les avons reçues samedi 3 mars pendant le journal de 20 heures, mais nous avons décidé de ne pas les diffuser avant dimanche 4 mars à 20 heures »*, explique le patron de la rédaction de France 2. Un laps de temps mis à profit par la chaîne publique pour enquêter sur la provenance et la véracité du document. Démarche plus draconienne encore, sur la même question, sur TF 1 : la Une a diffusé le dimanche soir *« un sujet depuis Londres, mais sans montrer les images »*, signale M. Namias. Il veut éviter à tout prix les *« tentatives permanentes de déstabilisation venues de tous les côtés, serbe, kosovar et OTAN »*. Selon lui, *« c'est le fait des guerres, car chacun a appris l'importance des images »*.

Pour couvrir le conflit, TF 1 a dépêché trente-cinq journalistes et techniciens, France 2 en emploie une quarantaine. Après plus de deux semaines de guerre, la rotation des équipes s'impose. Selon M. Namias, *« TF 1 a pris des mesures pour un conflit qui risque de durer »*. D'après lui, *« la vie de la rédaction est organisée autour de cette affaire »*.

Dans les chaînes, c'est déjà l'heure des premiers bilans. Le conflit conforte l'audience de la Une. Depuis le début de la guerre, le « 20 heures » de TF 1 rassemble *« près de onze millions de téléspectateurs avec des pointes à quatorze millions »*, précise le directeur de l'information. Au premier trimestre 1999, les téléspectateurs étaient en moyenne 10,1 millions à suivre quotidiennement les journaux de TF 1. Dans le même temps, la part d'audience de la chaîne privée a bondi. *« Elle était de 41,8 % du 1er janvier au 31 mars ; elle est passée à 44,7 % depuis le début de la guerre »*, annonce M. Namias.

En revanche, France 2 n'a pas regagné de terrain par rapport à TF 1. La chaîne publique attire moitié moins de téléspectateurs et sa part de marché est passée de 23,3 % au début de l'année à 24,2 %. Pour M. Arnstam, *« le conflit n'a pas modifié les équilibres »* entre France 2 et TF 1. Selon lui, *« globalement, tous les journaux de TF 1, France 2 et France 3 bénéficient d'un surcroît de téléspectateurs »*. Avec une prime pour TF 1.

Guy Dutheil

Jean-Paul Galli, reporter TV à Belgrade

C'est le seul journaliste français de télévision encore présent à Belgrade. Depuis le début du conflit au Kosovo, Jean-Claude Galli envoie ses commentaires et ses images pour les journaux de TF 1 et LCI. Ce *free-lance* n'en est pas à son coup d'essai. Avant de gagner la capitale de la Yougoslavie, Jean-Claude Galli a couvert le conflit bosniaque depuis Pale, fief des Serbes de Bosnie. A bientôt trente-cinq ans, *« la Yougoslavie a été* [son] *école de journalisme »*.

La guerre au Kosovo ne l'a pas pris de court : *« Je suis sur ce conflit depuis deux mois et demi, moitié côté serbe, moitié côté albanais »*, précise-t-il. A TF 1 comme à LCI, ses reportages et commentaires *« ne posent aucun problème »*. Il se dit *« totalement libre de* [ses] *propos. Seules les images sont contrôlées »* par les autorités serbes. Selon LCI, *« il est obligé d'employer une équipe de télévision locale et d'indiquer le lieu puis de présenter son reportage avant diffusion »*.

TROIS QUESTIONS À...

CHRIS CRAMER

1 Pour vous qui êtes président de CNN International, quelles sont les différences fondamentales, en termes télévisuels, qui caractérisent le conflit au Kosovo avec la guerre en Irak de 1990-1991 ?

Il existe trois différences importantes. Tout d'abord, nous diffusons nous-mêmes les images au Kosovo, grâce à quatre liaisons satellitaires. Nous ne sommes pas, non plus, les seuls à couvrir ce conflit : beaucoup d'autres chaînes sont présentes. Comme toutes les télévisions occidentales, nous sommes très mal vus à Belgrade, où nous avons encore cinq ou six journalistes et techniciens. Par ailleurs, il n'y a pas de situation de pénurie d'images, ce que nous avions connu en Irak. Là, il y a, au contraire, une réelle abondance d'images.

A Bagdad, nous étions censurés, ce qui n'est pas le cas, en ce moment tout du moins, à Belgrade et au Kosovo, même si la situation peut changer. Enfin, en Irak, nous étions en face d'un seul dictateur. Là, il existe autour de Slobodan Milosevic de nombreuses factions politiques.

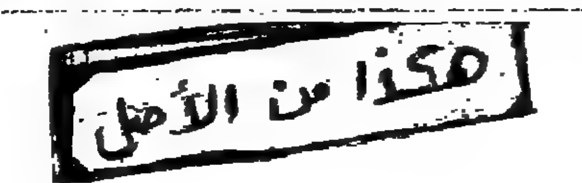
2 L'avènement d'Internet a-t-il considérablement modifié le rôle de votre chaîne de télévision d'information en continu ?

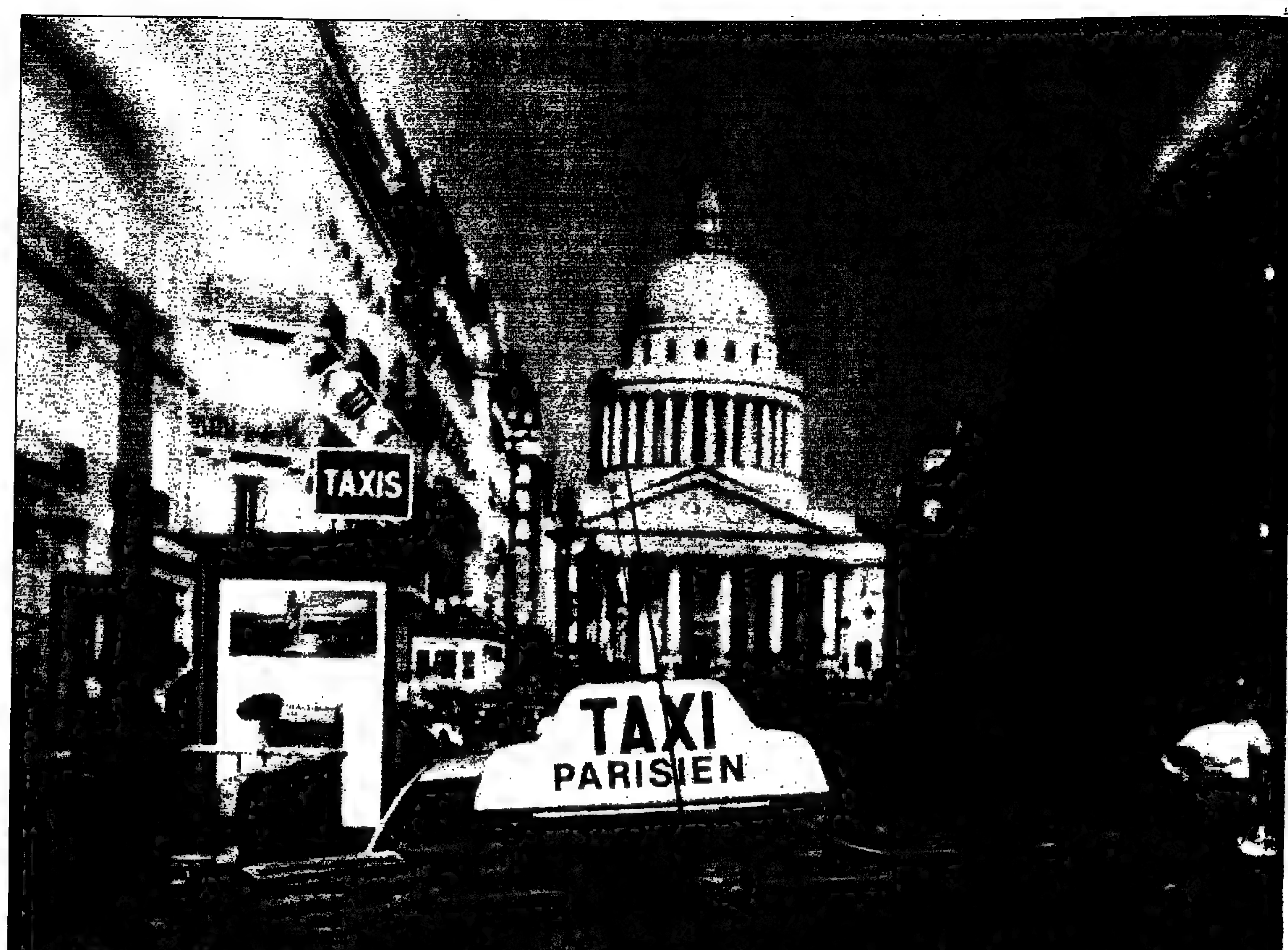
En 1991, Internet n'était effectivement pas développé. Là, les sites de CNN ont été visités, au début du conflit, par plus de trente millions d'internautes en une seule journée. Internet apporte une masse d'informations sur le conflit et permet aux populations d'envoyer des messages ; on en reçoit beaucoup de Belgrade. Les discussions sur le Net ne sont pas toujours politiques ; elles permettent aussi d'échapper au quotidien.

3 Pourquoi avez-vous donné la parole au commandant Arkan, tristement célèbre par les exactions de sa milice, les « tigres », et récemment inculpé de crimes de guerre ?

Nous étions la première télévision à l'interviewer. Mais cela s'est fait, précisément, le jour où le Tribunal pénal international de La Haye a annoncé qu'il était inculpé pour crimes de guerre lors du conflit de l'ex-Yougoslavie, d'abord à Vukovar, en Croatie, puis lors de la guerre de Bosnie.

Propos recueillis par Nicole Vulser





هكذا من الأصل


hp
HEWLETT
PACKARD

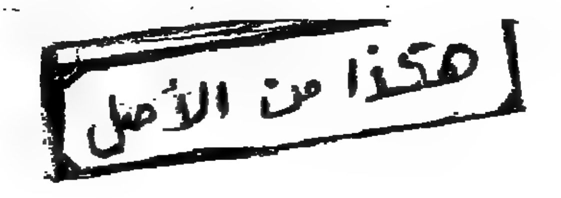

هكذا من الأصل

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BP AMOCO : la compagnie pétrolière britannique a annoncé** mardi 6 avril l'acquisition auprès de l'américain Enron de Solarex ; le groupe fusionnera BP Solar, sa filiale d'énergie solaire, avec Solarex pour créer BP Solarex, première entreprise mondiale dans la génération d'énergie solaire avec 20 % du marché.

● **SUZUKI : selon la chaîne de télévision publique japonaise** NHK, le constructeur automobile japonais a acheté 0,7 % du capital de son actionnaire américain General Motors (GM) pour un montant de 35 millions d'euros.

● **MONUMENT OIL : la compagnie britannique d'exploration et de production pétrolière** a confirmé mardi avoir reçu plusieurs approches *« qui pourraient ou ne pourraient pas déboucher sur une transaction »*. Selon diverses rumeurs, Lasmo ou Enterprise Oil seraient intéressées.

● **CREY VALLEY : la filiale de Total, spécialisée** dans les résines, a racheté les activités du groupe coréen Dae Sang dans le domaine des résines de structure.

● **DELL : le numéro un de la vente directe d'ordinateurs** a pris mardi une participation minoritaire dans le capital de Red Hat, principal fournisseur du système d'exploitation libre Linux. L'allemand SAP, Compaq, IBM, Novell et Oracle ont déjà des participations dans Red Hat.

● **GROUPE ARNAULT : la holding qui coiffe LVMH**, l'empire de luxe de l'homme d'affaires français Bernard Arnault, a conforté son assise sur le groupe Bouygues, dont il détient désormais 6,3 % du capital.

● **GILLETTE : le fabricant de rasoirs** avait annoncé, lundi 5 avril, que la croissance de ses ventes et son résultat net au premier trimestre 1999 seraient inférieurs aux attentes des analystes. Mardi 6 avril, le titre a chuté de 12 %.

● **MCI WORLDCOM : l'opérateur de téléphonie longue distance** aurait entamé des discussions en vue de l'acquisition d'une partie du capital de Nextel. Cette société de téléphonie mobile dispose de 2,96 millions d'abonnés. La substitution progressive du téléphone fixe par le mobile pourrait forcer MCI Worldcom à entrer sur le marché des mobiles.

SERVICES

● **AÉROPORTS : selon le Conseil international des aéroports** (ACI), Atlanta en Géorgie aux Etats-Unis est devenu, en 1998, le premier aéroport du monde en termes de passagers avec 73,5 millions d'usagers. Il détrône ainsi celui de Chicago qui n'a accueilli que 72,4 millions de passagers. L'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle arrive en 9e position.

● **AIR FRANCE : la compagnie nationale et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont signé** mardi une convention de partenariat pour aider les personnes atteintes de maladies rares. Air France souhaite aider les enfants atteints par ces maladies en leur permettant de se rendre avec leur famille aux consultations.

● **DEUTSCHE BAHN : la compagnie des chemins de fer allemands** devrait vendre bientôt ses 25 % dans le capital du voyagiste allemand Touristik Union International (TUI), a estimé mardi 6 avril un responsable de l'industrie du voyage à l'Office des cartels.

FINANCE

● **MARCHÉ DES CAPITAUX : Elf Aquitaine a émis un emprunt de 250 millions de francs suisses au coupon de 2,25 %, échéance du 14 mai 2004.**

● **BOURSE : le ministre français de l'économie Dominique Strauss-Kahn** a signé mardi 6 avril un arrêté reconnaissant légalement la Bourse suisse. Ce geste officiel était nécessaire à la mise en oeuvre de l'accord de coopération annoncé le 28 janvier entre les marchés helvétique et français. La Bourse de Milan, qui a rejoint ce partenariat le 11 mars, est déjà reconnue par la loi française et l'interconnexion des systèmes des trois Bourses devrait être opérationnelle au second semestre.

RÉSULTATS

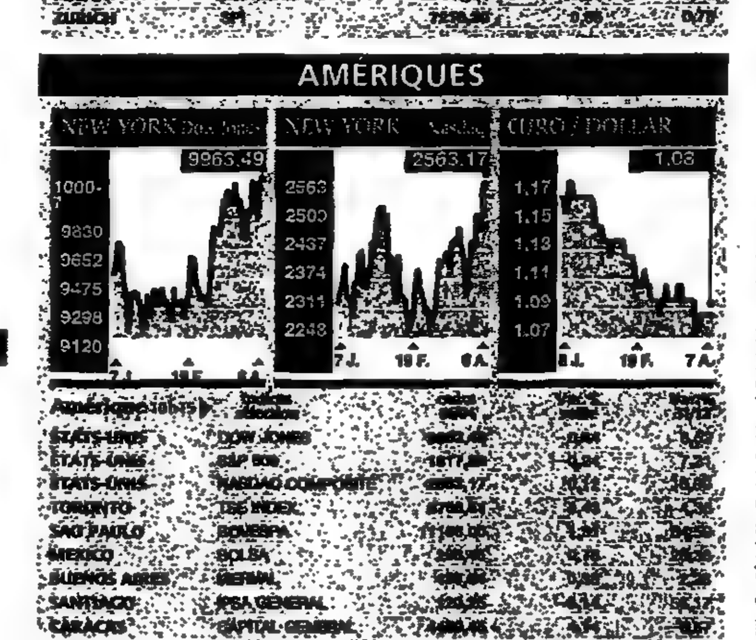
■ **STAR AIRLINES : la compagnie aérienne charter française,** filiale du voyagiste Look Voyages, a réalisé un résultat net 1997-1998 en hausse de 23 %, à 5,145 millions de francs (0,78 millions d'euros) contre 4,178 millions de francs un an plus tôt, a annoncé mercredi son PDG Cédric Pastour.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 — 5049,18 | LONDRES FT 100 — 6187,10 | PARIS CAC 40 — 4342,01

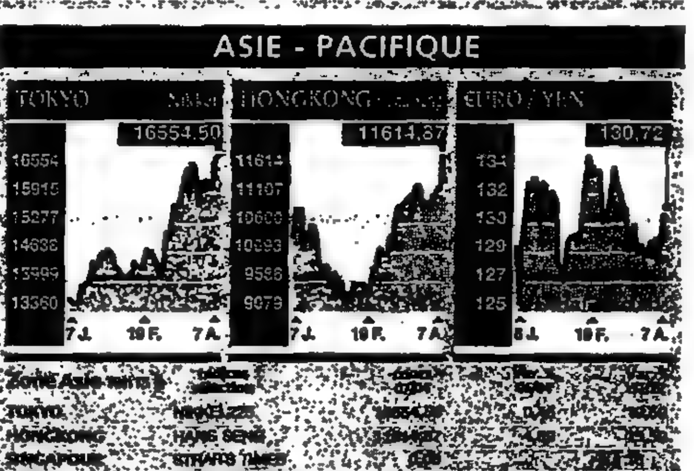
Europe	Indices			
EUROPE	EURO STOXX 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PARIS	CAC 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AMSTERDAM	AEX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FRANCFORT	DAX 30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LONDRES	FTSE 100	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ZURICH	SPI	[illegible]	[illegible]	[illegible]

AMÉRIQUES



Amériques	Indices			
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ÉTATS-UNIS	S&P 500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TORONTO	TSE INDEX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SAO PAULO	BOVESPA	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MEXICO	BOLSA	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BUENOS AIRES	MERVAL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SANTIAGO	IPSA GENERAL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CARACAS	CAPITAL GENERAL	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie	Indices			
TOKYO	NIKKEI 225	[illegible]	[illegible]	[illegible]
HONGKONG	HANG SENG	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SYDNEY	ALL ORDINARIES	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BANGKOK	SET	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
WELLINGTON	NZSE-40	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ÉCONOMIE

Baisse de la facture énergétique de la France en 1998

LA FACTURE énergétique de la France a baissé de 29 % en 1998 à 9,3 milliards d'euros, à la suite de la chute des prix du pétrole, a annoncé mardi 6 avril le secrétaire d'Etat au budget, Christian Pierret. Le prix annuel moyen du brut importé en France a baissé de 32 %, a-t-il précisé. Les importations d'énergie ont baissé de 22,8 % par rapport à 1997 à 14,86 milliards d'euros, et les exportations de 9,3 % à 5,55 milliards d'euros.

La part du nucléaire dans la production d'électricité a représenté 76 %, contre 11 % pour l'électricité thermique classique et 13 % pour l'électricité d'origine hydraulique.

L'OMC donne tort à l'Europe dans la guerre de la banane

L'ORGANISATION mondiale du commerce (OMC) a confirmé que le règlement de l'Union européenne sur les importations de bananes était contraire aux règles commerciales internationales, ont indiqué mardi les services du représentant américain au commerce. Une commission d'arbitrage de l'OMC a estimé que les restrictions placées à l'importation de bananes par l'UE coûtent 191,4 millions de dollars par an aux entreprises américaines, ont précisé ces services.

Forts de cette décision, les Etats-Unis vont imposer des droits de douane plus élevés sur plusieurs produits européens, dont le montant sera équivalent au préjudice subi par ces entreprises. Ces augmentations auront lieu par le biais de la suspension de concessions tarifaires, a-t-on ajouté de même source.

■ **BRÉSIL : l'économie brésilienne** *« donne des signes positifs mais il est encore trop tôt pour desserrer la ceinture et respirer »*, a déclaré, mardi à Brasilia, Pedro Parente dans son discours d'investiture à la tête du nouveau ministère du budget et de la gestion.

■ **L'Etat brésilien du Minas Gerais continuera de refuser de** payer ses dettes à l'Etat central, comme il le fait depuis la déclaration d'un moratoire le 6 janvier, a déclaré mardi le vice-gouverneur de l'Etat.

■ **La dévaluation du real, la devise brésilienne**, de près de 40 % depuis la mi-janvier a fait doubler le nombre de touristes étrangers, pour la plupart argentins, au cours des trois premiers mois de l'année, a-t-on appris mardi de source officielle.

■ **ÉTATS-UNIS : Edwin Truman, sous-secrétaire américain au Trésor pour les affaires interna**tionales, a de nouveau pressé mardi l'Europe et le Japon de promouvoir leur croissance par la demande intérieure et vivement critiqué la politique européenne de l'emploi.

■ **L'indice composite des principaux indicateurs économiques aux Etats-Unis, établi par le** Conference Board, a progressé de 0,2 % en février pour s'établir à 107,1 points, a annoncé mardi l'institut privé de conjoncture de New York. Il s'agit de la cinquième progression mensuelle consécutive de ce baromètre censé préfigurer l'évolution de la conjoncture dans les six à neuf prochains mois.

■ **David Aaron, sous-secrétaire américain au commerce**, a estimé mardi que *« la faiblesse initiale de l'euro (...) préoccupait les Etats-Unis »* parce qu'elle donnait à l'Europe un avantage commercial.

■ **MAROC : l'agence de notation financière Moody's** s'est déclarée optimiste, mardi, sur les perspectives économiques du Maroc et a souligné la solidité de la note plafond Ba1 attribuée à son endettement à long terme en devises.

■ **ROYAUME-UNI : la confiance dans le secteur des services aux professionnels et aux particuliers** a nettement augmenté depuis novembre, selon la dernière enquête publiée mardi par la Confédération de l'industrie britannique et le cabinet d'audit Deloitte and Touche.

■ **AUTRICHE : le taux de chômage** s'est établi en mars à à 4,3 % de la population active, en diminution de 0,1 % par rapport à février, a indiqué mardi le ministère des affaires sociales.

■ **KAZAKHSTAN : la monnaie kazakhe, le tengue**, que les pouvoirs publics avaient décidé de laisser flotter lundi, s'est écroulée mardi sur le marché des changes à 150 tengues pour un dollar, perdant en une seule séance 33 % de sa valeur.

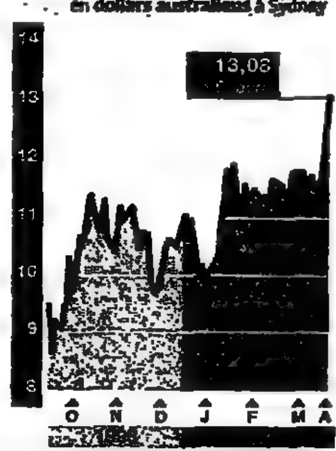
■ **RUSSIE : les recettes du budget russe** se sont élevées à 33,5 milliards de roubles en mars (1,24 milliard d'euros), soit 11,6 % de moins que ce qui était prévu dans le budget 1999, indique mardi un communiqué du ministère des finances.

VALEUR DU JOUR

Liberty Media et News Corp. renforcent leurs liens

L'ACTIONNARIAT de News Corp., le groupe de communication du magnat australo-américain Rupert Murdoch, a changé. Aux côtés de la famille Murdoch, qui détient toujours la plus importante part du capital (près de 30 %), le deuxième actionnaire est désormais le groupe américain présidé par John Malone, Liberty Media, filiale du géant américain des télécommunications ATT. Il a acquis mardi 6 avril 8 % de News Corp. Il s'agit d'une opération croisée : Liberty Media a cédé en retour à Rupert Murdoch ses intérêts dans la télévision par câble aux Etats-Unis dans le cadre d'une transaction globale de 2,1 milliards de dollars (1,96 milliard d'euros). Le tycoon se renforce dans le câble en achetant à Liberty Media 50 % de leur société commune Fox/Liberty Networks, qui comprend la chaîne de sports Fox Sports Net, reçue par 62 millions de foyers américains, et la chaîne de divertissement FX.

Dans cette opération, Liberty va acquérir, pour 1,425 milliard de dollars (1,33 milliard d'euros), 51,8 millions de certificats de dépôts américains (ADR) sans droits de vote. Liberty s'est engagé à ne pas les vendre pendant deux ans. News Corp. a aussi annoncé le rachat de 56,2 millions d'ADR détenus depuis 1995 par MCI WorldCom, dont 28,1 millions seront vendus à Liberty Media pour



700 millions de dollars (654,2 millions d'euros). A la Bourse de Sydney, l'accord a fait gagner, mardi 6 avril, 11,79 % à l'action News Corp., à 13,08 dollars australiens (7,64 euros).

« Nous croyons depuis notre premier partenariat avec News Corporation en 1996 dans Fox/Liberty Networks que c'est l'un des groupes de communication mondiaux les mieux gérés et les mieux positionnés », a expliqué John Malone. *« Son action est significativement sous-évaluée et a de ce fait un grand potentiel de hausse pour les actionnaires de News Corp. et de Liberty »*, a-t-il ajouté. Pour Rupert Murdoch, cet accord permettra à Fox *« de poursuivre des alliances et des acquisitions selon son propre calendrier et sa seule volonté »*.

Nicole Vulser

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE MARCHÉ parisien accentuait légèrement ses gains de 0,84 %, à 4 340,72 points, en milieu de séance mercredi 7 avril. Mardi, il avait connu sa troisième séance de hausse consécutive, l'indice CAC 40 terminant au-dessus des 4 300 points pour la première fois depuis le 1er février, à 4 304,48 points, soit une hausse de 1,76 %.

FRANCFORT

MERCREDI 7 avril, l'indice DAX de la Bourse allemande remontait en milieu de journée de 0,69 %, à 5 049,67 points, après avoir ouvert en baisse de 0,51 %. Mardi, la Bourse de Francfort avait progressé de 2,46 %, l'indice vedette DAX finissant la séance au-dessus des 5 000 points, à 5 022,27 points, dans le sillage de Wall Street.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a clôturé en forte hausse mardi 6 avril, après avoir inscrit un nouveau record en séance, soutenue par la belle performance de Wall Street, la veille, et dans l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie 100 a terminé à 6 415,3 points, soit un gain de 1,34 %.

JAPON

LA BOURSE de Tokyo a enregistré une nouvelle progression, mercredi 7 avril, à la faveur d'achats d'investisseurs étrangers. L'indice Nikkei a clôturé en hausse de 0,45 %, à

NEW YORK

L'INDICE VEDETTE de la Bourse de New York, le Dow Jones, a clôturé mardi 6 avril en baisse de 0,44 %, à 9 963,49 points, limitant légèrement ses pertes à 43,84 points avec l'annonce du cessez-le-feu unilatéral déclaré par la Yougoslavie. En cours de journée, le Dow Jones avait abandonné plus de 50 points, souffrant de prises de bénéfices après avoir battu des records la veille. Le bilan est plus contrasté pour les autres indices de la Bourse américaine. L'indice Nasdaq a légèrement progressé de 0,16 %, à 2 564,23 points, tandis que le Standard and Poor's 500 a fini la séance sur une note négative, perdant 0,27 %, à 1 317,73 points.

TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était bien orienté en début de séance mercredi 7 avril. Le taux de rendement de l'OAT à 10 ans, qui évolue à l'inverse du prix, s'inscrivait juste en dessous du seuil des 4 %, à 3,997 %.

MONNAIES

LE DOLLAR remontait légèrement face au yen et face à l'euro, mercredi 7 avril en début de séance, après avoir fortement chuté la veille. La devise américaine se négociait mercredi matin à 120,94 yens et l'euro s'échangeait à 1,0798 dollar. Le billet vert était rapidement tombé mardi sous le seuil des 121 yens suite à l'annonce du cessez-le-feu unilatéral par Belgrade.

euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	[illegible]	EURO	0,15245
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIRE ITALIENNE (1000)	[illegible]	LIRE ITAL. (1000)	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

euro contre ▶	06/04
COURONNE DANOISE	7,4312
[illegible]	[illegible]
COUR. SUÉDOISE	8,8705
[illegible]	[illegible]
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7063
[illegible]	[illegible]
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0289
[illegible]	[illegible]
FLORINT HONGROIS	253,18
[illegible]	[illegible]

07/04 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	—	0,82882	1,08085	0,16474	1,59706	0,67728
YEN	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EURO	0,92520	0,76498	—	0,15245	1,47830	0,62615
FRANC	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
LIVRE	0,62615	0,51780	0,67645	0,10320	—	0,42385
FRANC SUISSE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—

Taux 06/04 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,88	2,78	3,99	4,81
ALLEMAGNE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GDE-BRETAG.	5,75	4,96	4,51	4,45
ITALIE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
JAPON	0,10	—	1,71	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUISSE	0,93	1,08	2,43	3,84
PAYS-BAS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cours 12h30 ▶	Volume 07/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euribor 3 mois			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

En dollars ▶	Cours 06/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1404	−0,07
[illegible]	[illegible]	[illegible]
PLOMB 3 MOIS	498,5	0,20
[illegible]	[illegible]	[illegible]
ZINC 3 MOIS	991,3	0,25
[illegible]	[illegible]	[illegible]
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,96	0,30
[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	277,5	−0,72
[illegible]	[illegible]	[illegible]
SOJA TOURTEAU (CHG.)	194,5	−0,16
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1148	−0,17
[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUCRE BLANC (PARIS)	197	—

En dollars ▶	Cours 06/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	14,93	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIGHT SWEET CRUDE	16,79	−0,44

En Euros ▶	Cours 06/04	Var % 01/04
OR FIN KILO BARRE	8300	−0,36
[illegible]	[illegible]	[illegible]
ONCE D'OR (LO) $	278,50	−0,46
[illegible]	[illegible]	[illegible]
PIÈCE SUISSE 20 F	50,60	−2,50
[illegible]	[illegible]	[illegible]
PIÈCE 10 DOLLARS US	288	−6,99
[illegible]	[illegible]	[illegible]
PIÈCE 50 PESOS MEX	306,25	−2,86

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

مكذا من الأصل

VALEURS EUROPEENNES

● Les titres des opérateurs de téléphone portable en Grande-Bretagne ont été bien orientés, mardi 6 avril, après la progression du nombre de nouveaux abonnés. **Vodaphone** a gagné 2,03 %, à 1 206 pence. **Orange** a progressé de 3,8 %, à 928 pence. **BT** a bondi de 5,25 %, à 1 082 pence.

● **Mannesmann** a progressé, mardi, de 4,67 %, à 130 euros. La plus importante compagnie de téléphone portable va acquérir la branche téléphone Otello de RWE et Veba pour renforcer ses opérations en téléphonie fixe. **RWE** s'est apprécié de 1,56 %, à 42,25 euros, et **Veba** de 3,72 %, à 50,45 euros.

● **Monument Oil & Gas** a clôturé mardi sur un gain de 11,7 %, à 47,75 pence. La compagnie britannique de recherche et d'extraction pétrolière apparait être une cible potentielle pour une OPA.

● **OMV** a gagné mardi 6 %, à 86,6 euros. Le principal producteur de pétrole et de gaz en Autriche ne devrait pas trop souffrir de la réduction du prix de l'essence décidée sous la pression du ministère de l'économie.

● **Thyssen Krupp** s'est apprécié mardi de 6,53 %, à 19,4 euros. Le premier sidérurgiste allemand a bénéficié d'informations parues dans un quotidien danois, selon lesquelles Blohm & Voss, une de ses filiales de construction navale, devrait remporter un important contrat.

STOXX 653 — sur un an: 303 — 15 AVRIL / 6 OCT. / 7 AVRIL
sur 5 jours: 206,27 · 207,36 · 207,06 — M M J M M

EURO STOXX 50 — sur un an: 3668,12 — 7 AVRIL / 6 OCT. / 7 AVRIL
sur 5 jours: 3523,24 · 3559,70 · 3573,80 — M M J M M

07/04 12 h 39 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	36,64	+1,88
BASF AG	BE•	[illegible]	+0,85
BMW	DE•	628,5	+1,67
CONTINENTAL AG	DE•	23,07	-0,13
DAIMLERCHRYSLER	DE•	83,85	+0,42
FIAT	IT•	3,15	-0,63
FIAT PRIV.	IT•	1,63	+1,24
LUCAS VARITY	GB	4,25	....
MICHELIN-B- /RM	FR•	42	+0,72
PEUGEOT /RM	FR•	144	+0,77
PIRELLI	IT•	2,66	+1,73
RENAULT	FR•	32,85	-0,03
VALEO /RM	FR•	75,35	+0,47
VOLKSWAGEN	DE•	61	+3,39
VOLVO -A-	SE	24,69	+1,39
VOLVO -B-	SE	25,26	+2,05
▶ DJ E STOXX AUTO P		259,46	
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	19,31	+2,11
ABN AMRO HOLDIN	NL•	19,35	+1,31
ALLIED IRISH BA	GB	16,13	-1,36
ALPHA CREDIT BA	GR	66,76	....
ARGENTARIA R	ES•	22,1	-0,90
B PINTO MAYOR R	PT•	18,23	....
BANCO ESSI R	PT•	10,51	....
BANK AUSTRIA AG	AT•	38,8	+0,18
BANK OF IRELAND	GB	19,56	+1,07
BANK OF PIRAEUS	GR	23,86	....
BANKINTER R	ES•	33,8	+1,81
BARCLAYS PLC	GB	28,66	+3,25
BAYR.HYPO-U.VER	DE•	61,5	-0,19
BCA FIDEURAM	IT•	5,4	+0,19
BCA INTESA	IT•	5,6	-0,36
BCA ROMA	IT•	1,49	....
BCO BILBAO VIZC	ES•	14,2	+0,21
BCO CENTRAL HIS	ES•	11,66	-0,75
BCO POPULAR ESP	ES•	69,3	-0,25
BCO SANTANDER	ES•	19,78	-0,25
BCP REG	PT•	27,85	....
BNP /RM	FR•	77,35	-2,34
CCF /RM	FR•	88	+0,23
CHRISTIANIA BK	NO	3,84	+0,66
COMIT	IT•	7,58	....
COMM.BANK.OF GR	GR	134,99	....
COMMERZBANK	DE•	29,5	+3,15
DEN DANSKE BK	DK	102,27	+2,70
DEN NORSKE BANK	NO	3,37	-1,06
DEUTSCHE BANK A	DE•	49,8	+1,33
DEXIA CC	BE•	146	+0,34
DEXIA FCE RM	FR•	128,8	-0,23
DRESDNER BANK	DE•	39,1	+2,82
ERGO BANK	GR	68,86	....
FIRST AUSTRIAN	AT•	675	....
FOERENINGSSB A	SE	23,34	....
FOKUS BK	NO	9,24	....
HALIFAX	GB	12,41	+3,97
HSBC HOLDS	GB	32,11	+4,38
IONIAN BK REGS	GR	86,41	....
JYSKE BANK REG	DK	78,09	+0,18
KAPITAL HOLDING	DK	38,08	+1,07
KBC BANCASSURAN	BE•	59,75	+0,24
LLOYDS TSB	GB	14,09	+0,81
MERITA	FI•	6,1	+3,06
NAT BANK GREECE	GR	68,45	....
NATEXIS	FR•	61,7	+0,78
NATL WESTM BK	GB	22,07	+2,90
NORDBANKEN HOLD	SE	5,67	+3,56
ROLO BANCA 1473	IT•	22,9	+0,88
ROYAL BK SCOTL	GB	20,20	+1,19
S-E-BANKEN -A-	SE	11,72	-0,48
STE GENERAL-A-/	FR•	179	-0,78
SV HANDBK -A-	SE	34,27	-3,49
UBS REG	CH	302,19	+2,12
UNICREDITO ITAL	IT•	5,07	-0,39
UNIDANMARK -A-	DK	68,92	+1,13
XIOSBANK	GR	34,98	....
▶ DJ E STOXX BANK P		279,03	+0,12
PRODUITS DE BASE			
ALUMINIUM GREEC	GR	56,71	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,94	....
ASSIDOMAEN AB	SE	18,11	+0,89
AVESTA	SE	3,66	+0,32
BEKAERT	BE•	436	+2,59
BILTON	GB	4,48	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT•	43,2	-0,62
BRITISH STEEL	GB	1,89	....
BUHRMANN NV	NL•	15,6	....
BUNZL PLC	GB	3,55	+1,89
CART.BURGO	IT•	6,38	+0,16
ELKEM ASA, OSLO	NO	13,92	....
ELVAL	GR	10,84	....
INPARSA	PT•	16,85	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,94	-0,42
MAYR-MELNHOF KA	AT•	40	....
METSAE-SERLA A	FI•	6,7	....
MODO B FR	SE	21,19	+1,08
NORSKE SKOGIND-	NO	30,24	+0,80
OUTOKUMPU OY -A	FI•	9,9	+1,02
PECHINEY-A-	FR•	34,05	-0,03
PORTUCEL INDUST	PT•	5,27	....
RAUTARUUKKI K	FI•	6,35	-1,55
RIO TINTO	GB	13,02	+0,92
SIDENOR	GR	23,30	....
SILVER & BARYTE	GR	27,41	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,82	-0,81
SONAE INDUSTRIA	PT•	10,98	...
SOPORCEL	PT•	10,41	....
SSAB SW ST A FR	SE	11,38	-2,88
STORA ENSO -A-	FI•	8,4	-3,45
STORA ENSO -R-	FI•	8,7	-1,14
SVENSKA CELLULO	SE	21,14	+3,31
THYSSEN	DE•	174	....
TRELLEBORG B	SE	9,47	+3,07
UNION MINIERE	BE•	33	....
UPM-KYMMENE COR	FI•	23,8	-2,28
USINOR	FR•	12,72	+0,30
VIOHALCO	GR	27,59	....
VOEST-ALPINE ST	AT•	28	....
▶ DJ E STOXX BASI P		159,85	-0,44
CHIMIE			
AGA -A-	SE	12,18	+0,47
AGA -B-	SE	12,23	-0,91
AIR LIQUIDE /RM	FR•	142,9	+0,63
AKZO NOBEL	NL•	....	....
BASF AG	DE•	35,65	+0,85
BAYER AG	DE•	38	+1,27
BOC GROUP PLC	GB	13,51	+2,82
CIBA SPEC CHEM	CH	73,39	-0,43
CLARIANT N	CH	445,14	-0,57
DEGUSSA-HUELS	DE•	35,8	-3,47
DYNO INDUSTRIER	NO	15,80	...
EMS-CHEM HOLD A	CH	4838,50	-0,13
HENKEL KGAA VZ	DE•	68,45	+3,56
ICI	GB	8,52	+1,96
KEMIRA	FI•	5,85	....
LAPORTE	GB	8,26	....
PERSTORP -B-	SE	9,30	-2,37
SNIA	IT•	1,29	+0,78
SOLVAY	BE•	69	-0,77
TESSENDERLO CHE	BE•	45	+0,22
▶ DJ E STOXX CHEM P		307,21	+0,72
CONGLOMÉRATS			
AKER RGI -A-	NO	10,32	-0,58
CGIP /RM	FR•	47,9	+1,29
CIR	IT•	1	+2,04
D'IETEREN SA	BE•	422,9	+2,40
GAZ ET EAUX /RM	FR•	41,34	+0,83
GBL	BE•	174,5	+0,40
GENL ELECTR CO	GB	8,39	....
GEVAERT	BE•	68	....
HAGEMEYER NV	NL•	28,9	+0,52
INCHCAPE PLC	GB	2,13	....
INVESTOR -A-	SE	41,40	....
INVESTOR -B-	SE	42,27	-0,13
KVAERNER -A-	NO	16,80	+0,72
LVMH / RM	FR•	232	-0,43
MYTILINEOS HOLD	GR	12,29	....
NORSK HYDRO	NO	37,21	-1,27
OERLIKON-BUEHRL	CH	137,62	+2,81
ORKLA -A-	NO	14,28	....
ORKLA -B-	NO	12,48	+0,97
SONAE INVESTIME	PT•	38,4	....
VEBA AG	DE•	51	+1,39
▶ DJ E STOXX CONG P		23[illegible],44	+0,2[illegible]
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
BRITISH TELECOM	GB	16,10	+0,55
CABLE & WIRELES	GB	11,86	+4,57
DEUTSCHE TELEKO	DE•	40	+2,70
EUROPOLITAN HLD	SE	57,37	+2,11
FRANCE TELECOM	FR•	81,6	+2,13
HELLENIC TELE (	GR	20,86	....
KONINKLIJKE KPN	NL•	38,7	+6,08
CAMDEN NATIONAL	GR	....	....
PORTUGAL TELECO	PT•	44,12	....
SWISSCOM N	CH	360,91	-1,34
TELE DANMARK	DK	97,56	+2,84
TELECEL	PT•	156,46	....
TELECOM ITALIA	IT•	9,37	-0,85
TELECOM ITALIA	IT•	5,5	-0,90
TELEFONICA	ES•	42,27	+1,86
TIM	IT•	6,25	-0,48
VODAFONE GROUP	GB	18,12	+0,91
▶ DJ E STOXX TCOM P		[illegible]	[illegible]
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES•	48,8	+3,84
ACESA REG	ES•	12,2	....
AKTOR SA	GR	12,68	....
ASKO OY	FI•	13,2	+4,31
AUMAR R	ES•	20,5	+0,54
AUTOSTRADE	IT•	7,16	+1,13
BCA INTESA	IT•	5,6	-0,36
BICC PLC	GB	1,46	+8,46
BLUE CIRCLE IND	GB	4,87	....
BOUYGUES /RM	FR•	246	+1,47
BPB	GB	4,02	+1,87
CARADON	GB	1,92	-0,76
CBR	BE•	84,75	+1,50
CHARTER	GB	5,19	-1,68
CIMPOR SGPS R	PT•	26	....
COLAS /RM	FR•	172,5	-0,29
CRH PLC	GB	16,30	+1,37
CRISTALERIA ESP	ES•	46,5	-0,31
DRAGADOS CONSTR	ES•	32,1	+1,38
FOM CON CONTRAT	ES•	56,1	+0,17
GROUPE GTM	FR•	89	....
HANSON PLC	GB	7,90	+1,31
HEIDELBERGER ZE	DE•	67	....
HELL.TECHNODO.R	GR	9,66	....
HERACLES GENL R	GR	22,84	....
HOCHTIEF ESSEN	DE•	30,9	-0,32
HOLDERBANK FINA	CH	242,63	-2,40
HOLDERBANK FINA	CH	1070,22	+0,23
IMETAL /RM	FR•	108	-0,46
ITALCEMENTI	IT•	10,3	+1,48
ITALCEMENTI RNC	IT•	4,52	-0,43
LAFARGE /RM	FR•	87,5	+0,46
MICHANIKI REG.	GR	7,18	....
PARTEK	FI•	9,76	+0,10
PHILIPP HOLZMAN	DE•	119	+0,85
PILKINGTON PLC	GB	1,18	+6,67
RMC GROUP PLC	GB	11,76	+1,15
RUGBY GRP	GB	1,64	....
SAINT GOBAIN /R	FR•	151,6	+1,20
SEMAPA	PT•	16,78	....
SKANSKA -B-	SE	32,89	-1,02
SUPERFOS	DK	12,11	+0,56
TARMAC	GB	1,52	+1,98
TAYLOR WOODROW	GB	2,59	-1,13
TECHNIP /RM	FR•	95,5	+0,32
TITAN CEMENT RE	GR	70,20	....
UNICEM	IT•	9,9	+1,02
URALITA	ES•	8,44	+0,48
VALENCIANA CEM	ES•	9,85	-0,82
WIENERB BAUSTOF	AT•	165,5	-0,03
WILLIAMS	GB	5,92	+2,30
▶ DJ E STOXX CNST P		19[illegible],63	-0,2[illegible]
CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR /RM	FR•	226,1	-1,54
ADIDAS-SALOMON	DE•	81,5	+2
ALITALIA	IT•	3,18	-0,31
AUSTRIAN AIRLIN	AT•	29,7	-0,34
BANG & OLUFSEN	DK	64,46	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,39	....
BEAZER GROUP	GB	2,78	....
BENETTON GROUP	IT•	1,68	....
BERKELEY GROUP	GB	9,54	+1,10
BRITISH AIRWAYS	GB	6,28	+0,70
BRYANT GROUP PL	GB	1,83	....
CHARGEURS RM	FR•	48,5	+0,18
CLUB MED. /RM	FR•	82,7	+0,85
COATS VIYELLA	GB	0,64	-2,27
COMPASS GRP	GB	10,98	+0,95
COURTAULDS TEXT	GB	2,43	+4,48
DT.LUFTHANSA N	DE•	20,95	+0,24
ELECTROLUX -B-	SE	19,22	-1,16
EMI GROUP	GB	7,25	+0,20
EURO DISNEY /RM	FR•	1,23	+1,65
FINNAIR	FI•	4,9	+1,24
G WIMPEY PLC	GB	2,29	+1,31
GRANADA GROUP P	GB	18,66	+1,61
HERMES INTL	FR•	73,9	-0,14
HPI	IT•	0,64	..
HUNTER DOUGLAS	NL•	35,85	+1,32
KLM	NL•	26,15	-1,13
LADBROKE GRP	GB	4,02	....
MOULINEX /RM	FR•	10,76	+0,94
NCL HLDG	NO	2,06	+1,76
PATHE /RM	FR•	233	-0,43
PENTLAND GRP	GB	1,59	-0,93
PERSIMMON PLC	GB	3,40	....
PREUSSAG AG	DE•	500	+1,94
RANK GROUP	GB	3,37	+4,11
SAIRGROUP N	CH	205,02	+0,77
SAS DANMARK A/S	DK	9,22	-0,74
SEB /RM	FR•	67,1	-0,96
THE SWATCH GRP	CH	576,80	-0,54
THE SWATCH GRP	CH	127,98	-1,21
WILLIAM BAIRD	GB	1,61	....
WILSON BOWDEN	GB	10,18	+0,29
WOLFORD AG	AT•	42	-1,16
WWW/W UK UNITS	GB	0,75	...
▶ DJ E STOXX CYC GO P		1[illegible]	[illegible]
PHARMACIE			
ASTRA -A-	SE	21,59	+1,32
ASTRA -B-	SE	21,53	+0,53
ELAN CORP	GB	62,14	...
GLAXO WELLCOME	GB	32,31	-1,15
HOECHST AG	DE•	42,5	-1,19
NOVARTIS N	CH	1507,21	+0,59
NOVO NORDISK B	DK	106,69	+0,77
ORION A	FI•	21,8	+3,32
ORION B	FI•	21,2	+1,19
RHONE POUL./RM	FR•	40,9	-1,68
ROCHE HOLDING	CH	16027,98	+1,12
ROCHE HOLDING G	CH	11561,72	+0,46
SANOFI /RM	FR•	160,1	-0,65
SCHERING AG	DE•	106	+1,89
SMITHKLINE BEEC	GB	13,79	-0,32
ZENECA GROUP	GB	43,79	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		339,12	[illegible]
ÉNERGIE			
AKER MARITIME	NO	7,44	-0,80
BG	GB	5,28	-0,28
BP AMOCO	GB	15,06	+0,49
BURMAH CASTROL	GB	13,48	-1,62
CESPA	ES•	31,35	-0,64
ELECTRAFINA	BE•	107,8	-0,09
ELF AQUITAINE /	FR•	128,3	+1,83
ENI	IT•	5,88	+0,17
ENTERPRISE OIL	GB	5,49	+0,82
F.OLSEN ENERGY	NO	8,84	-3,39
LASMO	GB	1,82	+5,17
OMV AG	AT•	87,5	+1,04
PETROFINA SA BR	BE•	513	+0,09
PETROLEUM GEO-S	NO	13,56	-3,83
PRIMAGAZ /RM	FR•	69,56	-2,18
PROSAFE	NO	7,38	-3,15
REPSOL	ES•	47,38	-0,78
ROYAL DUTCH CO	NL•	48,95	-0,61
SAGA PETROLEUM	NO	9,72	-2,41
SAIPEM	IT•	3,69	+0,54
SHELL TRANSP &	GB	6,20	....
SMEDVIG -A-	NO	10,02	+0,60
TOTAL /RM	FR•	115,6	+0,52
▶ DJ E STOXX ENGY P		2[illegible],77	[illegible]
SERVICES FINANCIERS			
3I	GB	9,59	-3,88
ALMANIJ	BE•	64,95	+1,96
ALPHA FINANCE	GR	29,98	....
AMVESCAP	GB	9,19	+2,31
BAIL INVEST /RM	FR•	127	+1,60
BPI-SGPS R	PT•	28,75	....
BRITISH LAND CO	GB	7,81	-0,19
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,68	+0,52
COBEPA	BE•	64	+2,24
CORP FIN ALBA -	ES•	138,1	-1,02
CPR /RM	FR•	39,8	+0,10
CS GROUP N	CH	174,61	+0,26
EURAFRANCE /RM	FR•	450	+1,12
FONCIERE LYONNA	FR•	122,7	-0,24
GECINA /RM	FR•	102,9	-0,10
HAMMERSON	GB	6,04	-1,69
KAPITAL HOLDING	DK	38,08	+1,07
LAND SECURITIES	GB	12,31	+1,22
LIBERTY INT.HDG	GB	6,44	....
MEDIOBANCA	IT•	12,7	+1,60
MEDIOLANUM	IT•	6,4	+0,95
MEPC PLC	GB	6,64	+4,91
METROVACESA	ES•	22,6	+1,35
MEDIOLANUM	NL•	6,4	+0,95
PARIBAS	FR•	103,4	....
PROVIDENT FIN	GB	14,94	+2,54
RODAMCO NV	NL•	21,5	...
SCHRODERS PLC	GB	21,82	+3,87
SEFIMEG N /RM	FR•	60,2	-0,99
SIMCO N /RM	FR•	81,15	-1,04
SLOUGH ESTATES	GB	4,59	-2,21
UNIBAIL /RM	FR•	118,2	+1,03
UNIM	IT•	0,5	....
VALLEHERMOSO	ES•	10,25	-1,25
WOOLWICH PLC	GB	5,78	+0,78
▶ DJ E STOXX FINS P		2[illegible]	[illegible]
ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ	GB	6,89	+1,08
ASSOCIATE BRIT	GB	6,82	+0,85
BASS	GB	12,59	+1,44
BBAG OE BRAU-BE	AT•	41,85	....
BONGRAIN /RM	FR•	350,1	+0,23
BRAU-UNION	AT•	48,75	....
CADBURY SCHWEPP	GB	13,26	-0,44
CARLSBERG -B-	DK	37,46	[illegible]
CARLSBERG AS -A	DK	37,21	[illegible]
CHR. HANSEN HLD	DK	95,52	-3,71
CULTOR -1-	FI•	17,75	-3,06
DANISCO	DK	42,56	-0,63
DANONE /RM	FR•	234	-0,42
DELTA DAIRY	GR	12,72	
DIAGEO	GB	10,25	.
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,62	.
ERIDANIA BEGHIN-SAY	FR•	128,1	-0,55
GREENCORE GROUP	GB	3,39	.
HEINEKEN	NL•	46,2	-2,02
HELLENIC BOTTLI	GR	25,34	
HELLENIC SUGAR	GR	7,54	
HUHTAMAEKI I VZ	FI•	32,5	+0,31
KERRY GRP-A-	GB	12,16	
MONTEDISON	IT•	2,97	..
NESTLE N	CH	1653,29	-1,5[illegible]
PARMALAT	IT•	1,4	-1,45
PERNOD RICARD	FR•	57,7	-2,34
RAISIO GRP V	FI•	8,66	-1,11
RIEBER & SON -B	NO	6,52	-4,55
TATE & LYLE	GB	6,21	-5
UNICER R	PT•	20,16	.
UNIGATE PLC	GB	6,33	-0,70
UNILEVER	NL•	62,15	-0,52
UNILEVER	GB	8,39	
▶ DJ E STOXX F & BV P		231,68	+0,2[illegible]
BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB AB -A-	SE	12,56	-0,93
ABB AB -B-	SE	12,38	-0,99
ABB BADEN	CH	1270,35	-1,35
ADECCO CHESEREX	CH	447,65	-3,35
ALSTOM	FR•	27,15	-3,42
ALUSUISSE LON G	CH	1016,93	-0,08
ASSOC BR PORTS	GB	4,08	-0,36
ATLAS COPCO -A-	SE	24,46	-1,59
ATLAS COPCO -B-	SE	24,12	-1,55
ATTICA ENTR SA	GR	7,66	..
BAA	GB	10,16	-0,44
BBA GROUP PLC	GB	6,51	-2,53
BERGESEN	NO	13,44	-1,52
BONHEUR	NO	20,40	....
CMB	BE•	35,15	-0,99
CMG	GB	25,16	-0,06
COOKSON GROUP P	GB	2,07	-1,41
DAMPSKIBS -A-	DK	6997,52	+1,56
DAMPSKIBS -B-	DK	7266,66	..
DAMSKIBS SVEND	DK	10240,61	-0,52
DELTA PLC	GB	2,09	-0,71
DET SONDENFJ NO	NO	6,96	-2,55
ELECTROCOMPONEN	GB	6,88	-0,42
EQUANT NV	DE•	76	-1,35
FINNLINES	FI•	27,7	....
FKI	GB	2,31	+1,96
FLS IND.B	DK	18,17	+0,75
FLUGHAFEN WIEN	AT•	39	-0,26
GKN	GB	14,25	+0,84
GLYNWED INTL PL	GB	2,87	+3,19
HALKOR	GR	8,48	. .
HAYS	GB	10,74	+9,88
HEIDELBERGER DR	DE•	50,9	+1,09
HELLAS CAN SA P	GR	19,59	....
IFIL	IT•	3,82	....
IMI PLC	GB	3,82	+1,98
ISS INTL SERV-B	DK	61,90	...
KOEBENHAVN LUFT	DK	96,91	...
KON.NEDLLOYD	NL•	20,35	-2,40
KONE B	FI•	98	....
LAHMEYER	DE•	47	+0,19
LEGRAND /RM	FR•	196,6	+1,03
LEIF HOEGH	NO	10,32	...
LINDE AG	DE•	548	+1,48
MAN AG	DE•	27,25	+4,70
MANNESMANN AG	DE•	128	-1,04
METALLGESELLSCH	DE•	17,75	-0,84
METRA A	FI•	19,8	...
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,21	+0,93
NFC	GB	2,01	....
NKT HOLDING	DK	67,98	....
OCEAN GROUP	GB	14,20	+1,05
PENINS.ORIENT.S	GB	13,14	-0,45
PREMIER FARNELL	GB	2,97	+0,50
RAILTRACK	GB	19,81	-1,69
RANDSTAD HOLDIN	NL•	42,8	-0,47
RATIN -A-	DK	162,89	..
RATIN -B-	DK	169,98	+0,65
RAUMA OY	FI•	10,85	+1,40
RENTOKIL INITIA	GB	6,92	+1,32
REXAM	GB	2,94	-2,46
REXEL /RM	FR•	72	-1,30
RHI AG	AT•	25,31	-0,04
RIETER HLDG N	CH	522,08	....
SANDVIK -A-	SE	19,78	-0,85
SANDVIK -B-	SE	19,84	-0,28
SAURER ARBON N	CH	483,85	-0,13
SCANIA AB -A-	SE	25,42	+1,12
SCANIA AB -B-	SE	25,59	+1,11
SCHINDLER HOLD	CH	1435,74	...
SCHINDLER HOLD	CH	1466,43	-0,42
SCHNEIDER /RM	FR•	50,75	+1,97
SEAT-PAGINE GIA	IT•	1,06	..
SECURICOR	GB	8,48	+0,53
SECURITAS -B-	SE	15,11	-1,11
SGS GENEVA BR	CH	783,70	+3,21
SHANKS & MCEWAN	GB	3,64	....
SIDEL /RM	FR•	73,1	+2,36
BTR SIEBE	GB	4,33	+4,64
SITA /RM	FR•	205,5	-0,48
SKF -A-	SE	12,68	-3,02
SKF -B-	SE	13,35	+0,42
SOPHUS BEREND -	DK	26,24	....
STORK NV	NL•	18,05	-0,55
SULZER FRAT.SA1	CH	593,73	+1,39
SVEDALA	SE	16,29	-0,68
SVENDBORG -A-	DK	9823,45	+5,80
T.I.GROUP PLC	GB	5,98	+0,75
TOMRA SYSTEMS	NO	35,58	+0,17
VA TECHNOLOGIE	AT•	88,35	+0,22
VALMET	FI•	9,9	+0,41
▶ DJ E STOXX INDG P		2[illegible]	[illegible]
ASSURANCES			
AGF /RM	FR•	50,95	-0,59
ALLEANZA ASS	IT•	11,5	+0,44
ALLIANZ AG	DE•	296	-2,14
ALLIED ZURICH	GB	13,37	+1,22
ASPIS PRONIA GE	GR	14,65	
AXA /RM	FR•	128,9	-1,56
CCU	GB	15	+1,47
CNP ASSURANCES	FR•	23,72	-1,98
CORP MAPFRE REG	ES•	18,8	-0,46
ERGO VERSICHERU	DE•	116,5	+0,43
ETHNIKI GEN INS	GR	44,57	..
FONDIARIA ASS	IT•	5,32	+0,57
FORSIKRING CODA	DK	104,96	.
FORTIS AMEV NV	NL•	....	.
GENERALI ASS	IT•	38,4	+0,66
GENERALI HLD VI	AT•	195,05	.
INA	IT•	2,88	-2,19
IRISH LIFE	GB	9,04	...
LEGAL & GENERAL	GB	10,82	-0,55
MUENCH RUECKVER	DE•	187,5	+3,02
NORWICH UNION	GB	6,52	-0,22
POHJOLA GRP.B	FI•	50,1	-1,63
PRUDENTIAL CORP	GB	11,94	.
RAS	IT•	10,06	-1,11
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,71	+2,61
SAMPO -A-	FI•	30,3	-1,62
SWISS RE N	CH	2094,04	+0,66
SEGUROS MUNDIAL	PT•	27,8	..
SKANDIA FOERSAE	SE	18,83	-0,30
STOREBRAND	NO	6,90	-0,68
SWISS LIFE BR	CH	593,10	-0,53
TOPDANMARK AS	DK	171,57	
TRYG-BALTICA	DK	25,43	-5,08
ZURICH ALLIED N	CH	611,91	-0,51
▶ DJ E STOXX INSU P		350,12	+0,86
MÉDIAS			
B SKY B GROUP	GB	8,09	+0,92
CANAL PLUS /RM	FR•	2[illegible]	-0,81
CARLTON COMMUNI	GB	9,17	-0,32
ELSEVIER	NL•	13,3	-4,35
HAVAS ADVERTISI	FR•	175,7	-0,73
INDEPENDENT NEW	IR•	4,4	...
LAGARDERE SCA N	FR•	30,5	+1,33
MEDIASET	IT•	8,48	+0,95
PEARSON	GB	19,49	-4,77
REED INTERNATIO	GB	9,09	-3,36
REUTERS GROUP	GB	14,28	+0,52
SCHIBSTED	NO	11,40	-0,52
TELEWEST COMM.	GB	4,61	+3,04
TF1	FR•	173	+0,58
UNITED NEWS & M	GB	8,79	+1,02
WOLTERS KLUWER	NL•	173,8	+1,82
WPP GROUP	GB	7,94	+0,56
▶ DJ E STOXX MEDIA P		[illegible]	-0,1[illegible]
BIENS DE CONSOMMATION			
AHOLD	NL•	36,15	+1,12
ASDA GROUP PLC	GB	2,20	+0,65
ATHENS MEDICAL	GR	18,33	...
AUSTRIA TABAK A	AT•	63,4	....
BEIERSDORF AG	DE•	67,5	+0,75
BIC /RM	FR•	50,3	+3,71
BRIT AMER TOBAC	GB	7,43	-3,09
CASINO GP /RM	FR•	83,6	-1,83
CFR UNITS -A-	CH	1499,69	-0,33
CPT MODERNES /R	FR•	519	....
DELHAIZE	BE•	86,2	+0,58
ESSILOR INTL /R	FR•	301,8	-0,40
ETS COLRUYT	BE•	639,5	-0,08
FYFFES	GB	2,19	+2,07
GIB	BE•	35,5	+0,57
GOODYS	GR	23,46	..
IMPERIAL TOBACC	GB	9,84	+0,78
KESKO OY	FI•	13,5	+0,79
L'OREAL /RM	FR•	617	+0,57
MODELO CONTINEN	PT•	19,89	...
PAPASTRATOS CIG	GR	13,78	....
PROMODES /RM	FR•	604	+3,69
RECKITT & COLMA	GB	9,99	+1,05
SAFEWAY	GB	3,77	+0,79
SAINSBURY J. PL	GB	5,73	+0,78
SEITA /RM	FR•	60,05	+0,08
SMITH & NEPHEW	GB	2,37	+0,83
STAGECOACH HLDG	GB	3,48	+3,98
TABACALERA REG	ES•	18,77	-1,11
TAMRO	FI•	4	-1,96
TESCO PLC	GB	2,41	+1,37
TNT POST GROEP	NL•	27,78	-0,18
▶ DJ E STOXX N CY G P		497,27	+0,82
COMMERCE DISTRIBUTION			
ARCADIA GRP	GB	3,34	+5,12
BOOTS CO PLC	GB	12,58	-1,39
CARREFOUR /RM	FR•	728	+1,98
CASTO.DUBOIS /R	FR•	198,7	-0,25
CENTROS COMER P	ES•	19,68	-0,61
CONTINENTE	ES•	26,75	-1,10
DIXONS GROUP PL	GB	21,13	+0,99
GEHE AG	DE•	43,35	-0,12
GREAT UNIV STOR	GB	9,92	+5,06
GUILBERT /RM	FR•	132,2	-0,83
HENNES & MAURIT	SE	72,15	....
JERONIMO MARTIN	PT•	33,3	..
KARSTADT AG	DE•	340	+3,50
KINGFISHER	GB	11,84	-0,87
MARKS & SPENCER	GB	6,57	+3,02
METRO	DE•	61,6	+4,41
NEXT PLC	GB	11,47	+3,06
PINAULT PRINT./	FR•	164,8	+1,18
RINASCENTE	IT•	7,81	+1,90
STOCKMANN A	FI•	20	...
VALORA HLDG N	CH	213,79	..
W.H SMITH GRP	GB	10,56	+1,57
WOLSELEY PLC	GB	6,76	-2,70
▶ DJ E STOXX RETL P		354,35	-1,81
HAUTE TECHNOLOGIE			
ALCATEL /RM	FR•	113,9	-0,89
ALTEC SA REG.	GR	12,49	...
BAAN COMPANY	NL•	7,36	-2,85
BARCO	BE•	172,7	+6,60
BRITISH AEROSPA	GB	6,60	-3,48
CAP GEMINI /RM	FR•	157,2	+0,77
COLOPLAST B	DK	95,54	-0,70
COLT TELECOM NE	GB	17,90	+1,68
DASSAULT SYST./	FR•	37,49	+4,28
FINMECCANICA	IT•	0,98	+1,03
FRESENIUS MED C	DE•	56,8	+1,09
GAMBRO -A-	SE	9,13	+3,18
GETRONICS	NL•	34,05	+0,74
GN GREAT NORDIC	DK	30,95	+1,77
INTRACOM N	GR	54,67	...
KON. PHILIPS EL	NL•	76	+0,40
MERKANTILDATA	NO	8,70	+3,57
MISYS	GB	9,25	+1,79
NERA ASA	NO	1,92	+4,58
NETCOM ASA	NO	29,28	+1,24
NOKIA -A-	FI•	151,2	-0,75
NOKIA -K-	FI•	151	-0,66
NYCOMED AMERSHA	GB	7,77	-0,57
OCE	NL•	25,15	+3,07
OLIVETTI	IT•	2,9	+1,05
ROLLS ROYCE	GB	4,14	+2,94
SAGEM	FR•	498,9	+1,82
SAP AG	DE•	257	+1,38
SAP VZ	DE•	292	+0,52
SEMA GROUP	GB	10,45	+1
SIEMENS AG	DE•	62,9	+4,31
SMITHS IND PLC	GB	13,67	+4,29
STMICROELEC SIC	FR•	87,9	+0,41
TANDBERG DATA A	NO	4,44	-2,62
THOMSON CSF /RM	FR•	28,69	-1,30
WILLIAM DEMANT	DK	60,58	
▶ DJ E STOXX TECH P		401,01	+0,48
SERVICES COLLECTIFS			
ANGLIAN WATER	GB	10,92	-0,57
BRITISH ENERGY	GB	8,66	-0,57
CENTRICA	GB	1,67	-2,57
EDISON	IT•	8,88	+0,79
ELECTRABEL	BE•	340,5	-0,44
ELECTRIC PORTUG	PT•	12,62	...
ENDESA	ES•	23,53	-1,05
EVN	AT•	119,2	-0,82
GAS NATURAL SDG	ES•	87,5	-5,06
HAFSLUND -A-	NO	6	+4,17
HAFSLUND -B-	NO	3,60	+3,09
IBERDROLA	ES•	13,99	+0,55
ITALGAS	IT•	4,58	+1,33
NATIONAL GRID G	GB	6,91	+1,30
NATIONAL POWER	GB	7,22	+1,62
OESTERR ELEKTR	AT•	147,48	-0,37
POWERGEN	GB	10,25	-0,58
SCOT POWER	GB	7,89	-3,09
SEVERN TRENT	GB	12,41	-0,12
SUEZ LYON EAUX/	FR•	179,8	+0,17
SYDKRAFT -A-	SE	25,20	+0,68
SYDKRAFT -C-	SE	17,81	-0,64
THAMES WATER	GB	13,74	-0,11
TRACTEBEL	BE•	146,6	+1,17
UNION EL.-FENOS	ES•	14,26	+0,21
UNITED UTILITIE	GB	10,82	-1,79
VIAG	DE•	492	..
VIVENDI/RM	FR•	234,3	+3,28
▶ DJ E STOXX PO SUP P		321,76	+0,07

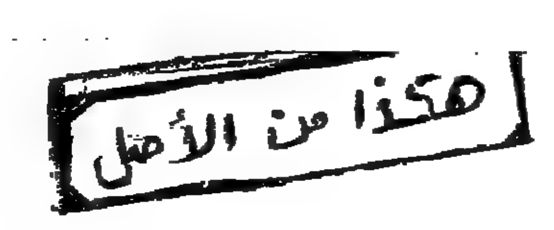
— (Publicité) —

EURO NOUVEAU MARCHÉ

07/04 12 h 39 ▶	Cours en euros	% Var. veille
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	24,35	-1
ANTONOV	0,86	-2,39
C/TAC	11,8	-2,88
CARDIO CONTROL	8,6	-2,27
CSS	14,85	....
HITT NV	6,65	
INNOCONCEPTS NV	20	+1,78
NEDGRAPHICS HOLD	17,8	-2,47
POLYDOC	2,2	+2,33
PROLION HOLDING	87	-1,14
RING ROSA	6,7	...
RING ROSA WT	0,63	...
UCC HOLDING NV	12,65	-3,80
BRUXELLES		
ENVIPCO HLD CT	2,2	....
FARDEM BELGIUM ABC	21,6	...
INTERNOC HLD	4,24	..
INTL BRACHYTHER. B	12,5	+1,21
LINK SOFTWARE B	11	
PAYTON PLANAR	2,45	-2
SYNERGIA	8,2	....
FRANCFORT		
1 & 1 AG & CO.KGAA	116	....
AIXTRON	185	-0,61
AUGUSTA BETEILIGUN	82,2	-2,51
BB BIOTECH ZT-D	82,3	+0,94
BB MEDTECH ZT-D	18,3	..
BERTRANDT AG	59,01	-1,32
BETA SYSTEMS SOFTW	17	-1,16
CE COMPUTER EQUIPM	160,5	...
CE CONSUMER ELECTR	292	-1,35
CENIT SYSTEMHAUS	221	..
DRILLISCH	130	.
EDEL MUSIC E 98	345	+1,47
ELSA	82	-7,48
EM.TV & MERCHANDI	804	-1,35
EUROMICRON	25,2	-1,18
GRAPHISOFT NV	18,4	+3,37
HOEFT & WESSEL	148	..
HUNZINGER INFORMAT	106	...
INFOMATEC	219	-8,37
INTERSHOP COMMUNIC	190	+6,74
KINOWELT MEDIEN	178	-2,94
LHS GROUP	27,2	-1,09
LINTEC COMPUTER	128	-2,33
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	..
MENSCH UND MASCHIN	39	-2,50
MOBILCOM	210	-0,47
MUEHL PRODUCT & SE	16,7	..
MUEHLBAUER HOLDING	69,5	+1,91
PFEIFFER VACU TECH	37,6	-2,59
PLENUM	117	-2,50
PSI	65	.
QIAGEN NV	62,05	+1,55
REFUGIUM HOLDING A	33,5	-1,52
SACHSENRING AUTO	16,2	-1,30
SALTUS TECHNOLOGY	30,6	+2,65
SCM MICROSYSTEMS	65,9	-5,13
SER SYSTEME	335	-1,76
SERO ENTSORGUNG	6,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	124,2	+0,16
SOFTM SOFTWARE BER	68	-1,59
TDS	73	....
TECHNOTRANS	50	+5,91
TELDAFAX	36	-3,18
TELES AG	203	+2,01
TIPTEL	7,6	..
TRANSTEC	62	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	45	..

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Carrefour** a débuté la séance du mercredi 7 avril par une hausse de 1,54 %. La veille, le distributeur avait annoncé que ses ventes du premier trimestre avaient augmenté de 19 %, à 8,48 milliards d'euros.

● Le titre **Société générale** a reculé de 0,22 % dans la matinée de mercredi. Le conseil d'administration de la banque a rejeté la veille l'offre de la BNP.

● L'action **Paribas** a gagné 0,19 % à l'ouverture de la séance du 7 avril. La veille, son conseil de surveillance a également rejeté l'offre de la BNP mais deux administrateurs ont voté dans le sens opposé et deux autres se sont abstenus.

● Le titre **BNP** a débuté la séance de mercredi par une baisse de 1,26 %. Michel Pébereau, le président de la BNP, a déclaré qu'il voulait maintenir les offres sur la Société générale et Paribas malgré leurs rejets par les conseils des deux banques visées.

● L'action **Bouygues** a progressé de 1,47 % dans la matinée de mercredi. La veille, le groupe Arnault a déclaré qu'il avait renforcé sa participation dans le capital de Bouygues pour atteindre 6,3 %.

● Le titre **Lafarge** a reculé de 0,05 % au début de la séance de mercredi. Le groupe français a annoncé avoir racheté le fabricant américain de matériaux Corn Construction Corp pour un montant non dévoilé.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 7 AVRIL — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 23 avril

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	150	[illegible]	976,40	—	11/05
CR.LYONNAIS(TP)	142,30	[illegible]	949,17	+ 1,82	22/10
RENAULT (T.P.)	411,50	[illegible]	2703,20	− 0,21	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	181,50	[illegible]	1180,98	—	15/07
THOMSON S.A (T.P	148	[illegible]	957,70	—	01/06
ACCOR	229,40	[illegible]	1480,82	− 1,72	15/06
AGF	50,40	[illegible]	334,31	+ 0,59	12/06
AIR FRANCE GPE N	15,88	[illegible]	104,90	+ 1,47	06/07
AIR LIQUIDE	140,90	[illegible]	936,71	+ 0,56	29/06
ALCATEL	109	[illegible]	736,92	+ 0,80	30/06
ALSTOM	27,62	[illegible]	178,22	− 3,34	—
ALTRAN TECHNO. #	248,40	[illegible]	1641,59	− 0,42	29/06
ATOS CA	85	[illegible]	569,29	+ 2,71	—
AXA	125,30	[illegible]	846,18	+ 1,57	11/05
BAIL INVESTIS.	122,50	[illegible]	838,07	+ 1,60	10/07
BAZAR HOT. VILLE	98,20	[illegible]	646,12	+ 1,75	17/07
BERTRAND FAURE	53,25	[illegible]	361,76	− 0,09	20/04

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	110,30	[illegible]	754,36	− 1,67	10/05
A.T.T. #	75,95	[illegible]	489,02	+ 2,85	01/05
BARRICK GOLD #	16	[illegible]	102,39	+ 0,77	15/12
CROWN CORK ORD.#	28,40	[illegible]	—	—	22/02
DE BEERS #	18,34	[illegible]	120,37	− 0,54	21/10
DU PONT NEMOURS	54,90	[illegible]	352,90	− 2,16	15/03
FORD MOTOR #	52,50	[illegible]	353,25	− 1,82	01/03
GENERAL ELECT. #	104	[illegible]	691,38	+ 0,86	26/04
GENERAL MOTORS #	82,05	[illegible]	561,99	+ 2,82	10/03
HITACHI #	7,19	[illegible]	47,36	+ 0,27	31/12
I.B.M #	162,60	[illegible]	1114,47	− 0,93	10/03
ITO YOKADO #	62,90	[illegible]	409,87	+ 0,80	13/11
MATSUSHITA #	17,91	[illegible]	120,70	− 1,34	31/12
MC DONALD'S #	41,61	[illegible]	276,51	− 0,35	31/03
MERCK AND CO #	74,05	[illegible]	474,26	− 2,38	01/04
MITSUBISHI CORP.	6,30	[illegible]	42,37	+ 1,08	31/12
MOBIL CORPORAT.#	81,10	[illegible]	551,33	− 0,23	10/03
MORGAN J.P. #	109	[illegible]	747,79	+ 3,16	15/04
NIPP. MEATPACKER	12,79	[illegible]	—	—	29/06
PHILIP MORRIS #	32,50	[illegible]	213,28	− 1,15	12/04
PROCTER GAMBLE	91,25	[illegible]	610,04	− 1,06	16/02
SEGA ENTERPRISES	16,54	[illegible]	116,10	+ 0,55	31/12
SCHLUMBERGER #	54,80	[illegible]	351,26	− 1,58	02/04
SONY CORP. #	87,30	[illegible]	586,28	+ 1,28	31/12

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 7 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 7 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 6 avril

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

مكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 8 AVRIL 1999

SPORTS L'Olympique de Marseille a été tenu en échec (0-0), mardi 6 avril, au Stade-Vélodrome par le FC Bologne lors de la demi-finale aller de la Coupe de l'UEFA. Malgré le soutien de ses 60 000 supporteurs, l'OM n'a pas réussi à ébranler la défense renforcée d'une équipe italienne remarquablement organisée. ● LE MATCH RETOUR, le 20 avril, s'annonce délicat pour les Marseillais, qui devront prendre des risques afin de marquer au moins un but à Bologne, alors même que leur secteur offensif est sur la sellette. ● DEUXIÈME DU CHAMPIONNAT, avec un point de retard sur Bordeaux, le club phocéen risque de perdre sur tous les tableaux cette année. ● DANS LA SECONDE DEMI-FINALE, Parme, l'autre club italien encore en lice, a réussi également un très bon résultat à l'extérieur en battant (1-3) l'Atletico Madrid.

L'OM est resté impuissant face à la forteresse du FC Bologne

Dans un Stade-Vélodrome trop confiant, le club de football marseillais a raté sa demi-finale aller de Coupe de l'UEFA. Ses adversaires, en remettant au goût du jour les traditions défensives italiennes, ont préservé le match nul (0-0) et toutes leurs chances de qualification

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« Ce ne sera pas un exploit d'être meilleur dans deux semaines lors du match retour : nous aurions pu jouer six heures sans marquer. »



FOOTBALL

Sanglé dans son costume bleu marine, Rolland Courbis a résumé d'une phrase définitive la frustration qui a gagné les 60 000 supporteurs marseillais à l'issue de la demi-finale aller de la Coupe de l'UEFA, disputée mardi 6 avril. Les joueurs du FC Bologne, qui ont résisté pendant quatre-vingt-dix minutes aux offensives inachevées de l'Olympique de Marseille, se sont privés du plaisir d'écouter les propos désabusés de l'entraîneur français. Après un passage éclair dans la salle de presse, les Bolonais ont fêté leur « coup » dans l'intimité du bus qui les a ramenés à l'aéroport de Marignane. *« Ils avaient l'air heureux, mais je ne suis pas sûr qu'ils se créeront autant d'occasions sur leur terrain que chez nous »*, a ironisé Courbis, qui s'est retenu pour maîtriser son dépit.

Pour la cinquième demi-finale européenne de son histoire, l'année de son centième anniversaire, l'OM comptait renouer avec le faste du passé. Rien n'y manquait, et surtout pas la ferveur de ce public unique en France, même si les ressorts de sa passion relèvent parfois de l'irrationnel. Une douce euphorie flottait au-dessus des gradins avant l'entrée des artistes, comme si le déroulé de la soirée était inscrit dans les étoiles. La faiblesse présumée de l'adversaire, issue de la Coupe Intertoto (l'équivalent des qualifications pour un tennisman), y était pour beaucoup.

Egaré dans l'anonymat du championnat italien, avec une modeste neuvième place au classement, Bologne épousait le profil de l'adversaire idéal. Les joueurs marseillais l'avaient plébiscité au moment des voeux précédant le tirage au sort, oubliant un peu vite que l'Olympique lyonnais s'était tout autant réjoui avant d'être éliminé par cet adversaire mystérieux en quarts de finale, le 16 mars. Rolland Courbis avait préparé l'affaire en laissant plusieurs de ses titulaires au repos, vendredi 2 avril, lors du déplacement en championnat à Monaco. Il ne restait plus qu'à accompagner l'inéluctable. C'était faire fi de la culture italienne, de cette mosaïque d'experts de la chose européenne : Giancarlo Marocchi, trente-trois ans, a été pétri dans le moule de la Juventus Turin, implacable machine à gagner ; Giuseppe Signori, trente et un ans, buteur sous tous les horizons, fut un international redouté ; Davide Fontolan, autre trentenaire, a rodé son savoir-faire à l'Inter Milan.

Pour diriger cette fine équipe, il fallait bien un sexagénaire. Carlo Mazzone, étiqueté « Guy Roux italien », partage avec son confrère bourguignon le culte du bonnet et, davantage encore, l'art d'embrumer l'auditoire. *« Nous ne passerons pas la soirée à défendre, car nous ne savons pas le faire »*, avait-il osé lundi, confirmant la règle que l'entraîneur annonce toujours le contraire de ses intentions.

Ce n'est pas cette pauvre manoeuvre qui a brisé l'élan marseillais. *« Nous savions que Bologne ne prendrait aucun risque »*, a reconnu le libero olympien Laurent Blanc. La contre-performance de l'OM relève, en grande partie, des insuffisances des cadres, qui ont échoué dans leur mission de guides suprêmes, à commencer par Robert Pires. Le meneur de jeu, déjà en souffrance lors de France-Ukraine (0-0), le 27 mars, traverse une période délicate. L'indigence de son jeu, la précarité de sa forme physique, conséquences logiques de ses dépenses d'énergie depuis le début de la saison, ont servi les desseins italiens. *« Je vis au rythme du cochon : manger, courir, dormir »*, déplore l'international.

Plus dynamiques, plus précis dans les enchaînements, les vétérans bolonais ont ébranlé, d'entrée, la belle confiance de l'OM avec deux frappes dangereuses de Davide Fontolan, dès les cinq premières minutes. Seuls les ultimes instants des deux mi-temps ont rappelé le souffle épique de l'OM légendaire.

Le dispositif italien n'avait rien de révolutionnaire : en pointe, le Suédois Kenneth Andersson, surnommé « la girafe » par Laurent Blanc, et, autour de ce géant (1,93 m), Giuseppe Signori et Davide Fontolan, dits « les lutins » (toujours selon Laurent Blanc). Derrière ce ballet en représentation tous les dimanches, les figurants ont pour première vocation de défendre l'accès au but.

« Il aurait fallu être plus présent dans les couloirs avec une plus grande participation des latéraux »
Christophe Dugarry

Rien d'original, peut-être, mais l'art de se retrouver systématiquement à deux contre un adversaire, en particulier sur les côtés, ne relève pas de l'improvisation. Livrée à l'impuissance, l'attaque de l'OM, deuxième du championnat de France de première division derrière celle de Bordeaux, n'a adressé qu'une demi-douzaine de tirs, sans danger pour Francesco Antonioli.

Qu'aurait-il fallu entreprendre pour déstabiliser la forteresse ? La question a suscité embarras et sourires entendus. Rolland Courbis aurait-il été floué par son vénérable collègue italien ? *« Je félicite mes joueurs pour le respect de mes consignes, c'est un signe de grande maturité »*, s'est réjoui Carlo Mazzone. Cruel, mais pas autant que certaines déclarations de son propre camp. *« Tactiquement, Bologne a pris le dessus*, a constaté l'attaquant Christophe Dugarry. *Il aurait fallu être plus présent dans les couloirs avec une participation plus importante des latéraux. »*

Les latéraux en question, Cyril Domoraud et William Gallas, ont préféré se concentrer sur leur mission défensive plutôt que de flâner aux avant-postes. Etrange timidité en contradiction avec le tempérament du duo. *« Demandez à l'entraîneur pourquoi ils n'ont pas apporté de soutien offensif »*, a fini par lâcher le gardien de but, Stéphane Porato, laissant entendre que ses partenaires auraient agi sur ordre.

Loué, voilà quelques semaines encore, Rolland Courbis aurait donc perdu flair et charisme. Il paraît plus crédible que la crainte de perdre sur tous les tableaux (en championnat et en Coupe de l'UEFA) fasse resurgir chez quelques joueurs le besoin de se couvrir. Courbis, lui, aurait plus de mal à trouver une échappatoire tant il paraît évident qu'un double échec relancerait dans l'esprit de ses détracteurs la rengaine sur « l'entraîneur qui ne gagne jamais rien ».

E. B.

L'OM veut renforcer son secteur offensif

Bien que l'entraîneur, Rolland Courbis, aligne le plus souvent trois attaquants (Fabrizio Ravanelli, Florian Maurice et Christophe Dugarry), soutenus par un meneur de jeu (Robert Pires), l'OM a marqué neuf buts de moins que les Girondins de Bordeaux en championnat (49, contre 58). Pour remédier à cette carence, le secteur offensif de l'effectif sera renforcé cet été. Le président-mécène de l'OM, Robert Louis-Dreyfus, ayant annoncé son intention d'en finir avec les investissements sur fonds personnels, il va d'abord falloir se séparer d'Aboubacar « Titi » Camara (Liverpool le convoite) et peut-être de Fabrizio Ravanelli. Florian Maurice, jugé inconstant malgré ses 12 buts, devrait rester, à défaut d'une meilleure solution. M. Louis-Dreyfus est intéressé par le nouvel avant-centre de l'équipe de France, Nicolas Anelka, et a proposé une indemnité de transfert de 100 millions de francs (15,25 millions d'euros). Mais le club londonien d'Arsenal a affirmé, par l'intermédiaire de son entraîneur français, Arsène Wenger, qu'il n'était pas vendeur.

TROIS QUESTIONS À...

FABRIZIO RAVANELLI

1 Vous avez longtemps joué en Italie avant d'aller à Middlesbrough (Angleterre) et ensuite de venir à Marseille. Vous n'avez pas dû être surpris par la solidité du FC Bologne ?

Je m'attendais en effet à une opposition très coriace de cette équipe réputée pour son intransigeance défensive. Le métier de Giancarlo Marrocchi a prévalu. Bologne a bien joué le coup en ne nous laissant que très peu d'espaces. C'était fabuleux à voir, sauf pour nous. Ce n'était pas une bonne soirée pour l'OM et je le regrette beaucoup pour nos supporteurs qui, eux, ont été à la hauteur de l'événement. Nous avons laissé beaucoup de forces lors de notre victoire difficilement acquise vendredi à Monaco.

2 Ce résultat nul compromet-il les chances de qualification de l'OM pour la finale ?

Ce score nul constitue une bonne opération si l'on en juge par la qualité très moyenne de notre prestation. Comme l'a dit Florian Maurice, nous avons évité la catastrophe en ne prenant pas de but lors des cinq premières minutes, mais nous n'avons pas gâché nos possibilités de participer à la finale. J'évalue nos chances de qualification à 50 %, car, sur son terrain, Bologne devra jouer différemment. Nos adversaires devront prendre des risques et ce sera à nous d'en profiter pour lancer des contres comme nous l'avons réalisé à la perfection à Monaco. Quant à l'ambiance à Bologne, elle sera chaude forcément, mais moins qu'au Stade-Vélodrome. De toute manière, nous sommes suffisamment expérimentés pour résister à cette pression.

3 Vous espériez profiter de ce match pour démontrer à vos compatriotes que le championnat de France n'avait rien à envier au championnat italien. Est-ce raté ?

Attendons le match retour avant de tirer des conclusions. Bologne avait le beau rôle, mardi soir. Dans deux semaines, le scénario sera inversé. Concernant la valeur des joueurs italiens, j'avais prévenu tout le monde de leur extraordinaire état d'esprit. Ce sont de redoutables compétiteurs, qui ne lâchent rien quand l'enjeu est élevé. Bologne n'est pas une simple équipe de milieu de tableau. Si elle n'avait pas été obligée de disputer la Coupe Intertoto pour se qualifier en Coupe de l'UEFA, elle aurait été plus disponible et aurait gagné plus de points dans le championnat.

Propos recueillis par
Elie Barth

Parme domine largement l'Atletico à Madrid

A POSTERIORI, l'équipe des Girondins de Bordeaux n'a pas à rougir de son élimination par Parme au stade des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. Car l'équipe italienne a fait, mardi 6 avril, un grand pas vers la finale de cette épreuve européenne, qu'elle a déjà remportée en 1995. Les Parmesans, parmi lesquels évoluait le Français Lilian Thuram, se sont imposés par trois buts à un face à l'Atletico Madrid, sur le terrain du club espagnol.

Dans un stade Vicente-Calderon empli de 57 000 spectateurs, Enrico Chiesa a libéré d'entrée de jeu (13e minute) son équipe en lobant le gardien de la formation espagnole, Francisco Molina, sur un centre de l'international argentin Juan Veron, lui-même lancé par Lilian Thuram. Une faute de ce dernier sur le jeune attaquant Jose Mari dans la surface de réparation, huit minutes plus tard, a toutefois permis aux Madrilènes de revenir à égalité au score, le Brésilien Juninho marquant le penalty.

Mais Parme devait porter un rude coup à l'Atletico juste avant la mi-temps : Enrico Chiesa, encore lui, poussait dans le but espagnol un ballon (40e minute) qu'il venait d'envoyer de la tête sur la barre transversale après un corner. Pour les Madrilènes, qui ont échoué au même stade de la compétition en 1998 contre la Lazio Rome, la seconde période de jeu a ensuite constitué une descente aux enfers.

JUNINHO SIFFLÉ

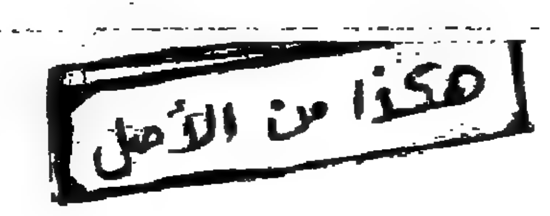
Malgré un bon début – reprise de volée de José Mari sur la transversale et tir puissant de Serena – les Espagnols ont d'abord vu l'Argentin Hernan Crespo inscrire un troisième but (61e minute). Puis Juninho a manqué un penalty, sifflé pour une nouvelle faute de Lilian Thuram sur José Mari. Le public madrilène n'a pas épargné le Brésilien, qui a terminé la rencontre sous les sifflets, du jamais vu sans doute depuis son arrivée en Espagne en 1997. Pour couronner le tout, le meneur de jeu yougoslave de l'Atletico, Vladimir Jugovic, sera suspendu au match retour, à Parme, pour avoir reçu un avertissement dans les dernières minutes.

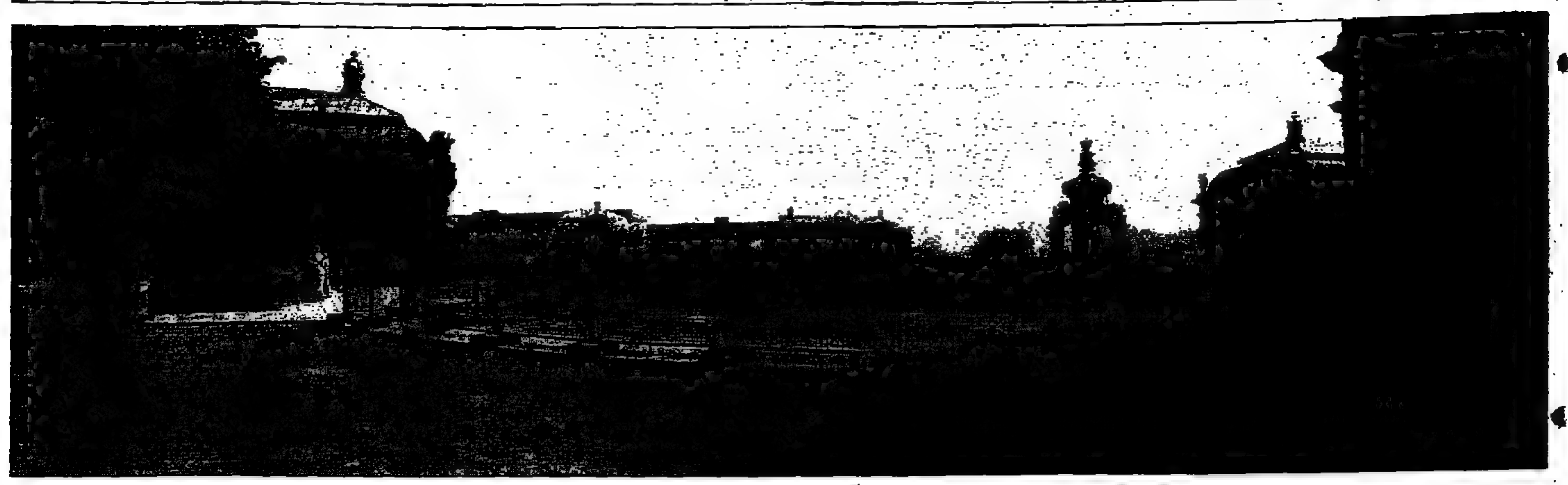
DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : les demi-finales du championnat de France** opposeront, le 17 avril, Pau-Orthez au PSG-Racing et Villeurbanne au Mans. Mardi 6 avril, Pau-Orthez, le PSG-Racing et Le Mans ont remporté leurs matches d'appui des quarts de finale en battant respectivement Nancy (88-54), Chalon-sur-Saône (78-69) et Cholet (76-71).

■ **CYCLISME : le Français Laurent Jalabert,** qui porte les couleurs de l'équipe espagnole ONCE et réside en Suisse, a indiqué, mardi 6 avril, qu'il *« chercherait une solution pour aller au Mondial »* si la Fédération française de cyclisme l'en empêchait, parce qu'il refuse de se soumettre au suivi médical français. Il envisage aussi de pouvoir participer au championnat de France. *« Je passe mes contrôles médicaux en Espagne et personne n'a démontré que ceux pratiqués en France étaient meilleurs »*, a-t-il indiqué.

■ **CIO : le Canadien Richard Pound,** vice-président du Comité international olympique (CIO), a laissé entendre, mardi 6 avril à Toronto (Canada), qu'il pourrait se présenter en 2000 à la succession de Juan Antonio Samaranch à la présidence du CIO. *« L'an prochain, je vais avoir à décider ce que je veux faire »*, a-t-il souligné.





Dresde la baroque retrouve son visage

La capitale embellie au début du XVIIIe siècle par Auguste le Fort, prince électeur de Saxe et roi de Pologne, a été presque rasée par un bombardement en février 1945. Obstinément, ses habitants l'ont reconstruite

VOLKSWAGEN va construire, à moins d'un kilomètre du centre baroque de Dresde, une manufacture en verre pour l'assemblage et la finition d'une voiture de luxe. Le conseil municipal a approuvé cet investissement privé, le plus important dans la capitale de la Saxe – 360 millions de deutschemarks (180 millions d'euros) – et huit cents emplois à la clef. Elle sera située à côté du jardin botanique, non loin du lycée Benno, qui a reçu plusieurs prix d'architecture, et dans la ligne du nouveau Parlement de Saxe, aux parois transparentes comme la politique...

Une implantation non polluante. Pourtant, certains Dresdois (28 % en février selon le quotidien *Dresdner Neueste Nachrichten*) ressentent comme une provocation cette construction ultramoderne à un jet de pierre du quartier historique. *« A Chemnitz, on a travaillé, à Leipzig on a vendu et à Dresde on a dépensé »*, rappelle-t-on. Déjà il y a un siècle, les Dresdois s'étaient opposés à la construction de la « Merveille bleue », le pont en acier qui, pensaient-ils, détruirait le charme de leur ville. Ils le chérissent aujourd'hui.

LA RICHESSE DES MINES

Baroque et high-tech : deux traditions fortes ici, découlant de la richesse induite par les mines des monts Métallifères. L'argent a permis le développement des sciences, des arts et l'organisation de l'Etat, en l'occurrence la cour de Saxe, la plus importante après celle de l'empereur au XVIe. Un souverain providentiel s'est chargé du reste.

Auguste le Fort, prince électeur de Saxe et roi de Pologne, voulait faire de sa ville un chef-d'œuvre baroque total. Ses quarante ans de règne, de 1694 à 1733, lui en donnèrent le loisir. Intégrant le paysage, les constructions ne devaient pas dépasser 17,5 m de hauteur pour que, de toute part, on puisse voir les collines. Et il était interdit de construire à moins de 500 mètres de l'Elbe. Ce qui nous vaut de contempler, aujourd'hui encore, ces berges verdoyantes, préludes aux villas et châteaux postés sur la hauteur. Il conçut, sur la rive droite du fleuve, le plan de Neustadt, la ville XVIIe-XVIIIe, en cours de restauration, avec des places en étoile et les façades en trompe-l'œil de Königstrasse, caractéristiques du baroque dresdois.

Le goût de la fête lui vint de Louis XIV, à Versailles où il passa six mois lors de son grand tour d'Europe, avant que la mort de son frère ne le pousse sur le trône. Il imaginait Dresde en Venise saxonne, avec l'Elbe comme Grand Canal, et se rendait en gondole au château de Pillnitz. Autour de lui gravitaient des artistes allemands mais aussi français et italiens, qui firent de la cité une vitrine à sa gloire.

De 1709 à 1722, l'architecte Matthaüs Daniel Pöppelmann construit le Zwinger, cette extraordinaire volute déployée en galerie de part et d'autre d'un portique et agrémentée d'un pavillon à chaque extrémité. Sur ces murs voluptueux, le sculpteur Balthasar Permoser pose ses statues, enchâsse ses satyres. Construction équilibrée emportée par une dynamique éthérée. Le Zwinger incarne ce mariage heureux du clas-





PHOTOS EDY BRUNNER

La terrasse du Zwinger et le sommet des pavillons et de la porte supportant la couronne de Pologne (en haut).

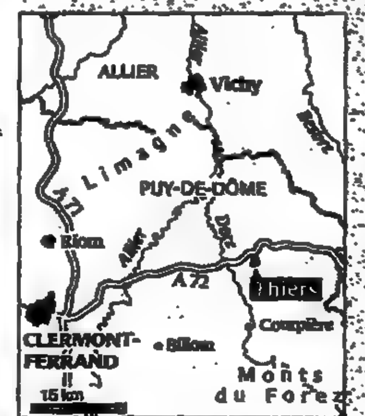
De la terrasse de Bruhl, appelée « le balcon de l'Europe », perspective sur la rive droite (au milieu).

Le pont Auguste débouche sur la ville baroque : Opéra de Semper, à droite, Hofkirche, tours du château et Académie des beaux-arts (en bas).

Une longue tradition musicale

Le *Dresdner Musik Festspiele*, le festival de musique de Dresde, créé en 1978 pour rivaliser avec Berlin, s'est acquis une solide réputation dans les milieux musicaux internationaux. A l'époque de la RDA, on s'arrachait les billets en quelques jours, d'autant plus que les prix étaient et restent modérés (300 F, 45,7 € la place la plus chère). Financé par la ville, le Land et le gouvernement fédéral, il s'appuie sur les compositeurs liés à l'histoire musicale de la ville (Schütz, Bach, Hasse, Wagner, Strauss), ses ensembles réputés (la *Staatskapelle*, le *Kreuzchor* et la Philharmonie de Dresde) et accueillent les artistes internationaux reconnus ou prometteurs qui se produisent dans les monuments baroques de la ville (Zwinger, Opéra, palais, églises) et de ses environs. Du 21 mai au 6 juin, 80 concerts ou opéras, notamment des œuvres de Hasse, *Carmen* (Agnes Baltsa dans le rôle-titre), *Don Giovanni*, *Elektra* dirigé par Semyon Bychkov, *Le Barbier de Séville* et un récital du Dresdois Peter Schreier.

Week-end « fines lames » à Thiers



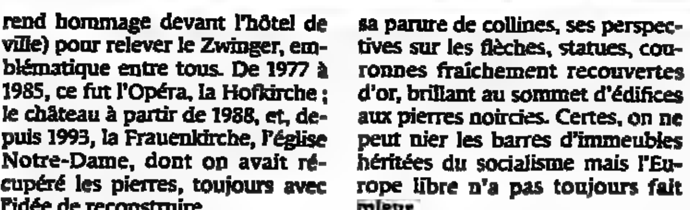
Capitale française de la coutellerie, Thiers organise chaque année un festival dédié au couteau d'art. Les 10 et 11 avril, les meilleurs créateurs contemporains y donneront rendez-vous aux visiteurs et aux collectionneurs qui rallieront en grand nombre cette cité médiévale, perchée entre Forez et Limagne. En contrebas, coule une rivière, la Durolle, qui, avec ses affluents, est étroitement associée à la vocation coutelière de la ville. Pour une leçon d'histoire, il faut, à partir de Château-Gaillard, arpenter la vallée des Rouets, en parcourir les chemins sinueux et escarpés, découvrir ce paysage hérissé de roues à aubes immobiles et de meules abandonnées. Quand l'eau dérivait vers les biefs, des dizaines de rouets (véritables « moulins à aiguiser ») se dressaient le long de la Durolle. Les émouleurs, allongés sur le ventre, penchés sur la meule, les mains dans l'eau glaciale, blanchissaient, sans relâche, les lames des couteaux pour leur donner leur tranchant. Aujourd'hui, la vallée des Rouets, site classé, est un itinéraire qui descend (en pente raide) chez « Picot », « l'Ane » ou « Le Rouge ». A Thiers, le patrimoine industriel est inséparable de la mémoire ouvrière. Durs à la tâche et fondateurs des premiers syndicats de la vallée, les émouleurs étaient alors des seigneurs. Le musée de la coutellerie évoque les grèves et les accords de 1936, signés à la mairie : salaire minimum garanti pour toutes les corporations (polisseurs, frotteurs-raviveurs, tronçonneurs de fermants, scieurs de corne ou achèveurs de couverts), mais aussi pour les femmes, *« dont le travail est équivalent à celui de* l'homme ». A présent désertée, la « vallée des usines » baigne dans une atmosphère fantomatique. Au Creux de l'Enfer, le bouillonnement des eaux est assourdissant. Dans cette friche industrielle, un centre d'art contemporain a investi une ancienne manufacture. L'architecture de la cité médiévale témoigne, elle aussi, de cette empreinte coutelière. Blotties les unes contre les autres, chacune des maisons à pans de bois possédait son petit atelier. En parcourant les rues et les passages (les *pedides*), on tombe sur la Maison des sept péchés capitaux. Ici, les boutiques locales ignorent le repos dominical, et les Thiernois y exposent fièrement les « vrais » Laguiole, histoire de se rappeler au bon souvenir des voisins aveyronnais...
En redescendant vers la plaine, on aperçoit le cortège des forges modernes qui fabriquent encore 70 % de la production nationale de couteaux. De quoi justifier un festival.

de notre correspondante à Clermont-Ferrand, Brigitte Cante

★ Festival du couteau d'art de Thiers (tél. : 04-73-51-66-50) : le samedi 10 (de 10 heures à 19 heures) et le dimanche 11 avril (de 9 heures à 18 heures). Le billet d'entrée (50 F, 7,6 €) donne également accès au Musée de la coutellerie (tél. : 04-73-80-58-86). Visites guidées de la « vallée des rouets ». Deux circuits pédestres ouverts d'avril à septembre. Renseignements à l'office de tourisme (tél. : 04-73-80-65-65). Une bonne table : Au Bon Coin (tél. : [illegible]), à Aubusson-d'Auvergne, à 20 km de Thiers.







GEMÄLDEGALERIE/DRESDE



Les rives herbeuses de l'Elbe vues du pont Marie. Dans le lointain, le pont Auguste et la perspective sur les tours.

La vue célèbre que Bernardo Bellotto, dit Canaletto le Jeune, a peinte en 1754. On reconnaît le clocher de la Hofkirche, l'église de la Cour, et le dôme monumental de la Frauenkirche, qui sera achevée en 2006.

sicisme français et du baroque de Pöppelmann, le premier fermé, le second ouvert vers l'extérieur. Deux siècles plus tard, l'architecte de l'Opéra, Semper, fermera l'espace inachevé d'une aile qui abrite aujourd'hui la prestigieuse collection de peinture des maîtres anciens. Une collection unique au monde.

Les fêtes qu'il donna au Zwinger pour le mariage de son fils avec Marie-Josèphe d'Autriche, fille de l'empereur germanique, déployèrent aux yeux de l'Europe le faste et la dignité de sa cour d'électeur de Saxe et roi de Pologne, régnant de la Baltique à la mer Noire. Le territoire le plus grand après la Russie. C'est dans cet héritage que vient s'inscrire Volkswagen.

Deux siècles plus tard, ce fut l'horreur. Dans la nuit du 13 au 14 février 1945, l'aviation alliée lâche ses bombes : 100 000 morts, plus peut-être – du fait de la présence massive de réfugiés du front de l'Est on ignore le chiffre réel –, une partie de la ville baroque anéantie. Les femmes ont pleuré leurs morts et se sont mises aussitôt à trier les pierres (une sculpture, *La Déblayeuse*, leur rend hommage devant l'hôtel de ville) pour relever le Zwinger, emblématique entre tous. De 1977 à 1985, ce fut l'Opéra, la Hofkirche ; le château à partir de 1988, et, depuis 1993, la Frauenkirche, l'église Notre-Dame, dont on avait récupéré les pierres, toujours avec l'idée de reconstruire.

Aujourd'hui, *« les erreurs capitalistes remplacent les erreurs socialistes »*. A l'inventaire socialiste, le « palais de la culture » en forme de blockhaus. Le faire sauter relève d'une décision politique. Ou l'église Sainte-Sophie, un petit bijou doté d'un orgue de Silbermann sur lequel Bach avait joué, dynamitée en toute lucidité.

Ce qui fait ricaner les Dresdois : *« Ce que les bombardements n'ont pas fait, Honnegger s'en est chargé. »* A la charge des capitalistes, les immeubles de bureaux en béton tel celui qu'un groupe privé élève, sur 27 mètres de hauteur, à côté du Zwinger.

COMME À BERLIN

Au total, près de 1 milliard de deutschemarks (500 millions d'euros) investis en moins de cinq ans. Rien de comparable en Allemagne hormis Berlin. Certes, les maisons sont restaurées, le centre-ville ressuscite, mais le fossé entre l'est et l'ouest se creuse. *« On nous a eus »*, disent les Dresdois. Et un observateur : *« Après la réunification, ici, ce fut le Far West »*. Restent ces monuments fameux et leurs œuvres admirables mises à l'abri avant le conflit ou rendues, certaines parfaitement restaurées, par la commission des trophées soviétique. La Russie garde encore l'essentiel de la grande bibliothèque de Saxe, constituée dès le XVI[e] siècle. Les négociations pour la restitution de ces richesses seraient au point mort.

Et reste cette ville émouvante, la seule en Europe dont le fleuve ne soit pas canalisé, avec de grands prés descendant jusqu'à l'Elbe. Quand la cité d'Auguste le Fort s'est étendue, on a préservé sa parure de collines, ses perspectives sur les flèches, statues, couronnes fraîchement recouvertes d'or, brillant au sommet d'édifices aux pierres noircies. Certes, on ne peut nier les barres d'immeubles héritées du socialisme mais l'Europe libre n'a pas toujours fait mieux.

Ces rives sont plus qu'un décor de théâtre car la reconstruction gagne en épaisseur et, d'une année sur l'autre, on constate la progression des travaux.

Dès 1990, on avait envisagé de relever la Frauenkirche, chef-d'œuvre baroque. Depuis l'époque de la RDA, chaque 13 février, pour l'anniversaire du bombardement, une foule imposante se rassemblait en silence devant les ruines, une bougie à la main. L'édifice s'élève actuellement jusqu'à la base de la coupole, et des comités recueillent des fonds dans le monde entier en symbole de réconciliation. En 2006, pour le 800[e] anniversaire de la fondation de Dresde, la croix, offerte par les Anglais, devrait être fixée sur la lanterne du dôme. La reconstitution du célèbre panorama peint au XVIII[e] par Bernardo Bellotto, dit Canaletto le Jeune, sera alors achevée et Dresde aura retrouvé son vrai visage.

Danielle Tramard

Carnet de route

● **Repères.** Capitale de l'Etat libre de Saxe, Dresde compte 491 000 habitants pour 226 km², dont 56 % d'espaces verts. Saison d'avril à octobre, week-ends de décembre (marché de Noël). Festival de musique du 21 mai au 6 juin.

● **Voyage.** Vols Paris-Dresde à partir de 2 012 F (306 €) A/R avec Lufthansa (tél. : 0802-020-030). Sur place, la *Dresden Card* : 3 jours (150 F, 23€), 11 musées d'art et transports publics gratuits.

● **Adresses.** Trois hôtels baroques, le Kempinski Taschenbergpalais, somptueux, à côté du Zwinger, le Radisson SAS... Gewandhaus, plus intime (forfait 3 jours à partir de 3 240 F (493 €), vols compris, au 01-48-86-97-04), Bülow Residenz (restaurant étoilé). Déjeuner au bord de l'Elbe : Schillergarten ou Villa Marie. Pubs dans Neustadt.

● **Forfaits.** Transtours (tél. : 01-53-24-34-00) : 3 jours à Dresde (hôtels ci-dessus), vols inclus, à partir de 2 980 F (454 €) par personne et réservations pour le festival de musique, du 21 mai au 6 juin. Sinon, téléphoner au 00-49-351-4866-317.

● **Visites.** Superbes musées (Zwinger, Albertinum, Bibliothèque de Saxe), châteaux de Pillnitz, Meissen, Moritzburg, Suisse saxonne, croisières en bateau à vapeur sur l'Elbe bordée de 50 km de piste cyclable. Le samedi à 18 heures, Vêpres à la Kreuzkirche, *a cappella* ou avec orchestre.

● **Guides.** *Allemagne du Nord*, de Rodolphe Vaisman (Arthaud), bien que datant de 1995, est excellent pour le fond. Egalement Gallimard. Sur place, M[me] Karin Pobbig, un guide aux synthèses remarquables (tél. : 00-49-351-25-71-000).

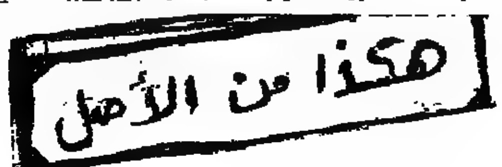
● **Renseignements.** Office national allemand du tourisme, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 01-40-20-01-88. Association Frauenkirche, tél. : 01-43-87-99-29.

La Toscane portes ouvertes

Pendant deux week-ends (les 17 et 18 avril, puis les 24 et 25 avril), la Toscane va ouvrir gratuitement au public une cinquantaine de sites qui, en temps normal, sont inaccessibles : jardins, musées, théâtres, sites archéologiques, villas privées. Cette initiative, baptisée « Visite de printemps », permettra notamment de découvrir le palais de la famille Pucci, à Florence, les jardins de la villa de Travalle, à Calenzano, le palais Tucci, à Lucques, l'archevêché de Pise, la villa La Magia, à Quarrata (résidence du grand-duc François I[er] de Médicis), le château de la famille Gherardesca, à Castagneto Carducci, ou encore le parc archéologique (nécropoles étrusques) de Piombino. L'occasion de sortir des sentiers battus et de découvrir la richesse du patrimoine artistique et architectural de la Toscane.

M. B.-R.

★ Renseignements communiqués au 00-390-55-240433 (de 9 heures à 13 heures) ou via Internet www.regione.toscana.it/ita/uff/cult/ar38/index.htm



Midi-Pyrénées fidélise ses amis

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Difficile de « vendre » une région où il n'y a pas la mer. Avec 13 millions de séjours, Midi-Pyrénées n'en est pas moins la troisième région touristique française, après l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Pas question, pour autant, de s'endormir sur ses lauriers. Elle propose donc une formule originale, davantage fondée sur la fidélisation que sur la conquête de nouveaux touristes : le Cercle des amis de Midi-Pyrénées.

Pour 80 F par an, ses membres bénéficieront d'informations personnalisées (idées de séjour ou de découverte), d'offres et de services spécifiques et recevront, deux fois par an, le magazine *Correspondances*, qui s'attache à mettre en valeur l'identité régionale, le patrimoine local, les thèmes de découverte et les principaux rendez-vous. S'y ajouteront une collection de « carnets de voyages » (consacrés aux sites touristiques majeurs) et une lettre intitulée *Petites nouvelles entre amis* suggérant séjours ou week-ends, bonnes idées et bonnes adresses.

Objectif visé : différencier Midi-Pyrénées en développant l'image d'une région de vacances accueillante, privilégiant la relation affective entre le touriste de passage et un espace fier de son histoire, de ses traditions, de sa culture, de son environnement naturel et de la qualité de la vie quotidienne. D'ores et déjà, près de 4 000 personnes ont adhéré au Cercle des amis.

Jean-Paul Besset

★ Renseignements au 0800-220-202 (n° vert).

Vacances sur mesure pour les juniors

Sport, écologie, aventure... : un nouveau style pour les colonies de vacances

AGÉS DE 6 À 17 ANS, ils aiment le foot, le rap, la techno et raffolent des marques. Nés une souris dans la main, ils regardent moins la télé qu'on ne le pense, apprécient plus les livres qu'on ne le croit et sont aussi exigeants qu'on le dit. Mais s'ils sont 8,5 millions à fréquenter écoles primaires, collèges et lycées et à disposer ainsi de 130 jours de vacances par an, ils ne sont qu'un petit million et demi à couler des jours heureux dans le cadre des « colos » nouvelle vague.

Un résultat plutôt décevant compte tenu des efforts accomplis, depuis une quinzaine d'années, par les divers acteurs oeuvrant dans ce secteur et qui, pour répondre aux souhaits exprimés par leurs jeunes clients, multiplient, en France et à l'étranger, les propositions de séjours associant détente, convivialité, pratique du sport et invitation à l'aventure. Centres rénovés, palette séduisante d'activités variées, les brochures publiées pour le printemps et pour l'été reflètent bien les modes et les tendances de la planète junior.

GRAINES DE SPORTIFS

Côté sports, les juniors ne devraient avoir aucune difficulté à trouver leur bonheur. Poney, VTT, voile, kayak, canyoning, tennis, plongée, golf, roller, skate, surf, body-board, pilotage, accrobranche : rien de ce qui bouge et fait bouger ne semble avoir échappé à la vigilance des spécialistes. Une fois son choix effectué, reste à déterminer le registre sur lequel on entend pratiquer son activité préférée.

Les plus passionnés se tourneront vers des spécialistes qui, à l'image de SEJ (tél. : 01-45-48-70-70), proposent aux 7/17 ans des formules intensives pour pratiquer le basket ou le football mais aussi la danse ou la gymnastique rythmique et sportive, voire l'accès à des camps « multisports » ou même aux *summer camps* (camps d'été), au Québec ou aux Etats-Unis. Comptez environ 6 000 F (915 €) pour deux semaines dans un camp de basket, à Vichy, et autour de 10 000 F (1 524 €) pour deux semaines dans un *summer camp* chez nos cousins d'outre-Atlantique.

Dans la même veine, l'ACTJ (Association des centres de tennis pour jeunes, tél. : 01-44-75-92-50) organise les stages de tennis les plus performants du marché ainsi que des séjours de haut niveau dans les domaines du foot, du basket, de la danse ou du golf. Et ce à des tarifs tournant autour de 2 500 F (381 €) la semaine.

UN PARFUM D'AVENTURE

Quant aux petits mousses qui entendent s'initier sérieusement aux secrets de la voile, ils trouveront forcément la formule qui leur convient auprès de l'incontournable Jeunesse et Marine (tél. : 01-53-58-30-70) qui programme depuis quarante ans stages, croisières et raids nautiques dans le cadre de six centres situés le long des côtes françaises.

Difficile, enfin, de ne pas jeter un oeil sur la production de l'UCPA (tél. : 0-803-820-830) dont les équipements et le savoir-faire, adaptés depuis quelques années aux juniors, sont présentés dans une brochure très complète où figurent quelques séjours très pointus, à l'instar d'un stage de pilotage de vitesse à Val-Cenis (2 770 F, 422 €, la semaine, pour les 15/17 ans) ou de semaines de glisse (char à voile, surf, body-board...) au bord de l'Atlantique, pour les 10/12 ans : 2 500 F (381 €) la semaine. La pratique d'activités sportives est également proposée dans le cadre de séjours à la tonalité plus aventureuse. En France, par exemple, des raids en montagne, mêlant canyoning, escalade, spéléologie, VTT et équitation, sont programmés par plusieurs spécialistes dont Vacances pour tous (tél. : 01-43-58-95-66) qui les propose au départ de plusieurs centres pyrénéens. Tout aussi tonique mais, cette fois, en bordure de l'océan, le raid exceptionnel proposé par Okaya (tél. : 0-803-808-808) à l'attention des 13/17 ans passionnés de bodyboard : 5 260 F (802 €) les 12 jours.

A l'étranger, quelques spécialistes (l'UCPA, Vacances pour tous et Sans Frontières, par exemple) n'hésitent pas à organiser des expéditions sportives dans le bassin méditerranéen, en Scandinavie et en Amérique du Nord. Citons notamment les deux semaines de plongée proposées à Tabarka, en Tunisie, pour 7 000 F (1 067 €), par le spécialiste du genre qu'est Sans Frontières (tél. : 04-79-31-27-06) ou encore les 21 jours de canyoning et de randonnée programmés dans la Sierra de Guara, en Espagne, pour 7 400 F (1 128 €).

LES ÉCOLOS EN HERBE

Aventure toujours, moins tonique mais plus ludique, avec les camps à thème. Destinés aux plus jeunes, ils invitent ces derniers à jouer aux Indiens, aux trappeurs, aux corsaires ou aux chevaliers dans le cadre de jeux de rôle. Comptez environ 5 000 F (762 €) pour 15 jours avec Cap au Sud (tél. : 04-72-53-65-00).

Nombreux sont également les passionnés de nature en quête de séjours très champêtres voire un tantinet spartiates. Parmi les disciplines les plus en vogue, on relève l'engouement croissant dont bénéficie la pêche, largement programmée, notamment par l'UFCV (tél. : 01-42-96-07-57). Deux autres divertissements vieux comme le monde connaissent aujourd'hui une seconde jeunesse et un succès certain auprès des jeunes : l'accrobranche qui invite les plus agiles à couler des jours heureux dans les arbres (5 000 F environ, 762 €, pour 13 jours) avec Temps Jeunes (tél. : 04-72-661-661) et l'orpaillage qui les entraîne dans une excitante ruée vers l'or, au fil de nos rivières : comptez 3 200 F (488 €) pour une douzaine de jours, avec Léo Lagrange Jeunes (tél. : 01-48-10-65-85).

EN FAMILLE

Aux parents qui tiendraient à faire partager leur goût du voyage à leur progéniture, signalons, pour terminer, les voyages en famille proposés par deux spécialistes de la randonnée et des circuits hors des sentiers battus : Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-67) et Explorator (tél. : 01-53-45-85-85). Le premier invite les 5/17 ans à randonner dans les Cévennes, les Hautes-Alpes, les Alpes Maritimes, en Corse, en Espagne (Aragon), en Turquie (avec croisière côtière), aux Açores, en Islande, au Maroc, au Kenya et à Bali.

Le second propose un choix de circuits adaptés aux 6/16 ans (Mercantour, Cévennes, Aragon, Turquie, Grèce, Maroc, Kenya, Tanzanie, Zimbabwe, Namibie) ainsi que des séjours dans un ranch, au Wyoming (8 jours, 7 200 F, 1 098 €). Les prix varient en fonction de la destination (de 2 500 F, 381 €, à 13 500 F, 2 058 €) mais aussi de l'âge des enfants.

Josette Sicsic

DÉPÊCHES

■ **SALON DE LA RANDONNÉE.** En dix ans, le nombre des randonneurs a été multiplié par trois pour dépasser les 31 millions. Du 9 au 11 avril, porte de Versailles, à Paris, le Salon de la randonnée et des sports nature permettra de trouver la rando de son choix, en France ou à l'étranger, qu'elle soit pédestre, équestre, en VTT ou en roulotte. Sur place, 460 exposants. De 10 h 30 à 19 heures avec une nocturne, le 9 avril, jusqu'à 21 heures. Entrée : 40 F (6 €), gratuite pour les moins de 8 ans.

■ **PLANTES RARES.** A Sérignan-du-Comtat (Vaucluse), localité chère à l'entomologiste et naturaliste Jean-Henri Fabre, les passionnés de botanique et les jardiniers soucieux d'environnement ont rendez-vous, le 18 avril, pour une exposition-vente de spécimens rares, des conférences, des sorties botaniques et des ateliers pour les enfants. Renseignements au 04-90-70-04-57.

A tous prix

■ **1 430 F (218 €)** : un week-end pastoral dans l'Embrunais (9 666 habitants, près de 20 000 brebis) du 13 au 16 mai (Ascension). Au menu : découverte du milieu montagnard, randonnées en alpages, rencontres avec les bergers et les troupeaux, veillées, projections de film. Le prix comprend l'encadrement, l'hébergement en gîte et la pension complète. A ajouter, l'acheminement. Trains directs de Paris et Marseille (tél. : 04-92-51-50-50). Forfaits similaires les 5 et 6 juin (à partir de 680 F, 104 €, par personne) et en juillet pour partager pendant 6 jours la vie pastorale des Hautes-Alpes : 2 550 F (389 €).

■ **5 470 F (834 €)** : le circuit d'une semaine en Israël d'Havas Voyages (tél. : 0803-817-000) avec des promotions proposées par ce réseau jusqu'au 17 avril. Prix par personne en chambre double en hôtels « 3 étoiles ». Départs de Paris du 30 mai au 20 juin et du 3 au 24 octobre. Un tour complet du pays avec une nuit dans un kibboutz et visite d'un village druze. Une réduction de 1 000 F (152 €) par personne est aussi accordée sur les séjours d'au moins une semaine figurant dans la brochure « Israël » du voyagiste. Egalement en promotion, séjours (Ardèche, Maroc, Sicile, Grèce, Madère, République dominicaine, Bali), week-ends (Madrid ou Barcelone), circuits (Irlande, Canada, Kenya) et croisières (Norvège avec le *Norway*, Egypte, Caraïbes).

■ **8 020 F (122 €)** : une escapade polaire, à Kangerlussuaq, au Groenland, par une température intérieure d'environ – 18° (– 35° à l'extérieur) bien au chaud dans un sac de couchage, sur un lit de glace couvert de peaux de boeuf musqué. L'hôtel de glace, émule du célèbre hôtel de glace de Jukkasjärvi, en Suède, comporte 6 igloos, reliés par des tunnels à un igloo-central. Ce forfait de 3 jours, au départ de Paris, comprend également les vols Paris-Copenhague-Kangerlussuaq A/R, une nuit dans l'hôtel de la ville, les petits déjeuners et transferts. La nuit supplémentaire en igloo, 500 F environ (76 €). Un prix par personne en chambre double, valable jusqu'à fin avril. Renseignements auprès de Bennett Voyages au 01-48-01-87-77.

هكذا من الأصل

Vents forts en Méditerranée

JEUDI, une dépression est centrée en Méditerranée, elle génère un temps instable sur un grand quart sud-est et des vents très forts sur les côtes méditerranéennes. La présence d'un anticyclone sur le proche-Atlantique favorise un temps plus calme à l'ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur l'ouest de la Bretagne le ciel sera couvert et parfois accompagné de pluies. Sur les autres régions nuages et éclaircies se partageront le ciel. Il fera de 12 à 15 degrés.

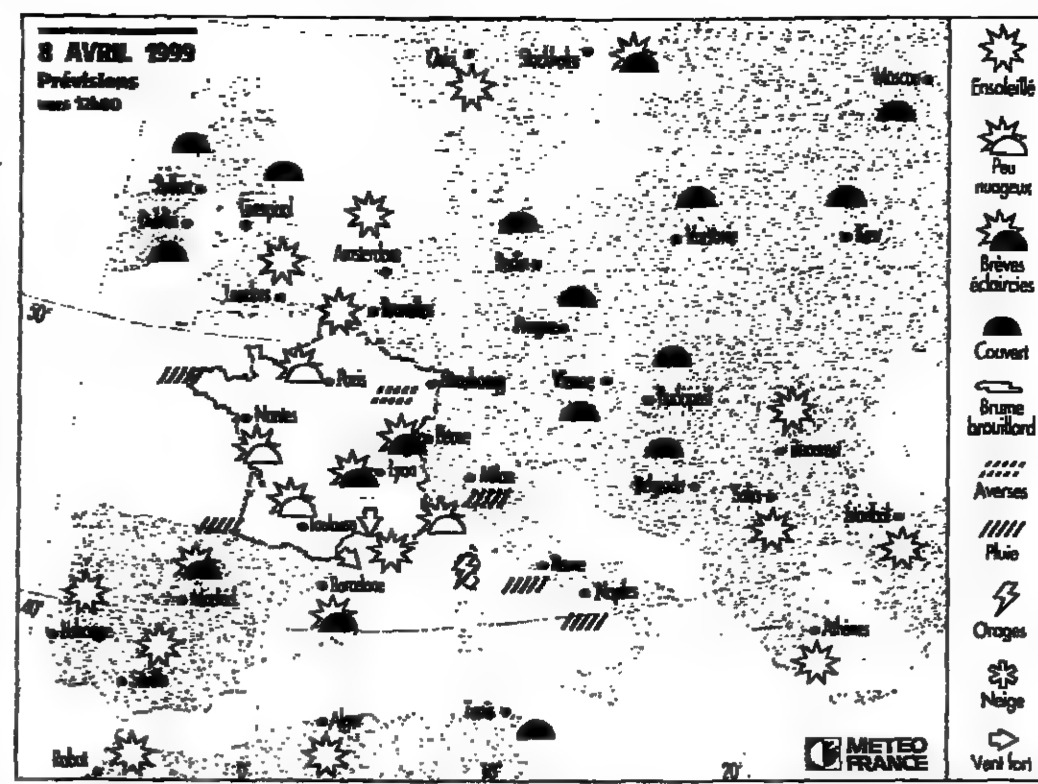
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré quelques belles apparitions du soleil, de nombreux nuages circuleront au cours de la journée. Sur les régions le plus à l'est des averses se produiront par endroits. Il fera de 13 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le matin le ciel sera très nuageux avec des averses. L'après-midi des éclaircies se développeront. Il fera de 11 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera frais sur ces régions. Aquitaine et Poitou-Charentes bénéficieront de belles périodes ensoleillées. Sur Midi-Pyrénées les nuages seront souvent présents avec des averses. Il fera de 12 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin les passages nuageux n'empêcheront pas de belles apparitions du soleil. Sur les autres régions il pleuvra le matin. L'après-midi les nuages seront parfois accompagnés d'averses. Sur les Alpes et l'Auvergne il neigera au-dessus de 1 000 mètres. Il fera de 10 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse le temps sera instable avec un ciel très nuageux accompagné d'averses et d'orages. Sur les autres régions le ciel sera bien dégagé, mais le mistral et la tramontane souffleront très fort, avec des rafales jusqu'à 110 ou 120 km/h. Il fera de 15 à 19 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TURQUIE.** Le gouvernement turc s'apprête à lancer une campagne de promotion visant à encourager la venue des touristes étrangers en dépit des menaces proférées en mars dernier par le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) après l'incarcération de son leader, Abdullah Öcalan. Simultanément, et jusqu'à la fin juin, les taxes d'aéroport pour les visiteurs seront réduites de 25 % tandis que le prix du carburant destiné à ces appareils sera diminué de moitié.

■ **CANADA.** Air Canada a été désignée « meilleure compagnie aérienne du monde pour ses services aux passagers » par le magazine *Air Transport World*, « meilleur transporteur aérien pour voyager au Canada » par la clientèle d'affaires de la revue *Business Traveler* et « meilleur transporteur d'Amérique du Nord pour ses services long et court-courriers » par l'Official Airline Guide (OAG).

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 N	KIEV	11/16 C	VENISE	8/14 P	LE CAIRE	12/23 S
				POINTE-A-PIT.	22/28 P	LISBONNE	14/25 S	VIENNE	9/14 C	MARRAKECH	16/29 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/30 S	LIVERPOOL	7/15 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	17/25 C
				EUROPE		LONDRES	5/17 S	BRASILIA	18/29 S	PRETORIA	15/27 S
				AMSTERDAM	6/10 S	LUXEMBOURG	4/11 N	BUENOS AIR.	10/21 S	RABAT	13/25 S
FRANCE métropole		NANCY	6/12 C	ATHENES	12/20 S	MADRID	1/22 N	CARACAS	23/25 P	TUNIS	11/19 C
AJACCIO	7/14 P	NANTES	6/13 S	BARCELONE	7/18 N	MILAN	9/14 P	CHICAGO	9/15 P	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	9/13 P	NICE	9/16 S	BELFAST	9/14 C	MOSCOU	4/11 C	LIMA	19/24 N	BANGKOK	25/32 P
BORDEAUX	8/16 S	PARIS	7/14 S	BELGRADE	10/21 C	MUNICH	4/11 C	LOS ANGELES	9/14 C	BOMBAY	24/31 S
BOURGES	5/12 N	PAU	5/12 P	BERLIN	4/12 C	NAPLES	10/15 P	MEXICO	16/30 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	8/13 P	PERPIGNAN	10/14 S	BERNE	3/9 C	OSLO	-2/8 S	MONTREAL	2/11 P	DUBAI	25/37 S
CAEN	8/11 S	RENNES	7/14 S	BRUXELLES	6/12 S	PALMA DE M.	5/19 S	NEW YORK	12/21 N	HANOI	21/27 C
CHERBOURG	6/11 S	ST-ETIENNE	5/9 C	BUCAREST	9/24 S	PRAGUE	4/11 C	SAN FRANCIS.	6/10 N	HONGKONG	22/24 C
CLERMONT-F.	5/10 P	STRASBOURG	6/12 C	BUDAPEST	10/16 C	ROME	8/14 P	SANTIAGO/CHI	8/24 S	JERUSALEM	13/19 N
DIJON	6/10 C	TOULOUSE	4/13 S	COPENHAGUE	3/11 S	SEVILLE	14/30 S	TORONTO	6/12 S	NEW DEHLI	20/39 S
GRENOBLE	4/13 P	TOURS	5/14 S	DUBLIN	9/15 C	SOFIA	7/19 S	WASHINGTON	9/29 S	PEKIN	9/21 C
LILLE	7/13 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	5/13 C	ST-PETERSB.	1/10 C	AFRIQUE		SEOUL	5/15 S
LIMOGES	5/11 S	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	5/12 C	STOCKHOLM	3/10 N	ALGER	8/18 S	SINGAPOUR	26/31 C
LYON	7/10 C	FORT-DE-FR.	23/29 P	HELSINKI	0/6 C	TENERIFE	13/20 S	DAKAR	18/24 S	SYDNEY	14/19 C
MARSEILLE	9/17 S	NOUMEA	24/28 P	ISTANBUL	12/19 S	VARSOVIE	7/12 C	KINSHASA	24/31 P	TOKYO	6/11 N

Situation le 7 avril à 0 heure TU — *Prévisions pour le 9 avril à 0 heure TU*

JARDINAGE

Que mille fleurs s'épanouissent aux fenêtres

LES REBORDS de fenêtre parisiens n'étaient guère fleuris autrefois que dans les quartiers populaires : une potée de géraniums, quelques joubarbes débordant d'une vieille casserole en émail rongée par la rouille apportaient un peu de couleurs aux étages supérieurs. Ceux des arrondissements chics nés des grands travaux du préfet Haussmann n'étaient pas plantés. Sans doute n'était-il pas question de désordonner l'alignement des balcons, corniches de pierre taillée et rambardes de fonte ouvragée. Les appartements de la haute bourgeoisie, passée la folie des jardins d'hiver de la seconde moitié du XIXe siècle, la vogue de l'orientalisme et de l'exotisme, se distinguaient aussi par une absence de plantes vertes que des bouquets de fleurs masquaient à peine. On ne sait si un anthropologue a étudié cette fracture sociale qui s'est estompée depuis quelques années.

Car tout cela a bien changé. Il suffit de se promener le nez en l'air dans la capitale pour le constater – attention, quand même, aux grandes quilles de métal plantées le long des trottoirs ; elles empêchent certes les voitures de stationner mais sont impitoyables pour les distraits qui s'y cognent. De plus en plus de citadins fleurissent, plantent chaque espace libre. Ces mini-jardins sont à l'image de leurs propriétaires : géraniums rouges, *asparagus sprengeri* alignés comme à la parade ont la faveur de ceux qui aiment l'ordre ; plantes assemblées au gré des coups de cœur, dressées, retombantes et grimpantes, couleurs opposées, parfum, plantes décalées – un marron d'Inde, un gland de chêne mis à germer – ont celle... des autres.

Faire pousser des plantes en ville n'est pas bien difficile, mais nécessite quelques précautions et quelques attentions pour les voisins du dessous. Ne parlons aujourd'hui que des rebords de fenêtre. Les jardinières seront solidement arrimées aux appuis qui les supportent de façon qu'elles ne chutent pas lors d'un coup de vent. Souvent, il est nécessaire de les cercler avec une petite cornière métallique pliée dont les deux extrémités seront vissées dans le tableau maçonné délimitant l'embrasure de la fenêtre. Se méfier des balconnières métalliques que l'on accroche aux rambardes : souvent trop peu profondes, elles n'empêchent pas des jardinières trop grandes de verser. Se méfier aussi des pots de fleurs de terre cuite, qu'il est difficile d'arrimer. Et n'oubliez pas les soucoupes sous les pots et les jardinières de façon à ne pas arroser les fenêtres des voisins qui vivent dans les étages en dessous. Ça énerve !

Il faut aussi penser à la taille des jardinières. Mieux vaut deux de 40 centimètres de longueur plutôt qu'une de 80 qui sera beaucoup plus difficile à manier quand elle sera pleine de terre humide... A ce sujet, prendre soin d'en choisir qui soient plus profondes que larges, de façon que les racines aient de la place pour s'étaler. Ne pas avoir peur du plastique. Son désavantage vient de son faible poids, surtout gênant quand on cultive des arbustes hauts présentant une forte prise au vent dans des pots. Son avantage vient d'un coût assez faible et des grands progrès esthétiques réalisés par les fabricants.

Le plastique a aussi mauvaise réputation car les anciens modèles devenaient facilement cassants sous les effets conjugués du soleil (les ultraviolets) et de l'alternance chaud/froid. Ces problèmes sont aujourd'hui à peu près résolus, mais il faut toujours prendre garde à ne pas bouger les jardinières quand les températures son négatives.

> Choisir des plantes solides, attrayantes et qui seront rangées chaque saison sans états d'âme

Faut-il opter pour des bacs à réserve d'eau ? Nous ne les prisons guère : ils sont vraiment encombrants, très lourds et pas aussi efficaces qu'on le dit : quand il fait très chaud, les plantes n'arrivent pas à pomper suffisamment d'eau pour éviter l'étiolement ; quand il pleut beaucoup, certains modèles se transforment en cloaques. Et puis ils sont très chers.

En fait, la réussite des plantations en jardinières tient aux soins qu'on peut leur apporter. Soumises à rude exposition, ces plantes doivent être solides et elles attrapent plus facilement des maladies dont elles sont pratiquement indemnes dans la terre ferme.

Autant éliminer d'office, sauf si l'on est vraiment aguerri, clématites et rosiers, pivoines et agrumes pour se concentrer sur des plantes solides, attrayantes le plus longtemps possible dans l'année, ou, puisqu'il s'agit de simples jardinières posées sur un rebord de fenêtre, choisir des plantes qui seront changées chaque saison sans états d'âme. Prendre garde à ne pas trop les tasser lors de la plantation. Elles combleraient vite les trous et l'effet serait plus immédiat, mais elles s'étoufferaient bientôt. Un géranium, un surfinia, un liseron de Mauritanie tous les 20 à 25 centimètres suffisent – ce qui en fait trois dans une jardinière de 40 centimètres : un à chaque extrémité, un au milieu. Ça paraît évident, mais l'on a tant vu de jardinières vendues toutes plantées en jardineries et en dépit du bon sens – associant parfois plantes d'intérieur, conifères, géraniums et pensées !

Alain Lompech

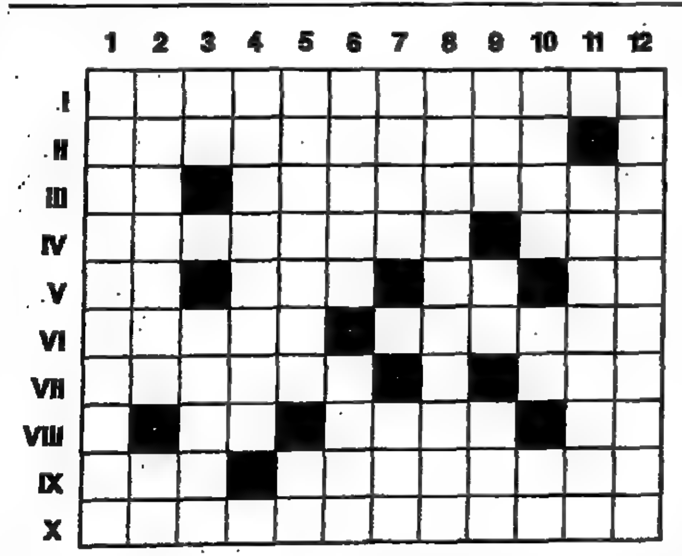
Attention aux coups de froid... et de soleil

Les Parisiens, les habitants de la zone sud et des régions du littoral les plus clémentes peuvent sortir les plantes d'orangerie et planter géraniums et autres plantes molles dans leurs jardinières. Les autres devront attendre que le 15 mai soit passé, tout risque de gelées n'étant pas écarté jusque-là. Il faut néanmoins prendre certaines précautions. Quand une plante a passé l'hiver derrière les vitres, elle craint les coups de soleil ; il lui faut donc impérativement passer quelques jours à l'ombre ou sous une toile d'ombrage. Y compris les plantes grasses et les cactus. Il n'y a guère que le laurier-rose qui semble ne pas souffrir des ultraviolets, même après avoir passé l'hiver remisé dans un coin sombre. Les agrumes y sont très sensibles, ainsi que les géraniums, dont tiges et feuilles peuvent se nécroser.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99083

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Garantit la qualité de la couche et du couvert. – II. Plus sensible chez Maillol que chez Giacometti. – III. Appréciation. Font l'ouverture sur la table. – IV. Dent de lait. Gesticulation et musique contemporaine. – V. Dans les habitudes. Gardés pour soi. Refus shakespearien. Le germanium. – VI. Apporte un soutien. Méfions-nous de ce qu'il apporte et de son soutien. – VII. Ne soutient personne. Fait tout sauter. – VIII. Négation. Chevauchement sur la coque. Roule sur la piste. – IX. Métier en voie de disparition. Charmante tête ailée. – X. Incapable de suivre le droit chemin.

VERTICALEMENT

1. Piège à éviter. – 2. Bien bâti. S'opposent sur la rose. – 3. Informateur de l'ombre. La prise de La Rochelle la rattacha à la France. – 4. Mise en pièces pour faire preuve. – 5. Causer un choc. Moyen de communication. – 6. On les imagine amoureux. Pour attraper le loup. – 7. Partagé pour avoir la paix. Circulent en Roumanie. – 8. Présentoirs sacrés. – 9. Ouverture nippone sur le large. Parler du Sud. Œuvres académiques. – 10. Personnel ou possessif. En déroute. Devoir du petit loup. – 11. Doit sauver sa peau s'il ne veut pas finir sur le dos. – 12. Commencent à se faire des idées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99082

HORIZONTALEMENT

I. Désillusions. – II. Emotion. Blé. – III. Manette. Igue. – IV. Oc. Mie. Edams. – V. GIE. Tsé. Es. – VI. Réformisme. – VII. Fée. To. Cor. – VIII. Plat. Surprit. – IX. Hic. Lob. Mine. – X. Eternuements.

VERTICALEMENT

1. Démographe. – 2. Emacié. Lit. – 3. Son. Effacé. – 4. Item. Oet (ôté). – 5. Litière. Ln. – 6. Lote. Sou. – 7. Une. Titube. – 8. Essor. – 9. Ibidem. PME. – 10. Olga. Ecrin. – 11. Neume. Oint. – 12. Essartés.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1835

LE COUP DIABOLIQUE

Même en regardant les quatre jeux, on voit que cette fin de coup est impressionnante.

	♠ 10 ♡ A 10 4 2 ◇ D 5 3 ♣ R D V 10 3	
♠ V 8 4 3 ♡ V 5 ◇ A 8 7 ♣ 8 7 6 4	N / O E / S	♠ 9 7 5 2 ♡ D 8 6 ◇ V 10 9 6 ♣ A 9
	♠ A R D 6 ♡ R 9 7 3 ◇ R 4 2 ♣ 5 2	

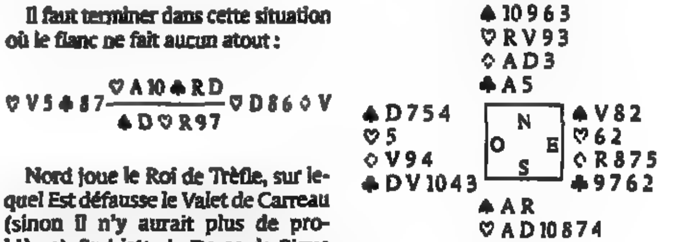
Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♣	passe	1 ♡
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♡	passe	5 ♡...

Ouest entame l'As de Carreau et contre-attaque le 4 de Trèfle. Est prend avec l'As et rejoue Trèfle. *Comment Sud peut-il gagner* CINQ CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Il faut terminer dans cette situation où le flanc ne fait aucun atout :



♡ V 5 ♣ 8 7 — (Nord : ♡ A 10 ♣ R D / Sud : ♠ D ♡ R 9 7) — ♡ D 8 6 ◇ V

Nord joue le Roi de Trèfle, sur lequel Est défausse le Valet de Carreau (sinon il n'y aurait plus de problème). Sud jette la Dame de Pique et Nord rejoue la Dame de Trèfle qu'*Est est obligé de couper* : 1) s'il coupe avec le 6 de Cœur, Sud surcoupe avec le 7, puis il tire le Roi et l'As de Cœur ; 2) s'il coupe avec la Dame de Cœur, Sud surcoupe avec le Roi puis fait l'impasse au Valet...

Pour arriver à cette position, il est nécessaire que Nord ait coupé deux fois Pique et Sud une fois Trèfle : après avoir pris le 9 de Trèfle avec le 10, le déclarant tire l'As de Pique et coupe le 6 (avec le 2 de Cœur). Puis il rejoue Trèfle, qu'il coupe avec le 3 de Cœur, et *il coupe le Roi de Pique avec le 4 de Cœur.* Sud réalise, enfin, le Roi et la Dame de Carreau, et il ne lui reste plus qu'à jouer le Roi de Trèfle pour réussir ce que les Anglais appellent le « Devil's coup », alors que la terminologie française est plutôt le « coup de l'agonie ».

UNE INVISIBLE SÉCURITÉ

Quand un contrat semble dépendre d'une impasse, on doit toujours chercher s'il y a un moyen de l'éviter, comme pour ce chelem.

	♠ 10 9 6 3 ♡ R V 9 3 ◇ A D 3 ♣ A 5	
♠ D 7 5 4 ♡ 5 ◇ V 9 4 ♣ D V 10 4 3	N / O E / S	♠ V 8 2 ♡ 6 2 ◇ R 8 7 5 ♣ 9 7 6 2
	♠ A R ♡ A D 10 8 7 4 ◇ 10 6 2 ♣ R 8	

Les annonces peuvent être les suivantes si Ouest est donneur :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ◇	passe	2 ♡
passe	3 ♡	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ♠
passe	5 ◇	passe	6 ♡...

Ouest a entamé la Dame de Trèfle. *Comment Sud a-t-il gagné,* contre toute défense, ce PETIT CHELEM À CŒUR, les atouts étant 2-1 ?

Note sur les enchères

Les Cœurs étant agréés comme couleur d'atout, l'enchère de « 3 Piques » était un cue-bid qui montrait l'As ; « 4 Piques » était un deuxième cue-bid, qui promettait, en principe, As et Roi. L'annonce de « 5 Carreaux » garantissait l'As, et Sud décida alors de tenter le chelem.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

■ **ALAIN BIDOU**, préfet de la région Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne depuis avril 1992, est mort mardi 6 avril à Toulouse des suites d'un cancer. Né le 17 juin 1941 à Saint-Gratien (Val-d'Oise), ancien élève de l'ENA (1966-1968), Alain Bidou avait notamment été sous-préfet de Calais en 1976, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse en 1979, puis de la ville de Marseille d'août 1981 à octobre 1984, date à laquelle il avait été titularisé préfet et affecté dans le Jura. En octobre 1985, il était devenu directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, avant d'être préfet de l'Allier en mai 1986, de l'Oise en janvier 1989, de la région Corse en février 1990. Alain Bidou avait été brièvement directeur du cabinet de Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, de février à avril 1992.

■ **JEAN-ÉRIC BOUSCH**, ancien maire (RPR) de Forbach et sénateur de la Moselle, est mort mardi 6 avril à l'hôpital de Forbach. Né le 30 septembre 1910 à Forbach (Moselle), ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité, Jean-Eric Bousch était un des barons du gaullisme en Moselle. Il a été un infatigable défenseur de sa ville, située au coeur du bassin houiller lorrain, luttant successivement pour le développement de l'exploitation charbonnière, sa sauvegarde, puis sa reconversion. Jean-Eric Bousch a été sénateur de 1948 à 1974, puis à nouveau de 1988 à 1992, député de 1978 à 1981, maire de Forbach de 1953 à 1988 et de 1989 à 1995, conseiller général de 1949 à 1973 et de 1976 à 1990, et il était encore conseiller municipal de Forbach.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Françoise BARTHELME-TRAPP,
Romain TRAPP,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

à Toulouse, le 30 mars 1999.

4, allée du Lieutenant-Lafay,
31400 Toulouse.

Décès

– Mme Jean-Eric Bousch, née Jacqueline Dupiers,
fait part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Jean-Eric BOUSCH,
membre honoraire du Parlement,
maire de Forbach de 1953 à 1995,
ancien président
du Conseil du district de Forbach,
ancien président
de l'Union des maires
de l'arrondissement de Forbach,
ancien membre
du Conseil de la République,
ancien membre
du Sénat de la Communauté,
ancien représentant
de la France à l'Assemblée
des Communautés européennes,
ancien vice-président
du Conseil régional de Lorraine,
membre honoraire
du Conseil général de la Moselle,
ingénieur ESE,

officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
titulaire de la médaille des Evadés,
commandeur dans l'ordre du Mérite
de la République italienne.

La messe des funérailles sera célébrée le vendredi 9 avril 1999, à 14 h 30, en l'église Saint-Rémi de Forbach (Moselle).

(Lire ci-contre.)

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Didier BARRET,

dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie aura lieu en la cathédrale de Soissons, le vendredi 9 avril 1999, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits à l'Association Autisme Avenir, 5, rue Pape-Carpentier, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Racine,
02200 Soissons.

– Les membres du conseil d'administration,
Et tous les adhérents de l'Association Autisme Avenir,
Le personnel,
Les travailleurs,
Et les usagers du Centre « Les Colombages »,
ont le regret de faire part du décès de

M. Didier BARRET,
trésorier de l'association.

Depuis la fondation d'Autisme Avenir, en 1988, il a œuvré inlassablement pour la création d'un centre de travail et d'activité de jour pour les autistes adultes de Paris.

Que sa famille trouve ici l'expression de leur très profonde gratitude.

5-7, rue Marie-Pape-Carpentier,
75006 Paris.
8, rue Lasson,
75012 Paris.

– Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

André LARROUSSE,
architecte DPLG,

survenu le dimanche 4 avril 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Toulouse.

Mme Alain Bidou,
M. Eric Bidou,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain BIDOU,
préfet de la région Midi-Pyrénées,
préfet de la Haute-Garonne,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 6 avril 1999, à l'âge de cinquante-sept ans.

Un dernier hommage lui sera rendu, le jeudi 8 avril à 14 h 15, dans la cour d'honneur de la préfecture, place Saint-Etienne, à Toulouse.

Selon la volonté du défunt, de préférence à l'envol de fleurs, des dons peuvent être adressés au profit de la recherche contre le cancer.

– Toulouse.

Les membres du corps préfectoral et les personnels de la préfecture de la région Midi-Pyrénées, préfecture de la Haute-Garonne,
ont le regret de faire part du décès de

Alain BIDOU,
préfet de la région Midi-Pyrénées,
préfet de la Haute-Garonne,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

Un dernier hommage lui sera rendu, le jeudi 8 avril à 14 h 15, dans la cour d'honneur de la préfecture, place Saint-Etienne, à Toulouse.

(Lire ci-contre.)

– Trévoux (Ain).

Sa famille et ses amis
font part du décès de

Georges CARLOT,
directeur d'école honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
médaille de la Résistance.

Son corps a été incinéré dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Michel de la Burgade,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Bernard de la Burgade,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

René de la BURGADE,
agrégé de l'Université.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

15, rue Joseph-Bertrand,
78220 Viroflay.
7, rue Pierre-Raymond,
87000 Limoges.

– Paris. Guéret. Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne).

Mme Lucien Chauvier,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien CHAUVIER,
directeur général honoraire
des assurances-vieillesse
des artisans (e.r.),

survenu à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e, le vendredi 9 avril 1999, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Saint-Jean-Ligoure, à l'issue d'une bénédiction prévue à 16 h 30.

– Le président,
Les membres du conseil
d'administration de la CANCAVA,
Le directeur général,
Et l'ensemble des administrateurs et du personnel des assurances-vieillesse des artisans,
ont l'immense tristesse de faire part du décès, survenu le 2 avril 1999, de

Lucien CHAUVIER,
directeur général honoraire
de la CANCAVA.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 9 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne), à l'issue d'une bénédiction prévue à 16 h 30, en l'église de la paroisse.

– Mme Marie-Françoise Colin,
née Leblanc, son épouse,

Sabine et Philippe Malandrin,
Hervé et Nadine Colin-Le Hen,
Brigitte et André Fossard,
Anne Colin,
Martine et Daniel Charon,
Vincent et Maria Colin-Morales,
Armelle et Jean-Louis Dubuisson,
ses enfants,
Ses vingt et un petits-enfants et leurs conjoints,
Et ses quinze arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis COLIN,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite maritime,
capitaine au long cours,
pilote de la Seine (e.r.),

survenu à Vannes, le 5 avril 1999, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 8 avril, à 16 heures, en l'église de Brillac-en-Sarzeau (Morbihan).

Les Jardins d'Arcadie,
26, rue Jeanne-d'Arc,
56000 Vannes.

– Mme Janine Frangne,
M. et Mme Pierre-Henry Frangne,
M. et Mme Philippe Frangne,
Julien, Thomas, Pierre-Emmanuel,
Hélène et Cécile,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques FRANGNE,

survenu le 2 avril 1999.

169, rue du Renard,
76000 Rouen.

– Mme Pierre Frier,
son épouse,
Odile, Jean-François et Véronique,
Patrice et Aimée,
Laurent et Martine,
Damien et Griselda
et leurs enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre FRIER,
administrateur en chef
des Affaires d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 5 avril 1999.

Les obsèques auront lieu en l'église de Rives-sur-Fure (Isère), le vendredi 9 avril, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue des Tilleuls,
78400 Chatou.

– M. et Mme Rupert Brichenfried,
Mlle Patricia Stassinet,
M. Arnold Stassinet,
Mlle Catherine Fayet,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

Jean STASSINET,

survenu le 2 avril 1999, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 avril, à 14 h 45, en l'église Saint-Pierre de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

– M. et Mme Raymond-François Le Bris,
M. et Mme Bertrand Le Bris,
M. et Mme Jean-Philippe Munch,
M. et Mme Marc Hedrich,
Charles, Pauline, Valentine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel PAREAU,
née Marie HERRY,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 6 avril 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées à Plougonvelin (Finistère).

– Sa fille Katia,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Annie PRASSOLOFF,
née PICHEROT,

survenu le 1er avril 1999, à Paris, dans sa cinquante-cinquième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 10 avril, à 11 heures, au cimetière d'Héricy (Seine-et-Marne).

47, rue de Vouillé,
75015 Paris.

– Le président de l'université Paris-VII - Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR sciences des textes et documents,
Ses collègues et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Annie PRASSOLOFF,
née PICHEROT,
maître de conférences,

survenu le 1er avril 1999.

Ils s'associent à la peine de ses proches.

– M. Serge Tchuruk, président-directeur général,
les membres du conseil
d'administration,
et les salariés d'Alcatel,
expriment leur profonde tristesse face à la disparition soudaine du président

Ambroise ROUX,

et s'associent à la douleur de sa famille.

Ambroise Roux a été président de la Compagnie générale d'électricité de 1970 à 1982. Il était président d'honneur de la société depuis 1982 et membre du conseil d'administration depuis 1987.

Alcatel,
54, rue La Boétie,
75008 Paris.

(Le Monde du 7 avril)

– Le directoire des Publications de La Vie catholique,
Le président et les collaborateurs de Malesherbes Publications,
L'équipe de la revue *Prier*,
se joignent à
Michèle Warnier,
son épouse,
Ainsi qu'à ses enfants,
pour faire part, avec une profonde tristesse, du décès de

Philippe WARNIER,
journaliste,
directeur délégué de *Prier*,
diacre et président
du Comité chrétien de solidarité
avec les chômeurs,

survenu le matin de Pâques, le 4 avril 1999.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 9 avril, à 14 h 30, en l'église du Saint-Esprit, à Viry-Châtillon (Essonne).

Assemblées générales

L'Ecole de voile d'Erquy
Assemblée générale ordinaire,
le samedi 24 avril 1999, à 18 heures, salle des Hôpitaux, à Erquy.
Ordre du jour :
Rapport moral du président.
Bilan d'activités 1998.
Rapport financier 1998.
Réélection du tiers sortant.
Questions diverses.
Assemblée générale extraordinaire.
Modifications des statuts.

Le président, Olivier BOVYN.

Conférences

« De la guerre à la paix :
1918-1920 »
par Jean-Jacques Becker,
professeur émérite
à l'université Paris-X,
le lundi 12 avril 1999,
à 18 heures, au palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études d'histoire
de la défense dans le cadre
de conférences
« De la guerre à la paix ».

Colloques

COLLOQUE INTERNATIONAL
UNESCO – Salle n° 12,
samedi 10 avril 1999
(à partir de 10 heures)

Thème : Etats et génocide.
Travaux axés sur les perspectives ouvertes par la création d'une Cour criminelle permanente en vue de la prévention et la répression des crimes contre l'humanité.
Organisé par le Comité du 24 avril, groupement des organisations arméniennes de France (34, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e).

CULTURE

CINÉMA La Semaine du cinéma français, présentée à New York du 12 au 21 mars, a pratiquement fait salle comble à chaque séance, soutenue par le critique du *New York Times*. Cet intérêt, réel – même s'il est dû au succès déjà ancien de la nouvelle vague –, ne doit cependant pas faire illusion : si quelques grands journaux de New York et de Los Angeles accordent une place importante aux films français, ceux-ci sont en réalité vus par peu d'Américains. Les versions originales sous-titrées ne représentent que 0,7 % des films distribués aux Etats-Unis. ● LES FESTIVALS sont la sauvegarde du cinéma français, comme à Seattle, tandis que dans le Wisconsin ou le Mississippi les journalistes édulcorent leurs critiques pour ne pas rebuter les spectateurs. ● JIM HOBERMAN, critique au *Village Voice*, explique comment l'industrie cinématographique a court-circuité sa profession.

Aux Etats-Unis, les critiques restent les seuls défenseurs du cinéma français

Les hebdomadaires new-yorkais « The Village Voice » et « New York Free Press », comme le « New York Times » et le « Los Angeles Times », accordent aux films français une place incommensurable à leur part de marché, infime en raison d'une distribution limitée aux grandes villes

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Certaines accroches de journaux peuvent être trompeuses, même celles du *New York Times*. A l'occasion de la Semaine du cinéma français organisée par Unifrance à New York au Lincoln Center du 12 au 21 mars, on pouvait lire sous la plume de Stephen Holden : *« Où peut-on trouver des films avec des personnages qui pensent et qui jouent, des films qui donnent une idée de la vie, le sentiment de l'ici et maintenant ? (...) Dans le cinéma français, qui, comme aucun autre, a une solide tradition de films célébrant l'empire des sens. »* Lancée par un tel article, la Semaine du cinéma français (où treize films étaient présentés dont *L'Ennui*, de Cédric Kahn, *Romance*, de Catherine Breillat, *Ceux qui m'aiment prendront le train*, de Patrice Chéreau, *Dieu seul me voit*, de Bruno Podalydès, *La Nouvelle Eve*, de Catherine Corsini, *Sombre*, de Philippe Grandrieux) a pratiquement fait salle comble à chaque séance, confirmant l'intérêt pour le cinéma français d'un certain public américain et la curiosité toujours réelle de la partie la plus cinéphile de la critique américaine.

La place accordée au cinéma français dans les deux grands hebdomadaires politiques et culturels de New York, *The Village Voice* et le *New York Free Press*, dans *Film Comment*, la plus importante revue de cinéma aux Etats-Unis, et dans le *New York Times* et le *Los Angeles Times* est non seulement plus importante que sa part de marché (celle du cinéma européen s'élevait en 1998 à 1,8 %), mais elle occupe un espace comparable à celui du cinéma hollywoodien. *« Je suis moi-même surprise du nombre de portraits de réalisateurs français que nous publions*, explique Abbie Nolan, qui dirige les pages cinéma du *Village Voice*. *Le Lincoln Center a organisé des rétrospectives André Téchiné et Olivier Assayas. A cela s'ajoutent trois grosses manifestations à New York : le New York Film Festival, la Semaine du cinéma français et New Directors New Films. Je crois aussi que le cinéma français est plus intéressant qu'il y a quelques années. »* L'explication d'Howard Feinstein, critique indépendant, est plus terre à terre : *« Le cinéma français est correctement traité parce que, hors le cinéma américain, il n'y a aucune autre industrie cinématographique. »*

> « [Les lecteurs] sont forcément déçus, car la plupart des films encensés par le "New York Times" ne trouvent jamais de distributeur »

Cet espace dévolu au cinéma français est en grande partie dû à l'héritage de la nouvelle vague, qui obsède encore beaucoup de critiques. Selon Stephen Holden, *« le cinéma français sort de son ornière bourgeoise et renaît de ses cendres avec une nouvelle nouvelle vague »*.

Une longue étude du *New York Times*, publiée le 22 novembre 1998, voyait dans *Ma vie sexuelle*, d'Arnaud Desplechin, *Irma Vep*, d'Olivier Assayas, *La Vie rêvée des anges*, d'Eric Zonca, et *Seul contre tous*, de Gaspar Noe – quatre films pourtant bien différents – *« l'apparition d'une nouvelle nouvelle vague, d'une autre vague ou d'une nouvelle vague* bis ». Pour Andrew Sarris, l'un des piliers de la critique américaine dans les années 60 et 70, comme l'était Pauline Kael, critique du *New Yorker*, le cinéma français souffre carrément *« de ne plus porter d'étiquette aussi forte que celle de la nouvelle vague »*.

Pendant longtemps, les critiques américains n'ont vu que les films issus de ce mouvement. Tout le cinéma français apparu immédiatement après cette période est largement passé inaperçu. On ne connaît de Jean Eustache que *La Maman et la Putain* ; Maurice Pialat reste pratiquement inconnu (*Van Gogh* a tenu l'affiche deux semaines) ; le dernier film d'Alain Resnais distribué en Amérique est *Melo* (1986).

Depuis la sortie des *Roseaux sauvages*, d'André Téchiné, aux Etats-Unis en 1995, puis celle d'*Irma Vep*, d'Olivier Assayas, et de *La Fille seule*, de Benoît Jacquot, la critique américaine discerne les individualités et ne s'en tient plus seulement à la recension d'un tout hypothétique. *« A peu près tous les ans, le* New York Times *nous parle d'une nouvelle nouvelle vague*, explique Godfrey Cheshire, critique du *New York Free Press*. *Tout le monde la cherche mais personne ne la trouve. Cela me fait penser aux boîtes de Corn Flakes constamment relookées et frappées de la mention "Nouveau ! enrichi !". Il existe toujours des naïfs pour y croire et ils sont forcément déçus, car la plupart des films encensés par le* New York Times *ne trouvent jamais de distributeur. Pour beaucoup de critiques, le cinéma français est chic. Il serait temps qu'il soit débarrassé de cette étiquette réductrice, car il existe en France des réalisateurs talentueux, Claire Denis ou Arnaud Desplechin par exemple. »*



« Le cinéma français, nouvelle édition remaniée, comprenant : suggestion, nuance, acuité... » Dessin paru dans « NY Press Arts & Listings » du 24 février.

Si l'on n'en est pas encore à parler de renaissance, le cinéma français connaît un réel regain d'intérêt aux Etats-Unis qui peut, vu de France, surprendre lorsqu'on a les yeux rivés sur les parts de marché vacillantes du cinéma national et le faible nombre de bons films sur les quelque 130 longs métrages produits chaque année. *« Les évolutions du cinéma français sont plus faciles à appréhender que celles du cinéma taïwanais ou iranien, qui, pour la plupart des gens, viennent de nulle part*, explique Kent Jones, rédacteur à *Film Comment* et correspondant à New York des *Cahiers du cinéma*. *Il y a un effet de mode. Il y a peu, on pouvait écrire que le cinéma français n'était rien, appuyé par l'avance sur recettes... Tout d'un coup, on parle de renaissance. Cela n'empêche pas des différences d'approche.* L'Ecole de la chair, *de Benoît Jacquot, qui vient de sortir ici, connaît, à son échelle, un plus grand succès qu'en France. Le film fonctionne autour d'Isabelle Huppert, comme* Flamingo Road, *de Michael Curtiz, qui était construit autour de Joan Crawford. Or les Américains sont, plus que les Français, habitués à voir des films construits autour d'une actrice. »*

La situation n'est pourtant pas aussi idyllique que celle décrite par le *New York Times*. Les critiques s'intéressant aux cinématographies étrangères sont une minorité dans une profession en pleine crise : elle a perdu tout poids sur la carrière des films (sauf sur les films étrangers qui s'adressent à un public très ciblé), et elle est prise de court par les studios, qui n'organisent en général des projections de presse qu'au dernier moment de manière à s'assurer que les papiers ne sortiront qu'après leurs campagnes de promotion. Stephen Holden, le critique du *New York Times*, le reconnaît : *« L'industrie du cinéma a trouvé le moyen de court-circuiter les critiques. »* A cela s'ajoute un autre phénomène lié à une érosion très nette du nombre de salles distribuant des films sous-titrés. Il y a vingt ans, 7 % des films distribués aux Etats-Unis étaient sous-titrés ; ce chiffre est tombé à 0,7 %. *« Nous sommes actuellement au plus bas pour ce qui est de l'impact du cinéma français sur le public américain »*, affirme Kenneth Turan, critique du *Los Angeles Times*.

Ce chiffre minuscule s'explique par un phénomène très récent : la montée en puissance de filiales de grands studios comme Miramax, Fine Line, October ou Gramercy. Spécialisées, au début des années 90, dans la distribution de films étrangers, et en particulier français, elles se sont depuis reconverties dans la production. *« Ces filiales font désormais pression sur les petites salles pour qu'elles distribuent leur film en priorité*, selon Godfrey Cheshire, *ce qui constitue autant d'écrans en moins pour les films français. Cette pratique, qui se situe à la limite de la légalité, a complètement changé la culture du cinéma aux Etats-Unis. »*

Désormais, le cinéma français est découvert essentiellement par l'entremise des festivals – ils se sont multipliés ces dernières années aux Etats-Unis – et il est relayé par des critiques de plus en plus isolés. Quelles que soient ses qualités, il ne s'adresse qu'à une minorité de privilégiés qui, en vase clos, peuvent prendre la mesure de ce qu'est le cinéma hors de leurs frontières.

S. Bd

« La seule critique du Mississippi ! »

LOS ANGELES
correspondance

La première difficulté pour les critiques de cinéma qui écrivent dans la presse des villes américaines excentrées, c'est tout simplement d'avoir des films étrangers à critiquer. Leur consolation reste que la sélection qui s'opère est si draconienne que les rares films français qui leur parviennent sont les meilleurs, qu'il s'agisse des grands succès de l'Hexagone ou de films soutenus par leur distributeur américain. Les critiques s'accordent à dire que plus le marché se resserre autour du cinéma français, plus leur rôle est crucial.

Dans les villes plus isolées, ils ont un rôle d'autant plus important que les radios et télévisions s'intéressent surtout aux stars. John Hartl, critique de cinéma du *Seattle Times* depuis 1966, travaille aussi dans une ville – Seattle, au nord-ouest des Etats-Unis – qui reçoit près d'une trentaine de films français par an, et où les gens ont moins peur des sous-titres. Son journal publiera avec toute la place souhaitée un entretien avec Elodie Bouchez, vedette de *La Vie rêvée des anges*, qui sort aux Etats-Unis. Les nombreux festivals de la ville ont aussi créé un changement dans le public de Seattle, désormais plus ouvert.

Anita Modak-Truran, du *Jackson Clarion Ledger*, est *« la seule critique de cinéma de l'Etat du Mississippi ! »*. Elle avoue une moindre sévérité vis-à-vis des films étrangers, très menacés : *« Si je n'aime pas, je parle des aspects positifs. J'aurais trop peur de décourager des gens pour toujours »*, explique la journaliste, qui participe actuellement au démarrage d'un festival de films français dans le Mississippi. Kent Williams écrit dans *Isthmus*, hebdomadaire alternatif de Madison, dans le Wisconsin. Le rôle de cette presse dans la vente des billets de cinéma est vital aux Etats-Unis, car ces journaux sont les équivalents de *Pariscope*. Lui aussi essaie d'être positif : *« Avec un film étranger, je suis plus prudent, d'autant que nous en voyons de moins en moins... »*

Claudine Mulard

Jim Hoberman, critique du « Village Voice »

« 60 % des Américains qui vont voir des films étrangers habitent Manhattan »

NEW YORK
de notre envoyé spécial

« Dans quelle situation se trouve la critique de cinéma aux Etats-Unis ?

– Etre critique de cinéma aujourd'hui dans ce pays, c'est signer un contrat faustien avec Hollywood. Votre nom (et des extraits de votre article) peut se voir accorder autant de place sur un encart publicitaire que celui de Tom Cruise. Trop de critiques ne sont là que pour trouver des formules susceptibles d'être reprises par les studios pour leurs campagnes publicitaires. Il y a quelques années, *Variety* racontait qu'un studio avait faxé des phrases déjà écrites à des critiques free-lance, leur demandant de sélectionner celles auxquelles ils étaient prêts à accoler leur nom.

» Les studios reculent les projections de presse le plus tard possible, de manière à ce que nous n'ayons pas le temps de réfléchir sur les films. Je fais cette semaine *[il s'agit de la semaine du 16 mars]* l'ouverture des pages cinéma sur *Seul contre tous*, de Gaspar Noe. *True Crime*, de Clint Eastwood, sort pourtant le même jour mais, faute de l'avoir vu à temps, je ne pourrai en parler que la semaine suivante. L'existence de ce type de censure explique en partie pourquoi j'accorde une place aussi importante aux films indépendants et étrangers.

– Quelle carrière *Seul contre tous* peut-il espérer aux Etats-Unis ?

– Le film a été très remarqué, y compris par le *New York Times*. Il va être montré pendant deux semaines dans une salle au Film Forum, mais l'exploitant ne pense pas que le film tiendra plus de deux semaines. *Irma Vep* avait tenu cinq semaines dans une salle. C'était déjà énorme. Dan Talbot, un exploitant qui avait distribué les films de Godard dans les années 60 et 70, pense que dans le contexte actuel il ne serait plus en mesure de le faire. Il faut vous rendre compte que, parmi les Américains qui vont voir des films étrangers, 60 % habitent Manhattan !

– Cette absence de curiosité a-t-elle toujours été aussi importante ?

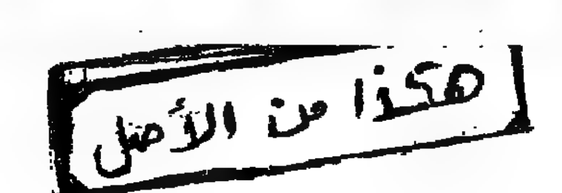
– Non. J'enseigne aussi l'histoire du cinéma à l'Université. Lorsque *Rome ville ouverte* est sorti, il a tenu l'affiche pendant plus d'un an. Quand *L'Année dernière à Marienbad* est sortie, le supplément dominical du *New York Times* avait publié une longue enquête. C'est aujourd'hui impensable. C'est arrivé récemment avec *La vie est belle*, mais il s'agit pour moi d'un film américain.

– Quelle place occupe le cinéma français dans ce contexte ?

– Il a plus de prestige que n'importe quel autre cinéma. Il y a pourtant eu des périodes où c'était moins le cas. Dans un pays où aucun film de Hou Hsiao-hsien n'a été distribué à ce jour, vous comprendrez que la place du cinéma français est énorme comparée à d'autres cinématographies. Il y a un problème avec la publicité : un film étranger a besoin du *New York Times* pour exister. Mais le cinéma français me semble traverser aujourd'hui une période très intéressante. Benoît Jacquot a eu quatre films distribués en moins de deux ans, c'est beaucoup. On a vu aussi *Irma Vep*, les deux derniers films de Claire Denis, ceux d'André Téchiné...

» Chabrol est le seul metteur en scène de la nouvelle vague à connaître encore un peu de succès, tandis que se développe un fétichisme autour de la figure de Truffaut, comme si plus personne ne faisait de films comme lui. Mais c'est faux, il suffit de regarder ceux de Claire Denis. *Ponette*, de Jacques Doillon, qui a eu un peu de succès, *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* et *Chacun cherche son chat* ont renforcé l'impression qu'il se fait en France des films différents, qui ne sont ni nos films indépendants et encore moins nos films de studios. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld



Esotérique vagabondage

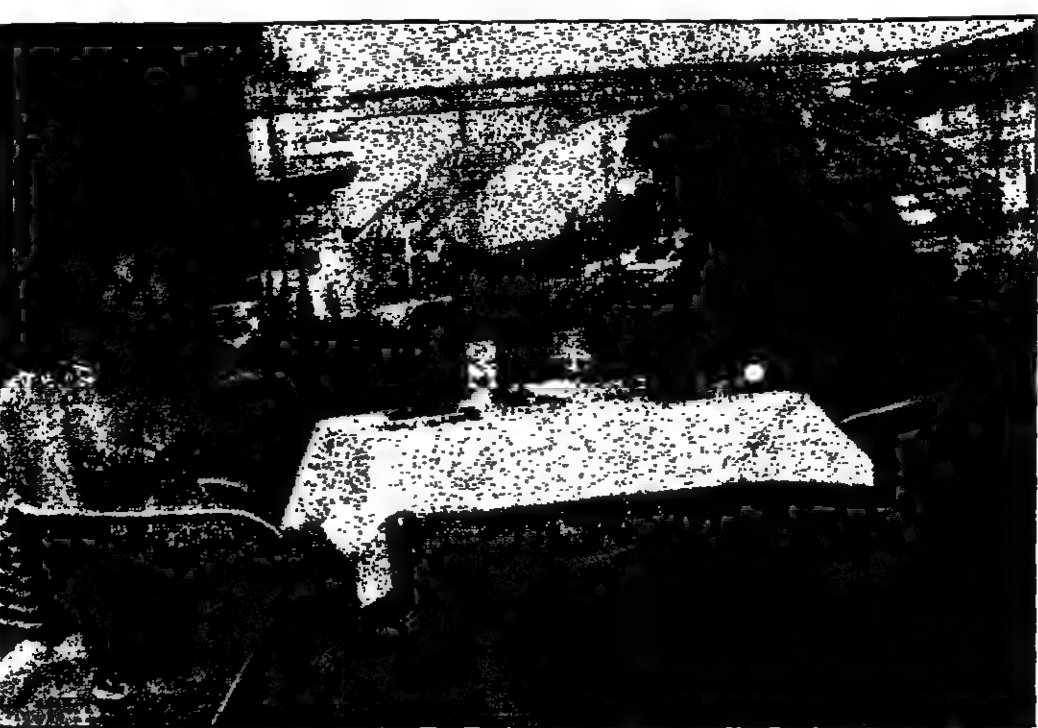
Trois ponts sur la rivière. Entre enquête et flânerie, un savoureux mélange des genres

Film français de Jean-Claude Biette. Avec Mathieu Amalric, Jeanne Balibar, Thomas Badek. (1 h 57.)

Le nouveau film de Jean-Claude Biette ne livrera pas la clef d'une des œuvres les plus intrigantes du cinéma français contemporain. Il contribuera, bien au contraire, à inscrire davantage ce cinéaste parmi ceux qui ne donnent pas immédiatement leur mode d'emploi. Ce qui est rarissime en ces périodes de marketing formaté ou d'intentions d'auteurs affichées et estampillées. Enquête à l'absurdité ésotérique digne d'un Jorge Luis Borges, chronique amoureuse, (faux) film de genre, flânerie mélancolique, description distanciée d'un monde subtilement inquiétant, *Trois ponts sur la rivière* est tout cela à la fois sans pouvoir être réduit à l'addition de ces éléments.

Arthur Echéant enseigne l'histoire tout en préparant une thèse. Il lui manque, pour finir celle-ci, l'opinion d'un éminent professeur d'histoire portugais. Il ira la quérir à Lisbonne puis à Porto, accompagné de Claire, une ancienne petite amie retrouvée par hasard et avec qui il a renoué une liaison. C'est donc à une forme d'enquête policière (le mystérieux professeur semble avoir disparu en brouillant ses traces) doublée d'un voyage de la deuxième chance, d'une mise à l'épreuve amoureuse que se livrent les protagonistes principaux du film. Ceux-ci croisent fortuitement durant leur périple le voisin de palier d'Arthur, angoissant personnage dont on pense qu'il cultive les signes extérieurs d'une paranoïa légère avant de comprendre qu'il est mêlé à une sombre histoire de secte qui le traque.

Le modèle avoué du scénario est la comédie hollywoodienne de remariage, qui, de *Cette sacrée vérité*, de Leo McCarey, à *Indiscrétions*, de George Cukor, a défini les canons du genre autour du schéma du couple désuni qui se retrouve après une série d'événements vécus en commun. Ce lien fragile, porté par l'incroyable acuité des comédiens (Mathieu Amalric et Jeanne Balibar comme on ne les avait jamais vus), va donc s'éprouver au terme d'une quête qui, insensiblement, se met à ralentir, pour s'imprégner de la beauté et de l'étrangeté des lieux traversés. Les rues de Lisbonne et, surtout, de Porto deviennent ainsi les endroits d'une errance pensive, tandis que le ralentissement de l'action déclenche une tension avec l'interrogation classique : le couple va-t-il tenir ? L'incapacité des personnages à se réconcilier n'est pas décrétée d'emblée, comme y inviterait une pose à la mode. Elle s'affirme insidieusement dans le discret désespoir d'un parcours dénué de toute hystérie psychologique.



Jeanne Balibar et Mathieu Amalric.

BANAL ET BIZARRE

Car *Trois ponts sur la rivière* est aussi le film le plus émouvant d'un auteur jusqu'à présent davantage attiré par les jeux cérébraux que par la peinture affinée des sentiments. Si Jean-Claude Biette signe depuis plus de vingt ans (*Le Théâtre des matières*, 1977) une œuvre reconnaissable entre toutes, c'est qu'il est sans doute le seul cinéaste français actuel capable d'inventer de toutes pièces une dramaturgie qui fusionne ainsi la familiarité avec la bizarrerie. Chez lui, des lieux banals (une chambre sous les toits, une laverie automatique, un pont de Paris) se chargent d'étrangeté. *Trois ponts sur la rivière* est sous-tendu par un conflit souterrain, qui oppose les grandes formes de récits classiques – la comédie américaine ou le film policier – au vagabondage moderne, l'action étant sans cesse minée par la contemplation qui fait vivre les espaces traversés par les personnages.

Mais l'affrontement qui se joue dans le film de Biette, cinéaste cinéphile, est aussi celui qui oppose le cinéma au monde, prenant acte de l'impossibilité pour le cinéma de substituer un univers rationnel à l'insignifiance, au sens premier de la réalité. Les complots n'ont pas d'explications, les réponses cherchées ne seront pas trouvées (l'entretien avec le professeur devient un cocasse monologue d'Arthur devant un vieil homme qui a décidé de rester muet), l'organisation sociale impose un ordre jusque dans les circonstances les plus inattendues (l'hôtel de Porto où atterrissent les personnages est géré par une « République des étudiants » où l'on échange *« un peu de contrainte contre un peu de liberté »*). Cinéma de l'ébauche, où l'inachèvement furtif se mêle à une précision implacable, l'art de Jean-Claude Biette affirme sa nature dans une ultime séquence d'un pessimisme serein.

Jean-François Rauger

DÉPÊCHES

■ **Les mouvements de troupe dans le cinéma français se poursuivent**, suite au grand remue-ménage déclenché par la rivalité entre Canal Plus et le bouquet satellite TPS. Certains des principaux distributeurs indépendants (Michel Saint-Jean de Diaphana, Margaret Ménégoz des Films du Losange, Jean Hernandez d'AFMD) ont quitté la Fédération des distributeurs de films, où demeurent les représentants des grands circuits.

■ **Martin Scorsese prépare un film sur Michele Sindona**, le financier du Vatican qui, ruiné et emprisonné en Italie, avait été retrouvé empoisonné dans sa cellule. Le cinéaste travaille avec le scénariste Nick Pileggi, qui a déjà été son collaborateur pour *Les Affranchis* et *Casino*. Scorsese produira le film, il n'a pas encore décidé s'il en assurerait lui-même la mise en scène, d'autant qu'il travaille aussi avec Pileggi sur un autre projet consacré au chanteur et comédien Dean Martin.

■ **Kristin Scott-Thomas sera, au Festival de Cannes, la maîtresse de cérémonie des soirées d'ouverture et de clôture**, les 12 et 23 mai. La plus française des actrices britanniques succède ainsi à Isabelle Huppert, Jeanne Moreau, Sabine Azéma et Carole Bouquet. Le Canadien David Cronenberg présidera le jury du festival, dont la sélection doit être annoncée le 22 avril.

■ **La guerre des James Bond n'aura plus lieu**, Sony (Columbia) ayant renoncé à tourner sa propre aventure de 007 face au nouveau projet de MGM, studio traitant de l'agent secret depuis ses débuts au cinéma. Au terme d'un accord lesté de 5 millions de dollars, la firme au lion a même récupéré les droits de *Casino royale*, les seuls qu'elle ne détenait pas, et qui pourrait être porté à l'écran dans une version moins loufoque que la parodie réalisée en 1967.

Vraies-fausses images de guerre

IL SE DÉROULE actuellement, au Cinéma des cinéastes à Paris, une fort belle rétrospective consacrée au cinéma géorgien. On y peut notamment retrouver la beauté et la liberté des œuvres de Paradjanov et de Iosseliani, découvrir la puissance formelle d'Abouladze, la radicalité de Babiouani, la verve de Chenguelaia. Et, au milieu de cet ensemble d'une très haute qualité, voici que surgit un film-ovni, un premier film signé d'un parfait inconnu, Guiorgui Khaindrava. Celui-ci, petit-fils d'un prisonnier politique du tsar, fils d'un prisonnier politique de Staline, lui-même jadis incarcéré par le KGB avant de devenir conseiller politique et militaire d'Edouard Chevarnadze à l'indépendance de son pays, était chef opérateur de profession. Directement impliqué dans la guerre civile en Abkhazie, il s'est fait réalisateur pour tourner ce *Cimetière des rêves*.

Ce remarquable film de guerre a été réalisé sur les lieux mêmes des opérations, durant leur déroulement ou juste après, avec de véritables soldats dans la plupart des rôles (mais un comédien professionnel dans le rôle principal). Il s'agit en effet d'une fiction, et qui s'affiche comme telle. On y trouve, enregistrée avec une simplicité attentive et un grand sens du rythme, nombre des scènes-types du genre, de la rencontre avec la patrouille ennemie à la veillée entre camarades de combats – splendide séquence au bord de la mer, où le temps semble étrangement suspendu –, de l'attaque face au feu à l'angoisse des personnages pris au piège dans un village conquis par l'ennemi ou à une évasion rocambolesque.

L'inscription de cette fiction dans la réalité de la guerre n'engendre pas seulement une tension singulière, qui évite à la mise en scène de recourir à des artifices de scénario. Surtout, cette immersion, dont le principe est avoué mais les modalités jamais affichées, suscite une vigilance inhabituelle du spectateur. Celui-ci doit se demander sans cesse si ce plan est « vrai » ou reconstitué, comment la caméra peut montrer cette image, etc. *Le Cimetière des rêves* devient ainsi une pédagogie implicite du regard, particulièrement bienvenue en ces temps où les images d'une guerre, qui n'est elle aussi que trop réelle, exigent chaque jour, devant son téléviseur, une attention de même nature.

J.-M. F.

★ Cinémas de Géorgie, jusqu'au 13 avril, au Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Tél. : 01-53-42-40-20. *Le Cimetière des rêves* est projeté le 7 avril à 14 heures, 16 heures et 18 heures, le 11 avril à 13 h 50 et 15 h 50.

Le Sud tranquille

Cookie's Fortune. Robert Altman réalise un film modeste, trop modeste

Film américain de Robert Altman. Avec Glenn Close, Julianne Moore, Liv Tyler, Chris O'Donnell, Charles S. Dutton, Patricia Neal, Ned Beatty. (1 h 58.)

Depuis *Nashville* et *Brewster McCloud*, le champ d'investigation de Robert Altman n'a cessé de se rétrécir pour se concentrer sur un espace de plus en plus réduit. *Short Cuts*, son film le plus intéressant depuis son retour en grâce dans les années 90, précisait bien les intentions d'un cinéaste qui s'intéresse de plus en plus au provincialisme. *Cookie's Fortune* prend place à Holly Springs, une petite ville du Mississippi paisible et harmonieuse, sur laquelle le temps ne semble pas avoir prise. Ses habitants s'occupent comme ils peuvent. Cookie, une vieille dame (Patricia Neal, qui tenait avec Gary Cooper le rôle principal du *Rebelle*, de King Vidor, et avec Andy Griffith celui d'*Un homme dans la foule*, d'Elia Kazan), vit tranquillement depuis la mort de son mari et partage son temps avec Willis, son meilleur ami. Sa nièce, Camille Dixon (Glenn Close), monte dans la salle de spectacle de l'église locale *Salomé*, d'Oscar Wilde, dont elle tient le rôle-titre ; sa sœur Cora (Julianne Moore), à moitié idiote, joue également un rôle dans la pièce. Tout pourrait continuer à se passer très bien dans le meilleur des mondes si Cookie ne décidait de mettre fin à ses jours et si sa nièce, de peur de dévoiler un secret de famille, ne décidait de maquiller le suicide en meurtre, désignant un coupable : Willis.

Le principal intérêt de *Cookie's Fortune* est de proposer une histoire qui n'a rien à voir avec celle qu'on attend. On imagine un développement autour d'un procès à caractère raciste – Willis a la peau noire – et un film dénonçant la ségrégation dans le Sud. Or, Altman se refuse à aborder toute question sociale. Willis est l'un des quelques Noirs vivant dans cette ville, et, lorsque le shérif local doit l'envoyer en prison, il déplore d'abord la perte de son partenaire de pêche préféré. Le nouveau Sud selon Altman n'est plus un lieu de tension, mais un havre de paix d'où les conflits ont disparu. Même le crime apparaît comme une illusion théâtrale.

Cette volonté d'Altman de rester sur un mode mineur limite la portée de *Cookie's Fortune*, qui, au bout d'une heure, n'a plus grand-chose à proposer à son spectateur, si ce n'est une série de vignettes pas toujours bien développées. Que vient faire la bluette entre Emma, la fille de Cora (Liv Tyler), et l'un des adjoints du shérif (Chris O'Donnell) dans cette histoire ? Faute de l'avoir approfondie, Altman la réduit à une blague récurrente sur deux adolescents qui n'arrivent jamais à dénicher un endroit où faire l'amour.

Robert Altman cherche manifestement avec ce film à retrouver la veine du John Ford de *Judge Priest* et de son film *Le soleil brille pour tout le monde*, quand le maître réalisateur reconstituait une Amérique paradisiaque épargnée par la guerre. Il n'y parvient pas tout à fait, échouant à maintenir une frontière entre ce qui est modeste et ce qui est insignifiant, livrant un film qui, dans ses meilleurs moments, nous intrigue, mais ne réussit jamais à conserver tout du long ce mystère.

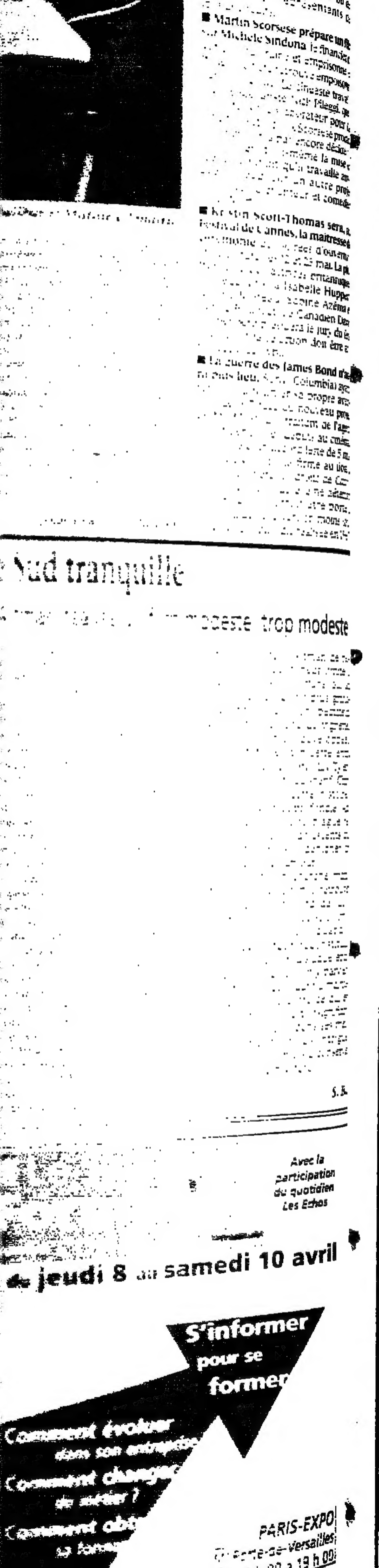
S. Bd

Les entrées de la semaine

LA REVANCHE de Mel Gibson fait mal à la part de marché du cinéma français : comme prévu, *Payback* prend largement la tête du classement avec 334 000 entrées durant ses cinq premiers jours sur nos écrans.

Il prend ainsi nettement l'avantage sur les deux commerciaux tricolores de la semaine, portés par Thierry Lhermitte, Gérard Jugnot, Aure Attica, Daniel Auteuil et Vanessa Paradis : *Trafic d'influence* et *La Fille sur le pont*, pratiquement ex aequo avec chacun quelque 119 000 entrées, occupent les cinquième et sixième places d'un classement où figure toujours en très bonne position *Quasimodo de Notre-Dame*.

Le pastiche de Patrick Timsit atteint ainsi 810 000 entrées en douze jours. Si *Astérix* s'essouffle avant les 10 millions (objectif pharaonique fixé par son producteur), *Belle maman* approche du million qu'a passé *Les Enfants du marais*, et *Ça commence aujourd'hui* conserve une certaine vigueur.



Gérard Depardieu en chef d'équipe nostalgique

Un pont entre deux rives. L'acteur a coréalisé une histoire de triangle amoureux académique

Film français de Gérard Depardieu et Frédéric Auburtin. Avec Gérard Depardieu, Carole Bouquet, Charles Berling, Stanislas Crevillen, Dominique Reymond. (1 h 35.)

L'histoire se passe au début des années 60 dans une bourgade de Normandie. Elle raconte la dissolution de la famille formée par Georges, l'ouvrier qui vient de trouver du travail sur le chantier du pont de Tancarville, Mina et leur fils Tommy. Mina fait la cuisine dans une résidence cossue où loge Matthias, un bel ingénieur venu construire ledit pont, Mina aime Georges mais n'est pas satisfaite de sa vie, elle bovaryse au cinéma en quête d'un supplément d'émotion et de rêve, dont elle pressent dès la première rencontre (pendant la projection de *West Side Story*) que Matthias pourra le lui offrir. Georges et Tommy assisteront impuissants à la cassure de leur univers tandis que, avec une passion qui pourtant ne voudrait faire mal à personne, se construit la relation entre Mina et Matthias.

Un pont entre deux rives raconte donc la plus banale des histoires, une variation qui jamais ne vise à la moindre singularité autour du triangle amoureux. C'est ainsi qu'on a fait, qu'on fera encore, certains des plus beaux films de l'histoire du cinéma. Mais, cette fois, il ne se passe rien. Parce que la seule contrepartie nécessaire à ce choix de la simplicité est une exigence de style – quel qu'il soit, flamboyant ou discret, austère ou débridé. Et que ce film en est totalement, presque absurdement dépourvu. Les coauteurs (aux deux réalisateurs s'ajoute François Dupeyron, adaptateur du roman éponyme d'Alain Leblanc) ont choisi d'ouvrir le film alors que s'achève une projection de *Jules et Jim*. L'hommage est sans aucun doute sincère, et sympathique de la part de l'interprète du *Dernier métro* et de *La Femme d'à côté*. Il n'en souligne pas moins le contraste entre le cinéma qu'a défendu et incarné François Truffaut toute sa vie (y compris dans ses films tardifs) et le plat académisme dans lequel est coulé ce *Pont*.

INSIGNIFIANCE CONVENUE

Il suffit de voir Carole Bouquet à vélo et de se souvenir de Jeanne Moreau dans *Jules et Jim* (ou Bernadette Lafont dès le premier court-métrage de Truffaut, *Les Mistons*) pour voir l'évidence – une fille à vélo, au cinéma, ça ne trompe pas. Entre la vitalité rayonnante, sensuelle et dynamique de naguère et l'insignifiance convenue d'aujourd'hui, la comparaison est aussi cruelle qu'éclairante. Aussi significative que le contraste entre la singularité troublante du triangle composé en 1961 par Catherine, Jules et Jim et le conformisme de celui composé en 1999 par Mina, Georges et Matthias. Ce qui fait que, très vite, on ne se demande plus qu'une seule chose : pourquoi Gérard Depardieu a-t-il voulu faire ce film-là ?

Lui-même répond : pour la femme qu'il aime. Il n'y a aucune raison de ne pas le croire. Il a même in extremis modifié la fin du film pour ne pas faire mourir Mina (*Le Monde* du 24 mars). Pourtant, tandis que Carole Bouquet, tout comme Charles Berling et Dominique Reymond, exécute irréprochablement son travail, le film répond autre chose : pour lui, pour l'acteur Depardieu. Cela devient une sorte de problème de maths absurde. Soit Gérard Depardieu dans le rôle de Georges, ajoutez-y un adultère, les Ponts et Chaussées, la Normandie, Flaubert, Truffaut, la campagne, des dialogues très bien écrits, les « trente glorieuses », le triomphe des classes moyennes sur le prolétariat comme classe porteuse d'avenir, Carole Bouquet qui fait la vaisselle, des plants de tomates amoureusement soignés et la mémoire de Jacques Anquetil dûment évoquée. Total de l'opération : Gérard Depardieu dans le rôle de Georges.

Parce que Depardieu, sous quelque angle qu'on prenne l'affaire, est un acteur exceptionnel. Et que le fait de jouer ici sous sa propre direction semble le dispenser de « faire du Depardieu », pour le laisser chanter en sourdine sa propre et délicate musique, et que c'est tout bonnement magnifique. Toute l'émotion est là, dans une mélancolie discrète qui malheureusement n'épouse jamais le film. Cette mélancolie vient de ce que ce Georges, on le connaît et on le reconnaît : c'est celui que campa vingt fois Jean Gabin avant guerre et plus personne depuis. Si le film se passe dans les années 60, c'est sans doute que cette époque est celle de la défaite consommée, sans qu'on s'en rende compte aussitôt, d'une idée du monde où le peuple avait la gueule du Lantier de *La Bête humaine* et du François du *Jour se lève*.

Cette époque-là avait l'usage d'un acteur du calibre de Depardieu, ce qui n'est plus certain aujourd'hui. Cette idée hante imperceptiblement le film, faisant regretter plus encore que cet ouvrage d'art sans pont ni rive ne sache rien faire partager de ce qu'il avait entrepris de conter.

Jean-Michel Frodon

NOUVEAUX FILMS

PETITS FRÈRES

■ Très vite, on comprend que Jacques Doillon tente une opération audacieuse : prendre de vitesse à la fois son propre passé de cinéaste-trébuchet de l'intime et le socio-ciné des banlieues. Il choisit une réalité effectivement passionnante, celle des enfants (on dit « préadolescents » dans les milieux compétents) – avec lesquels l'auteur d'*Un sac de billes*, de *La Drôlesse*, de *La Vie de famille* ou du *Jeune Werther* manifesta naguère un tact incontestable. Par leur rapport particulier aux règles sociales, leur langage, leur imitation décalée des grands, les gamins des cités constituent un complexe et troublant questionnement de la réalité sociale, davantage que les bandes plus âgées. Tout de suite, on se dit que Doillon a raté son coup, tant est pénible l'affectation des scènes d'exposition où la jeune Talia, partie de chez elle avec sa chienne bientôt disparue, s'installe au milieu des gosses de la cité sans savoir qu'ils ont volé son pitbull. Puis, peu à peu, à force d'attention, de justesse dans le regard porté sur les individus, de finesse dans les coups de barre imposés au récit, il semble que le film, profitant au mieux de la présence de ses jeunes acteurs, va finalement passer entre les gouttes du naturalisme et de l'artifice. Jusqu'à ce que le réalisateur décide finalement de célébrer leurs noces, au cours d'une séquence rappelant le « réalisme poétique » d'un autre âge, cette poésie des faubourgs fabriquée et surannée dans laquelle le film se fourvoie comme en un cul-de-sac. *J.-M. F.*

Film français de Jacques Doillon. Avec Stéphanie Touly, Iliès Sefraoui, Mustapha Goumane, Nassim Izem, Rachid Mansouri, Dembo Goumane. (1 h 32.)

DOCTEUR PATCH

■ Saisi par la vocation, un dépressif décide de consacrer sa vie aux autres. Il sera médecin. Face à la dépersonnalisation des hôpitaux, il choisit d'accorder une attention particulière aux patients en les faisant rire et en les traitant en êtres humains plutôt qu'en objets d'expérience ou en anonymes. Filmé par Tom Shadyak, spécialiste des grosses machines au service des stars (Jim Carrey, Eddie Murphy ont déjà tourné sous sa direction), *Docteur Patch* met en scène l'encombrant Robin Williams dans un récit entièrement calqué sur celui du *Cercle des poètes disparus*. L'école est remplacée par l'hôpital, le scénario alterne la comédie et le drame, intègre un moment dépressif (une mort inattendue) avant de culminer dans un final cathartique qui marquera le triomphe du héros face aux éléments les plus bornés de l'establishment. Tout comme dans le film de Peter Weir, la démagogie du projet n'empêche pas de constater que le personnage principal, loin de s'opposer radicalement à l'ordre social, lui procure le supplément d'âme (là c'était l'amour de la poésie, ici c'est une sage loufoquerie) nécessaire à sa reproduction. *J.-F. R.*

Film américain de Tom Shadyak. Avec Robin Williams, Monica Potter, Daniel London. (1 h 55.)

COURS, LOLA, COURS

■ Si ce film, qui a obtenu un énorme succès en Allemagne, durait trente minutes, il serait un très convaincant exercice de virtuosité : sur le principe toujours efficace du compte à rebours (l'héroïne dispose de vingt minutes pour trouver les 100 000 marks qui sauveront la vie de son amoureux), Tom Tykwer multiplie les figures de style, travaille la narration, le cadre, les couleurs et le rythme avec un brio incontestable. Et son interprète principale mérite tous les éloges. A la sortie d'une école de cinéma, on lui accorderait sans hésiter son diplôme, en l'incitant à faire désormais un film. Mais voilà que, encore plus essoufflé que Lola au bout d'une demi-heure de course, il s'arrête et... recommence au début. Consultant sa montre, le spectateur comprend alors qu'il aura non seulement droit à une variante de la même histoire, mais également à un troisième épisode. Et, tandis que Franka Potente et ses cheveux rouges recommencent à cavaler dans les rues de Berlin, il prend son mal en patience. *J.-M. F.*

Film allemand de Tom Tykwer. Avec Franka Potente, Moritz Bleibtreu, Herbert Knaup. (1 h 20.)

BABEL

■ Gérard Pullicino (producteur à la télévision et réalisateur de clips) a tenté pour son premier long-métrage de cinéma de donner vie à une légende enfantine. Celle-ci est inspirée du célèbre épisode biblique de la tour de Babel, dont le réalisateur imagine un prolongement à l'aube du XXIe siècle. Le peuple des Babels, sympathiques créatures vivant sous terre, est chargé de protéger la planète contre la folie des hommes. Il tentera d'empêcher, avec l'aide d'un petit garçon prénommé David, un affairiste sans scrupule, Nemrod, de s'emparer d'une pierre qui lui permettrait de devenir le maître du monde. Tourné pour un budget important en deux versions (anglaise et française) et doté de nombreux effets spéciaux, ce film ne ressemble pourtant à rien, même pas à du cinéma. C'est une succession de « temps forts » et de vaine agitation, constituée de plans qui ne dépassent jamais cinq secondes et d'acteurs condamnés à demeurer virtuels. Resucée pathétique des grandes sagas fantastiques américaines à la Lucas ou à la Spielberg, *Babel* est une sorte de remake de l'épisode dont il s'inspire : à l'aune de la mondialisation hollywoodienne, une utopie qui a tourné à la malédiction. ***Jacques Mandelbaum***

Film français de Gérard Pullicino. Avec Mitchell David Rothpan, Maria de Medeiros, Tcheky Karyo. (1 h 35.)

LES AMANTS DU CERCLE POLAIRE

■ C'est un film sur le hasard et la prédestination, une histoire d'amour fou, qui, de l'origine à la mort, suivrait deux êtres que le destin réunit et sépare tout à la fois. Ils s'appellent Otto et Ana. Il sont élevés ensemble et leur trajectoire s'achèvera dix-sept ans plus tard, quelque part sur le cercle polaire, après que le récit aura emprunté tour à tour, en de multiples et savants chevauchements, le point de vue de l'un ou de l'autre. Le hic, c'est que rien n'échappe ici à l'implacable nécessité scénaristique, à l'impératif du tout-signifiant, et au diktat galvaudé de la poétisation du monde, qui finissent par enserrer personnages et événements dans le cercle étouffant du maniérisme. *J. M.*

Film espagnol de Julio Medem. Avec Najwa Nimri, Fele Martinez, Nancho Novo. (1 h 52.)

TROIS PONTS SUR LA RIVIÈRE
Lire page 36

UN PONT ENTRE DEUX RIVES
Lire ci-dessus

COOKIE'S FORTUNE
Lire page 36

L'ÂME SŒUR
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.



SORTIR

PARIS

Pinocchio
Pinocchio prend du service sur les scènes. Tandis qu'en Italie Carmelo Bene a imaginé une version à une voix (on la verra cet automne à Paris à l'invitation du Festival d'automne), le Lyonnais Bruno Boëglin adapte et met en scène le feuilleton de Collodi. Le désir lui en est venu après qu'il eut joué Pinocchio dans un spectacle de Wladyslaw Znorko, *La Cité Cornu*, où son extraordinaire visage faisait merveille. Cette fois, il ne joue pas. Il a confié le rôle-titre à une jeune comédienne, Catherine Ducarre.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mo Odéon. Du 7 avril au 9 mai. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

Orchestre de Paris
Sylvain Cambreling aurait parfaitement pu être nommé directeur musical de l'Orchestre de Paris comme il pourrait l'être du National ou de l'Orchestre philharmonique de Radio France. Grand chef, doublé d'un intellectuel, qui réfléchit à son art au moins autant qu'aux œuvres qu'il programme, il passe de temps en temps par Paris. Et finalement si peu souvent qu'il vaudrait mieux ne pas manquer son retour Salle Pleyel.
Berlioz : *Harold en Italie*. Messiaen : *Un vitrail et des oiseaux*. Debussy : *Le Martyre de saint Sébastien*. Youri Bashmet (alto), Yvonne Loriod (piano), Sylvain Cambreling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. Les 7 et 8, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

Jean Guidoni
Le chanteur-acteur Jean Guidoni a repris sa collaboration avec le parolier Pierre Philippe, qui avait fait les belles heures de son répertoire. Guidoni, c'est d'abord une voix, une superbe présence en scène. Un art de chanter, de changer de masque, de bousculer les habitudes et de refuser le consensus. *Fin de siècle*, ce nouveau spectacle, évoque des moments de bouleversement : Pétain (*Le Bon Berger*, de Pierre Philippe), Charonne (*Voluptés d'Orient*, de Juliette), Toulon, ville de naissance du chanteur...
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mo Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F et 140 F. Jusqu'au 9 mai.

Nahawa Doumbia
La Malienne Nahawa Doumbia se produit à Paris avec le guitariste de jazz Claude Barthélémy et le DJ Frédéric Galliano, selon une formule mise au point lors du Festival Africolor de Saint-Denis. Originaire du Wassoulou, au sud du Mali, cette chanteuse à la voix haute et puissante (à écouter, *Yankaw*, chez Cobalt/Mélodie) fustige la médisance et défend les sans-papiers. Les mélodies tissées par le balafon et le *kamélé n'goni* sont rehaussées d'un trait de flûte peule et des exercices en boucles électroniques de Fred Galliano. L'effet est superbe.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. Mo Pigalle. Les 7, 8 et 9, à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 80 F.

GUIDE

REPRISES CINEMA

L'Ecureuil rouge
de Julio Medem. Espagnol, 1993 (1 h 50).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

Vacas
de Julio Medem. Espagnol, 1991 (1 h 36).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Ida Barbarigo, Zoran Music
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 7 avril au 16 juillet. Entrée libre.

Andrew Mansfield
Galerie Anne-de-Villepoix, 11, rue des Tournelles, Paris-4e. Mo Bastille. Tél. : 01-42-78-32-24. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 7 avril au 12 mai. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Atelier autour de György Ligeti. David Robertson (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

Orchestre national de France
Beethoven : *Septuor, Romance pour violon et orchestre op. 50, Symphonie no 7*. Alessandro Carbonare (clarinette), Hervé Joulain (cor), Régis Poulain (basson), Sabine Toutain (alto), Hervé Derrien (violoncelle), Gabin Lauridon (contrebasse), Pinchas Zukerman (violon, direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Maîtrise de Radio France
Bouzignac : *Motets, Messe à sept parties*. Charpentier : *Miserere*. Bacri : *Motets de souffrance et de consolation op. 59*. Les Pages et les chantres de la chapelle, Olivier Schneebeli (direction).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris-5e. Mo Luxembourg. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 120 F.

Dido and Aeneas
de Purcell. Silvia Hablowetz, Rinat Shaham (Didon), Fernando Cobo, Andrew Rupp (Enée), Jaehi Yang (Belinda), Myriam Boucris (la magicienne), Nicolas Bauchau (le marin), Michael Bennett (l'esprit), Chœur et orchestre de l'Académie européenne de musique, David Stern (direction), Marcel Bozonnet (mise en scène).
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. De 120 F à 160 F. Jusqu'au 11 avril.

Le Fusil de chasse
de Reverdy. Lionel Peintre (Josuke Misugi), Brigitte Desnoues (Midori), Françoise Masset (Saïko), Maja Pavlovska (Shoko), Ensemble 2e2m, Ami Flammer (direction), Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche Opéra, 42, quai de la Loire (bassin de La Villette), Paris-19e. Mo Jaurès. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-53-38-49-49. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 18 avril.

Stéphane Huchard Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 7 et 8, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

François Laudet Big Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Sharkiat & Maniacs
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Orient Express Moving Shnorers
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 120 F. Jusqu'au 11 avril.

DERNIERS JOURS

10 avril :

Guy Bedos
Théâtre de la Renaissance, 20, bd Saint-Martin, Paris-10e. Tél. : 01-42-08-18-50. De 60 F à 180 F.

Miroirs noirs
d'Arno Schmidt, mise en scène de Patrick Sommier, avec Yann Collette et Marie Cariès.
Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

EN VUE

■ La ville de Harare, au Zimbabwe, sans ressource pour pomper le méthane, attend impuissante l'explosion de sa décharge municipale, en raison du gaz qui s'accumule en dessous.

■ Le Foreign Office révèle : en 1997, avant d'exporter vers Belgrade du matériel militaire, le gouvernement britannique s'était assuré que l'armée yougoslave ne l'utiliserait pas à de *« mauvaises fins »*.

■ Mardi 6 avril, au poste-frontière de Mouri, **Fazile Teta**, Albanaise entrée clandestinement en Grèce, a été tuée, selon la version officielle, par un ricochet vertical, un soldat ayant *« tiré en l'air »*.

■ La Finlande accepterait de recevoir *« une cinquantaine de réfugiés »*. A lui seul, Paray-le-Monial, gros bourg de Saône-et-Loire, accueillera *« temporairement »* deux familles déportées du Kosovo.

■ Mardi 2 mars, à Torre Minervino, près d'Otrante, en Italie, les carabiniers mettaient plus de trois heures pour évacuer par la mer deux cents Kurdes, Kosovars et Albanais prisonniers d'une falaise, abandonnés par des passeurs sur une grève.

■ Devant la Haute Cour de justice de Londres, les habitants de Diego Garcia, petite île britannique de l'océan Indien cédée à l'armée américaine à la fin des années 60, transférés depuis sur l'île Maurice, dont ils étaient originaires, *« nostalgiques, déprimés et suicidaires »*, demandent à rentrer chez eux.

■ Récemment, au Tadjikistan, neuf personnes sont mortes ensevelies dans le puits profond qu'elles avaient vainement creusé à la recherche d'un trésor.

■ Un tribunal jordanien vient de condamner à neuf mois de prison ferme, pour *« crime d'honneur commis dans un moment de colère extrême »*, **Fayez Mahmoud**, qui, après voir fait sortir sa fille du commissariat où elle s'était réfugiée, l'avait égorgée dans un parc près d'Amman.

■ Deux Japonais se font voler avec le sourire l'appareil qu'ils lui ont confié pour les prendre en photo, à Cannes, sur la Croisette, devant la mer : mardi 6 avril, **Yazid Nanouche**, est condamné à dix-huit mois de prison ferme.

■ Un exhibitionniste espagnol a été arrêté, vendredi 2 avril, au cours de la semaine sainte à Cuenca, pendant la procession du « chemin du Calvaire », au moment où, profitant de la ferveur religieuse, il se dépouillait de son dernier linge.

■ **Anthony Cardone**, Canadien, est mort d'un choc anaphylactique à Fondi, en Italie, le jour de Pâques, en mangeant un œuf en chocolat.

Christian Colombani

« Liaisons sociales Magazine » veut élargir son public

Le mensuel, qui, jusqu'à présent, n'était diffusé que par abonnement, est désormais mis en vente dans les kiosques. La rédaction veut ainsi « combler un vide » en matière d'informations sociales

AVENIR des retraites, 35 heures, couverture maladie universelle..., les questions sociales occupent à nouveau une place prépondérante dans l'actualité. L'offre publique d'échanges lancée par la BNP sur la Société générale et Paribas ne vient-elle pas de donner lieu à une première, l'engagement de la BNP, inscrit noir sur blanc dans la note de la Commission des opérations de Bourse (COB), de ne pas procéder à des licenciements dans le cas où les trois banques fusionneraient ?

Convaincus du caractère durable de l'importance prise par les questions sociales, les dirigeants de *Liaisons sociales* ont décidé de vendre en kiosque à partir du vendredi 2 avril le mensuel *Liaisons sociales Magazine*. Jusqu'ici, ce journal, créé en 1984, n'était diffusé que par abonnement. Son lectorat était constitué de responsables des ressources humaines, consultants, syndicalistes et fonctionnaires du ministère de l'emploi. *« Observez bien les rayons des marchands de journaux. Vous avez l'embarras du choix dans la presse économique et financière. En revanche, rien, ou presque rien, pour vous informer sur le social. Un vide que* Liaisons sociales Magazine *entend combler, en s'affichant désormais en kiosque »*, explique le rédacteur en chef, Denis Boissard.

Au sommaire de ce numéro, un dossier comparant les situations entre les secteurs public et privé qui s'appuie sur huit cas concrets : deux infirmières, deux conducteurs de bus, deux retraités et même deux syndicalistes, appartenant respectivement à l'un et l'autre des secteurs. Le bilan est sans appel : *« Salaires, stabilité de l'emploi, durée du travail, retraites, pouvoir syndical... Le fossé s'élargit entre les salariés du privé et ceux du secteur public. Au détriment des premiers »*, remarque le journal.

BILL CLINTON ET LES RETRAITES

Décidément féru de comparaisons, le journal étudie, dans un autre article, les situations d'EDF et d'un de ses homologues allemands : RWE. Les chiffres se passent de commentaires : EDF emploie 117 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 185 milliards de francs (28,2 milliards d'euros) alors que, pour un chiffre d'affaires d'environ 75,5 milliards de francs, RWE n'emploie que... 19 000 salariés. Le pari de *Liaisons sociales Magazine* étant d'intéresser 10 000 nouveaux lecteurs tout en gardant les 30 000 abonnés, la rédaction fait alterner les sujets grand public, comme ces *« portraits de femmes au travail la nuit dans l'industrie »* ou le dossier sur la reconnaissance des acquis professionnels, et d'autres plus spécialisés, que la publication s'efforce de vulgariser. C'est ainsi que le journal explique, reportage à l'appui, le plan que Bill Clinton vient d'annoncer pour sauver les retraites américaines. *« Lionel Jospin ferait bien de s'inspirer du volontarisme de Bill Clinton en la matière »*, note François Charpentier, qui remarque qu'outre-Atlantique aussi *« on revient toujours à cette opposition entre répartition et capitalisation »*.

Outre les signatures de ses journalistes, *Liaisons sociales* ouvre ses colonnes à des experts reconnus : Bernard Brunhes et Raymond Soubie, consultants après avoir été conseillers sociaux à Matignon, Catherine Barbaroux, directrice générale de l'Institut Entreprise et Personnel, ainsi qu'au juriste Jean-Emmanuel Ray.

En 1947, d'anciens résistants avaient innové en créant *Liaisons sociales*, un bulletin quotidien qui se revendiquait *« équidistant »* entre le patronat, les syndicats et l'administration. Un demi-siècle plus tard, leurs successeurs tentent un nouveau pari : celui d'intéresser un large public à ces questions qui ne relèvent plus des seuls spécialistes.

Frédéric Lemaître

DANS LA PRESSE

RFI
Dominique Burg
■ La France est plus décidée que jamais à poursuivre l'action militaire contre le régime serbe. Sa position a même gagné, hier, en clarté... Pas un battement de cil, pas un soupir, pas un signe d'hésitation chez Jacques Chirac. Simplement un peu plus de gravité et de solennité dans le propos. La même solennité qui régnait quelques heures auparavant et comme jamais depuis le début de cette guerre dans l'hémicycle. Là c'est le premier ministre qui s'exprimait sur le conflit. Mêmes mots, même arguments, mêmes objectifs, même détermination, que ce soit sur les opérations militaires ou sur la question des réfugiés. Lionel Jospin et Jacques Chirac sont toujours d'accord... La cohabitation est un mauvais système, elle ralentit la prise des décisions, elle les rend suspectes ou obscures. Mais elle vient de révéler une vertu insoupçonnée, en tout cas hypothétique, son efficacité en période de crise grave. La cohabitation est aujourd'hui une force, un formidable outil de cohésion nationale.

FINANCIAL TIMES
■ Le transfert depuis la Macédoine des réfugiés du Kosovo a bien mal commencé. Certains réfugiés ont été poussés de force par la police locale dans des avions en partance pour de lointaines destinations, comme la Turquie ou la Norvège, alors même qu'ils ne voulaient pas être séparés de leurs familles. Ce spectacle misérable a donné d'une opération qui devait être humanitaire pour l'Otan, l'image d'une autre déportation, à la Serbe. Il a aussi conforté l'impression d'une grande impréparation des Occidentaux face à cette crise des réfugiés...

LE TEMPS
Alain Campiotti
■ Comment l'Alliance s'en sortira-t-elle ? Les Russes ne se trompent sans doute pas quand ils annoncent une offensive terrestre dans quinze jours... Si celle-ci a pour but de créer une poche de sécurité pour les Kosovars chassés de leurs villages, elle devra avoir aussi les moyens d'occuper la province. Jusqu'où ? Aux deux tiers pour entériner le partage dont on parle dans les deux camps ? Possible, mais ce serait en contradiction avec le refus proclamé des charcutages territoriaux. Occuper alors tout le Kosovo ? C'est l'hypothèse la plus proche des buts des alliés : les Albanais organiseraient leur gouvernement sous protectorat militaire. Mais les Serbes ne tarderaient pas à revendiquer pour eux, en Bosnie, ce qu'on aurait admis au Kosovo pour les Albanais : une rectification de frontière dans les faits. On ne voit pas de scénario moins noir.

www.ladocfrancaise.gouv.fr

La Documentation française sur le Web, en textes et en images

AVEC plus de 13 600 textes téléchargés au cours des trois derniers mois, la « Bibliothèque numérisée des rapports officiels » est la partie la plus fréquentée du site de La Documentation française.

Les internautes peuvent y récupérer gratuitement une quarantaine de rapports récents diffusés en texte intégral. Ces rapports concernent, par exemple, *« le temps de travail dans la fonction publique »*, étude remise au premier ministre en janvier, *« les mesures à prendre pour réglementer la vente, la possession et l'usage des chiens d'attaque »*, les propositions sur *« la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre »* de la Commission générale de terminologie et de néologie ou le rapport de Francis Lorentz, conseiller de Dominique Strauss-Kahn, ancien patron de Bull et de la RATP, sur *« le commerce électronique, une nouvelle donne pour les consommateurs, les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics »*.



Les centres d'intérêt des citoyens-internautes sont très variés, mais, selon Thomas Rouan, responsable du site, *« un rapport a été particulièrement plébiscité par les internautes : celui consacré à la spoliation des juifs sous l'Occupation, qui a passé la barre des 2 500 téléchargements »*. Toujours en matière d'information citoyenne, le site affiche, dans sa partie « Annuaire », l'organigramme détaillé des principaux partis politiques et organisations syndicales.

Par ailleurs, il héberge une boutique électronique, où l'on peut commander en ligne tous les titres du catalogue de La Documentation française, soit 1 221 numéros de revues et 1 369 ouvrages, expédiés aux clients par La Poste. Parmi les meilleures ventes, le répertoire de l'administration française, véritable Who's Who de la fonction publique. *« Seulement 2 % des commandes s'effectuent directement par Internet*, indique M. Rouan. *Mais, pour accélérer le mouvement, nous allons installer avant la fin de l'année un système de paiement sécurisé. Ce sera une première pour un site de service public français. »*

Le prochain grand chantier de La Documentation française en ligne sera l'enrichissement de sa rubrique d'archives photographiques. Le site accueillera bientôt une version numérique de ses trois grandes photothèques, contenant plusieurs dizaines de milliers de clichés hérités des administrations coloniales françaises, du gouvernement de Vichy et de la France libre.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

TRUCAGE
■ Le Likoud, parti du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, a protesté contre la présence sur le site Web du Parti travailliste d'une photo truquée montrant Mme Nétanyahou nue. Dans un communiqué, les travaillistes ont tenu à minimiser l'incident : *« Il s'agit d'une photo, parmi des milliers d'autres et des caricatures, dans une sous-rubrique du site. » – (AFP.)*

HAUT DÉBIT
■ France Télécom va tester son nouveau service de connexion Internet à haut débit *via* satellite auprès de 250 clients privés et de 70 écoles, à Beauvais, Compiègne, Quimper et Vannes. L'abonnement sera de 301 francs par mois. – (*AFP.*)

VENTE AUX ENCHÈRES
■ Amazon.com, leader mondial de la vente de livres sur Internet, a ouvert un nouveau site permettant aux particuliers d'acheter et de vendre aux enchères des articles tels que livres rares ou dédicacés, disques de collection, antiquités, etc.
www.amazon.com

Mémoires d'une sentinelle

par Alain Rollat

LA FORCE de l'âme existe. Je l'ai rencontrée, sous une tente, à la frontière du Kosovo. Elle pleurait au chevet d'un enfant albanais. Je campais, crosse en l'air. J'étais non-violent. Je croyais l'être. Je voulais l'être. Je m'étais fabriqué une armure confortable : ni moralisme impuissant ni pacifisme débile. Je n'acceptais qu'une seule force. Celle-là, justement : la force de l'âme. Ses larmes m'ont désarçonné. L'enfant, alité, fiévreux, sanglotait. Penchée sur lui, elle lui caressait le front du revers de la main. Elle portait le brassard de Médecins du Monde. C'était une jeune femme aux traits fins, cheveux bruns, coupés courts, prénommée Anne-Marie. Je n'oublierai jamais son regard profond comme un gouffre. Il m'en a plus appris que tous mes livres sur les forces démoniaques qui écrasent, démolissent, massacrent les créatures.

Cet enfant kosovar avait dix ans. Il s'agitait comme un possédé. Elle ne parvenait pas à le calmer. Il semblait aux prises avec un invisible monstre. Elle racontait son histoire. Quand les miliciens serbes étaient arrivés chez lui, il était caché dans une cave en compagnie des siens et de trois autres familles. Les miliciens avaient tiré. Tout le monde avait été tué. Sauf lui, blessé au bras, et sa petite sœur, indemne. Les miliciens, avant de partir, avaient mis le feu à la maison. Il avait essayé d'en sortir en emmenant sa petite sœur. Mais il souffrait d'une fracture ouverte. Il n'avait pas pu tirer sa petite sœur hors du brasier. Elle racontait cela en essayant de cacher ses larmes à la caméra de France 2. C'était la première fois que je voyais une si belle force d'âme dans la nudité de l'impuissance.

Mon destin a voulu que je la rencontre quelques instants après avoir entendu ce que disait à Claude Sérillon le ministre serbe de l'information. Il prétendait, en s'exprimant en français, que les réfugiés du Kosovo *« gonflent la situation »*, affabulent, s'inventent une déportation, jouent les martyrs pour fournir *« un alibi aux Américains »*. Il parlait de *« mise en scène »*. Sûr de lui, il en parlait à son aise. J'ai réalisé qu'il accusait cet enfant crucifié de mensonge contre l'humanité. J'ai mis mon casque.

A quoi servent les mains propres si elles laissent le champ libre aux tueurs d'enfants ? A quoi bon l'âme sans tache si elle s'abstient devant le crime ? A quoi rime la non-violence si son inertie fait autant de victimes que la violence ? C'est depuis ce soir-là que je fais la guerre sans l'aimer. Je la fais au mal. C'est con, je sais. Je suis déjà cerné. Mais je m'en fous. Je suis en compagnie de l'immortel Sancho Pança.

هكذا من الأصل

MERCREDI 7 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invite : YB, Maniacs Sharkiat, Didier Eribon. — Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. — LCI
20.00 20h Paris Première. Invité : Kent. — Paris Première
20.10 Le Talk Show. — LCI
20.15 Droit de cité. Le plus beau métier du monde ? — RTBF 1
20.40 Quelle paix pour les Balkans ? Invités : Hans Koschnik, Alexandre Adler. — Arte
20.50 Des racines et des ailes. Illettrisme : des mots contre l'exclusion. Vaincre l'anorexie. Les nouveaux grands-parents. — France 3
21.05 Strip-tease. Nénesse fait du foin. Perdu de vue. Les nourritures terrestres. — TV 5
22.45 Ça se discute. Homosexualité féminine : la fin de la clandestinité ? — France 2
23.25 Un siècle d'écrivains. Carlos Fuentes, un voyage dans le temps. — France 3
0.10 Génération Albator. — France 3
0.50 Le Canal du savoir. Ousmane Sow, sculptures. — Paris Première

DOCUMENTAIRES

20.35 Vivre dangereusement. — Planète
20.55 Lorsque l'enfant paraît. — Téva
20.55 Le Pays des bouddhas d'or. — Odyssée
21.35 Les Tribus indiennes. [15/20]. Les Pueblos. — Planète
21.45 Voyage au pays des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. — Odyssée
22.05 Le Train des orphelins. — Planète
22.15 Les Derniers Sanctuaires. Ecab : la province du vent. — Odyssée
22.50 Musica. L'Autre Vie d'Alban Berg — Arte
22.55 Deux Papous plus un. — Planète
23.45 Profil. Victor Klemperer, un chroniqueur du siècle, ma vie, si indécemment longue. — Arte
23.55 Cinéma de notre temps. David Lynch. — Ciné Cinémas
0.50 L'Epopée des fusées. [13/13]. Au-delà du système solaire. — Planète
1.10 La Lucarne. Povinnost, confession d'un capitaine [1/2]. — Arte

SPORTS EN DIRECT

17.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. Nigeria - Allemagne. — Eurosport
20.45 Football. Ligue des champions. Demi-finale : Manchester - Juventus. — TF 1

DANSE

19.55 Mercure. Chorégraphie. Léonide Massine. Musique. Eric Satie. Avec Lorca Massine (Apollon), Paola Catalani (Vénus). Décors et costumes. Pablo Picasso. — Mezzo
21.50 Musica. L'Allée des cosmonautes. Sasha Waltz et Elliot Caplan. — Arte
22.45 Symphonie de Psaumes. Chorégraphie. Jiri Kylian. Musique. Stravinsky. Par le Nederland Dans Theater, avec Shane Carroll, Alida Chase, Marly Knoben et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Leonard Bernstein. — Mezzo
23.15 La Légende de Joseph. Chorégraphie. John Neumeier. Musique. R. Strauss. Par le Wiener Staatsopernballet et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Heinrich Hollreiser. — Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Le Tueur du dimanche. José Giovanni. — Festival
20.50 La Vie en face. Laurent Dussaux. — M 6
20.55 Charlotte, dite Charlie. Caroline Huppert. O. — France 2

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. La pierre de Gol. — Canal Jimmy
20.40 Homicide. Le fantôme d'Agnès. — Série Club
21.25 Le Caméléon. Betrayal (v.o.). — Série Club
22.15 Brooklyn South. La vie sous Castro (v.o.). — Série Club
22.25 Friends. The One with Joey's Bag (v.o.). — Canal Jimmy
22.50 Absolutely Fabulous. La naissance (v.o.). — Canal Jimmy
23.30 The Closer. Episode pilote (v.o.). — Série Club
0.25 New York Police Blues. Cœurs et âmes (v.o.). — Canal Jimmy

FILMS

15.40 Dick Tracy ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990), 105 min. O. — Cinestar 1
16.30 Napoléon ■ ■ ■ Abel Gance (France, 1926), N., muet, 120 min. O. — Histoire
18.50 Les Granges brûlées ■ ■ Jean Chapot (France, 1973), 100 min. O. — Ciné Cinéma 1
20.30 Out of the Fog ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1941), N., v.o., 90 min. O. — Ciné Classics
20.30 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1990), v.o., 125 min. O. — Ciné Cinéma 3
21.00 The Hit ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984), 100 min. O. — Cinestar 2
22.40 Scream ■ ■ Wes Craven (Etats-Unis, 1997), v.o., 105 min. O. — Canal +
22.40 Marion ■ ■ Manuel Poirier (France, 1996), 105 min. O. — Cinestar 2
23.20 Ma sœur est du tonnerre ■ ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1955), 110 min. O. — Cinétoile



0.45 Les Deux Orphelines ■ ■ Maurice Tourneur. Avec Rosine Deréan, Renée Saint-Cyr (France, 1932), N., 100 min. O. — Ciné Classics
1.00 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989), v.o., 120 min. O. — Ciné Cinéma 1
1.10 Rafles sur la ville ■ ■ Pierre Chenal (France, 1957), N., 80 min. O. — Cinétoile
2.05 Huit et demi ■ ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1963), N., v.o., 130 min. O. — Canal +
2.05 Un homme parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983), v.o., 105 min. O. — Ciné Cinéma 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.28 Boom, Météo, Météo des neiges.
20.35 Football. En direct. La Ligue des champions : 20.45 Manchester Utd - Juventus 22.40 Dynamo Kiev - Bayern Munich
0.20 Idéal Palace.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, L'Image du jour, Météo.
20.55 Charlotte, dite Charlie. Téléfilm. Caroline Huppert. O.
22.45 Ça se discute. Homosexualité féminine : la fin de la clandestinité ?
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle. Dans la tête d'un ado.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Un siècle d'écrivains. Carlos Fuentes, un voyage dans le temps.
0.10 Génération Albator.
1.25 Nocturnales. Placido Domingo

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Pour une nuit ■ Film. Mike Figgis
22.38 Les Sales Blagues de l'Echo.
22.40 Scream ■ ■ Film. Wes Craven (v.o.).
0.30 South Park. O.
0.50 Spin City. O.
1.15 A la une. O.
1.35 Ned et Stacey. O.
2.05 Huit et demi ■ ■ ■ Film. Federico Fellini (v.o.). O.

ARTE

19.00 Connaissance. Feu sur la glace [2/2].
19.45 Météo, Arte info.
20.10 360°, le reportage GEO. [3/4]
20.40 Quelle paix pour les Balkans ?
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.49 Musica. 21.50 L'Allée des cosmonautes. Film chorégraphique. O. 22.50 L'Autre Vie d'Alban Berg.
23.45 Profil. Victor Klemperer.
1.15 La Lucarne. Povinnost [1/2].

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 La Vie en face. Téléfilm. Laurent Dussaux. O.
22.30 Fausse ressemblance. Téléfilm. Jack Sholder. O.
0.05 Booker. Oncle Booker. O

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. André Boucourechliev [3/5].
20.30 Agora.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Pages baroques. Donné en direct de l'Eglise Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, par la Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles, la Maîtrise de Radio France et les Pages et les Chantres de la chapelle, dir. Olivier Schneebeli.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Bruno Campanella, chef d'orchestre.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Les Nations, quatrième ordre : *La Piémontoise*, de Couperin, par la *Musica Antiqua* de Köln, dir. Reinhard Goebel.
20.40 Ariane à Naxos. Opéra de R. Strauss. Par la Philharmonia, dir. Herbert von Karajan. Avec Elisabeth Schwarzkopf, Rita Streich.
22.52 Les Soirées... (suite). Elisabeth Schwarzkopf, soprano.

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL +

17.45 Rex The Runt

Une nouvelle série animée, drôle, acide. Issue des studios britanniques Aartman, spécialisés dans l'animation en pâte à modeler, *Rex The Runt* (« *Rex l'avorton* ») montre une bande de chiens aux travers humains. Dans leur pavillon de banlieue, Rex, Bob, Wendy et Vince rêvent de célébrité, mais passent leur temps devant la télé. Cette série désopilante porte la signature de Richard Goleszowski.

FRANCE 2

20.55 Charlotte, dite Charlie

Charlotte a quinze ans, elle est jolie. Ses parents ne voient pas que leur fille est en proie à un mal-être. Ce téléfilm subtil, réalisé par Caroline Huppert et écrit par Colo Tavernier O'Hagan, aborde, en dehors des codes de la fiction télé, un sujet d'ordinaire peu ou maladroitement traité : l'homosexualité féminine. Déjà diffusé en 1995, il sert de prologue à un débat du magazine « Ça se discute ».

ARTE

1.10 La Lucarne

Case tardive des mercredis d'Arte, « La Lucarne » accueille des œuvres qui ont cette rare et précieuse qualité de dire l'universel en même temps que leur singularité. Réalisé en vidéo par Alexandre Sokourov, l'un des plus grands cinéastes russes, *Povinnost (Confession)* relève de ce corpus et, plus encore, fascine par la richesse et la profondeur de ses références et la virtuosité de sa facture.

JEUDI 8 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 La Conquête spatiale, pour quoi faire ? — Forum Planète
21.35 et 23.05 Débat. L'alcool, cette drogue ! — Arte
23.30 Un jardin dans la tête. — Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. La guerre au 20 heures. Avec Patrick Poivre d'Arvor. — La Cinquième
13.05 Strip-tease. Nénesse fait du foin. Perdu de vue. Les nourritures terrestres. — TV 5
13.20 On s'occupe de vous. — France 3
14.00 20 h Paris Première. Invité : Kent. — Paris Première
14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : La crise de l'autorité. Invité : Denis Salas. — La Cinquième
16.55 Zapping Zone. — Disney Channel
17.00 Les Lumières du music-hall. André Claveau. Jacques Brel. — Paris Première
18.00 Stars en stock. Grace Kelly. Tony Curtis. — Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Doillon, Brigitte Fontaine ; Katherine Pancol ; John Turturro. — Canal +
19.15 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. — LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : Gad Elmaleh. — Paris Première
20.05 Temps présent. Benthala : autopsie d'un massacre. Les méthodes du privé débarquent à l'Etat. Le siècle en images : Le front populaire. — TSR
20.55 Envoyé spécial. La guerre au Kosovo, les réfugiés. Trafic de femmes. Les fous du village. — France 2
22.40 Faxculture. Spécial David Hockney. — TSR
22.50 Courts particuliers. Mathieu Amalric. — Paris Première
23.05 France Europe Express. Les retraites, un casse-tête européen ? Commission européenne, parlement européen : vers une redistribution des cartes ? Invité : Alain Madelin. — France 3
23.20 Si j'ose écrire. Monstres et démons. — RTBF 1
23.50 Le Club. Invité : Sidney Lumet. — Ciné Classics
0.55 Des racines et des ailes. Illettrisme : des mots contre l'exclusion. Vaincre l'anorexie. Les nouveaux grands-parents. — France 3

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Pays des bouddhas d'or. — Odyssée
18.20 Portraits de gangsters. [10/10]. La mafia américaine. — Planète
18.30 Le Monde des animaux. Trop grands les éléphants. — La Cinquième
19.00 Voyages, voyages. La Havane. — Arte
19.00 Gouverner, c'est choisir ? — Odyssée
19.05 Les Armes de la victoire. [1/12]. Le T-34. — Planète
19.45 Etat des lieux : le Yémen. — Odyssée
20.00 Klemperer. — Muzzik
20.15 360°, le reportage GEO. D'après nature. [4/4]. — Arte
20.30 Aller-retour dans l'espace. — Forum Planète
20.40 Chroniques couleur du ghetto de Lodz. — Canal +
20.40 Thema. L'alcool, cette drogue ! — Arte
21.20 La Chine, dragon millénaire. Shanghaï la mystérieuse. — Odyssée
21.50 Voyage au pays des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. — Odyssée
22.45 Conversation avec Michael Tippett. — Odyssée
23.40 Des animaux et des hommes. Et si les cochons volaient ? — Odyssée
0.05 Histoire de l'eau. [1/4]. Une lutte de tous les jours. — Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Estoril (4e jour). — Eurosport
17.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans : Cameroun - Angleterre. 20.00 Honduras - Brésil. — Eurosport
18.00 Football. Coupe des coupes (demi-finale aller) : Lokomotiv Moscou - Lazio Rome. — AB Sport
1.35 Hockey sur glace NHL. Philadelphie - Pittsburgh. — Canal +

DANSE

18.30 Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par les Ballets de l'Opéra d'Etat de Vienne. Avec Margot Fonteyn, Rudolf Noureev. Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchbery. — Mezzo

MUSIQUE

17.00 Haydn. *Symphonie n° 26 « Les Lamentations »*. Par l'Orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. — Mezzo
18.00 The Nat « King » Cole Show 9. Enregistré en 1957. — Muzzik
19.05 Manuel De Falla. Par l'Orchestre symphonique de Stuttgart, dir. Garcia Navarro. — Muzzik
20.59 Soirée les plus grands noms de la chanson arabe. — Muzzik
21.35 Nuit italienne. Avec Bryn Terfel, baryton ; Sergei Larin, ténor ; Angela Gheorghiu, soprano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. — Mezzo
23.20 Jazz à Vienne 1998. Théâtre antique de Vienne. — Muzzik
23.40 Mahler. *Symphonie n° 8*. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et les Chœurs du London Symphonic et l'Eton Boy's Choir, dir. Klaus Tennstedt. — Paris Première
1.00 L'Egisto. Opéra de Cavalli. Par l'Orchestre de l'Opéra écossais, dir. Raymond Leppard. — Muzzik

TÉLÉFILMS

18.05 La Vérité en face. Etienne Périer. — Festival
18.30 Papa et rien d'autre. Jacques Cortal. — Téva
20.30 L'Eternel Mari. Denys Granier-Deferre. — Festival
20.40 Drôle de héros. Mel Damski. — Disney Channel
20.40 Futur immédiat 2. Kenneth Johnson. O. — RTL 9
20.50 Pouvoir absolu. David L. Corley. O. — M 6
22.00 Une femme explosive. Jacques Deray. — Festival
22.40 L'Enfant du mal. Mark L. Lester. O. — TF 1

SÉRIES

19.15 L'Homme de Suez. Le sultan du désert. — TV 5
20.00 Fallen Angels. Une bonne petite épouse. — Canal Jimmy
20.05 Zorro. Le nouveau commandant. — Disney Channel
20.13 Alfred Hitchcock présente. Cellule 627. — 13ème Rue
20.15 Ellen. Looking out for Number One. — RTL 9
20.40 Julie Lescaut. Bizutage. O. — RTBF 1
20.50 Le juge est une femme. Excès de pouvoir. — TF 1
22.35 Profiler. Episode pilote : Visions. L'anneau de feu. O. — M 6
23.45 Stargate SG-1. Les esprits. — TSR
0.15 High Incident. Médecin légiste au repos (v.o.). — 13ème Rue
1.15 Seinfeld. Pénurie (v.o.). — Canal Jimmy

FILMS

14.15 Forever and a Day ■ ■ René Clair, Edmund Goulding, Cedric Hardwicke, Frank Lloyd, Victor Saville et Robert Stevenson et Herbert Wilcox (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 110 min) O. — Ciné Classics
14.30 Napoléon ■ ■ ■ Abel Gance [1/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. — Histoire
14.40 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 125 min) O. — Ciné Cinéma 1
16.10 L.A. Confidential ■ ■ Curtis Hanson (Etats-Unis, 1997, 135 min) O. — Canal +
17.15 Les Deux Orphelines ■ ■ Maurice Tourneur (France, 1932, N., 105 min) O. — Ciné Classics
18.10 Rafles sur la ville ■ ■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min) O. — Cinétoile
19.00 Out of the Fog ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 80 min) O. — Ciné Classics
19.30 La Marquise d'O ■ ■ Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 100 min) O. — Cinétoile
20.30 Un homme parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. — Ciné Cinéma 1
20.45 Napoléon ■ ■ ■ Abel Gance [2/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. — Histoire
20.55 Trois femmes ■ ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1977, 120 min) O. — Téva
21.00 Quai des Orfèvres ■ ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 110 min) O. — Paris Première
22.15 Intervista ■ ■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, v.o., 105 min) O. — Ciné Cinéma 1
22.20 Niagara ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1953, 90 min) O. — RTL 9
22.45 Arthur Rubinstein, l'amour de la vie ■ ■ François Reichenbach (France, 1968, 90 min) O. — Mezzo
23.25 Anastasia ■ ■ A. Litvak (EU, 1956, 105 min) O. — Téva
23.55 La Veuve joyeuse ■ ■ ■ Erich von Stroheim. Avec Mae Murray, John Gilbert (Etats-Unis, 1925, N., muet, 120 min) O. — Arte
1.25 Los Olvidados ■ ■ ■ Luis Buñuel (Mexique, 1950, N., v.o., 80 min) O. — Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour. O.
14.40 Arabesque. O.
15.40 Le Rebelle. O.
16.35 Vidéo gag.
16.50 Sunset Beach. O.
17.35 Beverly Hills. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Le juge est une femme. Excès de pouvoir. O.
22.40 Made in America. L'Enfant du mal. Téléfilm. Mark L. Lester. O.

FRANCE 2

13.50 Derrick. Courrier de nuit. O.
14.55 L'As de la Crime. O.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 et 0.55 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. La guerre au Kosovo, les réfugiés. Trafic de femmes. Les fous du village.
23.00 Expression directe.
23.10 Parole de flic ■ Film. José Pinheiro. O.
1.15 La 25e Heure. Parti en quête d'amour, reviens de suite...

FRANCE 3

13.20 On s'occupe de vous.
14.20 L'Odyssée fantastique ou imaginaire. O.
14.50 Danger, nuage toxique. Téléfilm. James Goldstone. O.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.50 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'info.
20.01 Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 La Zizanie ■ Film. Claude Zidi. O.
22.35 Météo, Soir 3.
23.05 France Europe Express. Invité : Alain Madelin.

CANAL +

14.05 Tremblement de terre à New York. Téléfilm. Terry Ingram. O.
15.30 C'est ouvert le samedi.
16.00 Pas si vite.
16.10 L.A. Confidential ■ ■ Film. Curtis Hanson. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Chroniques couleur du ghetto de Lodz.
21.28 Les Sales Blagues de l'*Echo*. O.
21.30 La Belle Vie ■ Film. David Trueba. O.
23.15 Golf.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Vive la retraite ! [2/4].
14.30 La Cinquième rencontre... La crise de l'autorité.
16.00 Pi égale 3,14...
16.30 Correspondance pour l'Europe.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Les Serviteurs du sultan.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. La Havane.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. D'après nature. [4/4].
20.40 Thema. L'alcool, cette drogue ! 20.45 Alcool, regarde les jeunes tomber. 21.35 et 23.05 Débat. 22.25 Chronique d'une campagne arrosée.
23.55 La Veuve joyeuse ■ ■ ■ Film muet. Erich von Stroheim. O.

M 6

13.30 Une petite sœur trop séduisante. Téléfilm. Steven Hillard Stern. O.
15.15 Les Anges du bonheur. O.
16.10 Boulevard des clips.
17.40 Agence Acapulco. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Pouvoir absolu. Téléfilm. David L. Corley. O.
22.35 Profiler. Série. O. Episode pilote. L'anneau de feu.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [4/5]
20.30 Agora. Jean Salem pour *Connaître, soigner, aimer*, d'Hippocrate.
21.00 Lieux de mémoire. Arnold Van Gennep et le folklore de la France.
22.10 For intérieur. Jean-Marie Turpin.
23.00 Nuits magnétiques. [4/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par le Chœur philharmonique de Brno, Peter Fiala, chef de chœur et l'Orchestre symphonique de Bâle, dir. Mario Venzago, Svetlana Katchour, soprano : œuvres de Mozart, Stravinsky, Janacek.
22.30 Musique pluriel. Présences 99. Par le Nouvel Ensemble moderne.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Les Pins de Rome*, de Respighi, par la Philharmonia. 20.40 Le Quatuor Alan Berg.
22.36 Les Soirées... (suite).

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

19.00 Voyages, voyages

Octobre dans les Caraïbes, saison des pluies et des cyclones. Cuba attend l'ouragan Mitch. Bernard Mangiante montre une foule *« usée par les multiples épreuves de la survie quotidienne »*, qui rêve d'une vie « normale ». Quarante ans après une révolution qui a beaucoup fait rêver, on est passé d'*« une fiction en roubles à une réalité en dollars »*. Un carnet de route à ne pas manquer.

CANAL +

20.40 Chronique couleur du ghetto de Lodz

La photo d'un petit garçon, dont le regard effrayé traduit toute la tragédie de la Shoah, évoque l'horreur du ghetto de Varsovie. Rares témoignages visuels de ce ghetto où périrent près de 200 000 juifs, ces photos ont été retrouvées après guerre. Elles sont la base de cette *Chronique couleur du ghetto de Lodz* (FIPA d'or 1998) réalisée par Dariusz Jablonski.

ARTE

23.50 La Veuve joyeuse ■ ■ ■

En 1924, Erich von Stroheim adapte le livret de l'opérette de Franz Lehar. Il n'en reste quasiment rien dans ce film, à la fois artistique et commercial... Les audaces visuelles et sexuelles passèrent comme lettres à la poste grâce à l'histoire d'amour contrariée et à l'interprétation de Mae Murray, émouvante. Arte présente une version restaurée avec nouvel accompagnement musical.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- ■ On peut voir
- ■ ■ A ne pas manquer
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +

- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

JEUDI 8 AVRIL 1999

Milosevic tout court

par Pierre Georges

ON PARLE toujours trop vite. A peine Robert Hue s'était-il indigné devant les caméras du fait, selon lui, que les alliés aient écarté trop vite, d'un revers de la main, l'ambiguë proposition de trêve formulée par Belgrade que d'autres images, dans la continuité du journal télévisé de France 2 le démontraient : si trêve serbe il y a, au Kosovo, c'est surtout celle des cimetières, des convois et des abominations.

Ainsi que le raconte Alain Rollat dans sa chronique, le récit bouleversant et bouleversé d'une jeune femme, de Médecins sans frontières, dans un camp de réfugiés en Albanie, emportait tout : les convictions, les préventions, les précautions, tout ce système de défense immunitaire contre la possible propagande, contre une impressionniste et dangereuse sensiblerie tenant lieu de jugement.

Il y a, à la télévision aussi, des moments de vérité qui en disent plus que les plus longs discours, de ces instants où l'on sait, où l'on sent que le vrai, l'indicible vrai, est là, à portée, raconté sans fard ni calcul, simplement dans la nécessité impérieuse de raconter. Les images mentent souvent. Ces images-là ne mentaient pas. Cette jeune femme-là ne mentait pas. Et il ne mentait pas, l'enfant, blessé et fracassé derrière elle, qui avait vu 19 des siens exécutés au Kosovo, seul témoin de sa propre apocalypse familiale.

Ces images-là, cette jeune femme-là, ce récit-là, on les prenait en pleine figure, en plein cœur, comme autant d'invites et d'urgences à choisir obligatoirement son camp. La guerre contre la barbarie ou la trêve avec les barbares. Dans la confusion, le trouble, les hésitations, les craintes fort normales, et fort normalement partagées, d'avoir à choisir entre deux maux – la guerre et ses fléaux, la paix et ses crimes – cet instant-là de télévision pesait d'un énorme poids, du poids de toutes les consciences : peut-on laisser faire cela ?

La réponse est évidente. Comme était évidente la parfaite et involontaire synchronisation entre ce reportage là-bas dans un camp albanais et les propos très durs, très fermes, très explicites sur le régime Milosevic tenus à l'Elysée, quelques instants auparavant, par le président de la République. Jacques Chirac a dit, avec des mots soigneusement choisis, ce qu'il entendait dire et signifier. Il a, et ce n'est pas un hasard évidemment, dénié, dans l'expression même, toute autre identité que criminelle au *« dictateur »* de Belgrade. Ce n'était plus *« M. Milosevic »* ou le *« président Milosevic »*, mais *« Milosevic »* tout court.

Bien plus qu'un glissement sémantique, cette amputation de formule diplomatique ou de précaution d'usage montra que le président serbe était sorti, dans l'esprit de son homologue français, du champ des interlocuteurs possibles, pour relever déjà du Tribunal pénal international. Et tout dans le propos le confirma. *« Les funestes desseins »* de Milosevic, ses *« crimes »*, sa *« propagande »*, la *« terreur »* que font régner ses troupes. Jusqu'à et y compris ces mots : *« La barbarie ne peut avoir le dernier mot. La justice doit passer. Et les criminels doivent rendre des comptes »*. Les images venues d'un camp, là-bas en Albanie, ne dirent pas autre chose.

A NOS LECTEURS : les quotidiens nationaux ont vu leur parution fortement perturbée mercredi 7 avril. Pour protester contre la vente de *France-Soir* à Georges Ghosn, typographes et photograveurs du Livre CGT ont cessé le travail dans le principal titre du groupe Hersant, *Le Figaro*. Mardi soir, les rotativistes de la presse parisienne – qui avaient mis *« en garde tous ceux qui tenteraient d'empêcher les rotativistes d'exercer leur métier, en tentant d'isoler un titre ou un groupe de la presse parisienne »* – ont à leur tour cessé le travail dans l'ensemble des titres. Seuls *La Croix*, *Le Parisien* et *L'Equipe* ont été imprimés. De son côté, l'intersyndicale (CFDT, CGC, CGT, SNJ) de la Socpresse (groupe Hersant) en appelle *« au ministère de la communication afin qu'il prenne les initiatives nécessaires pour définir les mesures urgentes avec l'ensemble des forces vives de la profession pour stopper le processus actuel »*. A la suite de ce mouvement, l'impression du supplément aden du *Monde* a été interrompue. Il sera distribué avec nos éditions du 9 avril.

Un mandat d'arrêt contre Boris Berezovski est lancé par le parquet général de Russie

Le « Raspoutine du Kremlin » était un des principaux soutiens de M. Eltsine

MOSCOU
de notre correspondant

Deux des plus fameux « oligarques » russes, ces barons de la finance et de la politique qui avaient organisé la réélection de Boris Eltsine en 1996, sont depuis mardi 6 avril sous le coup de mandats d'arrêt délivrés par le parquet général de Russie. Boris Berezovski, un temps surnommé le « Raspoutine du Kremlin », est accusé de *« commerce illégal et blanchiment d'argent »*. Alexandre Smolenski, à la tête de SBS-Agro, deuxième banque du pays, est soupçonné de *« détournements et fraudes bancaires »*. Le premier est actuellement en France, le second serait en Autriche. Le parquet n'a pas exclu de demander l'aide d'Interpol.

Ces mandats d'arrêt ont été signés alors que le parquet fait l'objet de sourdes batailles politiques opposant le Kremlin, la majorité nationalo-communiste de la Douma et, plus discrètement, le gouvernement d'Evguéni Primakov.

RÉVOCATION ET MENACES

Le procureur qui a fait signer les mandats, Mikhaïl Katouchev, a été aussitôt démis de son poste par le procureur général par intérim, un fidèle à tout crin du Kremlin... La Douma devait se saisir mercredi du cas de Iouri Skouratov, procureur général, suspendu de ses fonctions, le 2 avril, par Boris Eltsine. Décidé à demeurer à son poste, M. Skouratov menaçait, mercredi matin, de rendre public les comptes en Suisse de *« hautes personnalités »*.

Le porte-parole du Kremlin a précisé que Boris Eltsine n'avait pas été informé de la décision de lancer un mandat d'arrêt contre Boris Berezovski. Ainsi culminerait l'affrontement entre l'homme d'affaires et le premier ministre Evguéni Primakov, qui avait fait savoir qu'il ne serait pas mécontent de voir « l'oligarque n1 » vivre à l'étranger.

Ces dernières semaines, M. Berezovski avait perdu plusieurs batailles. Limogé de son poste de secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI) qui lui assurait une immunité judiciaire, il était visé par plusieurs enquêtes opportunément ouvertes par le parquet général.

L'une concerne Aeroflot, détenue à 51 % par l'Etat mais en partie contrôlée par M. Berezovski. En 1996 et 1997, Aeroflot a versé 80 % des bénéfices de ses représentations étrangères à la société Andava SA, basée à Lausanne (Suisse), avec M. Berezovski comme actionnaire. En un an et demi, 700 millions de francs (107 millions d'euros) ont transité par Andava SA, caisse noire qui devait officiellement faire fructifier les recettes en devises d'Aeroflot.

Mardi, Boris Berezovski, dans une interview à *Interfax*, a estimé que l'enquête du parquet était *« un montage à 100 % »*. *« Nous sommes revenus au temps de la loi communiste »*, a-t-il ajouté, expliquant qu'il s'apprêtait à rentrer en Russie et excluait de demander tout *« asile politique »*. Dans un autre entretien à l'hebdomadaire *Moskovskii Novosti*, M. Berezovski déclare que *« même les communistes sont moins dangereux que Primakov »* et qu'il allait participer à la bataille pour les législatives de décembre.

M. Primakov pourrait en revanche être gêné par le mandat d'arrêt délivré contre Alexandre Smolenski. En faillite après le krach russe d'août 1998, sa banque SBS-Agro a été mise sous perfusion par le gouvernement, bénéficiant de crédits de la Banque centrale et des subventions à l'agriculture. M. Smolenski s'était pour cela rapproché du gouvernement et, en particulier, des ministres Guennadi Koulik et Iouri Maslioukov, dont le limogeage par Boris Eltsine est régulièrement annoncé par la presse russe.

François Bonnet

Symbole turbulent de la nouvelle Russie

Les mésaventures de Boris Berezovski, figure la plus honnie en Russie, sont à l'image des turbulences de ce pays, entre passé communiste et conversion au capitalisme. Mathématicien discret aux premières protections inconnues, il devient milliardaire puis homme d'influence, grâce à sa proximité de la famille Eltsine. En 1994, il survit à un attentat, puis est soupçonné de l'assassinat du journaliste Listiev. En 1996, il ne cache plus ses propres ambitions (*« pour protéger son empire financier »*) et ajoute les médias à son empire, menant campagne contre les libéraux du *« clan Tchoubaïs »*. Nommé secrétaire adjoint du Conseil de sécurité, il sera renvoyé par M. Eltsine qui le qualifie d'*« intrigant »*. Resté proche de la fille de Boris Eltsine, il se retrouvera au secrétariat de la CEI, avant d'en être renvoyé après des *« révélations »* sur les écoutes contre la famille du président.

Algérie : le FIS appelle à voter pour Taleb Ibrahimi

LE DOCTEUR Ahmed Taleb Ibrahimi est le candidat du Front islamique du salut (FIS) à l'élection présidentielle du 15 avril. Dans un communiqué transmis au *Monde* et daté du mardi 6 avril le président de l'Instance éxécutive du Front à l'étranger, Rabah Khebir, estime que M. Ibrahimi constitue *« l'homme le plus apte à rassembler les Algériens et le plus habilité à sortir le pays de sa tragédie »*. Le mouvement islamiste, privé en janvier 1992 d'une victoire aux législatives au lendemain de l'annulation du scrutin par l'armée, exhorte les Algériens à voter *« en masse et avec courage »* dans le cadre d'élections que le FIS souhaite *« libres, honnêtes et crédibles »*.

Tout en prenant position en faveur de M. Ibrahimi, le FIS note cependant *« l'orientation positive de la plupart des candidats vers la réconciliation et la concrétisation de la paix »*.

Important si l'on se souvient des scores passés du FIS, l'appel du Front ne constitue pas une surprise. Depuis le début de la campagne électorale, sur le terrain, les militants islamistes mènent une campagne active en faveur de M. Ibrahimi, un ancien ministre du président Boumediène, dont le programme, mélange de modernité et d'islamisme, est le plus proche de leur idéologie.

TROISIÈME SELON UN SONDAGE

Selon certaines sources, il n'est pas exclu qu'à Alger même d'anciens responsables du Front, aujourd'hui libérés, prennent eux aussi position en faveur de M. Ibrahimi dans les prochains jours. Abassi Madani, chef historique de l'ex-FIS, est, lui, toujours en résidence surveillée tandis qu'Ali Benhadj, qualifié de *« Savonarole islamiste »*, est incarcéré au secret depuis des années dans une prison militaire à Blida.

Donné vainqueur du scrutin dans un premier *« sondage »* publié en février, M. Ibrahimi arriverait en troisième position, selon un autre « *sondage* » publié mardi par le quotidien francophone *El Watan*. Avec 12,5 % d'intentions de vote, il serait distancé par Abdelaziz Bouteflika (33,8 %), présenté par ses adversaires comme le *« candidat du pouvoir »*, et l'ancien premier ministre réformateur Mouloud Hamrouche (13,2 %). Viendraient ensuite le socialiste Hocine Aït Ahmed (6,7 %) et l'islamiste Abdellah Djaballah (4,4 %). Les deux dernières places seraient occupées par un autre ancien premier ministre, Mokdad Sifi (2,1 %) et Youcef Khatib (0,9 %), une figure de la guerre de libération. Le quotidien prend soin de préciser que le *« sondage »*, réalisé avant l'ouverture de la campagne officielle, sur un échantillon de 3 925 personnes, a *« des limites »*.

Victime samedi d'un léger malaise cardiaque, Hocine Aït Ahmed, 73 ans, a été évacué mardi soir vers un établissement de soins en Suisse où il devrait subir des examens complémentaires. Bien que son état de santé n'inspire pas trop d'inquiétudes, *« un retour à Alger de M. Aït Ahmed paraît exclu avant le premier tour »*, a déclaré au *Monde*, mercredi matin, Ahmed Djeddaï, le secrétaire général du FFS, le parti de M. Aït Ahmed. Pour autant, ajoute-t-on à Alger, il n'est pas question de retirer la candidature du leader kabyle. La campagne électorale va se poursuivre, animée par les autres responsables du FFS.

Jean-Pierre Tuquoi

Tirage du *Monde* daté mercredi 7 avril 1999 : 511 227 exemplaires. 3

Deux informations judiciaires visent le conseil général de Corse-du-Sud

LE PARQUET de Bastia a ouvert, mercredi 7 avril, deux informations judiciaires contre X..., visant la gestion du conseil général de Corse-du-Sud lorsqu'il était dirigé par José Rossi, ancien ministre (DL), actuel président de l'Assemblée de Corse et président du groupe Démocratie libérale à l'Assemblée nationale. Le procureur a estimé que des faits de favoritisme étaient apparus, entre 1996 et 1998, dans les marchés de transports scolaires. Près de 30 millions de francs (4,57 millions d'euros) auraient ainsi été attribués sans mise en concurrence. Par ailleurs, l'examen de la gestion des fonds du plan départemental d'insertion (PDI) aurait permis de faire apparaître des détournements de fonds publics. Les enquêteurs estiment que 6,85 millions de francs (1,04 million d'euros) destinés aux allocataires du RMI auraient été en réalité alloués par le conseil général, de 1995 à 1997, à des clubs sportifs et des associations en guise de subvention.

Initialement gérées par le parquet d'Ajaccio, ces deux affaires ont été transférées, le 19 mars, au pôle financier installé au tribunal de grande instance de Bastia. Les deux enquêtes préliminaires ne semblent pas avoir mis en évidence d'enrichissement personnel. Les pratiques dénoncées par la justice relèveraient, à ce stade des investigations, d'un système clientéliste de saupoudrage des aides publiques. Une troisième enquête menée sur les conditions dans lesquelles le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement avait prélevé la taxe départementale sur les permis de construire a été classée sans suite.

Afin d'éviter tout appel d'offres en matière de répartition des lignes de transports scolaires, le département de Corse-du-Sud a, semble-t-il, rédigé une centaine de conventions pour autant de destinations à assurer, avec 32 entreprises. Pour certains trajets, un premier car transportait les élèves et un second fonctionnait à vide, mais les deux sociétés étaient rémunérées. Selon les contrats d'exploitation, un accompagnateur devait être présent dans chaque car, ce qui paraît ne pas avoir été la règle, bien que ce service ait été payé. Interrogés sur ces pratiques, les services du département ont affirmé aux enquêteurs que ce système avait été mis en place pour ne *« mécontenter personne »*.

« AVEC L'AVAL DE L'ÉTAT »

Chargé de cogérer le dossier RMI au côté de l'Etat, le conseil général de Corse-du-Sud aurait détourné une partie des sommes destinées à financer les actions d'insertion ou de prévention et les auraient utilisées pour soutenir financièrement des clubs sportifs ou des associations. Ainsi à titre d'exemple, au mois de mai 1997, les dettes fiscales d'un club de football – le GFCOA, ou « Gazelec » d'Ajaccio – ont pu être apurées grâce à une subvention de 300 000 francs du département versée au titre *« des actions de prévention à caractère culturel et sportif »*. Sur le document attestant de ce versement, daté du 14 mai 1997, figure un tampon au nom du président du conseil général, José Rossi. Soucieux de démontrer que ces dysfonctionnements n'auraient pas pu exister sans l'aval des autorités de l'Etat et de ses représentants, M. Rossi avait précisé, dans un communiqué publié en septembre 1998, le système mis en place : *« C'est en toute transparence que depuis 1995, le comité départemental d'insertion, coprésidé par les préfets successifs* [Jacques Coeffé et Claude Erignac] *et par le président du conseil général* [José Rossi] *a délibéré à l'unanimité chaque année, pour proposer l'affectation d'une somme d'environ 2 millions de francs à l'insertion sociale des jeunes en difficulté par le sport. »*

Au cours des investigations préliminaires, les secrétaires généraux et préfets en poste au moment des faits ont été interrogés.

Jacques Follorou

هكذا من الأصل